

209

ado Central de Instrucción número 6

MADRID

Año 2004

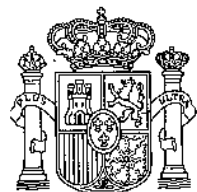
SUMARIO

URADORES

CONTRA

POR

DENUNCIANTES



ADMINISTRACION
DE JUSTICIA

**JUZGADO CENTRAL DE INSTRUCCIÓN
NÚMERO SEIS
MADRID**

PROCEDIMIENTO: SUMARIO 20/2004

**LUIS MARÍA VELASCO MARTÍN, SECRETARIO DEL JUZGDO
CENTRAL DE INSTRUCCIÓN NÚMERO SEIS, DOY FE Y TESTIMONIO:**
Que en el día de la fecha se ha dictado, al Tomo 206 del Sumario 20/2004,
resolución cuyo tenor literal es el siguiente:

**“PROVIDENCIA MAGISTRADO-JUEZ
D. JUAN DEL OLMO GÁLVEZ**

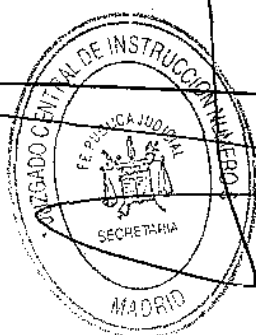
En Madrid, a veintinueve de marzo de dos mil seis.

La documentación remitida por la Unidad Central de Información Exterior a través de la Comisaría General de Información mediante escrito con registro de salida 20600002672, de 3 de febrero de 2006, relativa a la Comisión Rogatoria cumplimentada por las Autoridades de Bélgica, únase y dado el volumen de la misma, quede en el presente tomo parte de la referida documentación y fórmense los tomos 207, 208, 209, 210 y 211, con testimonio de la presente resolución, en los que quedará el resto de la misma, formándose el tomo 212, asimismo con testimonio de la presente, para continuar con el trámite de las actuaciones.

Así lo acuerdo y firmo.”

Lo anteriormente inserto concuerda bien y fielmente con su original al que me remito. Y para que conste, y sirva de encabezamiento al tomo 209 del Sumario 20/2004, expido el presente que firmo en Madrid, a veintinueve de marzo de dos mil seis.

EL SECRETARIO JUDICIAL



SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 109472/04

DU : 05/06/2004

EN EXECUTION DE:DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLESSTATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE /

OBJET(S)

INFO.-RENSEIGNEMENTS (RAPPORT SE DU 04/06/2004)

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [0] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X	X

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X	X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUGE D'INSTRUCTION FRANSEN - BRUXELLES	X	
POLICE		X
POL FED - SJA BXL		
POLICE		X
CIA BRUXELLES		

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109472/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

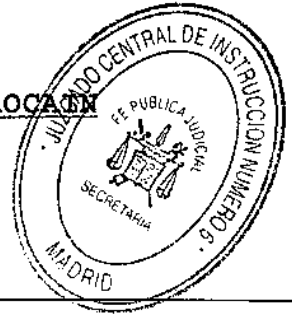
BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

POLICE FEDERALE
SJA de BRUXELLES DR
Section Terrorisme

Square Victoria Regina n°1

1210 BRUXELLES

Tel : 02/223.92.23

Fax : 02/223.92.55

PRO JUSTITIA

PV N° 103472 / 04



Ce jourd'hui cinq juin deux mille quatre
à 15:00 heures;

Nous soussignés ETTAMSAMANI Abdesselam INPP, VANHORENBEKE Philippe INPP et
GELDERS Didier CP
(OPJAPR)

en résidence à la SJA de 1000 BRUXELLES DR 3 / Terop
en tenue civile et porteur de notre carte d'identité de service,

INFORMATION

Suite au dossier susmentionné en première page du présent, nous portons à la connaissance de Monsieur FRANSEN Juge d'Instruction de et à Bruxelles, les renseignements suivants :

Nous informons Monsieur le Magistrat Instructeur que ce jour, nous avons pris connaissance des éléments repris dans la note de la sûreté de l'Etat datée du 4 juin 2004.

Toutes ces informations seront exploitées par notre service, et le résultat fera l'objet de procès-verbaux subséquents.

RENSEIGNEMENTS

Nous transmettons le présent à Monsieur FRANSEN Juge d'Instruction de et à Bruxelles et ce, par porteur.

Procès-verbal clos le 5 juin 2004 à 15:15 heures.

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE

Cabinet du juge d'instruction
D. FRANSEN

Palais de Justice - Extension
13, rue des Quatre-Bras
1000 Bruxelles

Tél. : 02/519.81.49
Fax : 02/519.84.09

DESTINATAIRE :

Monsieur le directeur judiciaire de la police
fédérale - DIR OPS

S.J.A. de Bruxelles

Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES

à l'attention de la DR 3 - Messieurs P. FAYT, Ch.
VERSTRAETEN et W. BONTE



Dossier n° 2003/001
Notices n° FD.35.97.19/03-exBR35.98.9964/02
Devoir n° 29.2003/001.0213

TRES URGENT - DETENU

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins d'analyse, de commentaires et d'exploitation, une copie de la note du 4 juin 2004 que je reçois de la Sûreté de l'Etat.

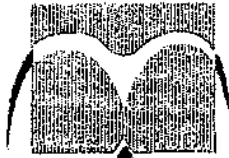
Je vous en remercie et vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruxelles, le 04/06/2004

Le juge d'instruction

D. Fransen

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

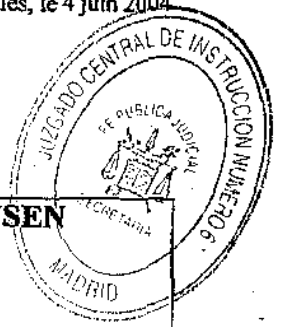


SPF JUSTICE

SURETE DE L'ETAT

Bd du Roi Albert II, 6 bte 2
Tel. (02) 205.62.11
Fax. (02) 201.57.72
Service d'Etude E4

1000 Bruxelles, le 4 juin 2004

**A Monsieur le Juge d'instruction D. FRANSEN**

Palais de Justice (Annexe)
Rue des Quatre Bras, 19
1000 Bruxelles

Copie au parquet fédéral**Monsieur le Juge d'instruction**

Nos Références : E4/10285/222/158/1

Vos Références :

Pages :

Annexes

OBJET : KHARBACHE ABDELHAFID

Dans le cadre de l'assistance technique de la Sûreté de l'Etat dans le dossier « Asperge » notre attention a été attirée sur une personne s'identifiant vraisemblablement au dénommé **KHARBACHE ABDELHAFID** (°1969 à Taourirt), résidant rue Terre-Neuve 128/b53 à 1000 Bruxelles, dont nous trouvons des éléments le concernant :

- parmi les papiers retrouvés au domicile de **MANSOURA LOUNANI**, sœur de **MUSTAPHA LOUNANI**, figure un testament rédigé par ce dernier dans lequel il évoque **KHARBACHE ABDELHAFID** ;
- au sein de la téléphonie des numéros 0474/206.193 et 0474/756.052 utilisés par **MUSTAPHA LOUNANI** et contactés par le numéro 02/502.30.67, le 18/01/2003, et le numéro 0479/510.319, les 15/03 et 07/06/2003, attribués à **MANCHEGO FERNANDEZ TERESA**, épouse de **KHARBACHE ABDELHAFID**, rue Terre-Neuve/128, 1000 Bruxelles ;
- dans le dossier de régularisation de **SAADI MOHAMMED** en 2001 où **KHARBACHE ABDELHAFID** lui servait d'interprète ; **SAADI MOHAMMED** réside rue van Meyel/40, Molenbeek, à l'adresse du domicile de **EL ABDESLAMI**

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
23 OCT 2004
INPP BONTE WIM

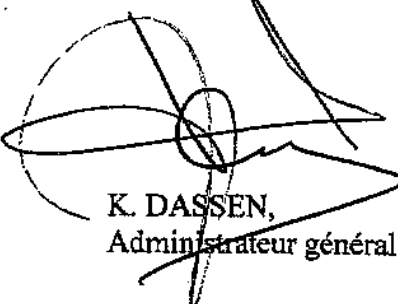
EL MOSTAPHA, un des responsables du snack « Le Village », fréquenté par **MUSTAPHA LOUNANI** ;

- dans les documents trouvés dans une valise au snack « Le Village », où figurent une quarantaine de numéros de téléphone belges parmi lesquels se trouvent le 0479/51.03.19 avec la mention « ABDELHAFID » et le 0472/16.91.52 avec la mention « ABDELHAFID ».

Dans ce dernier cas, sur base des éléments connus de la Sûreté de l'Etat, il est établi que le GICM a utilisé un système de codage dans la transcription de certains numéros de téléphone constitué du préfixe et de trois groupes de deux chiffres en intervertissant dans un premier temps les dizaines et les unités et en permutant ensuite les deux dernières séquences du numéro d'appel.

Ainsi le 0472/16.91.52 décodé devient le 0472/ 61.25.19 qui était apparu en liaison avec **ABDALLAH OUABOUR** et qui semblait être utilisé par un certain « ABOU BILAL ». Il est important de signaler que **KHARBACHE ABDELHAFID** a un fils prénommé « BILAL », né le 21.12.2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge d'Instruction, l'assurance de ma haute considération.


K. DASSEN,
Administrateur général

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BOUTE WIM



SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 109511/04

DU : 06/06/2004

EN EXECUTION DE:DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLESSTATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE : A HEURES

AVIS A : LE /

OBJET(S)

DEMANDE OBN SUR LE NOMME KHARBACHE ABDELHAFID

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [01 INCONNU(S) - [53 CONNU(S)

RECHER. ENTENDU

OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X X

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUGE D'INSTRUCTION FRANSEN - BRUXELLES	X	
POLICE POL FED - SJA BXL		X
POLICE CIA BRUXELLES		X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109511/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

PRO JUSTITIA



PV N°109511/04

Ce jourd'hui six juin deux mille quatre
à 22:20 heures;

Nous soussignés ETTAMSAMANI Abdesselam INPP, VANHORENBEKE Philippe INPP et
GELDERS Didier CP
(OPJAPR)

en résidence à la SJA de 1000 BRUXELLES DR 3 / Terop
en tenue civile et porteur de notre carte d'identité de service,

INFORMATION

Suite au dossier susmentionné en première page du présent, nous portons à la connaissance de Monsieur
FRANSEN Juge d'Instruction de et à Bruxelles, les renseignements suivants :

DEMANDE DE MESURES PARTICULIERES

Suite aux informations obtenues auprès de la Sûreté de l'Etat (note E4/10285/222/158/1 du 04 juin 2004),
des éléments indiqués dans notre procès-verbal 109472/04 daté du 05/06/2004, et de nos constatations, il
appert que :

- parmi les papiers retrouvés lors de la perquisition au domicile de MANSOURA LOUNANI, sœur de
MUSTAPHA LOUNANI, figure un testament rédigé par ce dernier dans le quel il évoque un dénommé
KHARBACHE ABDELHAFID.

- au sein de la téléphonie des numéros 0474/206193 et 0474/756052 utilisés par MUSTAPHA LOUNANI
et contactés par le numéro 02/5023067, le 18/01/2003, et le numéro 0479/510319, les 15 mars et 07 juin
2003, attribués à MANCHEGO FERNANDEZ TERESA, épouse de KHARBACHE ABDELHAFID (né
en 1969 à Taourirt), rue Terre-Neuve n°128 à 1000 Bruxelles

- dans le dossier de régularisation de SAAIDI MOHAMMED en 2001 où KHARBACHE ABDELHAFID
lui servait d'interprète, SAAIDI MOHAMMED réside rue Van Meyel n°40 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean,
à l'adresse du domicile de EL ABDESLAMI EL MOSTAPHA, un des responsables du snack «le Village»,
fréquenté par MUSTAPHA LOUNANI.

- dans les documents trouvés dans une valise au snack «le Village» où figurent une quarantaine de
numéros de téléphone belge parmi lesquels se trouvent le 0479/510319 avec la mention «ABDELHAFID»
et le 0472/169152 avec la mention «ABDELHAFID».

Dans ce dernier cas, sur base des éléments connus de la Sûreté de l'Etat, il est établi que le GICM a utilisé
un système de codage dans la transcription de certains numéros de téléphone constitué du préfixe et de
trois groupes de deux chiffres en intervertissant dans un premier temps les dizaines et les unités et en
permutant ensuite les deux dernières séquences du numéro d'appel.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Ainsi le 0472/169152 décodé devient le 0472/612519 qui était apparu en liaison avec ABDALLAH OUABOUR et qui semblait être utilisé par un certain «ABOU BILAL».

Il est important de signaler que KARBACHE ABDELHAFID a un fils prénommé «BILAL», né le 21 décembre 2000.

Il serait souhaitable qu'une observation physique soit pratiquée sur l'intéressé aux fins d'identifier les contacts de ce dernier, les lieux qu'il fréquente ainsi que, constatez ses déplacements éventuels vers l'étranger.

Cette observation sera effectuée par les services de DSU, et est fondée sur les considérations suivantes :

1. qu'il existe des indices sérieux entre le nommé KARBACHE ABDELHAFID et certaines personnes soupçonnées de préparer une (des) action(s) terroriste(s).

2. Il est nécessaire de tenter de localiser et d'identifier de façon certaine le nommé KHARBACHE ABDELHAFID, et les contacts qu'il peut entretenir avec d'autres suspects, encore inconnus à ce jour. L'observation visuelle étant la seule possibilité d'y arriver.

Les techniques particulières d'enquêtes sont indispensables au bon fonctionnement de cette opération de localisation et d'identification. Les moyens d'enquêtes traditionnelles ne nous permettant pas d'arriver à cet objectif.

En plus de l'Observation physique sur l'intéressé, il y a lieu d'employer les moyens techniques.

3. L'observation porte sur le nommé KHARBACHE ABDELHAFID, renseigné habiter à adresse rue Terre-Neuve n°128 à 1000 Bruxelles, ainsi que toutes autres personnes se trouvant en sa compagnie ou à cet endroit.

L'intéressé est inscrit au registre national à l'adresse ci-dessus.

4. L'exécution de cette autorisation se fera après à partir de la date du 07/06/2004 et ce, jusqu'au 06/07/2004, avec l'accord de Monsieur le Procureur du Roi VERNAUX.

Les éléments essentiels d'enquête ne peuvent être obtenus de manière traditionnelle, et de ce fait requièrent l'engagement de techniques particulières.

RENSEIGNEMENTS

Nous transmettons le présent à Monsieur FRANSEN Juge d'Instruction de et à Bruxelles et ce, par porteur.

Procès-verbal clos le 02 juin 2004 à 23:10 heures.

Dont acte,

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 109270/04

DU : 07/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE J. FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

TRANSMISSION DEVOIR PRESCRIT LE 07/06/2004

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON
OUI	NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X	X

TRANSMIS A

ORIG. COPIE

D'INSTRUCTION
BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

SJA
POLICE FEDERALE - BXL - DR 3

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109270/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | x | | x |

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| x |

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

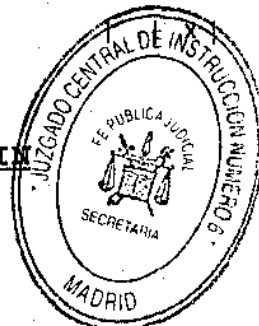
BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

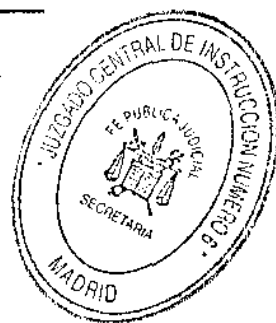
BRUXELLES

(BELGIQUE)



ET INCONNU(S)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM



Procès-verbal n°109270/04

Ce jourd'hui Sept juin

Deux mille quatre

à 18.00 heures,

Nous soussignés, VANHORENBEKE Philippe, Inspecteur Principal, OPJAPR, en
résidence à la Police Fédérale de BRUXELLES - SJA BRUXELLES, en tenue civile,

Exposons que suite au dossier n°01/03 (notice

FD.35.97.19/03) émanant de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES
pour des faits d'Association de malfaiteurs, Faux commis dans les cartes d'identité,
passeports et titres de voyage, crimes contre la Sûreté Intérieure de l'Etat et participation à
des activités d'un groupe terroriste, portons à la connaissance de votre office les faits
suivants.

Exposons et certifions avoir reçu ce jour, exemplaire du devoir que vous avez prescrit en dat
du 07 juin 2004.

Ce devoir ordonne la mise en œuvre de méthodes particulières de recherche, à savoir
l'observation de :

-KHARBACHE, Abdelhafid, son domicile Rue Terre-Neuve, 128 à 1000 BRUXELLES,
les lieux et les personnes qu'il fréquente, avec qui il a des liens et des contacts
ses moyens de déplacement.

Nous avons transmis au service compétent le document dont question.

RENSEIGNEMENTS

Nous transmettons le présent procès-verbal à Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de
BRUXELLES par porteur.

Procès-verbal clos le 08 juin 2004 à 13.00 heures.

COPIE CERTIFIEE Dont acte.
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Place Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tel : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 109518/04

DU : 08/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE

OBJET(S)

PERQUISITION BRUXELLES TERRE-NEUVE 128 KHAREACHE

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI/NON	OUI/NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASSIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASSIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASSIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASSIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

ANS	ORIG.	COPIE
JE D'INSTRUCTION XELLES	X	
LICE L FED - SJA EXL		X
LICE A BRUXELLES		X
A LICE FEDERALE - EXL - DR 3		X

se réservée au SERVICE

ANSMIS LE / /

sa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

81485

PRO JUSTITIA



Ce jourd'hui huit juin
deux mille quatre

Nous soussigné(s) **DUFOUR Willy OPJAPR**
Commissaire de la Police Fédérale

en résidence à **BRUXELLES** en tenue civile,

assisté des Inspecteurs Principaux Christian VERSTRAETEN, Alain MINON, André-Marie GILLET et Luc PRIEM, tous quatre membres du SJA de BRUXELLES.

portons à la connaissance de Monsieur le Juge d'Instruction que nous avons mis à exécution, aux date et heure précitées, le mandat de perquisition nous délivré pour le domicile du nommé Abdelhafid KHARBACHE sis à BRUXELLES rue Terre-Neuve N°128

MISE A EXECUTION DU MANDAT DE PERQUISITION

Aux date et heure précitées, nous nous présentons au N°128 de la rue Terre-Neuve à BRUXELLES, domicile du nommé Abdelhafid KHARBACHE.

Il s'agit d'un immeuble à appartements multiples dont la porte d'entrée nous est ouverte par un autre habitant des lieux.

Aucune mention ne nous permettant de situer l'appartement de KHARBACHE n'est visible que ce soit au niveau des sonnettes ou au niveau des boîtes aux lettres.

Des renseignements obtenus auprès d'un locataire nous permettent de situer l'appartement de KHARBOUCHE au septième étage

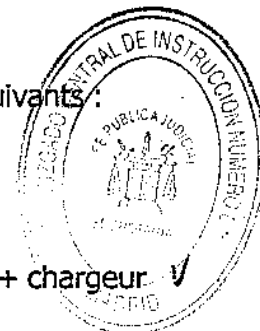
Nous nous présentons au 7° étage et constatons que le nom de l'intéressé figure sur l'une des portes de ce niveau.

Nous sonnons et frappons à la porte de l'appartement, laquelle nous est ouverte après quelques minutes par une personne de sexe masculin.

Nous nous faisons reconnaître de cette personne au moyen de notre carte de service et nous l'identifions comme étant le nommé Abdelhafid KHARBACHE.

Aucun couchage autres de ceux du couple KHARBACHE-MANCHEGO FERNANDEZ et aucun vêtement pouvant appartenir au trois personnes découvertes dans les escaliers de secours n'a été découvert dans l'appartement.

Nous découvrons et emportons les objets et documents suivants :



Dans le living

- le GSM de marque NOKIA N° IMEI 350987206087508 + chargeur ✓
- des extraits de compte FORTIS 001-2634565-24
- des extraits de compte FORTIS 034-1541437-72
- quarante-six (46) cassettes audio
- du portefeuille de KHARBACHE, un répertoire téléphonique avec annotations uniquement sous la lettre A
- un PC tour de marque GMT NET
- du bureau, un agenda 2003 avec divers documents sans valeur
- du bureau, un agenda LE CLUB, un répertoire téléphonique, six CD-ROM
- du bureau le passeport belge, une carte d'identité marocaine, une carte d'identité consulaire le tout au nom de Abdelhafid KHARBACHE
- du bureau, trois morceaux de papier avec annotations manuscrites tel que N° téléphone
- du vaisselier, des documents sans valeur avec annotations manuscrites et/ou dactylographiées, tel que factures BELGACOM, PROXIMUS et des documents en rapport avec un véhicule VW PASSAT immatriculé NPM643 au nom de BOGOULIT Bouchra.
- du vaisselier, douze cassettes vidéo, deux CR-ROM l'un marqué «ALARAF» et l'autre «PETITE SOURATE»
- du vaisselier, un répertoire téléphonique en plastique noir avec glissière
- du vaisselier, une cassette vidéo VHS 8

De la chambre :

- divers documents avec annotations manuscrites et/ou dactylographiées en langue arabe
- sept fardes avec copies de textes en langue arabe
- une cassette TDK vidéo
- un passeport marocain et une carte d'identité marocaine au nom de KHARBACHE Saïd (22.12.1979)
- un GSM SIEMENS N° IMEI 350446713375013 avec carte SIM VODAFONE

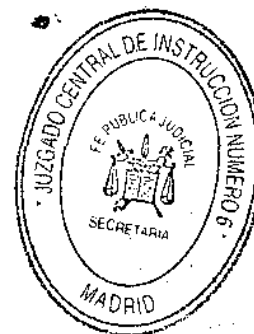
Une annotations manuscrite 2045 est présente sur la batterie de ce GSM lequel appartiendrait à un certain KERKRI, Mohamed habitant en Espagne

Notre perquisition s'est achevée à 0735 hr ce 08.06.2004.

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Cabinet du juge d'instruction
D. FRANSEN

Palais de Justice - Extension
13, rue des Quatre-Bras
1000 Bruxelles
Tél.: 02/519.81.49
Fax : 02/519.84.09



ORDONNANCE DE PERQUISITION

Dossier n° 2003/001
Notices n° FD.35.97.19/03-BR.35.98.9964/02)
Devoir n°29.2003/001.0223

Nous, D. FRANSEN, juge d'instruction près le tribunal de première instance de Bruxelles, retenu par d'autres devoirs et vu l'urgence ;

Vu les articles 15 de la Constitution coordonnée le 17 février 1994, 35 à 39, 87 à 89bis du Code d'instruction criminelle, et 10 de la loi du 07 avril 1919 et 1 de la loi du 7 juin 1969 ;

Attendu que les lieux visés ci-dessous ou la ou les personnes susceptible(s) de se trouver dans les lieux visés ci-dessous ou de les fréquenter pourraient être liés à des activités d'un groupe terroriste ;

Déléguons

- l'O.P.J. près la police fédérale (S.J.A. de Bruxelles)

porteur du présent mandat, avec l'assistance, s'il le juge utile, de la force publique, aux fins de procéder d'urgence, et en se conformant aux prescriptions de la loi, à une visite domiciliaire

à la résidence et dépendances de KHARBACHE Abdelhafid, rue Terre neuve 128, à 1000 Bruxelles

à l'effet d'y rechercher et d'y saisir tous objets, valeurs et documents utiles à notre instruction et notamment tous documents comptables, bancaires et autres susceptibles de s'analyser comme éléments constitutifs d'association de malfaiteurs et de participation à une activité d'un groupe terroriste au sens des articles, 137, 139 et 140 §1^{er} du Code Pénal et ce par référence aux activités de X ;

Déposer ensuite les objets saisis au greffe correctionnel de ce tribunal et procéder à toutes interpellations nécessaires et recueillir tous renseignements utiles à l'instruction ;

Fait à Bruxelles, le 07/06/2004

Le juge d'instruction,

D. Fransen

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

*Mais communiqué
le 02/06/2004
à l'OPJ
Kharbach*

SJA BRUXELLES
SJA BRUXELLES
Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES
Tf : 02/223.90.33
Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 108992/04

DU : 08/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES
DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.1994/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE : A HEURES
AVIS A : LE /

OBJET(S)

AUDITION KHARBACHE ABDELHAFID

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [0] INCONNU(S) - [6] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK
Nation. : MAROC
Domicile : Rode Kruisstraat, 53
3680 MAASEIK (BELGIQUE)

| | X | | X |

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK
Nation. : BELGIQUE
Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9
3680 MAASEIK (BELGIQUE)

| | X | | X |

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT
Nation. : MAROC
Résidence : Hertogin Van Brabant, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

DIVERS

Nombre d'annexes : 2

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUGE D'INSTRUCTION BRUXELLES	X	
POLICE POL FED - SJA BXL		X
POLICE CIA BRUXELLES		X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP GUNTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 108992/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

KHARBACHE Abdelhafid

Né le : 1/ 1/1969 à TAOURIRT

Nation. : BELGIQUE

Domicile : TERRE-NEUVE, 128

1000 BRUXELLES ()

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Handwritten signature]

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui **huit juin**
deux mille quatre , à

Nous soussigné(s) **VERSTRAETEN Christian**
membre de la Police Fédérale SJA de BRUXELLES – DR3-TEROP,
en résidence à **BRUXELLES/DR3-TEROP** revêtu(s) **en tenue civile**,
porteur de notre carte de service,

portons à la connaissance de Monsieur **FRANSEN**, Juge d'Instruction près le
Tribunal de Première Instance de Bruxelles, dans le cadre de son dossier **01/03** et
suite à l'exécution du mandat de perquisition délivré pour l'adresse située à **1000**
BRUXELLES, Rue Terre-neuve n° 128, avoir procédé à l'audition du nommé
KHARBACHE Abdelhafid, magasinier, belge,
né à **TAOURIRT** en 1969
dlié à **1000 BRUXELLES**, Rue Terre-Neuve, 128/b53
époux **MANCHEGO FERNANDEZ Teresa**

DEROULEMENT DE L'AUDITION :

Après rappel des dispositions de la Loi Franchimont, nous procédons en nos
locaux à l'audition du nommé **KHARBACHE** Abdelhafid, mieux identifié ci-dessus.
08.52 heures : début d'audition

11.35 heures : interruption de l'audition à la demande de Monsieur KHARBACHE
pour des raisons sanitaires.

11.45 heures : reprise de l'audition

14.45 heures : interruption de l'audition afin de permettre à Monsieur KHARBACHE
d'effectuer sa prière.

15.30 heures : reprise de l'audition

16.00 heures : fin d'audition

Lors de cette audition, nous avons présenté deux albums photographiques à
l'intéressé. Ces albums avaient déjà été joints au présent dossier.

Dans le premier album, comportant 87 clichés, **KHARBACHE** Abdelhafid
reconnaît les personnes suivantes :

- ▶ Photo 42 : Moustapha LOUNANI
- ▶ Photo 44 : « SAID » (Ndr HAKIMI Abdelkader)
- ▶ Photo 47 : « MIMOUN » (Ndr BELHADJ Mimoun)
- ▶ Photo 46 : il ne connaît pas le nom de cette personne. (Ndr BELHADJ Youssef) Il l'a vu en compagnie de Mimoun (photo 47)
- ▶ Photo 49 : « Hassan » (Ndr AL HAWARI Hassan)
- ▶ Photo 56 : il s'agit de la même personne que présentée sur la photo 46
- ▶ Photo 60 : il s'agit de SAID, même personne que celle présentée sur la photo 44
- ▶ Photo 63 : « Hassan », même personne que sur la photo 49
- ▶ Photo 69 : il s'agit de SAID, même personne que celle présentée sur les photos 44 et 60
- ▶ Photo 70 : il s'agit de la même personne que celle présentée sur les photos 46 et 56
- ▶ Photo 76 : il s'agit de LOUNANI Moustapha
- ▶ Photo 77 : il s'agit encore de Said
- ▶ Photo 80 : je pense qu'il s'agit de Mimoun

COPIE CERTIFIEE
CONFUSION
28 OCT 2004
INPP BONTE NIM

Il ne reconnaît pas les autres personnes.

Dans le deuxième album (9 clichés), dont nous joignons la copie au présent procès-verbal, KHARBACHE reconnaît les personnes suivantes :

► Photo 1 : « MOURAD »

► Photo 7 : « Taoufik ».

► Photo 8 : l'intéressé ne connaît pas le nom de cette personne mais il sait qu'il est un voisin à Mourad.

► Photo 9 : « Abdelkader ».

De l'audition du nommé KHARBACHE Abdelhafid ressortent les éléments suivants :

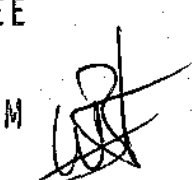
- On appelle KHARBACHE par son prénom « Abdelhafid » ou par son nom « KHARBACHE », il arrive que l'on l'appelle « ABOU BILAL »
- le véhicule VW PASSAT que l'intéressé possède, est immatriculé au nom de BOUGOULIT Bouchra (épouse ABDESLAMI Mostapha). L'assurance pour ce véhicule est également au nom de BOUGOULIT Bouchra.
- le couple KHARBACHE/MANCHEGO FERNANDEZ possède et utilise les raccordements téléphoniques : Belgacom 025023067 ainsi que le GSM n° 0479510319 au nom de MANCHEGO FERNANDEZ Teresa.
- l'intéressé connaît bien Moustapha LOUNANI. C'était un voisin qui habitait dans la même rue que lui au Maroc. Ils se sont fréquentés en Belgique et l'intéressé lui a procuré de l'aide financière. Il lui a prêté la somme de 1.000 Euro. Somme qui ne lui n'a pas encore été restituée. Suite à l'arrestation de LOUNANI Mostafa, l'intéressé a reçu la visite de son frère Youssef LOUNANI accompagné du beau-frère Majid CHALLOU pour l'annoncer les circonstances et l'arrestation de Mostafa ainsi que la découverte de son testament par les services policiers. Quant au contenu du testament, ils lui ont dit qu'il était mentionné que Moustapha lui laissait en héritage, une somme d'argent pour un montant de 5.000 Euro. Il rencontrait Mostafa Loumani au snack de son ami ABDESLAMI. Il pense que Moustapha habitait quelque part par là. Pour aller boire un café on se donnait rendez-vous par téléphone. Souvent c'est Moustapha qui lui téléphonait. Sur interpellation, l'intéressé ne sait pas quelles personnes LOUNANI fréquentait mais il l'a vu à deux ou à trois reprises avec la personne présentée sur la photo 44 soit « Said ». (Ndr HAKIMI). Il les a vu au snack chez ABDESLAMI.
- L'intéressé connaît les nommés Mimoun (Ndr BELHADJ Mimoun), Youssef (pas de nom), et AL HAWARI Hassan. Il ne connaît pas les noms ni les photos des nommés : OUABAOUR Abdellah, les frères EL KASIMI, Samir, Said et Brahim, les frères BOULOUDO Khalid et Aziz, EL KOUA Hafid, IBA Rachid, FAYEK Rachid, les frères EL HASKI Lahoussine et EL HASKI EL HASSAN.
- Quant au numéro de téléphone 0472612519 (voir note de la Sûreté de l'Etat dd 04/06/04), l'intéressé reconnaît qu'il pourrait s'agir de son ancien GSM qu'il a perdu il y a plusieurs mois. En rapport avec ce numéro, l'intéressé nous déclare que c'est lui « ABOU BILAL ».

RENSEIGNEMENTS :

- Ci-joint : - annexe 1 : PV 108992/04 - audition KHARBACHE Abdelhafid
- annexe 2 : copie album photographique (9 clichés)
- Lors de l'audition il n'y pas eu d'incidents et l'intéressé a été dans la possibilité de se restaurer et de se reposer.
- Vu que l'intéressé désire être mis en possession d'une copie du procès-verbal de son audition, nous lui remettons une copie à l'issue de cette audition. Par la même occasion, nous remettons à l'intéressé la copie de son audition relative à l'exécution du mandat de perquisition (PV 109519/04 dd 08/06/04).
- Nous transmettons le présent à l'attention de Monsieur FRANSEN, Juge d'Instruction près le Tribunal de Première Instance à Bruxelles, par porteur
- Procès-verbal clos le 11/10/2004 à 14:03 heures.

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BUNTE WIM





Police

POLICE FEDERALE

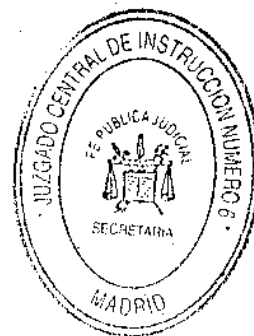
SJA BRUXELLES DR3 - TEROP

Square Victoria Regina 1

1210 BRUXELLES

Belgacom: (02)223 92 18

Fax: (02) 223 92 55



PRO JUSTITIA

Procès-verbal n° 108992/04 du 08/06/04

Dossier 01/03 de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN à Bruxelles.

FD.35.97.19/03

PROCES-VERBAL D'AUDITION de :

Nom : **KHARBACHE**
 Prénoms : **Abdelhafid**
 Lieu et date de naissance : **TAOURIRT en 1969**
 Profession : **Magasinier**
 Etat civil : **Marié avec MANCHEGO FERNANDEZ Teresa**
 Nationalité : **Belge**
 Adresse : **1000 BRUXELLES, Rue Terre-Neuve, 128/b53**

L'an deux mille quatre,

le huit du mois de juin à 08.52 heures

Nous, soussigné(s) VERSTRAETEN Christian

membre de la Police Fédérale SJA de BRUXELLES – DR3-TEROP, entendons, aux date et heures susmentionnées, le (la précité(e) qui déclare :

" Je désire m'exprimer en français et fais choix de cette langue en Justice. Je suis au courant de votre fonction. Je prends connaissance que je dois être entendu dans le cadre du dossier 01/03 de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES.

Préalablement à la présente audition, vous m'informez que :

1. *je peux demander que les questions que vous me posez et que les réponses que je donne soient actées dans les termes que j'utilise personnellement;*
2. *je peux demander qu'il soit procédé à un autre devoir ou une autre audition;*
3. *mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en Justice.*
4. *j'ai le droit d'utiliser des documents en ma possession, sans que cela puisse entraîner le report de mon audition, et peux exiger que ceux-ci soient joints au procès-verbal d'audition ou déposés au Greffe Correctionnel;*
5. *à ma demande, une copie de mon audition me sera remise dès que celle-ci sera terminée ou me sera adressée dans le mois;*
6. *j'ai le droit de lire moi-même mon audition mais peux vous demander de me la lire, et je pourrais y faire les corrections nécessaires ou la compléter;*
7. *je suis libre d'interrompre la présente audition quand bon me semble ;*

- **QUESTION :** Confirmez-vous votre identité ci-dessus? Quelle est votre filiation et donnez la composition de votre famille ?

Je m'appelle bien KHARBACHE Abdelhafid, né TAOURIRT en 1969 et domicilié à 1000 Bruxelles, Rue Terre-Neuve 128. J'habite à cette adresse avec mon épouse MANCHEGO FERNANDEZ Teresa et nos deux fils KHARBACHE Bilal Aissa (°03/01/1996) et KHARBACHE Oussama (°28/10/01). Ma mère ZITOUNI Halima et mon frère KHARBACHE Said sont également domiciliés à cette adresse.

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

28 OCT 2004

INPP BENTE LIM

Ma mère se trouve actuellement au Maroc et ceci depuis quelques mois. Mon frère Said réside toujours chez nous mais se trouve actuellement chez des amis à lui dont j'ignore l'adresse exacte mais c'est dans les environs de la Place Emile Bockstael. Il est étudiant en informatique et il passe beaucoup de temps avec ses amis pour préparer les examens. Je suis naturalisé belge depuis le 11/09/2000 mais j'ai gardé ma nationalité marocaine. Je possède les documents d'identité suivants : un passeport belge n° ED775811, délivré le 14/05/02 à Bruxelles, une carte d'identité belge n° 074 0332611 93, une carte d'identité marocaine n° FB 9243 ainsi qu'une carte d'immatriculation émanant du Consulat Général du Maroc. Auparavant, je possédais également un passeport marocain dont j'ai déclaré la perte en septembre ou octobre 2002 auprès du Consulat du Maroc à Bruxelles. J'avais perdu ce passeport lors d'un déménagement.

- QUESTION : Depuis quand êtes vous en Belgique et pour quelles raisons ? Quel est votre statut ?
Je suis en Belgique depuis septembre 1991 dans le cadre d'un regroupement familial. Je me suis marié avec mon épouse le 30/09/91 au Maroc. J'avais fait sa connaissance par correspondance. Mon épouse est née en Belgique et y habitait, elle n'était pas encore musulmane à cette époque. Moi-même j'étais d'obédience musulmane mais non pratiquant. Je suis devenu pratiquant en 1996-97, mon épouse pour sa part s'est convertie à l'Islam il y a deux ans. Je n'ai pas une mosquée fixe pour aller faire la prière, je vais un peu par tout et je fais la prière souvent à la maison. Avant d'arriver en Belgique j'avais fait des études de mécanique au Maroc. Ici en Belgique j'ai suivi une formation professionnelle en 1995-96.

- QUESTION : Utilisez-vous un surnom, un pseudonyme ou nom d'emprunt ?
On m'appelle par mon prénom « Abdelhafid » ou par mon nom « KHARBACHE », il arrive que l'on m'appelle « ABOU BILAL » mais c'est très rare.

- QUESTION : Est-ce qu'il vous arrive d'avoir d'autres personnes en visite chez vous ? Quelles sont ces personnes et est-ce qu'elles logent chez vous ? Est-ce que vous procurez une aide financière ou autre à ces gens ?

La seule personne que je me rappelle avoir logée chez moi est un voisin du Maroc qui s'appelle KERKRI Mohamed. KERKRI Mohamed est arrivé vendredi dernier et est parti hier soir à destination de Malines suite à un coup de téléphone de sa sœur qui habite dans cette ville. Le GSM de marque SIEMENS que vous avez trouvé dans la chambre de mon fils lui appartient. KERKRI réside normalement en Espagne dans un village près de Barcelone. Il est déjà venu plusieurs fois chez moi quand il est de passage pour se rendre aux Pays-Bas où il possède également de la famille. Son numéro de GSM figure avec la mention « Mohamed » dans un agenda que vous avez emporté suite à la perquisition effectuée chez moi. Mohamed a un frère qui s'appelle Abdelkader, domicilié en France. Abdelkader a également logé chez moi, il y a plus ou moins quatre mois pour une période de trois jours et ceci pour acheter une voiture CITROËN. Les trois personnes que vous avez interceptées dans les escaliers de secours au début de votre perquisition, n'ont rien à voir avec nous, je ne les ai jamais vues.

- QUESTION : Quelle est votre activité professionnelle et quels sont vos moyens de subsistance ? Quelles sont vos dépenses mensuelles ?

Je travaille comme magasinier à la propreté de l'agglomération bruxelloise et ceci depuis le 18/09/2001. Je gagne environ 1200 Euro par mois et je reçois des chèques repas. Outre mon épouse et mes deux enfants, j'ai ma mère et mon frère à ma charge et j'envoie de l'argent à ma sœur au Maroc. Je paye entre 380 et 400 Euro de loyer. Je possède un véhicule VW PASSAT, immatriculé NPM 643. Comme je figure sur la liste noire des assurances, j'ai demandé à mon ami ABDELSALAMI Moustapha, d'immatriculer le véhicule à son nom. Lui-même a également des problèmes avec les assurances et de ce fait, mon véhicule a été immatriculé au nom de son épouse BOGOULIT Bouchra. Mon assurance est également à ce nom. C'est moi qui a donné l'argent pour l'immatriculation et l'assurance. Je suis le seul utilisateur de ce véhicule. Quand le véhicule était encore inscrit à mon nom, je le prêtais de temps en temps à mon ami ABDELSALAMI. Mon ami Moustapha a un téléphone fixe et je crois qu'il a un GSM. Je ne connais pas les numéros. La plupart du temps c'est mon épouse qui entretient les contacts téléphoniques avec l'épouse de Moustapha. Je crois que Moustapha est gérant d'un snack situé près de la Place du Pavillon. Avant il avait un snack situé un peu plus bas dans la rue.

COPIE CERTIFIEE

COPIE

28 OCT 2004

INPP BUNTE WIM

- **QUESTION :** Possédez-vous un téléphone fixe, portable ? Quels en sont les numéros et de quel type sont ces raccordements (Prepaid ou abonnement) ? Quels numéros de téléphone avez-vous utilisé dans le passé ?

Nous sommes titulaires d'un raccordement téléphonique fixe, depuis deux ou trois ans, attribué pour notre adresse, il s'agit du numéro 025023067. Je ne possède plus de téléphone portable, j'en ai eu un auparavant mais je ne me rappelle pas la date, c'était un Proximus dont je ne me rappelle pas le numéro mais il commençait par « 0472 ». Mon épouse possède un GSM depuis trois ans, il s'agit du n° 0479510319, qui est généralement utilisé par elle mais sur lequel on peut également me joindre. Il m'arrive aussi d'utiliser ce téléphone pour faire des appels.

- **QUESTION :** Avez-vous déjà effectué des voyages à l'étranger ? Vers quels pays et quand et en particulier avez-vous déjà effectué un voyage en région pakistano/afghane ? Quel était le but de ce(s) voyage(s) ? Où avez-vous effectué vos réservations ?

J'ai effectué des voyages en France, l'Espagne et le Maroc. La dernière fois que je me suis rendu au Maroc c'était en juillet 2002 pour rendre visite à ma famille à TAOURIRT. Il y a trois ans, je me suis rendu en Espagne dans le région de GERONA pour des raisons touristiques. J'étais accompagné de mon épouse, de mon fils Bilal, de ma belle-sœur Isabelle et de son ami Jamil. Au mois de août 2003 je me suis rendu avec mon épouse et mes enfants en France à Nîmes, chez Abdelkader KERKRI. On y est resté trois semaines pour passer les vacances. J'ai été rendre visite à plusieurs reprises à ma sœur Fatima qui habite aux Pays-Bas à UTRECHT. J'ai été la rendre visite pour la dernière fois, il y a trois ou quatre ans, à l'occasion de la naissance de son fils Aïman.

- **QUESTION :** Avez-vous des contacts à l'étranger, par quels moyens et avec qui ?

J'entretiens des contacts réguliers par téléphone avec ma famille au Maroc. De temps en temps je téléphone à ma sœur aux Pays-Bas aux occasions de fêtes et de naissances. Il n'y a pas une très bonne entente entre moi et ma sœur.

- **QUESTION :** Faites-vous partie d'un parti politique ou tout autre mouvement à caractère politique ou religieux ?

Je suis musulman pratiquant, je m'intéresse à l'actualité, et en particulier aux événements qui se passent au Moyen-Orient, l'Iraq, les attentats en Arabie Saoudite. Je n'adhère à aucun mouvement politique ou religieux. Sur interpellation, les événements au Maroc ne m'intéressent pas.

- **QUESTION :** Nous vous présentons un album photographique, reprenant 87 clichés, connaissez-vous les personnes représentées sur les photos ? Quelle est la nature de vos contacts avec ces personnes ?

Je reconnais les personnes figurant sur les photos suivantes :

► **Photo 42 :** Il s'agit d'une personne que je connais sous le nom de Moustapha LOUNANI. C'est un voisin qui habitait dans la même rue que moi au Maroc. Après ma venue en Belgique, j'ai rencontré cette personne par hasard ici à Bruxelles, il y a plus ou moins quatre ans. On s'était plus vus depuis le Maroc. A cette époque il m'a dit qu'il avait vécu en Allemagne où il aurait demandé l'asile politique je crois. Mais je crois que ces papiers n'étaient pas en règle en Allemagne. On a continué à se côtoyer, comme il avait des problèmes d'argent je l'ai aidé plusieurs fois financièrement pour payer son loyer et pour acheter de la nourriture. Dernièrement je lui ai prêté la somme de 1.000 Euro. Il ne m'a pas encore rendu cette somme d'argent. Son frère Youssef LOUNANI est venu me voir avec le beau-frère Majid CHALLOU pour m'annoncer que Moustapha avait été arrêté et que les services policiers avaient trouvés son testament. Lors de la perquisition on aurait également découvert des fausses cartes d'identités françaises et belges. Ils m'ont expliqué que le cas de Moustapha s'était aggravé parce qu'il était en contact avec un Said qui était recherché par les services marocains. Quant au contenu du testament, il m'ont dit qu'il était mentionné que Moustapha me laissait en héritage, une somme d'argent pour un montant de 5.000 Euro. Ca m'a étonné parce que je lui avait prêté que seulement 1.000 Euro. Moustapha m'avait dit lui-même aussi qu'il avait écrit un testament et qu'il m'avait repris dans ce testament pour la somme d'argent qu'il me devait. Ca ne m'a pas étonné qu'il avait fait un testament à son jeune âge. Au moment que je lui avait remis les 1.000 Euro, je n'ai pas voulu qu'il rédige une redevance de dettes et c'est pour ça qu'il a rédigé un testament. A ma connaissance, Moustapha n'avait pas de domicile fixe en Belgique. En 2002 il est retourné au Maroc

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

28 OCT 2004

INPP BONTE WIM

avec l'idée d'y rester définitivement et de s'occuper de ses terres. Lors de mon voyage au Maroc en juillet 2002, je l'ai rencontré sur place et j'ai même assisté à son mariage avec une fille de quartier. Ce mariage n'a pas marché et ils ont divorcé. Six ou sept mois après je recevais un coup de fil de Moustapha, je le croyais toujours au Maroc mais à mon étonnement il me disait qu'il était de retour à Bruxelles. J'étais fâché parce que je trouvais qu'il était mieux au Maroc et qu'il n'aurait pas du divorcer. On a continué à se voir.

A la demande de Monsieur KHARBACHE nous interrompons la présente audition, ce jour à 11.35 heures, pour des raisons sanitaires.

La présente audition reprend ce jour à 11.45 heures.



Des fois il me visitait à la maison pour boire une tasse de café ou pour manger. On se voyait plus au café, dans les environs de l'avenue Stalingrad où il y a un café non-fumeurs. Des fois je le rencontrais au snack de mon ami ABDELSALAMI. Je pense que Moustapha habitait quelque part par là. Pour aller boire un café on se donnait rendez-vous par téléphone. Souvent c'est Moustapha qui me téléphonait. Je me rappelle qu'un moment donné il m'avait dit qu'on avait volé son téléphone à la mosquée. Je ne me rappelle plus sur quel numéro je le contactait. Le plus souvent c'est lui qui avait besoin de moi et c'est lui qui téléphonait sur notre téléphone fixe. Sur interpellation je ne sais pas quelles personnes il fréquentait mais je l'ai vu à deux ou à trois reprises avec la personne présentée sur la photo 44 soit « Said ». Je les ai vu au snack chez ABDELSALAMI. Je n'ai pas parlé beaucoup avec Said, il n'était pas très bavard.

► Photo 44 : il s'agit de Said, je l'ai vu à deux ou à trois reprises au snack chez ABDELSALAMI. Je ne sais rien d'autre concernant cette personne.

► Photo 47 : je connais cette personne sous le nom de « MIMOUN », je l'ai rencontrée à plusieurs reprises dans les mosquées et au sein de l'association BOUKHARI, Rue des Fabriques. La dernière fois que j'ai vu cette personne, c'était à l'extérieur de la mosquée TAWHID, où elle était accompagnée de la personne figurant sur la photo 46. Je crois qu'une fois, j'ai demandé à Mimoun de m'aider à transporter un salon avec sa camionnette. Je lui ai donné 10 Euro pour ce service.

► Photo 46 : je ne connais pas le nom de cette personne. Je l'ai vu en compagnie de Mimoun (photo 47)

► Photo 49 : je le connais sous le nom de Hassan. Je l'ai vu pour la première fois dans une mosquée à Liège dans le courant de l'année passée et ceci par hasard. Je m'explique je jouais avec un petit garçon qui s'est avéré être son fils. On a engagé une conversation et il m'a expliqué qu'il habitait dans un petit village de la région liégeoise. Il m'a demandé si j'avais le temps de le reconduire chez lui et c'est ce que j'ai fait. Je suis resté un quart d'heure chez lui, le temps de boire un jus qu'il m'avait proposé. De là je ne l'ai plus vu, jusqu'à notre rencontre à la mosquée de TAWHID. Il était accompagné de quelqu'un qui disposait d'un véhicule. Plus tard j'ai appris que sa demande de réfugié politique avait été refusée et qu'il habitait à KAPPELLEN dans un centre de réfugiés.

► Photo 56 : il s'agit de la même personne que présentée sur la photo 46

► Photo 60 : il s'agit de SAID, même personne que celle présentée sur la photo 44.

► Photo 63 : c'est Hassan, même personne que sur la photo 49

► Photo 69 : il s'agit de SAID, même personne que celle présentée sur les photos 44 et 60

► Photo 70 : il s'agit de la même personne que celle présentée sur les photos 46 et 56

► Photo 76 : il s'agit de LOUNANI Moustapha

► Photo 77 : il s'agit encore de Said

► Photo 80 : je pense qu'il s'agit de Mimoun

Je ne reconnais pas d'autres personnes.

- QUESTION : Connaissez-vous le nommé OUABAOUR Abdellah, les frères EL KASIMI, Samir, Said et Brahim, les nommés BOULOUDO Khalid et Aziz, le nommé EL KOUA Hafid, le nommé IBA Rachid, le nommé FAYEK Rachid, les nommés EL HASKI Lahoussine et EL HASKI EL HASSAN, HAKIMI Abdelkader et LOUNANI Moustapha, les frères BELHADJ Youssef et Mimoun ?

Je ne connais aucun de ces noms à l'exception du nom de LOUNANI Moustapha sur lequel je me suis déjà expliqué.

- QUESTION : On vous signale que votre numéro de téléphone fixe 025023067 ainsi que le numéro de GSM 0479510319 appartenant à votre épouse, sont apparus dans la téléphonie opérée dans le cadre

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

28 OCT 2004

INFP BONTE WIM

du présent dossier. Le GSM 0479510319 pour avoir eu 16 contacts avec le numéro 0474206193, 2 contacts avec le numéro 0474756052 et 19 contacts avec le numéro 478810697. Le numéro Belgacom 025023067 pour avoir eu un contact avec le numéro 0474206193. Pourriez-vous nous dire à qui appartiennent ces numéros ?

Je ne peux vous dire à qui appartiennent ces numéros. Vous m'avez cité la fréquence et les dates de ces appels. Je peux vous dire que LOUNANI Moustapha ne m'a pas appelé si fréquemment. Je pense plus tôt qu'il s'agit de Hassan, lui il avait beaucoup de problèmes et me téléphonait souvent.

- QUESTION : Connaissez-vous le numéro de téléphone 0472612519 ?

Ce numéro me dit quelque chose. Il pourrait qu'il s'agit de mon ancien numéro. Ça fait un bon moment que j'ai perdu ce GSM, il y a plusieurs mois. Vous me dites que selon renseignements repris dans votre dossier ce numéro semblerait être utilisé par un certain « ABOU BILAL ». Je vous réponds que ABOU BILAL c'est moi. Vous me dites également que ce numéro est apparu dans votre téléphonie pour avoir eu un contact avec le numéro 0499150716, que vous me dites supposé être utilisé par OUABOUR Abdellah. Il est possible que j'ai eu un contact téléphonique avec le numéro 0499150716 mais je ne connais pas OUABOUR Abdellah.

Vous me dites que lors d'une perquisition effectuée le 19/03/04 au snack « Le Village », vous avez trouvé dans une valise sur un document, le numéro 0479/510319 avec la mention « ABDELHAFID ». Je vous réponds qu'il s'agit du GSM de mon épouse. Vous me dites que sur un autre document vous avez trouvé mon numéro de GSM 0472612519 de façon codé comme 0472169152 avec la mention « ABDELHAFID ». Je ne sais rien vous dire de plus, quant au snack, il n'y avait que Moustapha Abdesalami qui pouvait avoir ce numéro.

- QUESTION : Connaissez-vous le groupement GICM ?

Je connais ce groupement pour en avoir entendu parler à la télévision. Je ne connais personne qui fait partie de ce groupement.

- QUESTION : Suite à la perquisition que nous avons effectué à votre domicile, nous avons emporté différents objets et documents, pouvez-vous en fournir quelques détails ?

Les 46 cassettes audio que vous avez emportés contiennent principalement des prêches ainsi que des sourates du Coran. Les cassettes vidéo avec inscriptions en arabe sont des enregistrements d'un feuilleton égyptien.

Vous avez également emporté un ordinateur de marque GMT NET. Cet appareil était uniquement utilisé par moi et mon épouse. Moi pour ma part je l'utilisais principalement pour suivre l'actualité sur Internet en rapport avec le l'Arabie Saoudite et l'Iraq. C'est comme ça que j'ai imprimé des articles qui m'intéressaient et que vous avez emportés. Je ne possède pas d'adresse e-mail et je n'ai communiqué avec personne par e-mail. Mon épouse possède une adresse e-mail par laquelle elle communiquait avec sa sœur Isabelle qui habite à Anderlecht.

Parmi les documents emportés par vos services figuraient sept fardes avec copies de textes en langue arabe. Je ne sais pas comment j'ai eu ces fardes et je ne sais pas ce qu'elles contiennent. Je ne me rappelle pas du tout.

A l'issue de la perquisition, j'avais pris connaissance du fait que les objets et documents emportés, soit me seraient restitués, soit saisis et déposés au greffe du Tribunal Correctionnel de Bruxelles.

- QUESTION : Nous vous présentons un deuxième album photographique, reprenant 9 clichés, connaissez-vous les personnes représentées sur les photos ? Quelle est la nature de vos contacts avec ces personnes ?

► Photo 1 : je connais cette personne sous le nom de « MOURAD ». J'ai fais sa connaissance dans un café situé dans l'avenue Stalingrad lors des événements de la guerre en Iraq. Je le vois de temps en temps au café et dernièrement dans le café non-fumeurs tout près de l'Avenue Stalingrad. On discute de tout et de rien. Je sais qu'il n'a pas de papiers et je l'aide de temps en temps en lui donnant un peu d'argent. Je lui avait procuré un travail au marché pendant quelques semaines, je ne me rappelle plus du nom de son employeur. Mourad habite à SCHAERBEEK, mais je ne connais pas l'adresse exacte. Je l'ai vu quelques fois en compagnie de la personne représentée sur la photo 7. Mourad vient de temps en temps à la mosquée TAWHID en face de chez moi. Je l'ai contacté quelques fois par téléphone mais pas avec mon raccordement Belgacom, ni avec le GSM de mon épouse. Je l'ai

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004

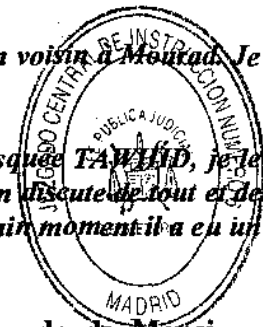
INPP BONTE WIL

contacté de l'extérieur en utilisant des cabines téléphoniques. Je ne me rappelle plus sur quel numéro je téléphonais pour le joindre.

► Photo 7 : je connais cette personne sous le nom de Taoufik. Je sais que Taoufik n'a pas de papiers et qu'il séjourné le dernier temps chez MOURAD. Taoufik cherche du travail pour se mettre en règle. Je ne sais pas s'il possédait un téléphone.

► Photo 8 : je ne connais pas le nom de cette personne mais je sais que c'est un voisin de Mourad. Je l'ai vu dernièrement deux fois au snack chez Moustapha ABDESALAMI.

► Photo 9: je le connais sous le nom de Abdelkader. Je l'ai connu dans la mosquée TAWHID, je le fréquente un peu plus depuis environs six mois. On discute et on boit un café. On discute de tout et de rien, il est originaire de la même région au Maroc que moi. Je sais qu'à un certain moment il a eu un téléphone mais j'ignore le numéro.



Ce jour à 14.45 heures interrompons la présente audition à la demande de Monsieur KHARBACHE afin u'il puisse faire sa prière.

Ce jour à 15.30 heures nous reprenons la présente audition.

Vous m'avez remis la copie de mon audition relative à l'exécution du mandat de perquisition à mon domicile. Il s'agit du procès-verbal n° 109519/04 dd 08/06/04.

C'est tout ce que je peux vous déclarer dans le cadre de la présente affaire.

Vous m'avez donnez connaissance de mes droits d'une façon claire

Je désire faire usage de ces droits et demande qu'une copie de mon audition me soit remise.

J'ai lu mon audition. Vous m'avez donné la possibilité de la corriger et/ou de la compléter.

Je n'ai rien à ajouter ou à compléter.

Je n'ai aucune plainte à formuler quant à mon audition ni du déroulement de l'enquête."

Après lecture, persiste et signe au présent, ce 08/06/04 à 16.00 heures.

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
23 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

TE : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 110596/04

DU : 21/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE

OBJET(S)

CRI MAROC - ANALYSE EMPREINTES CHAKIR/OUCHAOU/KERB

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNUE(S) - [5] CONNU(S)

[RECHER.] [ENTENDU]

[OUT] [NON] [OUT] [NON]

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rodé Kuhlstraet, 51

3690 MAASEIK

(BELGIQUE)

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 27/9

3690 MAASEIK

(BELGIQUE)

LOUNANI Mastata

Né le : 9/10/1953 à TAGHUIT

Nation. : MAROC

Résidence : Herbegein Van Brebant, 01

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

TRANSMIS A [] ORIG. [] COPIE []

J D'INSTRUCTION [] X []

BRUXELLES [] [] []

POLICE [] [] []

POL FED - SJA BXL [] [] []

POLICE [] [] []

OTA BRUXELLES [] [] []

SJA [] [] []

POLICE FEDERALE - BXL - DE 1 [] [] []

Coup réservé au SERVICE

TRANSMIS DE [] [] []

Vingt du chef de Service

Coup réservé au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
23 OCT 2004
INFP DONT WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 110596/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

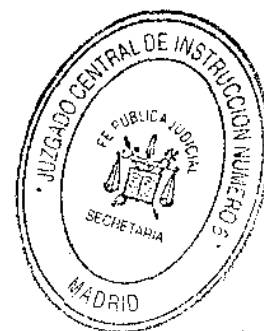
BRUXELLES (BELGIQUE)

ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Administration	
CIA	: - - -
SJA BXL	: - - -
Cel Ter	: - - -
	:



PRO JUSTITIA

Ce jourd'hui vingt et un juin deux mille quatre à 09.45 heures ;

Nous soussigné(s) FAYT Pierre membre du SJA Bruxelles - DR3- Cel Ter en résidence à 1000 BRUXELLES, en tenue civile ;

Portons à la connaissance de Monsieur FRANSEN, Juge d'instruction à Bruxelles, avoir lors de la CRI exécutée au MAROC dans le cadre du présent dossier, soumis aux autorités marocaines les empreintes des nommés :

- CHAKIR Taoufik (01/01/1981)
- OUCHAOU Abderrahim (31/07/1973) alias EL ZEBIRI Omar
- KERBACHE Abdelhafid (01/01/1969)

Ces empreintes ont été remise au Service d'identification Nationale de RABAT aux fins de comparaison. Cette analyse a permis de confirmer qu'il s'agissait bien de l'identité réelle des intéressés.

Nous joignons au présent copie des fiches nationales des intéressés remises par les autorités marocaines

PV clos le 21/06/04 à 10.55 Hrs

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
TNP BONTE WIM

MAIN DROITE				
POUCE	INDEX	MEDIUS	ANNULAIRE	AURICULAIRE

P	I	M	An	Au
2				2



524496
8
4

NUMERO C.I.N.

SIMULTANEE
MAIN DROITE

P	I	M	An	Au
2				2

SIMULTANEE
MAIN GAUCHE

POUCE	INDEX	MEDIUS	ANNULAIRE	AURICULAIRE

MAIN GAUCHE



8/301
Annexe 1 au PV 110596
STA BXL D43

81503

Annexe 2 au PV 110596
STA BXL DR3



4/1

MAIN GAUCHE				
POUCE	INDEX	MEDIAN	ANNULAIRE	AURICULAIRE
SIMULTANEE MAIN GAUCHE		SIMULTANEE MAIN DROITE		
NUMERO C.I.N.				
303236				

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

BELGIE
BELGIQUE
BELGIEN

Europees vingerafdrukblad
Fiche européenne d'empreintes digitales
Europäischer Fingerabdruckbogen

Referentie FR
Reference FR
Referenz FR

Barcode Adm

Barcode AFIS

Naam
Nom
Vooramen
Prénoms
Vornamen

Woonplaats - Adres
Domicile
Wohnort

Geslacht
Sexe
Geburtsort
Lieu de naissance

Nationaliteit
Nationalité

GEROLDE VINGERAFFDRUKKEN - EMPREINTES ROULEES - GEROLLTE FINGERABDRÜCKE

1. Rechtevulm
Daumen rechts

2. Rechte wijsvinger
Index droit

3. Rechte middelvinger
Middelfinger rechts

4. Rechte ringvinger
Ringfinger rechts

5. Rechte pink
Kleinfinger rechts

6. Linkervulm
Daumen links

7. Linker wijsvinger
Index gauche

8. Linker middelvinger
Middelfinger links

9. Linker ringvinger
Ringfinger links

10. Linker pink
Kleinfinger links

CONTROLEAFFDRUKKEN - EMPREINTES DE CONTRÔLE - KONTROLL-ABDRÜCKE

Linkerhand - Main gauche - Linke Hand

Duim - Pouce - Daumen

Rechterhand - Main droite - Rechte Hand

COPIE CERTIFIÉE
DESCRIPTOREN - Zie keerzijde - DESCRIPTIFS - Voir verso - BESCHREIVUNGEN - Siehe Rückseite

28 OCT 2004
TNP BONTE WIM

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
28 OCT 2004
TNP BONTE MIN

				
AURICULAIRE	ANNULAIRE	MEDUS	INDEX	POUCE

P	M	AN	AN

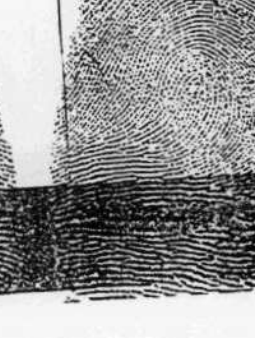


NUMERO C.I.N. 9243

P	I	M	AN	AU

SIMULTANÉE
MAIN GAUCHE

SIMULTANÉE
MAIN DROITE

				
AURICULAIRE	ANNULAIRE	MEDUS	INDEX	POUCE

MAIN GAUCHE



Attestation de l'Etat
574 BXL 043

Barcode Adm		Barcode AFIS	
Naam Kharbach		PID	
Voornamen Abdelhafid		RR	
Woonplaats - Adres Rue Terne-Neuve, 128 553		RN	
Wohnort 1000 BXL		NR	
Geslacht M	Gedoren op 01/01/1969	Ref fototheek	
Sexe M	Gedoren op 01/01/1969	Ref phototheek	
Gedochteit M	Gedoren op 01/01/1969	Ref fototheek	
Geboortplaats TADURIT (MAROC)	Ref fototheek		
Geboortsoort TADURIT (MAROC)	Ref phototheek		
Nationaliteit BELGIE	Ref phototheek		
Nationaliteit BELGIE	Ref phototheek		

GEROLDE VINGERAFFDRUKKEN - EMPREINTES ROULEES - GEROLLTE FINGERABDRÜCKE

1. Rechteerdium Daumen rechts	2. Rechteer wijsvinger Index droit Zeigefinger rechts	3. Rechteer mittevinger Medius droit Mittelfinger rechts	4. Rechteer ringvinger Anulaire droit Ringfinger rechts	5. Rechteer kleinvinger Kleininger rechts
6. Linkeerdium Pouce gauche Daumen links	7. Linkeer wijsvinger Index gauche Zeigefinger links	8. Linkeer mittevinger Medius gauche Mittelfinger links	9. Linkeer ringvinger Anulaire gauche Ringfinger links	10. Linkeer kleinvinger Kleininger links

CONTROLEAFFDRUKKEN - EMPREINTES DE CONTRÔLE - KONTROLLABDRÜCKE

Linkerhand - Main gauche - Linke Hand		Rechterhand - Main droite - Rechte Hand	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Daumen - Pouce - Daumen		Daumen - Pouce - Daumen	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	
Links - gauche - links		rechts - droit - rechts	

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES
Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES
TE : 02/223.90.33
Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT (1)

PV SUBSEQUENT No : 111455/04

DU : 01/07/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35-98-9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE

OBJET(S)

RESTITUTION KHERBACHE ABDELHAFID

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de : (1) INCONNU(S) - (2) CONNU(S)

[RECHER.] [ENTENDU]

[OUI/NON] [OUI/NON]

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/4/1974 à MARSEILLE

Nationalité : MAROC

Domicile : Route Kelmoussoul, 93

1360 MARSEILLE

(BELGIQUE)

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MARSEILLE

Nationalité : BELGIQUE

Domicile : Grands Kerkeloual, 23/3

1360 MARSEILLE

(BELGIQUE)

LOUMANI Mostafa

Né le : 9/10/1981 à TANGHER

Nationalité : MAROC

Résidence : Hecolga Van Dierden, 64

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

TRANSMIS A : [COPIE] [COPIE]

JUGE D'INSTRUCTION : X

BRUXELLES

POLICE : X

POL FSD SJA SXL

POLICE : X

SJA BRUXELLES

SJA : X

POLICE FEDERALE - SXL - DE 3

COPIE ASSOLUE AU SERVICE

TRANSMIS A :

VUE AU CHIEF DE SERVICE

COPIE ASSOLUE AU PARQUET

COPIE CERTIFIEE

CONFIRMEE

26

INPP BONTE NIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 111456/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUDJA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

POLICE FEDERALE

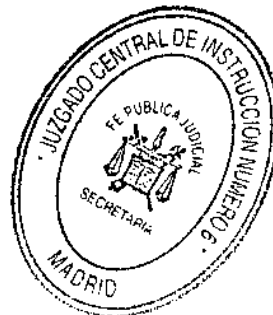
Service Judiciaire d'Arondissement
de BRUXELLES

Section TEROP

Sqaure Victoria Régina n° 1

1210BRUXELLES

Tel: 02 / 223.92.20



PRO JUSTITIA

Procès-verbal n° 111455 du 01/07/04

Dossier 01/03 JI FRANSEN **PROCES-VERBAL D'AUDITION de :**

Nom : KHERBACHE
Prénoms : Abdelhafid
Lieu et date de naissance : TAOURIRT en 1969
Profession : ouvrier
Etat civil : marié
Nationalité : belge
Adresse : BRUXELLES rue Terre Neuve 128/53

L'an deux mille quatre

le 01 juillet 2004 à 17.32 heures

Nous, soussigné(s) **FAYT Pierre**

membres de la police fédérale entendons, aux date et heures susmentionnées, le (la précité(e) qui déclare :

" Je désire m'exprimer en français et fais choix de la langue française en Justice. Je suis au courant de votre fonction. Je prends connaissance que je vais être entendu dans le cadre d'un dossier de Monsieur FRANSEN, Juge d'Instruction à Bruxelles.

Préalablement à la présente audition, vous m'informez que :

1. je peux demander que les questions que vous me posez et que les réponses que je donne soient actées dans les termes que j'utilise personnellement;
2. je peux demander qu'il soit procédé à un autre devoir ou une autre audition;
3. mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en Justice.
4. j'ai le droit d'utiliser des documents en ma possession, sans que cela puisse entraîner le report de mon audition, et peux exiger que ceux-ci soient joints au procès-verbal d'audition ou déposés au Greffe Correctionnel;
5. à ma demande, une copie de mon audition me sera remise dès que celle-ci sera terminée ou me sera adressée dans le mois;
6. j'ai le droit de lire moi-même mon audition mais peux vous demander de me la lire, et je pourrais y faire les corrections nécessaires ou la compléter;
7. je suis libre d'interrompre la présente audition quand bon me semble ;

Je prends connaissance que vous me restituez mes documents d'identité emportés lors de la perquisition effectuée en mon domicile en date du 08/06/04 à savoir :

- un passeport belge n° ED775811 délivré à Bruxelles le 14/05/02 valable jusqu'au 13/05/07
- une carte consulaire marocaine délivrée par le consulat du Maroc à Bruxelles n° 77939
- une CI marocaine n° FB9243

Je prends connaissance que vous me restituez également les documents d'identité de mon frère KHARBACHE Said à savoir :

- un passeport marocain n° M119786 délivré à TAOURIRT le 07/03/2000 et valable jusqu'au 06/03/2005
- une carte d'identité marocaine n° FB53594

vous m'avez donné connaissance de mes droits d'une façon claire. Je ne désire pas faire usage de ces droits et ne désire pas une copie de ma déclaration.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

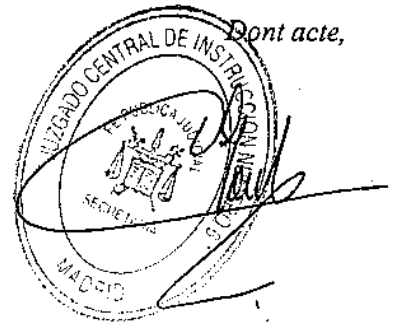
J'ai lu mon audition. Vous m'avez donné la possibilité de la corriger et/ou de la compléter.

Je n'ai rien à ajouter ou à compléter.

Je n'ai aucune plainte à formuler quant à mon audition ni du déroulement de l'enquête."

Après lecture, persiste et signe au présent, ce 01/07/04 à 17.40 Heures.

[Signature]



COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

(7)

8/511

OPS. ASPERGE

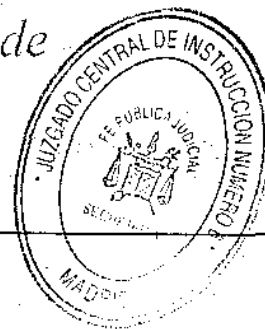
COPIE

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

Copie / Kopie
Farde de travail
Werkfarde



N° Ind.: 14327/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

PV.: 216296/04

Sect.: Computer Crime Unit

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 22/07/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:Objet(s)

Analyse (GSM Nokia 3310 MANCHEGO FERNANDEZ Teres

et de VERBACKE

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

POLICE FÉDÉRALE

SERVICE JUDICIAIRE
D'ARRONDISSEMENT

Bruxelles

Computer Crime Unit

L'an deux mille quatre,
le vingt-deux du mois de juillet à 14:00 heures,

Nous, **Maurice MASSOZ**,

Inspecteur Principal, officier de police judiciaire, **auxiliaire de**
monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, assisté
de notre collègue **Wim LEIN**, exposons avoir examiné le GSM et la
carte SIM nous transmis par notre collègue **Pierre FAYT** du SJA de
Bruxelles, DR 3, dans le cadre du dossier **01/03-24** de Monsieur le
Juge d'Instruction **Daniel FRANSEN**.



*
* *

Préambule

Le GSM / carte SIM appartient à / a été saisi sur la personne de:
MANCHEGO FERNANDEZ Teresa (04/11/1969)

ASPECT DU GSM :

Il s'agit d'un GSM de marque **Nokia**, modèle **3310** de teinte bleue.

DÉGRADATIONS :

Pas de dégâts extérieurs apparents.

ETAT DE LA BATTERIE :

La batterie est faiblement chargée.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION IMEI :

IMEI : International Mobile Equipment Identity. Numéro unique pour chaque appareil.

Le numéro IMEI 350987/20/608750/8 se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil. Il correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même

**CONTROLE DU NUMERO D'IDENTIFICATION DANS LA BASE DE DONNEES IMEI VIA "IMEI DECODER".**

IMEI:	350987/20/608750/8		
	TAC	FAC SNR	CD
	350987	20	608750 8
Model:	Nokia Mobile Phones: NHM-5N1; Nokia 3310; GSM900 GSM1800		

La carte SIM**DESCRIPTION:**

Il s'agit d'une carte SIM de petit modèle (modèle courant).

Unique SIM identification number: 8932007902202008070

Phase identification: Phase 2+

Nota : La mention 'Phase2+' indique la génération de la carte.

Service provider name:

Mobile Country Code (MCC)
(Belgium)

: 206

Mobile Network Code (MNC)
(Belgacom Mobile)

COPIE CERTIFIEE 1
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONIE WIM

FELTIPLOUT

LES CODES PIN ET CODES PUK :

PIN : Personal Identity Number. Code que l'on doit introduire à chaque fois que l'on met l'appareil en marche.

PUK : Personal Unblocking Key. Code à utiliser pour débloquer la carte après trois essais de codes PIN infructueux.

Le code PIN nous est communiqué par nos collègues cités en première page, il s'agit du : **5265**

LE NUMÉRO D'APPEL :

Le numéro d'appel nous a été communiqué lors de la demande d'examen, il s'agit du : **0479 / 51 03 19**

Carte désactivée, il ne nous a pas été possible de vérifier l'exactitude de la donnée.

CAPACITE DE LA CARTE :

Card memory	
Phone book	200
Restricted numbers	30
Messages	20
Networks	50

NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LA CARTE :

Abbreviated dialling numbers:

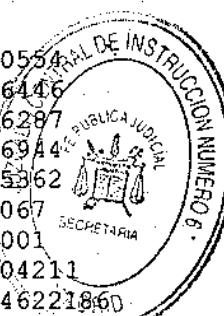
1. (-)	4114444512
2. Isa	0477919038
3. JAMIL	0472880036
4. MAGASINJAM	025272565
5. MYRIAMMISMAEL	025374927
6. PAPA	0477281462
7. 'lîM.ass	0474283825
8. Maman.amin	027366028
9. Paquito	0495755169
10. Monica	0478300832
11. M TRAVAIL	+3225223154
17. Mamam	0496630299
19. Isa Fixe	025225052

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE NIM

[Signature]

Suite N° 4 au Procès Verbal n° 216.296/2004

89. SAID	0472500554
90. PROFNATATION	0477996446
95. NAIMA	0498426287
97. PRES UCCLE	0477926944
99. Fatima	0475355362
102. MAISON	025023067
103. Bouchra Fixe	024255001
104. TRAVAIL HAFID	+3226004211
106. Miriam Maroc	00212446221860
107. PAPAENFANT	+32476918770
108. GINETTI	022033284
110. GINETTigsm	+32475355244

NUMEROS RESTREINTS :

Néant

MESSAGES SMS ENREGISTRÉS SUR LA CARTE :

SMS : Short Message Service, possibilité d'envoyer un message textuel de maximum 160 caractères au moyen de l'appareil GSM. Certains appareils permettent de "coupler" plusieurs SMS pour obtenir un texte plus long.

Card list		
Status	Address	Text
1 To read	+32475151230	Vous avez 3 nouv
2 Free		
3 To send		Salam noublie pas
4 Free		

Message 1

Detail		
Sent by	+32475151230	Date 08/06/2004
Vous avez 3 nouveaux messages, appelez le 1230		

Messages 2 :

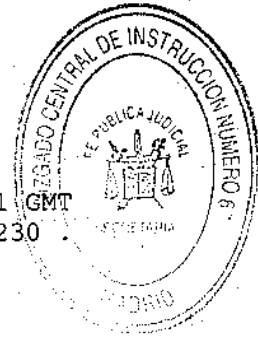
Detail		
Send to		Date
Salam noublie pas de venir pour bial pour le sport il doit être la ba a 17h30 merci salam		

COPIE CERTIFIEE
20 JUIN 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

MESSAGES SMS EFFACÉS DE LA CARTE :Nota : User data = texte du message

Message 2:
 Originating address
 Number : +32475151230
 Service centre timestamp : 27-05-04 14:36:01 GMT
 Vous avez un nouveau message, appelez le 1230



Message 7:
 Originating address
 Number : +32472612519
 Service centre timestamp : 19-03-04 21:25:13 GMT+01
 User data :
 ATTEND MOI

Message 8:
 Originating address
 Number : +32477919038
 Service centre timestamp : 21-03-04 09:51:21 GMT+01
 User data :
 Ter sont phone est éteint achète pour vous, tanpis et bonne
 journée bisous

Message 10:
 Originating address
 Number : +32477919038
 Service centre timestamp : 23-03-04 22:21:52 GMT+01
 User data :
 salut ter, je voulais savoir si ontse voient demain, si oui
 ou et quel heure dis
 moi quoi. gros bisous tous. regarde attention au virus sur
 ton é-mail. isa

Message 11:
 Originating address
 Number : +32477919038
 Service centre timestamp : 23-03-04 22:36:05 GMT+01
 User data :
 Je préfère qu'ont se voit jeudi alors le matin. Bisous

Message 15:
 Originating address
 Number : +32476378923
 Service centre timestamp : 25-11-03 19:27:40 GMT+01
 User data :
 Salut ter je vous souhaite une bonne fete a tous bisous a
 dimanche monica

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite N° 6 au Procès Verbal n° 216.296/2004

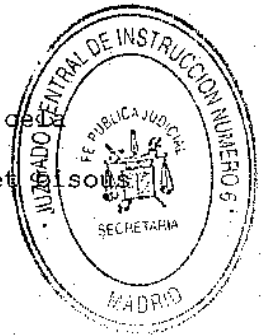
Message 16:

Originating address

Number : +32477919038

Service centre timestamp : 27-11-03 20:57:22 GMT+01

User data :

salut ter, je préfère que l'on se voient demain, si ce n'est
t'arrange. dis moi quoi.si oui, ou et a quel heure. je te dis bonne soirée et
tous isDERNIERS NUMEROS COMPOSES

Nota : il ne s'agit pas de TOUS les deniers numéros composés, mais seulement de ceux qui sont enregistrés sur la carte SIM.

certain numéros peuvent ne pas être repris dans la mémoire de la carte SIM, ils proviennent alors du répertoire du GSM utilisé avec cette carte.

Last numbers dialled:

Abdelhafid	0472612519
(-)	0474835393
SAID	0472500554
(-)	0474835393
Bouchra	024250001
PAPAEUFANT	+32476918770

CONFIGURATION INTERNATIONALE:

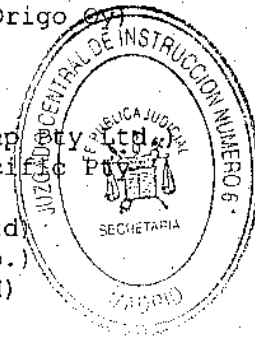
Public land mobile network selector:

1. 208 (France)	10 (SFR)
2. 204 (Netherlands)	4 (Vodafone Libertel N.V)
3. 262 (Germany)	2 (Vodafone D2 GmbH)
4. 214 (Spain)	1 (Airtel Movil S.A)
5. 222 (Italy)	10 (Vodafone Omnitel N.V.)
6. 234 (United Kingdom)	15 (Vodafone Ltd)
7. 208 (France)	1 (Orange France)
8. 204 (Netherlands)	8 (KPN Mobile The Netherlands BV)
9. 262 (Germany)	1 (T-Mobile Deutschland GmbH)
10. 232 (Austria)	1 (Mobilkom Austria AG & Co KG)
11. 232 (Austria)	3 (T-Mobile Austria GmbH)
12. 228 (Switzerland)	1 (Swisscom Mobile Ltd)
13. 202 (Guam (USA))	5 (unknown)
14. 268 (Portugal)	1 (Vodafone Telecel)
15. 240 (Sweden)	8 (Vodafone Sverige AB)
16. 238 (Dominica)	1 (Cable & Wireless Dominica Ltd)
17. 272 (Ireland)	1 (Vodafone Ireland Plc)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite N° 7 au Procès Verbal n° 216.296/2004

18. 602 (Egypt)	2 (Vodafone Egypt
Telecommunications S.A.E.)	
19. 260 (Poland)	1 (Polkomtel S.A)
20. 244 (Finland)	5 (Radiolinja Origo Oy)
21. 216 (Hungary)	70 (V.R.A.M.
Telecommunication Company Ltd)	
22. 226 (Romania)	1 (MobiFon S.A)
23. 655 (South Africa)	1 (Vodacom Group Pty Ltd)
24. 505 (Australia)	3 (Vodafone Pacific Pty Ltd)
Ltd)	
25. 525 (Singapore)	3 (MobileOne Ltd)
26. 219 (Croatia)	10 (VIPnet d.o.o.)
27. 293 (Slovenia)	40 (SI.Mobil d.d)



Nota : - une configuration programmée n'est pas indispensable pour appeler à l'étranger.
 - certains opérateurs sont préenregistrés par le fournisseur d'accès dans le cadre d'accords de roaming (conventions privilégiées entre différents opérateurs)

Analyse de l'appareil**L'APPAREIL :**

Déjà décrit en page un au présent procès verbal.

L'appareil nous a été remis hors tension.

Dégâts internes apparents : Néant.

LE CLAVIER :

Les touches apparaissent en chiffres 'arabes', les lettres en alphabet dit 'latin'.

La protection du clavier par un code adapté n'est pas activée.

CONFIGURATION LINGUISTIQUE :

Le GSM est configuré pour l'utilisation de la langue française.

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 29 OCT 2004
 INFP BUNTE WIM

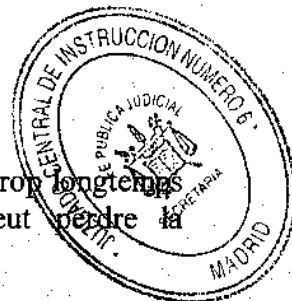
FEUILLON

MESSAGE D'ACCUEIL :

Néant

CONFIGURATION HORAIRE

Configuration perdue. Cause éventuelles, batterie restée vide trop longtemps ou en certains cas, le simple retrait de la batterie peut perdre la configuration.

**NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :****MESSAGE SMS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :****MESSAGE MMS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :****MESSAGE E-MAIL ENREGISTRÉS SUR LE GSM :****DERNIÈRES COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LE POSTE :****DERNIÈRES COMMUNICATIONS REÇUES :****DERNIÈRES COMMUNICATIONS EN ENTRÉE RESTÉES SANS RÉPONSE :**

Néant pour toutes les rubriques.

DURÉE DES COMMUNICATIONS :**Dernière**

00:00:41

Durée totale des appels entrants

22:37:36

Durée totale des appels sortants

30:24:22

Durée totale

53:01:58

Nota : Il est entendu que les compteurs (émission-réception durée) peuvent à tout moment être remis à zéro par l'utilisateur.

LISTE "A FAIRE" :

La liste est vide.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
23 OCT 2004
INFP BONTE WIM

CALENDRIER AGENDA

Pas d'application.

*
* *

REMARQUE :

La carte est désactivée par l'opérateur.

Raisons éventuelles : non paiement des factures, carte de type prépayée non réapprovisionnée dans les délais, désactivation sur demande du titulaire de la carte.



*
* *

MATÉRIEL / LOGICIELS UTILISÉS :

Proximus Sim-manager, Master Sim Mobistar, Cards4laps, GemPlus, IR SiteCom, PC Suite, IMEI.exe.

*
* *

Le ou les éléments examinés seront confiés à notre collègue cité en première page pour leur donner la destination qu'il convient.

Copie du présent lui sera remise.

DONT ACTE,

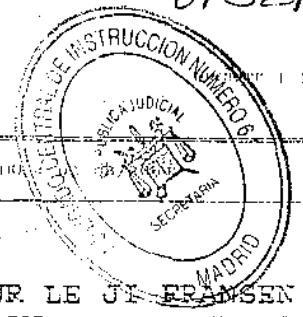
Bruxelles, le jeudi 22 juillet 2004 à 14:45 heures

COPIE CERTIFIEE
CONFERENCE
28 OCT 2004
INFP DONT WIM

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES
Séjour Vicielle Regina, 1
1050 BRUXELLES
Tél : 02/223.90.13
Fax : 02/223.90.14

PRO JUSTITIA



PV SUBSEQUENT No : 112864/04

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANKEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

RECHERCHES

PRIVATION DE LIBERTE: A
AVIS A: A

OBJET(S)

RENS CHAKIR TAOUFIK ET KHERBACHE ABDELHAFID

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE: BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de l'Etat (interdiction) et conseil

Recherches (interdiction) et conseil

OUABOU ABDELHAFID

Né le: 02/04/1964 à MAAGH
Nationalité: MAROCCAIN
Domicile: 10000 MAAGH
Profession: MAAGH

Recherches (interdiction) et conseil

BOULOUDO MAAGH

Né le: 02/04/1964 à MAAGH
Nationalité: MAROCCAIN
Domicile: 10000 MAAGH
Profession: MAAGH

Recherches (interdiction) et conseil

LOUNANI MAAGH

Né le: 02/04/1964 à MAAGH
Nationalité: MAROCCAIN
Domicile: 10000 MAAGH
Profession: MAAGH

Recherches (interdiction) et conseil

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Sur les No. 1 et 2 du papier administratif des tribunaux de l'Etat, sous le No. 12345/04
 Courant du SJA MADRID

BELHADJ Younes

Né le 27/04/1976 à NASSER

Nationalité : MAROCC

Residence : 101 rue de la République, 04

PREMIER MANDAT

HAKIMI Abdelhak

Né le 21/12/1969 à NASSER

Nationalité : MAROCC

Residence : 101 rue de la République, 04

PREMIER MANDAT

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAITE

Sigle : GICM

PREMIER MANDAT

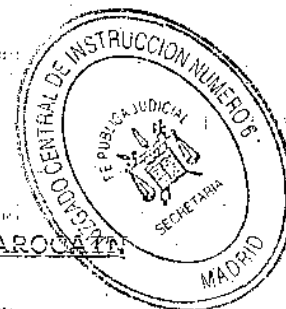
PREMIER MANDAT

Sigle : GICM

PREMIER MANDAT

PREMIER MANDAT

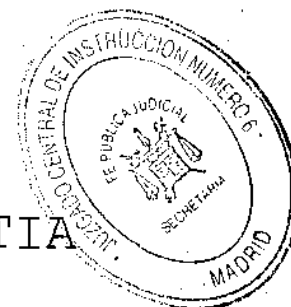
ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 20 OCT 2004
 INFP BENTE WIM

[Signature]

Administration	
CIA	: - - -
SJA BXL	: - - -
Cel Ter	: - - -
	:



PRO JUSTITIA

Ce jourd'hui deux août deux mille quatre
à 08.00 heures ;

Nous soussigné(s) FAYT Pierre membre du SJA
Bruxelles - DR3- Cel Ter en résidence à 1000
BRUXELLES, en tenue civile ;

Portons à la connaissance de Monsieur FRANSEN,
Juge d'instruction à Bruxelles, avoir reçu de Mr
KENSIER, officier de liaison belge en poste au MAROC
les renseignements suivants :

Les autorités marocaines communiquent :

- CHAKIR Taoufik, né le 01/01/81 à CASABLANCA (Maroc), fils de Lahoucine Ben Mohamed et de RKIA bent Haddi, célibataire, résidant en Italie, titulaire du passeport marocain n° M517803, d'un niveau d'instruction secondaire, a émigré clandestinement en Italie en 2001. Depuis lors, il n'a jamais regagné le Maroc.

- KHARBACHE, belge d'origine marocaine, né le 01/01/69 à TAOURIRT (Maroc), fils de El Mokhtar et de HALIMA bent Mohamed, demeurant rue des Brodeurs n° 9 à BRUXELLES (Belgique), titulaire du passeport belge n° ED 775811 délivré le 14/05/02 à BRUXELLES. D'un niveau d'instruction secondaire, il a émigré clandestinement en 1987 en Espagne d'où il a rejoint la Belgique pour y contracter mariage avec une ressortissante belge pour la régularisation de sa situation de séjour dans ce pays. Lors de son dernier séjour au Maroc du 02 au 30 juillet 2002, il a été intercepté à son entrée par les services de police du port maritime de BENI ENSAR, étant recherché, à l'époque, pour usurpation d'identité, faux et usage de faux et complicité.

L'affaire portait sur une tentative d'immigration clandestine par ce port maritime le 27/09/00 d'un marocain à l'aide du passeport marocain n° L

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

907505 et d'un duplicata d'une carte de résidence en Belgique établis au nom de KHARBACHE Abdelhafid.

Dans sa déposition, KHARBACHE Abdelhafid a soutenu avoir perdu à Bruxelles, dans des circonstances indéterminées, son document de voyage marocain et sa carte d'identité belge et qu'il s'est fait délivrer une déclaration de perte de ces documents par les autorités belges.

Il a été présenté le 03/07/02 au Tribunal de Première instance de Nador, qui l'a acquitté.

Ces deux personnes sont inconnues des autorités marocaines sur le plan islamiste.

PV clos le 02/08/04 à 08.15 Hrs.

Dont acte,



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

COPIE

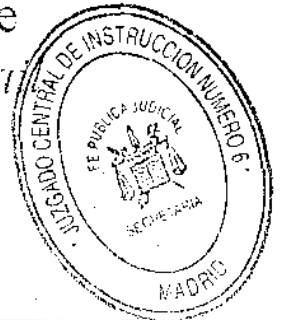
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Copie / Kopie
Farde de trava
Werkfarde



N° Ind.: 14308/04

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

PRO JUSTITIA

PV.: 216263/04

Sect.: Computer Crime Unit

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 22/07/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Copie(s):

Objet(s)

Analyse (GSM Siemens A50, KERKRI Mohamed)

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

POLICE FÉDÉRALE



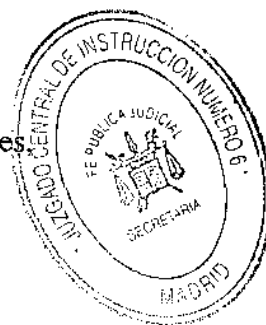
SERVICE JUDICIAIRE
D'ARRONDISSEMENT

Bruxelles

Computer Crime Unit

L'an deux mille quatre,
le vingt-deux du mois de juillet à 10:00 heures

Nous, **Maurice MASSOZ**,



Inspecteur Principal, officier de police judiciaire, auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de notre collègue **Wim LEIN**, exposons avoir examiné le GSM et la carte SIM nous transmis par notre collègue **Pierre FAYT** du SJA de Bruxelles, DR 3, dans le cadre du dossier **01/03-24** de Monsieur le Juge d'Instruction **Daniel FRANSEN**.

*
* *

Préambule

Le GSM / carte SIM appartient à / a été saisi sur la personne de:
KERKRI Mohamed

ASPECT DU GSM :

Il s'agit d'un GSM de marque **Siemens**, modèle A 50 de teinte bleue.

DÉGRADATIONS :

Pas de dégâts extérieurs apparents.

ETAT DE LA BATTERIE :

L'appareil nous a été remis batterie totalement à plat.

Nous disposons temporairement d'un chargeur approprié à ce type d'appareil, la batterie a été remise en charge par nos soins.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION IMEI :

IMEI : International Mobile Equipment Identity. Numéro unique pour chaque appareil.

Le numéro IMEI 350446/71/337501/3 se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil. Il correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même

**CONTROLE DU NUMERO D'IDENTIFICATION DANS LA BASE DE DONNEES IMEI VIA "IMEI DECODER".**

IMEI:	350446		
TAC	FAC	SNR	CD
350446			0
Model:	Siemens AG A50 ; GSM900 GSM1800;		

La carte SIM**DESCRIPTION:**

Il s'agit d'une carte SIM de petit modèle (modèle courant).

Unique SIM identification number: 34568800339250622

Phase identification: Phase 2+

Cette carte est distribuée par l'opérateur espagnol Vodafone.

Nota : La mention 'Phase2+' indique la génération de la carte.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM



LES CODES PIN ET CODES PUK :

PIN : Personal Identity Number. Code que l'on doit introduire à chaque fois que l'on met l'appareil en marche.

PUK : Personal Unblocking Key. Code à utiliser pour débloquent la carte après trois essais de codes PIN infructueux.

Le code PIN nous est communiqué par nos collègues cités en première page, il s'agit du : **2045**

Le code n'est pas correct.

Le code PIN exact n'est pas connu. Pour permettre d'aller plus avant dans l'examen de la carte SIM, il convient que nous soyons en possession du code PUK.

Pour obtenir le code PUK il convient d'en faire parvenir un réquisitoire à l'opérateur. En ce cas l'opérateur espagnol Vodafone.

Carence :

A ce jour, nous ne disposons pas du code PIN ou du code de déblocage PUK, il ne nous est dès lors pas possible d'analyser la carte SIM.

LE NUMÉRO D'APPEL :

Le numéro d'appel n'a pas été établi par nos logiciels d'examen, il ne nous a pas été communiqué lors de la demande d'examen

Nota : la carte est configurée pour l'usage de la langue reprise en tête de la liste :

Language preference:

1. 4 (Spanish)
2. 1 (English)
3. 3 (French)
4. 0 (German)
5. 2 (Italian)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

Analyse de l'appareil

L'APPAREIL :

Déjà décrit en page un au présent procès verbal.

L'appareil nous a été remis hors tension.

Dégâts internes apparents : Néant.



LE CLAVIER :

Les touches apparaissent en chiffres 'arabes', les lettres en alphabet dit 'latin'.

La protection du clavier par un code adapté n'est pas activée.

CONFIGURATION LINGUISTIQUE :

Le GSM est configuré pour l'utilisation de la langue française.

MESSAGE D'ACCUEIL :

Aucun message d'accueil personnalisé n'apparaît à la mise en marche de l'appareil.

CONFIGURATION HORAIRE

L'appareil indique, 00:04.

Il est actuellement 10:20 (appel *horloge parlante* Belgacom 1300)

Date mentionnée par le GSM : 01/01/2002,

Configuration perdue. Cause éventuelles, batterie restée vide trop longtemps ou en certains cas, le simple retrait de la batterie peut perdre la configuration.

L'appareil nous a été remis sans configuration horaire.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Néant.

MESSAGE SMS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Messages reçus :

Emis le 04/06/2004 à 13:58 par : 121

Texte : Vodafone le recuerda que si selecciona manualmente el operador Proximus en Belgica se beneficiara de tarifas de roaming mas economicas

Emis le 04/06/2004 à 13:58 par : 121

Texte : Bienvenido a Belgica, puede marcar el 177 para acceder a su contestador y el 123 para atencion al cliente. Vodafone le desea un feliz estancia!

Messages émis :

Néant.

MESSAGE MMS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

MESSAGE E-MAIL ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Néant

DERNIÈRES COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LE POSTE :

DERNIÈRES COMMUNICATIONS REÇUES :

DERNIÈRES COMMUNICATIONS EN ENTRÉE RESTÉES SANS RÉPONSE :

Listes vides.

DURÉE DES COMMUNICATIONS :

Dernière

00:00:00

Durée totale

01:20:29

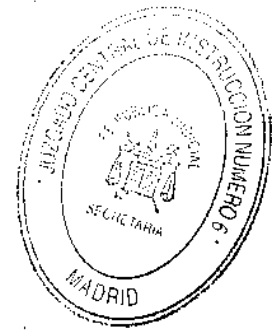
Nota : Il est entendu que les compteurs (émission-réception durée) peuvent à tout moment être remis à zéro par l'utilisateur.



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

LISTE "A FAIRE" :
CALENDRIER AGENDA

Néant



*
* *

MATÉRIEL / LOGICIELS UTILISÉS :

Proximus Sim-manager, Master Sim Mobistar, Cards4laps, GemPlus, IR SiteCom, PC Suite, IMEI.exe.

*
* *

Le ou les éléments examinés seront confiés à notre collègue cité en première page pour leur donner la destination qu'il convient.

Copie du présent lui sera remise.

DONT ACTE,
Bruxelles, le jeudi 22 juillet 2004 à 11:20 heures

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 108950/04

DU : 28 OCT 2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE

/

/

A

HRES

OBJET(S)

RENS. MOURAD - DEMANDE DE ZOLLER ET OBN

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU

OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

[] [] X [] [] X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Godele Rekelestraat, 25/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

[] [] X [] [] X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TACURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

[] [] X [] [] X

TRANSMIS A

[ORIG.] [COPIE]

D'INSTRUCTION

X

LLES

POLICE

X

POL FED - SJA BXL

POLICE

X

CIA BRUXELLES

SJA

X

POLICE FEDERALE - BXL - DR F

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE

Case réservée au PARQUET

Visa du chef de service

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 108950/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADI Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

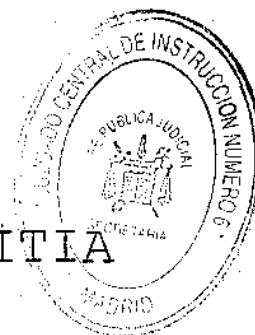
BRUXELLES (BELGIQUE)

ET INCONNU(S)

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTÉ WIM

Administration	
CIA	: - - -
SJA BXL	: - - -
Cel Ter	: - - -
	:

PRO JUSTITIA



Ce jourd'hui vingt-six mai deux mille quatre à 14.00 heures ;

Nous soussigné(s) FAYT Pierre et VERSTRAETEN Christian et ETTAMSAMANI Abdeslam membres du SJA Bruxelles - DR3- Cel Ter, en résidence à 1000 BRUXELLES, en tenue civile ;

Portons à la connaissance de Monsieur FRANSEN, Juge d'instruction à Bruxelles, avoir obtenu d'un correspondant étranger via DGJ/Prog Ter des renseignements au sujet de la présence en Belgique d'un individu susceptible de commettre un attentat. Des premières vérifications, il ressort qu'il existe des liens probants avec les nommés HAKIMI Abdelkader et LOUNANI Mustapha.

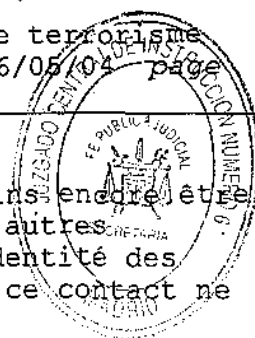
INFORMATIONS

Ce jour, l'officier de liaison belge en Italie Mr SUYS, présent à Bruxelles, a transmis à DGJ Prog Ter une demande de vérification urgente concernant le nommé RABEI OSMAN EL SAYED AHMED, ressortissant égyptien né le 22/07/77 résidant illégalement en ITALIE.

Cette demande a été relayée à la fois au Groupe Interforces Antiterroriste et au SJA Bruxelles DR3 par DGJ Prog Ter et à la sûreté de l'Etat.

Il semblerait que le dénommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed et un certain « MOURAD » non mieux identifié ont eu une conversation téléphonique au cours de laquelle il était question de préparatifs d'un attentat. MOURAD pour contacter le nommé RABEI OSMAN EL SAYED AHMED aurait utilisé le poste fixe belge 0032 2 2152818.

Le lieu, la cible et le moment de cet attentat sont inconnus. Il serait néanmoins question d'un « dernier voyage » ce qui sous-entendrait un attentat



suicide. Cet attentat devrait néanmoins, en être précédé d'une réunion à PARIS avec d'autres personnes. Le lieu, le moment et l'identité des autres personnes devant participer à ce contact ne sont pas connus

Outre le numéro de téléphone fixe utilisé par MOURAD, deux autres numéros de GSM sont utilisés dans le cadre des échanges entre l'intéressé et RABEI à savoir les numéros 0477/621256 et 0486/472616.

Il est également question de deux adresses Emails utilisées par les intéressés :

- pour Rabei : kishkmohammed@yahoo.Com
- pour Mourad : dyalymmour@Maktoob.Com

PREMIERES VERIFICATIONS

1- Le nommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed est connu des services de police et de renseignements chargés de la lutte antiterroriste comme membre du groupe égyptien « JUNDALLAH » groupe dissident du Jihad Islamique Egyptien.

C'est un industriel qualifié en ingénierie technique qui aurait servi dans l'armée égyptienne et il serait un expert en explosifs.

Il serait recherché par les services espagnols dans le cadre des attentats du 11/03/04 à MADRID.

Des contacts sont actuellement en cours pour vérifier cette information.

2- Le raccordement téléphonique 02/2152818 est attribué à la SPRL Auto Repar sise 99 rue du Pavillon à 1030 SCHAEERBEEK.

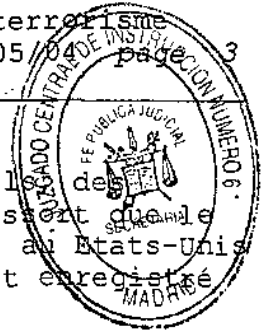
Les recherches effectuées dans la banque de données EURO DB ne permettent pas d'identifier cette société à cette adresse, mais une autre société y était localisée en date du 17/12/03 : la société AYTEKIN TRANSPORT. (voir annexe 1 et 2)

Toutefois des vérifications faites sur place par la sûreté de l'Etat, il s'agit en fait d'un phone-shop.

3- Le GSM 0477/621256 est connu de la téléphonie du présent dossier pour :

- figurer sur un document trouvé chez HAKIMI Abdelkader et numéroté 99 annexé au PV 105100/04 (voir annexe 3)
- pour apparaître dans l'observation du GSM 0476/416371 de LOUNANI Mostafa (4 contacts entre le 26/12/03 et le 15/01/04) (voir annexe 4)

4- Le GSM 0486/472616 et les adresses Emails sont à première vue inconnues de notre service.



5- En ce qui concerne les adresses Emails des recherches effectuées par le CCU, il ressort que le nom de domaine YAHOO.Com est enregistré aux Etats-Unis et que le nom du domaine MAKTOOB.Com est enregistré en JORDANIE. (voir annexe 5)

6- Le prénom ou surnom MOURAD est actuellement inconnu dans le cadre de la présente procédure.

DEMANDE DE DEVOIRS URGENTS

Vu les éléments repris ci-dessus, il nous semble primordial et urgent pour localiser MOURAD que nous puissions :

- requérir les services de PROXIMUS et de BASE aux fins de procéder en temps réel à une observation des raccordements 0477/621256 et 0486/472616 avec localisation des bornes activées et un tracking IMEI des boîtiers utilisés
- de procéder à des écoutes en live sur les mêmes numéros et les IMEI associés à ces numéros
- d'actionner les services de DSU pour une observation sur le nommé MOURAD dès localisation

RENSEIGNEMENTS

Le troisième verbalisant étant absent lors de la rédaction, ne signe pas sur le présent.

PV clos le 26/05/04 à 19.55 Hrs

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

81537

Annexe 1 au PV n° 108950 dd 26/05/04

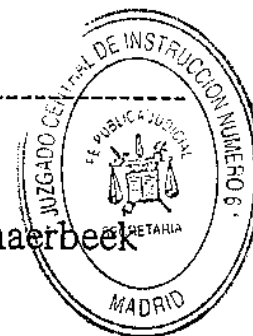
SSA BXL 6ePte

FOR,A22152818

-This is the last page-

--
1. 02 2152818 Auto Repar sprl
FN 99 Rue du Pavillon

1030 Schaerbeek



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
26 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Annexe 2 au P. n° 108950 dd 26/05/04. SJA BXL GEP JEL 81538

Extrait de la Banque Carrefour des Entreprises (B.C.E.)

Fréquence de mise à jour: quotidienne

Date de dernière modification du dossier: 22/12/2003

N° d'Entreprise: 0448969151

Nom / Raison sociale: AYTEKIN TRANSPORT

Adresse: Rue du Pavillon 99
1030 BRUXELLES

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Date de première inscription: 03/12/1992

Date de cessation d'activité: 17/12/2003

Motif de cessation d'activité: Clôture de faillite sans excusabilité

Capital social: 18.592 EUR

Clôture des comptes: 31/12

Jour d'Assemblée Générale statutaire: En mai

Statut du dossier à la B.C.E.: Arrêté

Situation juridique: Clôture de faillite sans excusabilité du failli

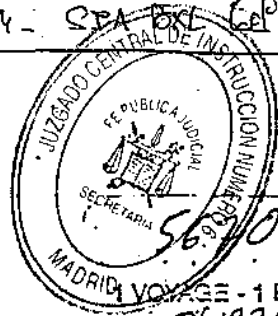
Date de situation juridique: 17/12/2003



COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
20 OCT 2004
INPP BONTE WIM

81539

Annexe 3 au PV no 168950 dd 26/05/04 - SPA DCL GEP TEA



56903101

VOYAGE - 1 RT REST. 202762.1256

~~0034~~ 51818

70048637

488270362

69678787

288752520

28/09/2004

COPIER S.V.P. LOUEN A.I.B.



0000000

Fadlawi@hotmail.com

Qalqilya

COPIE CERTIFIEE
CONFARME
28 OCT 2004
INFP BONIE WIM

[Handwritten signature]

Annexe 4 au PV n° 108950 dd 26/05/04 - SJA BXL Belu

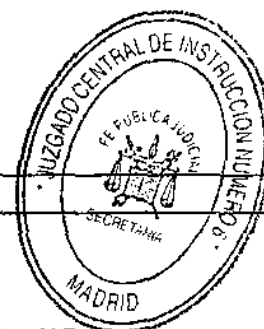
N° 0477621256 MURAD

- Liste numéros Tf documents HAKIMI :

99	0477621256

- Z/M 32476416371 (LOUNANI)

01	32477621256	26-12-2003	15:58:34	53	12213	(HELMET) BOULEVARD LAMBERMONT, 114-1030- BRUXELLES (SCHAERBEEK)
01	32477621256	28-12-2003	11:16:06	36	12213	(HELMET) BOULEVARD LAMBERMONT, 114-1030- BRUXELLES (SCHAERBEEK)
01	32477621256	28-12-2003	16:21:07	12	12213	(HELMET) BOULEVARD LAMBERMONT, 114-1030- BRUXELLES (SCHAERBEEK)
01	32477621256	15-01-2004	21:30:55	61	12213	(HELMET) BOULEVARD LAMBERMONT, 114-1030- BRUXELLES (SCHAERBEEK)



COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM
[Signature]

Annexe 5 au P. n° 108950 dd 26/05/04 - SSA BXL Gel Ten 8/34/5/

World's Largest Arab Online Community with 3,553,961 registered users.

>> Search the Web:

Botootz Search!



Maktoob Mail

- 20MB Largest mail box on the internet
- Virus & Spam protection, Voice Mail ...
- Hundreds of amazing skins

Username

Password

[Forgot password](#)

>> New user register here!

[About Maktoob](#) . [Privacy Policy](#) . [Spam](#) . [Link To Us](#) . [Contact Us](#) . [Make Maktoob your HOME PAGE!](#)

Maktoob Community

- CONNECT
Mail . Chat . Voice Chat . Mirsal . For PC2PHONE . Arabic Mail
- ENJOY
M&M's Movies . Shuftak Parties . Horror Snickers Football . Pepsi Music . Joke Games . Twix Melodies . Creative Kits Knowledge Contest . Mobile . CityMot
- FIND
Mabrook . Friends . JobFinder . Dictio
- SHOP
Live Tickets Auction . cashU card . Cl MazadMaktoob
- INFO
News . Newspapers . Family TV . Amr Women . My Corner . Magazine . Car Maktoob Winners

Should the UN be disbanded?

VOTE

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP BONTIE WIM

81542 5/2

Maktoob.com, Inc. (MAKTOOB-DOM)

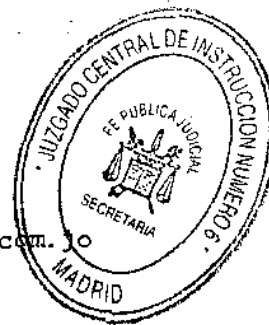
Craigmuir Chambers
P.O.Box 71 Road Town
Tortola
VG

Domain Name: MAKTOOB.COM

Administrative Contact:

Khoury, Hussam (24626085I)
Al Mustakbal Lii Istisharat Al Idaria
62 Kulliyah Al Islamiyyah Street
Box 830184
11183
Amman, Amman 11183
JO
+962795598599 fax: +96264613189

hkhoury@go.com.jo



Technical Contact:

Network Solutions, LLC. (HOST-ORG)
customerservice@networksolutions.com
13200 Woodland Park Drive
Herndon, VA 20171-3025
US
1-888-642-9675 fax: 571-434-4620

Record expires on 30-Sep-2005.

Record created on 01-Oct-1998.

Database last updated on 27-May-2004 05:09:48 EDT.

Domain servers in listed order:

NS1.DATAPIPE.NET	64.27.65.13
NS2.DATAPIPE.NET	64.27.64.76
AMMAN-SERVER1.GO.COM.JO	196.27.0.29
AMMAN-SERVER3.GO.COM.JO	196.27.0.7

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP DONT WIM

[Handwritten signature]

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 108951/04

DU : 26/05/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

DIVERS

Nombre d'annexes : 1

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

TRANSMISSION REQUISITOIRE

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X	X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUG D'INSTRUCTION	X	
BRUXELLES		
POLICE		X
POL FED - SJA BXL		
POL		X
CIA BRUXELLES		
SJA		X
POLICE FEDERALE - BXL - DR 3		

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
26 OCT 2004
INFP DONT WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 108951/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

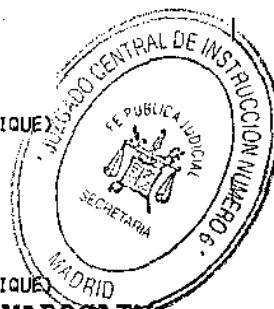
BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

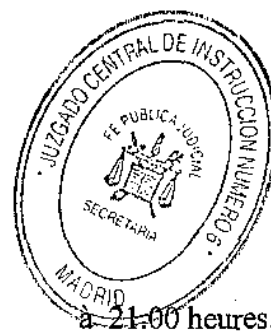
(BELGIQUE)

ET INCONNU(S)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INPP BONTE WIM



Procès-verbal n°108951/04



Ce jourd'hui Vingt six mai

Deux mille quatre

à 21.00 heures,

Nous soussignés, VANHORENBEKE Philippe, Inspecteur Principal, **OPJAPR**, en résidence à la Police Fédérale de BRUXELLES - **SJA BRUXELLES**, en tenue civile,

Exposons que suite au dossier n°01/03 (notice FD.35.97.19/03) émanant de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES pour des faits d'Association de malfaiteurs, Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage, portons à la connaissance de votre office les faits suivants.

MESURES PRISES

Exposons et certifions avoir transmis, par fax le **réquisitoire** émanant de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES, et ce aux différents opérateurs de téléphonie.

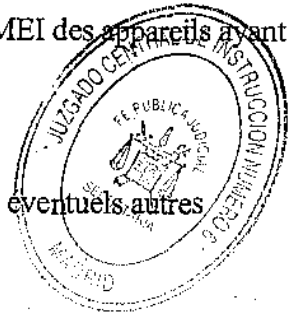
Il s'agit d'une ordonnance de zoller-malicieux datée du 26 mai 2004 qui sera valable du 01 mai au 30 juin 2004.

Ce document daté du 26 mai 2004, requiert les directeurs de **BELGACOM**, **PROXIMUS**, **MOBISTAR** et **BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de procéder à l'identification des numéros de téléphone et au repérage des communications entrantes et sortantes, y compris pour les messages SMS, au départ du/des numéro(s) de téléphone ou qui seraient en liaison avec les numéros de téléphone et/ou à la localisation de l'origine ou de la destination des communications liées aux numéros de téléphone et/ou IMEI suivant(s) : 0477/62.12.56 et 0486/47.26.16.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Ainsi que, s'il s'agit d'un ~~de~~ téléphone(s) mobile(s) le(s) numéros IMEI des appareils ayant été utilisés par ce(s) numéro(s) de téléphone.

Ainsi que pour ce qui concerne les numéros IMEI ainsi identifiés, les éventuels autres numéros de téléphone liés à ces appareils.



- Ce document requiert également les directeurs de **BELGACOM**, **PROXIMUS**, **MOBISTAR** et **BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de procéder à l'identification et à la localisation des antennes (bornes relais) qui auraient relayé ces communications téléphoniques, en ce compris la cartographie des bornes relais, ainsi qu'à la localisation du lieu d'émission des communications téléphoniques (recherche sur n°IMSI, etc.)

Ce document requiert également les Directeurs de **BELGACOM**, **PROXIMUS**, **MOBISTAR** et **BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de nous communiquer le cas échéant l'identité exacte du ou des titulaires des numéros ainsi identifiés et nous communiquer les listings relatifs à ces communications téléphoniques tant sur support informatique que sur papier ainsi que, le cas échéant, une copie des factures détaillées.

RENSEIGNEMENTS

L'exploitation des réponses obtenues via les différents opérateurs téléphoniques fera l'objet de procès-verbaux subséquents.

Ci-joint : Annexe 01 : Réquisitoire émanant de Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN**.

Nous transmettons le présent procès-verbal à Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** de **BRUXELLES** par porteur.

Tout élément neuf, fera l'objet d'un procès-verbal subséquent.

Procès-verbal clos le 27 mai 2004.

COPIE CERTIFIEE
2004
INFP BONIFIM
Dont acte.

REQUISITOIRE

Dossier n° : 2003/001
 Notices n° : FD.35.97.19/03-BR.35.98.9964/02)
 Devoir n° : 29.2003/001.0164

TRES URGENT - DETENU



Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction au Tribunal de première instance de Bruxelles,

- requérons les directeurs de **BELGACOM, PROXIMUS, MOBISTAR et BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de procéder à l'identification des numéros de téléphone et au repérage des communications entrantes et sortantes, y compris pour les messages SMS, au départ du/des numéro(s) de téléphone ou qui seraient en liaison avec les numéros de téléphone et/ou à la localisation de l'origine ou de la destination des communications liées aux numéros de téléphone et/ou ou IMEI suivant(s) : 0477.621.256 et 0486.472.616

ainsi que, s'il s'agit d'un/de téléphone(s) mobile(s), le(s) **numéro(s) IMEI** des appareils ayant été utilisés par ce(s) numéro(s) de téléphone ;

ainsi que pour ce qui concerne le(s) numéro(s) IMEI ainsi identifié(s), l'(es) éventuel(s) autre(s) numéro(s) de téléphone lié(s) à ces appareils ;

- requérons les directeurs de **BELGACOM, PROXIMUS, MOBISTAR et BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de procéder à l'identification et à la localisation des antennes (bornes relais) qui auraient relayé ces communications téléphoniques, en ce compris la cartographie des bornes relais, ainsi qu'à la localisation du lieu d'émission des communications téléphoniques (recherche sur n° IMSI, etc);
- requérons également les directeurs de **BELGACOM, PROXIMUS, MOBISTAR et BASE** ou de tout autre opérateur téléphonique, chacun pour ce qui les concerne, de nous communiquer le cas échéant l'identité exacte du ou des titulaires des numéros ainsi identifiés et nous communiquer les listings relatifs à ces communications téléphoniques tant sur support informatique que sur papier ainsi que, le cas échéant, une copie des factures détaillées.

Disons que l'ordonnance de zoller-malicieux de ce jour sera valable du 1^{er} mai au 30 juin 2004.

Fait et muni de notre sceau, à Bruxelles, le 26 mai 2004

Le juge d'instruction,

D. FRANSEN

COPIE CERTIFIEE
 CONFIRME
 20 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE

Cabinet du juge d'instruction
D. FRANSEN

Palais de Justice - Extension
13, rue des Quatre-Bras
1000 Bruxelles

Tél. : 02/519.81.49
Fax : 02/519.84.09

DESTINATAIRE :

Monsieur le directeur judiciaire de la police
fédérale - DIR OPS

S.J.A. de Bruxelles

Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES



à l'attention de la DR 3 - Messieurs P. FAYT, Ch.
VERSTRAETEN et W. BONTE

Dossier n° 2003/001
Notices n° FD.35.97.19/03-BR.35.98.9964/02)
Devoir n° 29.2003/001.0164

TRES URGENT - DETENU

Je vous prie de trouver ci-joint en vue d'exécution, l'ordonnance que j'ai rendue ce jour afin qu'il soit procédé, par tous moyens techniques légaux, au repérage des télécommunications ou à la localisation de l'origine ou de la destination de télécommunications concernant le ou les numéros visé(s) dans celle-ci.

Au besoin il y a lieu de requérir, conformément à mon réquisitoire joint également à la présente, l'opérateur téléphonique compétent afin de procéder à l'identification des numéros de téléphone qui auraient pu être donnés à destination et au départ du ou de ces numéros de téléphone.

Seul le réquisitoire doit être adressé aux opérateurs téléphoniques.

Je vous en remercie et vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruxelles, le 26 mai 2004

Le juge d'instruction

D. Fransen

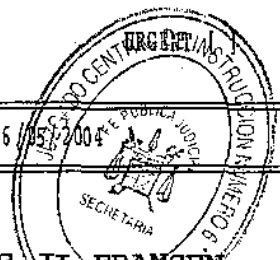
COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

3

81549

SJA BRUXELLES
SJA BRUXELLES
Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES
Tf : 02/223.90.33
Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA



PV SUBSEQUENT No : 109267/04

DU : 26/05/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE J. FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES
DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE : A HEURES
AVIS A : LE / / A HRES

OBJET(S)

RENSEIGNEMENTS DEMANDE CRI ITALIE

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
OUI/NON OUI/NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK
Nation. : MAROC
Domicile : Rode Kruisstraat, 53
3680 MAASEIK (BELGIQUE)

X X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK
Nation. : BELGIQUE
Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9
3680 MAASEIK (BELGIQUE)

X X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT
Nation. : MAROC
Résidence : Hertogin Van Brabant, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUGE D'INSTRUCTION BRUXELLES	X	
POLICE POL FED - SJA BXL		X
POLICE SJA BRUXELLES		X
SJA POLICE FEDERALE - BXL - DR 3		X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

PRO



JUSTITIA

*Ce jourd'hui**Vingt-six mai**Deux mille quatre*

Nous soussignés GELDERS, Didier, Commissaire, OPJAPR,
VAN HORENBEKE, Philippe, Inspecteur Principal, OPJAPR
et SIMON, Raphaël, Inspecteur Principal, OPJAPR

*de la police Fédérale,**en résidence à SJA BRUXELLES 1DIV/2**en tenue civile,*

Nous portons à la connaissance de Monsieur le Juge d'Instruction
FRANSSEN de et à BRUXELLES dans le cadre de son dossier
n° 1/03 les faits suivants :

Ce jour, l'officier de liaison Belge en
Italie Mr SUYS, présent à BRUXELLES, a transmis à
DGJ Prog Ter une demande de vérification urgente
concernant le nommé RABEI OSMAN EL SAYED AHMED,
ressortissant Egyptien né le 22/07/77 résidant
illégalement en Italie.

Cette demande a été relayé à la fois au Groupe
Interforces Antiterroriste et au SJA BRUXELLES
DR 3 par DGJ Prog Ter et à la sûreté de l'Etat.

Selon les informations obtenues, un certain RABEI
OSMAN EL SAYED AHMED, né en Egypte le 22.07.77 et
résidant clandestinement à MILAN pourrait être
impliqué dans les préparatifs d'un attentat.

Les informations précisent également que
l'intéressé utiliserait le portable numéro
0039329713349.

Le lieu, la cible et le moment de cet attentat
seraient inconnus, toutefois il serait question
d'un dernier voyage ce qui sous-entendrait un
attentat suicide.

Celui-ci devrait être précédé d'une réunion à
PARIS avec d'autres personnes.

Le lieu, le moment et l'identité des autres
personnes devant participer à cet attentat ne
seraient pas connus.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
23 OCT 2004
INPP BONTE WIM

En ce qui concerne le sieur RABEI OSMAND EL SAYED AHMED, il contacterait de nombreux numéros à l'étranger dont L'Arabie Saoudite et également quatre numéros Belge, soit :



- 1) Le numéro de portable 0032477621256 carte **PRE-PAID** qui serait utilisé par un prénommé **MOURAD**.
- 2) Le numéro de portable 0032486472616 carte **PRE-PAID**.
- 3) Le numéro fixe 003222152818 attribué à la **SPRL AUTO REPAR** situé Rue du pavillon n° 99 à 1030 SCHAEERBEEK.
- 4) Le numéro fixe 003222423753 attribué à la même **SPRL** citée ci-dessus au point 3.

A l'analyse de ces renseignements, il est à noter que le numéro 0477/621256 cité au point 1 ci-dessus est déjà connu de la téléphonie du présent dossier pour :

- figurer sur un document découvert chez HAKIMI, Abdelkader et numéroté 99 annexé au PV 105100/04.
- pour apparaître dans l'observation du GSM 0476/416371 de LOUNANI, Mostafa.

De plus, le numéro de portable 0032486472616 cité au point 2 est attribué à un certain KHALED, Hazem domicilié Rue Notre Seigneur n° 31 à 1000 BRUXELLES.

De nos vérifications, il appert que les numéros cités ci-dessus aux point 3 et 4 seraient en fait utilisés dans un **PHONE-SHOP**.

Ces faits sont développés plus précisément dans le cadre du Procès-Verbal numéro 108950/04 et rédigé suite au présent dossier.

En ce qui concerne la genèse des appels et selon les informations obtenues, il appert que le 24.05.2004 dans la soirée, RABEI OSMAND EL SAYED AHMED aurait pris contact avec le numéro qui serait attribué au prénommé MOURAD cité ci-dessus et il aurait laissé sonner une fois.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

[Signature]

Immédiatement après à partir du numéro fixe cité au point 3 et attribué au **PHONE-SHOP** situé Rue du Pavillon 99 à **SCHAERBEEK**, un certain **MOURAD** aurait appelé le portable de **RABEI**

A l'issue de la conversation, des SMS auraient été envoyés afin d'échanger les adresse E-MAIL. **RABEI OSMAND EL SAYED AHMED** aurait appelé le numéro de portable de **MOURAD**, et communiqué l'adresse Internet suivante : **kishkmohammed@yahoo.com**

Le dénommé **MOURAD** aurait alors répondu à partir du numéro de portable cité au point 2, et il aurait communiqué l'adresse internet suivante : **dyalymmour@maktoob.com**

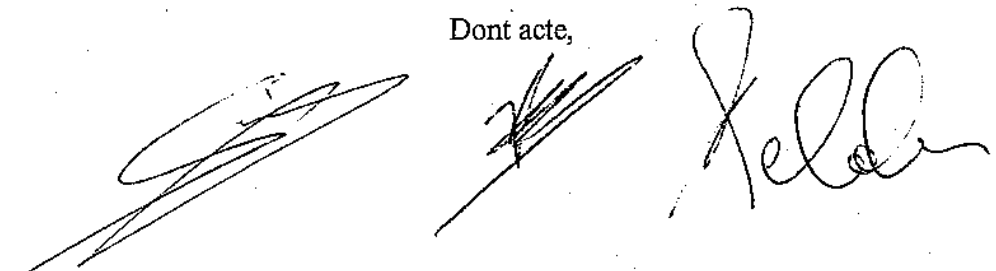
Vu les faits évoqués ci-dessus, il serait souhaitable d'obtenir auprès des autorités Italiennes à l'aide d'une Commission Rogatoire Internationale, confirmation des renseignements cités ci-dessus et pobténir tout élément complémentaire pouvant intervenir dans le cadre du présent dossier.

Les renseignements cités ci-dessus font l'objet du dossier numéro PP 17596/04/MOD 21 de Monsieur **ROMANELLI**, Maurizio, sostituto Procuratore Della Repubblica **MILANO** à charge du nommé **RABEI OSMAN EL SAYED AHMED** et consorts.

Notre enquête continue, tout élément neuf fera L'objet d'un Procès-Verbal subséquent.

Clos le 26.05.04 à 16.00 Hrs.

Dont acte,



COPIE CERTIFIEE
COMPTABLE
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM


SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

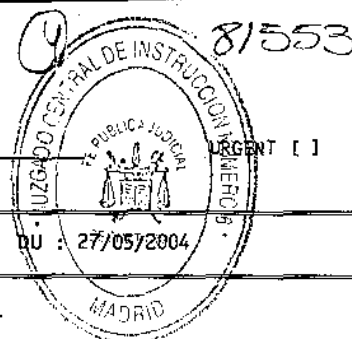
STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

DIVERS

Nombre d'annexes : 1

P R O J U S T I T I A



PV SUBSEQUENT No : 109082/04

DU : 27/05/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

TRANSMISSION REQUISITOIRE ORDONNANCE ECOUTE TEL.

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X	X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X	X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUR INSTRUCTION	X	
B LLES		
POLICE		X
POL FED - SJA BXL		
POL		X
CIA BRUXELLES		
SJA		X
POLICE FEDERALE - BXL - DR 3		

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109082/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES

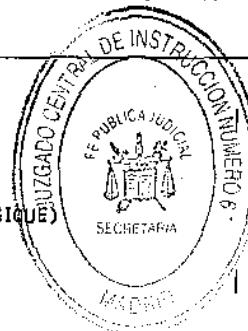
(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)

ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INFP BONTE WIM

[Handwritten signature]

OLICE FEDERALE

JA Bruxelles BR
uare Victoria Régina

1
1210 Bruxelles
Tél : 02/223.92.21



81555

Procès-verbal n°109082/04



Ce jourd'hui Vingt sept mai

Deux mille quatre

à 21.00 heures,

Nous soussignés, VANHORENBEKE Philippe, Inspecteur Principal, **OPJAPR**, en
résidence à la Police Fédérale de BRUXELLES - **SJA BRUXELLES**, en tenue civile,

Exposons que suite au dossier n°01/03 (notice
FD.35.97.19/03) émanant de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES
pour des faits d'Association de malfaiteurs, Faux commis dans les cartes d'identité,
passeports et titres de voyage, portons à la connaissance de votre office les faits suivants.

MESURES PRISES

Exposons et certifions avoir transmis, ce jour 27 mai 2004 par fax le **réquisitoire** émanant
de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES, et ce aux différents
opérateurs de téléphonie.

Ce réquisitoire explique qu'en vertu de l'ordonnance de Monsieur le Juge d'Instruction
FRANSEN de BRUXELLES prise ce jour en application des articles 88 bis et 90 ter à 90
novies du Code d'Instruction Criminelle, celui-ci ordonne l'écoute, la prise de connaissance
et l'enregistrement, pendant leur transmission, des (télé)communications destinées au moyen
de communication suivant ou émanant de ce dernier, à savoir :

0477/62.12.56 et 0486/47.26.16 et de tous n° IMEI liés à ces numéros de téléphone.

Cette ordonnance prenant cours le 27 mai 2004 et sera valable jusqu'au 26 juin 2004.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INPP BONTÉ WIM

Cette ordonnance précise que celle-ci sera commise par Monsieur P.FAYT, officier de police judiciaire et en cas d'empêchement de ce dernier, Messieurs Ch. VERSTRAETEN OU Ph VANHORENBEKE, officiers de police judiciaire de la police fédérale.

RENSEIGNEMENTS

Ci-joint : Annexe 01 : Réquisitoire émanant de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN.

Envoyé aux opérateurs.



Nous transmettons le présent procès-verbal à Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN de BRUXELLES par porteur.

Tout élément neuf, fera l'objet d'un procès-verbal subséquent.

Procès-verbal clos le 27 mai 2004.

Dont acte.

V. Schreder

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE

Cabinet du Juge d'Instruction
D. FRANSEN

Palais de Justice - Extension
13, rue des Quatre-Bras
1000 Bruxelles

Tél. : 02/519.81.49
Fax : 02/519.84.09

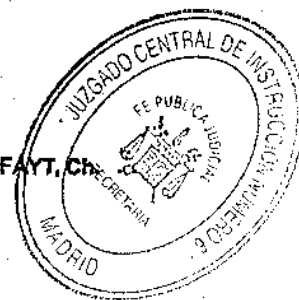
DESTINATAIRE :

Monsieur le directeur judiciaire de la police
fédérale - DIR OPS

S.J.A. de Bruxelles

Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES

À l'attention de la DR 3 - Messieurs P. FAYT, Ch.
VERSTRAETEN et W. BONTE



Dossier n° 2003/001
Notices n° FD.35.97.19/03-exBR35.98.9964/02
Devoir n° 29.2003/001.0166

TRES URGENT - DETENU

Je vous prie de trouver ci-joint une ordonnance d'écoute téléphonique à exécuter.

Je vous en remercie et vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruxelles, le 27/05/2004

Le Juge d'Instruction

D. Fransen

2812

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIN

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

PV SUBSEQUENT No : 109030/04

DU : 28/05/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

EXPLOITATION PREMIERES ECOUTES + DEMANDE ZOLLERS

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

TRANSMIS A

ORIG. COPIE

JUGE D'INSTRUCTION
FRANSEN - BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE 28/05/04

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 05 2004
INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109030/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| X | | X |

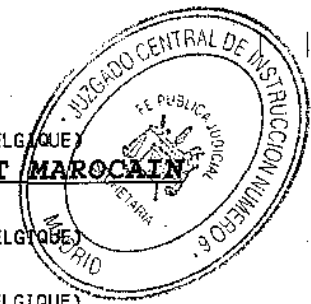
GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)



ET INCONNU(S)

COPIE CERTIFIEE
CONTIENE
20 001 2004
INFP BOUTE WIM

[Signature]



Police

POLICE FEDERALE

SJA BRUXELLES DR3

Square Victoria Régina 1

1210 BRUXELLES

Pv n° 109030/04

PRO JUSTITIA



Ce jourd'hui vingt huit mai deux mille quatre à 10.40 heures.
Nous soussigné(s) **DOCHAIN Olivier**, **Inspecteur Principal, Officier de Police Judiciaire auxiliaire du Procureur du Roi, de la Police Fédérale en résidence à BRUXELLES**,
revêtu(s) de notre tenue civile, porteur de notre carte de service, portons à la connaissance de votre office ce qui suit :

INFORMATION

De service enquête au siège de notre unité, dans le cadre du dossier 01/03 de Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** du Parquet de et à BRUXELLES, portons à votre connaissance ce qui suit :

RECAPITULATIF PREMIERES ECOUTES

Suite à la mise sous écoutes des numéros de téléphone **32486472616** et **32477621256** depuis ce 27/05/2004 à 17.30 heures, nous avons recueillis les communications suivantes :

- A 22.01 heures, le n° **32486472616 (KHALED HAZEM)** est contacté par un homme (**32476329358**) et s'en suit une conversation en arabe. Lors de cette conversation l'interlocuteur donne à **KHALED** deux numéros de téléphones:
 - o Le n° **32485310173** d'un certain **WALEED AL TUNSI** (le tunisien)
 - o le numéro **3227364249**, dont le nom de l'utilisateur est ignoré par les deux interlocuteurs.
- A la fin de la conversation, l'interlocuteur dit à **KHALED** qu'il le verra demain (ce 28/05/2004) à la madrassa (école).
- A 22.05 heures le n° **32476329358** essaie de contacter le n° **32477621256** et laisse un message en arabe sur le répondeur de ce dernier.
 - o Le message est le suivant « Bonjour **MURAD**, hum hum, comment vas-tu **MOHAMMED** ? C'est **ABOU KHALED** qui te parle, lorsque tu entendas mon message contacte moi au téléphone. Je suis chez les frères de l'appartement situé du côté de **SCHAERBEEK**, numéro **0485/31.01.73**. Ok? J'attends ton coup de fil **SALAMALAYKOUM** ».
- A 22.13 heures, l'utilisateur du GSM **3472621256** consulte sa boîte à message et écoute à trois reprises le message laissé par **KHALED**.
- Le 28/05/2004 à 01.14 heures, **KHALED** consulte sa boîte à message au départ de son numéro de GSM **32486472616**, il a quatre messages sauvegardés
 - o 1^{er} message reçu le 21/05/2004 à 15.38 heures.
 - «**SALAMALAIKOUM**, appelle moi d'urgence. Salut mon cher ami »
 - o 2^{ème} message reçu le 21/05/2004 à 22.32 heures

COPIE CERTIFIEE
20 05 2004
INPP BONTE WIM

- « Bonsoir, bonne soirée, incompréhensible, comment vas-tu, ça va ? Je te jure à dix heures et demie je viens, je te le jure sur Dieu, incompréhensible, je te remercie beaucoup beaucoup beaucoup pour les coups de fils (ou les téléphones), merci beaucoup beaucoup Salam alaikoum, rires »
- L'interlocuteur parle dans un accent dialectal tunisien et d'une voix pâteuse.
- 3^{ème} message reçu le 24/05/2004 à 12.54 heures.
 - « Allô, bonjour HAZAM, où tu es que ton téléphone est toujours éteint, qu'est ce qui t'arrive. J'ai besoin de toi d'urgence. Essaie de te libérer et devenir me rencontrer à l'école, tu me trouveras soit devant la porte de la cafétéria, soit devant le corridor. Bye, bye »
 - Il s'agit d'un accent arabe du moyen - orient.
- 4^{ème} message reçu le 25/05/2004 à 21.34 heures.
 - « HAZAM c'est WALEED avec toi, tu peux me retéléphoner encore aujourd'hui, je te donne le numéro de téléphone c'est le 0485/31.01.73, merci ».
 - L'interlocuteur s'exprime en arabe dialectal tunisien.

Premières conclusions :

- Confirmation de contacts téléphoniques entre 32486472616 (KHALED HAZEM) et 32477621256 (MOURAD).
- Confirmation du surnom « Mourad » pour l'utilisateur du numéro de GSM 32477621256
- KHALED HAZEM se présente au téléphone sous l'alias «ABOU KHALED »
- Le dénommé «Waleed - 32485310173» est un nouveau lien potentiel entre les deux numéros sous observation.
- L'appartement du dénommé Waleed situé à Schaerbeek pourrait être un lieu de rencontre et d'hébergement (GUEST HOUSE citée précédemment dans le dossier)
- Deux nouveaux numéros apparaissent dans le dossier (voir communication supra du 27/05/04 à 22.01 heures)
- L'endroit appelé «L'école » dans les communications serait soit un point de contact, soit un lieu de rendez-vous.

PROPOSITIONS DE MESURES A PRENDRE

Au vu des conversations ci-dessus, il nous semble opportun de

- Faire procéder à l'identification du numéro de téléphone 32485310173, attribué à un certain « Waleed », voire procéder à un rétro zoller sur ce numéro depuis le 27/02/04 jusqu'au 26/06/04, date de la fin de l'écoute téléphonique en cours.

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

28 OCT 2004

INPP BUNTE WIM

Suite n° 2 au procès-verbal portant le numéro 109030/04.

Emanant de la **POLICE FEDERALE SJA DR3 de BRUXELLES** en date du 28/05/2004

- Procéder à un rétro zoller sur le numéro de téléphone **3227364249** qui est attribué au nommé **EL YOUSSEFI** Benyagoub (06/12/1962) domicilié rue Emile Wittmann n°22 à 1030 Schaerbeek et dont son numéro de téléphone a été cité lors de la conversation téléphonique du 27/05/04 à 22.01 heures. Ce rétro zoller couvrirait la même période citée ci-dessus.
- Procéder à un rétro zoller sur le numéro de téléphone **32476329358** (Base), contact du 27/05/04 à 22.01 heures. Ce rétro zoller couvrirait la même période citée ci-dessus.

RENSEIGNEMENTS

- Procès-verbal transmis à Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** auprès du Parquet de et à BRUXELLES par la voie normale.
- Procès-verbal clos le 28/05/2004 à 13.15 heures.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
26 OCT 2004
INFP BONTE WIM

9

8/563

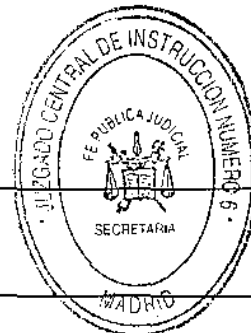
DR.3

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 10772/04

**PRO
JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 211932/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 01/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

(et autres)

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477621256 - T1)

Renseignements (écoutes du 31.05 (07h00) au 01.06 (07h00))

Copie(s):

Réf. LAB

DIRJU:

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
29 OCT 2004
INFP BONTE WIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le premier du mois de juin à 08.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, **auxiliaire de**
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)**, pour la période du
31.05.2004. à partir de 07h00, jusqu'au 01.06.2004. à 07h00.



*
* *

Recapitulatif des écoutes

Le 31.05.2004.

15h00

Appel entrant, venant du numéro 02 / 248 11 19, d'une voix masculine
à l'accent marocain.

L'appelant dit : "où es-tu ?"

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** répond : "à la maison"

L'appelant lui dit : "ouvre moi, je n'ai pas la clef"

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** demande : "où es-tu ?"

L'appelant lui répond : "dans 3' je suis là."

Le n° 02 / 248 11 19 est attribué au Phone Shop : AUTO REPAR , rue
Pavillon, 99 à 1030 SCHAEERBEEK.

16h22

Appel entrant venant du numéro 0477/12.11.05.

Il n'y a pas de conversation enregistrée.

17h03

Appel entrant venant du numéro **4976136151**

Hasan appelle **Mourad**.

Hasan dit que le travail ne va pas du tout surtout ces derniers jours.

Il s'excuse auprès de **Hasan**, apparemment pour quelque chose qu'il
ne sait pas satisfaire au niveau travail. Il lui dit que les circonstances
sont difficiles ces derniers jours.

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

26 OCT 2004

INFP BONTE WIM

[Handwritten signature]

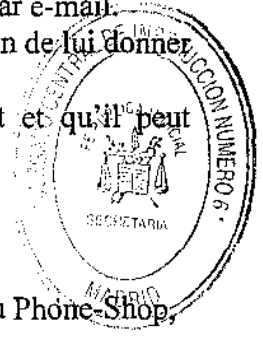
Suite n° 2 au Procès Verbal n°211932/04 dd. 01.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Il demande le n° de téléphone de **Abou Khaled** et demande s'il lui a donné le numéro de « l'autre » ou pas.

Mourad répond « pas encore » mais qu'il le contacte par e-mail.

Hasan demande à **Mourad** d'appeler **Abou Khaled** afin de lui donner son numéro et qu'il l'appelle.

Mourad dit qu'il communique avec lui par Internet et qu'il peut donner son e-mail.



17h54

Appel entrant venant du numéro 022152896, attribué au Phone-Shop, rue du Pavillon, 99, à 1030 Schaerbeek.

Début inaudible, un homme parlant l'Arabe demande à **Murad** s'il est toujours à la salle.

Le correspondant lui dit qu'il va le rejoindre.

20h52 et 20h53

un contact (pas d'appelant identifié), pas de conversation.

21h53

Appel entrant venant du numéro 0476329358. (attribué à **DEVRIENDT Catelijne**)

Abou Omar téléphone à **Murad**. **Abou Omar** commence par lui dire « comment va-tu **Abou Khaled** », **Murad** lui répond : « et toi comment vas-tu **Abou Omar** ».

Abou Omar lui demande pourquoi il ne l'a pas appelé et s'il est occupé. **Murad** lui répond qu'il est très occupé et qu'il s'excuse auprès de lui.

Abou Omar demande ce qui est arrivé au PC.

Il répond que **Saker** ne l'a pas appelé. **Abou Omar** demande s'il a ou il n'a pas (?). **Omar** répond que oui il en a, il en est certain, mais maintenant deux personnes sont parties, et une personne reste chez lui. Il (**Saker**) lui a trouvé du travail dans une bibliothèque / librairie et par le biais de cette personne il fait rentrer des livres.

Quand il aurait fini son travail il va l'appeler.

Il dit qu'il est sérieux.

Son travail devrait être terminé dans deux jours. Les deux jours sont passés et il n'a toujours pas appelé, probablement parce qu'il (**Murad**) lui a demandé de remettre l'affaire à plus tard.

Abou Omar répond que ce n'est pas grave mais que les jeunes l'ont appelé au téléphone et lui ont dit qu'ils veulent partir. **Murad** répond qu'il ne doit pas s'inquiéter et dès qu'il aura terminé, il l'appellera.

Abou Omar lui demande si les caméras se trouvent chez lui.

Murad répond que oui et lui demande si le prix lui convient. **Abou Omar** répond qu'il ne sait pas mais qu'il en discutera après.

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

20 OCT 2004

INFP DONTÉ WIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n°211932/04 dd. 01.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Il se renseigne sur les conditions d'admission du gymnase situé près de la mosquée Al Kuba.

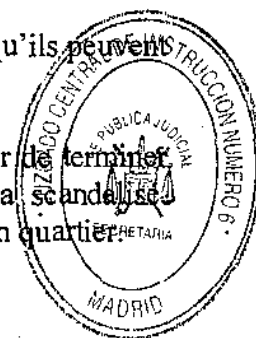
Murad dit qu'il sera sur place demain à 13 :00 Hrs.

Abou Omar dit qu'il sortira de l'école à 14 :00 Hrs et qu'ils peuvent se rencontrer à 15 :30 Hrs à la maison.

Murad dit qu'il l'appellera à 15 :30 Hrs.

Abou Omar lui dit qu'il ne doit pas oublier et d'essayer de terminer l'affaire dont il lui a parlé parce qu'une personne l'a scandalisé.

Murad répond qu'il va le rencontrer car il habite dans son quartier.



*
* * *

Recherches par rapport aux communications

Lors d'un appel à 15h00, l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** est contacté par un homme téléphonant du Phone-Shop, rue de Pavillon, 99 à 1030 Schaerbeek.

De cette conversation, nous pouvons en déduire que l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** a un point de chute dans les environs du Phone-Shop en question.

Précisons qu'à ce sujet la localisation principale de l'utilisateur du numéro d'appel en question est effectivement les environs de la rue de Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

L'utilisateur du numéro d'appel 4976136151 (probablement allemand) s'appellerait **Hassan**.

Lors de la communication à 17h54, **MURAD** dit se trouver à la salle de sport. Son interlocuteur (qui le contacte à partir du Phone-Shop situé rue du Pavillon) dit qu'il va le rejoindre.

Lors de cet appel, l'utilisateur du numéro d'appel attribué à **MURAD** est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

Nous pouvons en déduire que la salle de sport fréquentée par **MURAD** se situe dans ces environs.

Les résultats des localisations de l'utilisateur du numéro d'appel de **MURAD** confirment que l'intéressé est localisé à plusieurs reprises dans ces environs, mais à des moments irréguliers.

Lors de la communication à 21h54 (du numéro d'appel **0476/32.93.58** (attribué à **DEVRIENDT Catelijne**) vers celui de **MURAD**) il est de nouveau question d'un ordinateur. Il est également question d'un certain **SAKER**.

Rappelons à ce sujet qu'en date du 29.05.2004, à 20h15, un (sur)nommé **SAKHER** a contacté **MURAD** d'un numéro d'appel en France. (Cfr. suite n°3 de notre Pv 211833/04 dd. 29.05.2004)

COPIE CERTIFIEE

COPIE

29 OCT 2004

INFP BONTE WIM

[Signature]

Suite n° 4 au Procès Verbal n°211932/04 dd. 01.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

ABOU OMAR se renseigne également sur les conditions d'admission du gymnase situé près de la mosquée Al Kuba.

Un contact est prévu entre **MURAD** et **ABOU OMAR** ce 01/06/2004.
MURAD dit qu'il sera demain à 13h00 à la salle de sport.
ABOU OMAR sortira de l'école à 14h00.
 Après que **ABOU OMAR** avait proposé de se rencontrer à 15h30 à la maison", **MURAD** a répondu qu'il l'appellera à 15h30.



Concernant le fait que **ABOU OMAR** dit qu'il sortira de l'école à 15h30, précisons que lors d'un appel de **DEVRIENDT Catelijne** vers son père, celle-ci dit que **Omer** (ce qui correspond au prénom de son époux) étudie le français.

ABOU OMAR dit à **MURAD** qu'il ne doit pas oublier de terminer l'affaire dont il lui a parlé parce qu'une personne l'a scandalisé.
 Celle-ci habiterait dans le quartier de **MURAD**.

*
* *

Devoirs à effectuer

- l'identification du titulaire (l'utilisateur) du numéro d'appel 0477/12.11.05 (Cfr appel à 16h22)
- l'identification du titulaire (l'utilisateur) du numéro d'appel (vraisemblablement allemand) 4976136151 (Cfr appel à 17h03)
- l'identification de tous les numéros d'appel des divers opérateurs ayant eu des contacts avec le numéro 4976136151. (Cfr appel à 17h03)
- l'identification de l'école où le nommé **ABDUL HAMEED Omer** suivrait des cours de français, ainsi que le centre d'intégration travaillant avec des jeunes palestiniens.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
 COPIE
 20 06 2004
 INPP DONTÉ WIM

[Signature]

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 10683/04

**PRO
JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 211833/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 29/05/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements

(écoutes entre 28.05 (07h00) et 30.05 (07h00))

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU. -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BOUTE WIM

[Handwritten signature]

Suite n° 1 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04. sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le vingt-neuf du mois de mai à 18.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, **auxiliaire de**
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56**, utilisé vraisemblablement par un
certain "**MURAD**", pour la période du 28.05.2004, à partir de 07h00,
jusqu'au 30.05.2004, à 07h00.



*
* *

Recapitulatif des écoutes

Le 28.05.2004

12h27

Le numéro **0477/62.12.56** est contacté par une personne utilisant le
numéro **0473/29.05.14**. Il s'agit d'une communication en arabe lors de
laquelle l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** signale à son
interlocuteur qu'il passera chez eux après la prière de midi à la
mosquée "**KOUBA**". Il demande de l'attendre dans l'établissement,
sans autres précisions.

Entre le 28.05.2004, à 15h00 et le 29.05.2004, à 07h00, aucune
conversation n'a été enregistrée avec le numéro d'appel **0477/62.12.56**.
Onze communications sans contenu sont enregistrées avec ce numéro.
Il s'agit probablement d'appels en absence.

Le 29.05.2004

10h28

L'utilisateur est contacté par le numéro d'appel **0476/32.93.58** (attribué
à **DEVRIENDT Catelijne**) par une personne qui se présente comme
étant **ABOU ATF. MURAD** doit lui fournir un ordinateur qui
semble-t-il se trouve dans une librairie. **MOURAD** s'exprime dans le
dialecte de **ABOU ATF** (Moyen Orient).

12h27

Une voix masculine, utilisant le numéro de gsm **3046414900** demande
à parler à **ABOU Farid**. L'interlocuteur répond que **MURAD** est à la
salle de bain (au **HAMMAM**) et demande à l'appelant de réessayer
dans cinq minutes.

La voix masculine se présente comme étant **ABOU KHALED**.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 2 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04, sé. Luc NIJS
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN



13h26

La même voix masculine que celle de la conversation précédente (n° de GSM : 3046414900) parle à **MURAD** et l'appelle par le surnom de **ABOU YOUSSEF** après avoir répété plusieurs fois le mot **ABOU**. **MURAD** quand à lui appelle son interlocuteur **ABOU HAFS**.

MURAD est en train de déjeuner car il a travaillé toute la nuit jusqu'à l'aube. **ABOU HAFS** justifie son appel, car il est inquiet en ce qui concerne l'histoire de l'ordinateur. Il parle d'une tierce personne (celui qui a l'ordinateur) qu'il n'est pas très convaincu de lui et demande à **MURAD** de lui dire (à la tierce personne) que « l'histoire s'est passée comme ça ».

ABOU HAFS demande à rencontrer **MURAD**. **MURAD** dit qu'il doit s'occuper de son invité et qu'il ne peut pas se libérer pour rencontrer **ABOU HAFS** pour le moment, mais qu'il a l'intention de le faire plus tard car il doit le voir et lui parler, il lui demande s'il est libre pendant la journée et **ABOU HAFS** répond par l'affirmative.

ABOU HAFS est probablement palestinien suite à une phrase qu'il dit à **MURAD** au cours de la conversation : « QUE DIEU T'AGREE A LA PALESTINIENNE »

A la fin de cette conversation, **ABOU HAFS** appelle **MURAD** : **ABOU KHALED**.

ABOU dit qu'il se trouve rue Neuve et qu'il va aller se changer pour faire du sport.

14h48

MURAD reçoit un appel d'un certain **ABDELLATIF** qui se trouve à LONDRES.

Lors de cette conversation, **ABDELLATIF** confirme qu'il appelle de son portable.

Lorsque **MURAD** demande si les gens là-bas sont dupes (naïfs), **ABDELLATIF** répond qu'ils le sont effectivement.

MURAD demande également à **ABDELLATIF** comment va sa FOI (en DIEU), celui-ci répond que sa FOI est bonne.

14h52

ABDELLATIF rappelle et demande le numéro de téléphone de **RACHID**. **MURAD** répond qu'il n'a pas son téléphone car il l'a vendu. **ABDELLATIF**, **MURAD** et **RACHID** se connaissent fort bien.

MURAD dit que **RACHID** a des difficultés pour le moment et que s'il reçoit la maison, il la donnera à **RACHID**.

A un moment, **ABDELLATIF** appelle **MURAD** par le prénom de **MOHAMED**.

MURAD dit qu'il ira à LONDRES d'ici peu pour faire bouger les choses (d'après l'interprète, dans le sens « ça va barder »).

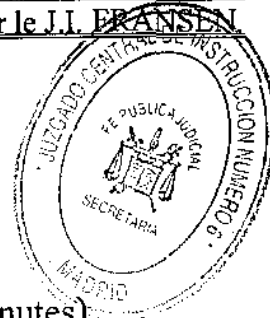
COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP BONTÉ WIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04. sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSSEN

19h45

SMS entrant mentionnant un adresse E-Mail, à savoir :
kishkmohammed@yahoo.com



20h15 (communication d'environ 7 minutes)

- MURAD salue le frère SAKHER (qui a un accent égyptien !). Ce dernier l'appelle « MURAD ».
- MURAD dit qu'il a appelé SAKHER plusieurs fois il y a 2 semaines mais que ce dernier n'était pas là. MURAD dit qu'il a appelé Mohammed l'Egyptien mais il est toujours éteint.
- SAKHER dit qu'il vient de l'appeler et que SAKHER vient de lui donner le numéro de téléphone car il a changé.
- SAKHER demande pourquoi MURAD n'a pas pris le nouveau numéro de MOHAMMED ?
- MURAD répond qu'il l'a appelé deux fois mais qu'il n'a pas son nouveau numéro. Il demande si SAKHER l'a.
- MURAD demande comment vont les jeunes là-bas puis demande le numéro de MOHAMMED.
- SAKHER répond : 00392971233493.
- MURAD demande encore comment vont les jeunes là-bas et comment va CHIHAB ?
- SAKHER répond qu'il va bien et que CHIHAB lui passe le bonjour.
- SAKHER demande si MURAD n'a rien de nouveau ?
- MURAD répond qu'il a du nouveau si SAKHER veut « laver ses vêtements » (NDR : d'après l'interprète cela signifie « s'il veut se sacrifier ») et s'il « comprend ».
- SAKHER demande quand MURAD aura fini ?
- MURAD répond qu'il aura terminé dans 20 jours.
- SAKHER demande si MURAD va passer ?
- MURAD répond qu'il va passer et si SAKHER veut « quelque chose ».
- SAKHER répond que oui et demande si MURAD passe quand même ?
- MURAD dit qu'il ne va pas passer « par là » car c'est difficile pour lui de passer par le « pays » de SAKHER. Il demande si SAKHER a l'e-Mail.
- SAKHER répond que non et demande que MURAD appelle MOHAMMED et lui parle de cela.
- MURAD dit qu'il va appeler MOHAMMED et annonce à SAKHER qu'il y a de très bonnes nouvelles, des nouvelles qui concernent le sujet que SAKHER aime.
- SAKHER demande que si quelqu'un vient, qu'il apporte quelque chose avec lui.
- MURAD répond que pour le moment il ne voit personne mais que si quelqu'un apparaît il lui expliquera en détail ce qui concerne leur « commerce de vêtements » - il demande si SAKHER comprend ?
- SAKHER dit que s'il y a quelque chose de nouveau qu'il la donne à celui qui viendra.

COPIE CERTIFIEE
 26 OCT 2004
 INFP BONTE WIM

Suite n° 4 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04, sé. Luc NUIS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN

- MURAD annonce que SAKHER aura de quoi se soulager, quelque chose de beau que SAKHER aime et que tous ceux qui « portent ce que eux-mêmes portent » (NDR : ceux qui ont les mêmes valeurs) aiment aussi.
- SAKHER dit qu'il a appelé MOHAMMED et que ce dernier lui a donné le numéro de téléphone de MURAD pour qu'il l'appelle.
- MURAD dit que maintenant il a son numéro de téléphone et qu'il va l'appeler pour avoir de ses nouvelles. Il y a une semaine MURAD a tenté de se connecter sur internet avec MOHAMMED. Son code était faux.
- SAKHER dit que MOHAMMED lui a annoncé que MURAD allait passer par ici.
- MURAD dit qu'il allait passer mais que maintenant le programme ne le permettait pas.
- MURAD dit qu'il n'y a pas de problème si SAKHER veut passer chez lui 1 jour ou 2.
Le plus important c'est que SAKHER ne change pas son numéro de téléphone.
- MURAD demande à SAKHER que celui-ci l'appelle pour qu'il lui donne son numéro de téléphone.
- SAKHER propose que MURAD le prenne maintenant.
- MURAD dit que SAKHER doit l'appeler et que quand la conversation sera finie, le numéro apparaîtra.
- SAKHER demande comment il fait ?
- MURAD demande que SAKHER l'appelle maintenant de son téléphone et que son numéro apparaîtra.
- MURAD annonce à SAKHER qu'il lui avait déjà dit qu'il avait de bonnes nouvelles, des nouvelles qui vont réjouir SAKHER.
- SAKHER parle (incompréhensible)
- MURAD répond que c'est comme cela . Il ajoute que c'est « du bien » ... « NDR : il y aura de bonnes chose »
- SAKHER dit que comme cela « il » ne pourra pas.
- MURAD dit que le problème est seulement l'argent.
- SAKHER dit « qu'il » l'a expédié.
- MURAD répond par l'affirmative, pour acheter du « commerce ».
- MURAD demande si SAKHER comprend ?
- SAKHER dit que oui, que le « commerce » est cher mais « qu'il » doit l'avoir.
- MURAD dit que SAKHER ne doit pas avoir peur, qu'il va avoir les renseignements d'une bonne façon. MURAD va appeler SAKHER et lui donner les numéros de ses amis d'ici (de MURAD). Ces amis travaillent dans le même « commerce, les mêmes vêtements ». SAKHER ira les prendre chez eux.
- MURAD demande encore si SAKHER a compris ? Il poursuit en précisant « qu'ils » travaillent dans le même « marché, les mêmes vêtements », puis que c'est de très bonnes nouvelles et que Dieu les fasse réussir dans ce « commerce ».
- SAKHER demande si MURAD a des cassettes ?
- MURAD répond que non maintenant mais qu'il y aura d'autres cassettes.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 5 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

- (Rigolade)
- **MURAD** précise que ce seront des cassettes où **SAKHER** sera dedans (inchallah), que c'est **SAKHER** qui figurera dans les futures cassettes.
- **SAKHER** répond, si Dieu le veut.
- **MURAD** rappelle encore à **SAKHER** qu'il doit l'appeler maintenant.
- **SAKHER** acquiesce et demande de passer le bonjour aux frères.
- **MURAD** dit qu'ils le lui rendent, qu'ils sont avec lui (avec **MURAD**).



La conversation est terminée mais on entend encore MURAD dire « il vous salue ».

22h23

MURAD reçoit un appel sur son GSM. Son interlocuteur s'identifie comme étant **MOHAMMED DE BARCELONE**. La communication est très mauvaise et les interlocuteurs ne s'entendent que par fragment. **MURAD** est très méfiant au téléphone et demande à plusieurs reprises à son interlocuteur de s'identifier et les raisons pour lesquelles il l'appelle. **MOHAMMED DE BARCELONE** va rappeler immédiatement sur une autre ligne.

22h26

MOHAMMED de BARCELONE (il s'identifie comme tel) recontacte **MURAD**, et demande si c'est bien le numéro d'**OMAR**. **MOHAMMED DE BARCELONA** dit avoir été contacté par un certain **ABDELHAFID** qui lui a demandé de venir en **BELGIQUE**. **MURAD** demande à son interlocuteur quel est le message à transmettre à **ABDELHAFID**. **MOHAMMED de BARCELONA** va venir en Belgique, il va aller prendre un ticket et pourrait être en Belgique pour mercredi. Il ajoute qu'il téléphone à ce numéro à la demande d'un certain **OMAR**, pour savoir « SI VOUS AVEZ BESOIN », il ajoute que lui n'a besoin de rien. **MURAD** va transmettre le message et dit « après on verra »

*
* *

Recherches par rapport aux communications

La mosquée KOUBA

Il appert que l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** fréquente la mosquée "KOUBA". En date du 28.05.2004, à 12h27, l'utilisateur du numéro en question qu'il passera chez eux, soit chez l'utilisateur du numéro d'appel **0473/29.05.14**, après la prière de midi à la mosquée en question.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite n° 6 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04, sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN

L'utilisateur du numéro d'appel 0473/29.05.14

Suite à ce qui précède, il est clair que l'utilisateur du numéro d'appel 0473/29.05.14 est un contact de l'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 (MURAD).



Dans les résultats transmis par l'opérateur PROXIMUS, cette communication est enregistrée à 12h27, durée 42 secondes.

Au moment de cet appel, l'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 (MURAD) est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

Concernant un ordinateur

En date du 29.05.2004, 3 communications entrantes ont été enregistrées vers le numéro 0477/62.12.56 (MURAD), à savoir :

- à 10h28, venant du numéro d'appel 0476/32.93.58 (attribué à **DEVRIENDT Catelijne**). L'appelant qui s'est présenté comme étant **ABOU ATF** doit réceptionner un ordinateur qui se trouverait dans une librairie.
- Environ deux heures plus tard, à 12h27, une voix masculine se présentant comme **ABOU KHALED** et utilisant le gsm 3046414900, demande à contacter **ABOU Farid**, mais l'interlocuteur répond que **MURAD** est à la salle de bains et demande de réessayer plus tard.
- une heure plus tard, à 13h26, la même voix (utilisant le gsm 3046414900) contacte **MURAD** concernant l'histoire de l'ordinateur.

Il appert que l'utilisateur du numéro d'appel 0476/32.93.58 (attribué à **DEVRIENDT Catelijne**), qui lors d'une communication en date du 27.05.2004 s'est présenté comme **ABOU KHALED**, et l'utilisateur du numéro 3046414900 contactent **MURAD** concernant un ordinateur.

Au stade actuel de l'enquête, aucun lien n'a été établi entre les utilisateurs des numéros précités (0476/32.93.58 et 3046414900). Le numéro d'appel serait une carte SIM grecque. L'utilisateur a déclaré se trouver à la rue Neuve, et qu'il allait se changer pour faire du sport.

Un ZOLLER a été demandé pour obtenir les localisations, les IMEIs, ainsi que les contacts de la carte de téléphone grecque.

Concernant ABDELLATIF de Londres

Un certain **ABDELLATIF** qui dit se trouver à Londres a contacté (de son gsm) le numéro 0477/62.12.56 (MURAD), en date du 29.05.2004, à 14h48. Lors de cette communication il est question de la "FOI (en DIEU)" de **ABDELLATIF**.

Quelques minutes après cette appel, un second appel entrant (sur le numéro du soi-disant **MURAD**) est enregistré entre ceux-ci.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
26 OCT 2004
INPP BUNTE WIM

Suite n° 7 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04. sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN

Lors du second appel, **MURAD** parle de se rendre à Londres d'ici peu pour faire bouger les choses.

Il est également question d'un certain **RACHID**, duquel **ABDELATIF** veut obtenir le numéro de téléphone. Ce dernier aurait des difficultés en ce moment.



En rapport avec un attentat éventuel

Concernant le SMS entrant de du 29.05.2004, à 19h45, il s'agit de l'adresse E-mail de **RABEI OSMAN EL SAYED AHMED**. Il appert que ce SMS a été envoyé au départ du numéro italien **00393207659984**.

Un appel entrant d'une durée d'environ 7 minutes a été enregistré le 29.05.2004, à 20h15, sur le gsm de **MURAD**.

L'appelant serait un certain **SAKHER**, qui aurait un accent égyptien. Le numéro d'appel utilisé par l'intéressé est le **0033170801080**.

D'après l'interprète il est question de "se sacrifier" en langage codé. L'exploitation détaillée de cet appel fera l'objet d'un procès-verbal distinct.

Lors de cette communication, nous relevons les informations suivantes :

- **SAKHER** communique le nouveau numéro d'appel d'un certain **MOHAMMED**, à savoir le **00392971233493**.

Il s'agirait de **MOHAMMED** l'égyptien, lequel **MURAD** avait essayé de contacter à plusieurs il y a 2 semaines, mais en vain. **MURAD** l'aurait appelé deux fois, mais qu'il n'avait pas son nouveau numéro.

- **MURAD** déclare également avoir tenté de se connecter sur internet avec **MOHAMMED**, mais que son code était faux.

- **MOHAMMED** aurait dit à **SAKHER** que **MURAD** allait passer "par ici". Vu que l'appelant **SAKHER** contacte **MURAD** à partir d'un numéro d'appel français, nous pouvons ne déduire que **MURAD** passerait en France.

Vu ce qui précède, il nous semble opportun d'identifier le titulaire du numéro d'appel **0033170801080** afin d'identifier l'interlocuteur de **MURAD**, voir l'endroit d'où celui-ci téléphonait.

- Ensuite **MURAD** demande d'obtenir le numéro d'appel de **SAKHER**. Lorsque **SAKHER** propose de le donner maintenant, **MURAD** lui répond de l'appeler et dès que la conversation sera finie, le numéro apparaître.

A la fin de la communication, **MURAD** rappelle encore à **SAKHER** de l'appeler maintenant ce qu'il accepte.

Il appert qu'une minute après la fin de cette communication un appel (en absence) a été enregistré (8 secondes), d'un numéro d'appel français, à savoir le **0033613915621**, vers celui de **MURAD**.

COPIE CERTIFIEE

CONFIRMEE
28 OCT 2004
INFP BONTE

Suite n° 8 au Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04, sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Vu ce qui précède, il pourrait s'agir du numéro d'appel de l'interlocuteur de **MURAD**, se présentant comme **SAKHER**.

- Il est également question d'un "commerce de vêtements" qui est cher. **MURAD** déclare qu'il va appeler **SAKHER** et lui donner les numéros de ses amis d'ici (de **MURAD**).
Il nous semble opportun d'identifier, voir localiser l'utilisateur du numéro d'appel probablement utilisé par **SAKHER**, à savoir **0033613915621**.
- Il serait également opportun de procéder à l'identification de tous les numéros d'appel des différents opérateurs de téléphonie ayant eu des contacts avec les numéros d'appel français ci-avant, ainsi qu'avec le numéro d'appel italien de **MOHAMMED** et le numéro italien ayant transmis l'adresse E-Mail à 19h45.
- A la fin de la communication, il est question de cassettes sur lesquelles **SAKHER** figurera.

Concernant MOHAMMED DE BERCELONE

MURAD a reçu 2 communications d'une personne se présentant sous ce (sur)nom, à savoir le 29.05.2004, à 23h23 et à 23h26.

La première est une communication d'une très mauvaise qualité et l'appelant dit qu'il lui recontactera d'une autre ligne. Il s'agit de la seconde communication, 3 minutes après la première.

L'appelant contacte le numéro d'appel de **MURAD** à la demande d'un certain **OMAR**.

L'appelant aurait été contacté par un certain **ABDELHAFID** qui lui a demandé de venir en Belgique.

Il est question que **MOHAMMED DE BARCELONE** viendrait en Belgique et qu'il pourrait arriver pour mercredi.

Les appels précités émanent respectivement des numéros d'appel 0478/78.27.08 et 0473/96.66.52.

*
* *

Renseignements

Vu que nous ne disposons pas encore de tous les résultats (ZOLLER) des divers opérateurs de téléphonie quant aux communications des numéros sous écoute, il nous est impossible de vérifier les conversations enregistrées avec ceux-ci.

L'exploitation des résultats en question fera l'objet d'un procès-verbal distinct.

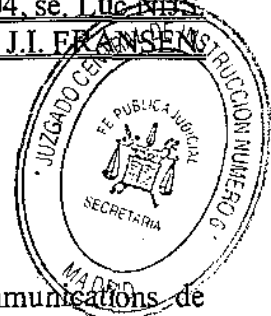
COPIE CERTIFIEE

CONFIRME

23 OCT 2004

INFP BONTE WIM

*
* *



Devoirs à effectuer

Vu les renseignements recueillis lors de différentes communications de l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56**, utilisé par un certain **MURAD**, il nous semble opportun de procéder aux devoirs suivants :

- l'identification de tous les numéros d'appel des différents opérateurs de téléphonie ayant eu des contacts téléphoniques avec les numéros suivants :

- 00393207659984
- 00392971233493
- 0033170801080
- 0033613915621

ainsi que l'identification des numéros relevés,
la localisations des antennes ayant relayées les communications
et l'identification des IMEI liés aux numéros relevés.

- l'identification des utilisateurs des numéros d'appels 0478/78.27.08 et 0473/96.66.52, utilisés par **MOHAMMED DE BARCELONE**.

- l'identification du numéro d'appel de **ABDELLATIF** qui dit se trouver à Londres et qui a contacté (de son gsm) le numéro **0477/62.12.56 (MURAD)**, en date du 29.05.2004, à 14h48.

Il serait opportun en cas d'identification du numéro d'appel de l'intéressé d'identifier les numéros d'appel belges ayant eu des contacts avec celui-ci.

Rappelons également que l'utilisateur du numéro d'appel **0473/29.05.14** est un contact du numéro **0477/62.12.56 (MURAD)**.

Dont acte, clos le 30.05.2004, à 15h00.

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
26 OCT 2004
INPP BONTE WIM

7

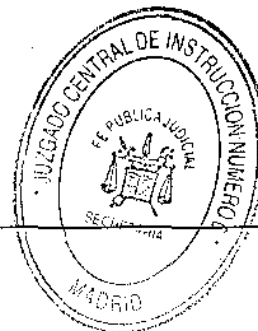
81578

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 10688/04

**PRO
JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 211838/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 31/05/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

(et autres)

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements (écoutes du 30.05 à 0700 au 31.05 à 07h00)

Copie(s):

Ref. LAB -

DIRJU. -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n°211838/04 dd. 31.05.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le trente et un du mois de mai à 08.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons qu'aucune conversation n'a été enregistrée avec le numéro
d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)**, pour la période du 30.05.2004 à
partir de 07h00, jusqu'au 31.05.2004, à 07h00.



Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
26 OCT 2004
INPP DONTÉ WIM

2

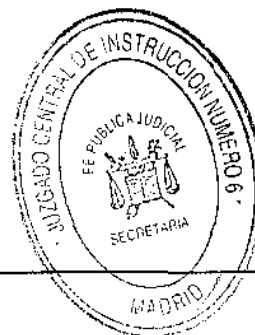
81580

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 10696/04

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

**PRO
JUSTITIA**

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 211846/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 31/05/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

(et autres)

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (synthèse concernant 0477621256 - T1)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU. -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004

IMP. BURTE WIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

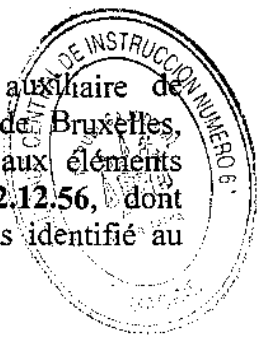
BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le trente et un du mois de mai à 15.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ~~auxiliaire de~~
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à une synthèse par rapport aux éléments
concernant l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56**, dont
l'utilisateur serait un dénommé **MURAD** qui n'est pas identifié au
stade actuel de l'enquête.



*
* *

Informations

L'intéressé aurait eu une communication avec le dénommé **RABEI OSMAN SAYED Ahmed** au cours de laquelle il était question de préparatifs d'un attentat. Il aurait été question d'un "dernier voyage", précédé d'une réunion à Paris avec d'autres personnes. (Cfr Pv 108950/04 dd. 26.05.2004, signé Pierre FAYT)

MURAD aurait utilisé un poste fixe belge correspondant à un ligne d'un Phone-Shop, situé à 1030 Schaerbeek, rue du Pavillon, 99, ainsi que le numéro d'appel précité, lors de contact avec **RABEI**.

*
* *

Confirmation des informations

Lors des écoutes, les informations ci-dessus ont été confirmées.

Lors d'un appel du 29.05.2004, à 20h15, **MURAD** est contacté par un certain **SAKHER** se trouvant en France.

MURAD fait notamment état de "laver les vêtements" (ce qui signifierait selon l'interprète "se sacrifier"), qu'il (**MURAD**) aura fini dans 20 jours et que **SAKHER** figurera dans les futurs cassettes.

SAKHER déclare également que **MOHAMMED** (l'égyptien) lui avait annoncé que **MURAD** passerait "ici", en l'occurrence en France.

*
* *

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INSP BUNTE WIM

Renseignements

Les éléments suivants ont été recueilli lors des écoutes :

- Il fréquente la mosquée KOUBA.
- Il a eu un rendez-vous avec l'utilisateur du numéro d'appel 0473/29.05.14. Ce numéro d'appel est attribué à la société "ET SOLUTIONS", sise à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Place Madou, 8.
- Il a eu 2 contacts concernant l'histoire d'un ordinateur, le premier avec l'utilisateur du numéro de DEVRIENDT Catelijne et le second avec l'utilisateur d'un gsm grec.
- **MURAD** a dit qu'il ira à Londres d'ici peu pour faire bouger les choses. (*communication avec un certain ABDELLATIF utilisant le numéro d'appel 00447944651148*)
Il est également question du fait que ABDUL HAMEED Omer, l'époux de DEVRIENDT Catelijne se rend en Angleterre une des deux week-ends précédant celui du 19 (juin).
- Un nouveau numéro de **MOHAMMED** l'égyptien serait le 00392971233493.
Il appert dans la téléphonie que le numéro d'appel de **MURAD** a été en contact SMS avec le un numéro italien 00393297123349 (en date du 24.05.2004, à 14h17)
- Le numéro de **SAKHER** serait le 0033613915621
- **MURAD** a reçu 2 communications de **MOHAMMED DE BARCELONE**, au cours desquels l'appelant déclare qu'il téléphone à **MURAD** à la demande d'un certain **OMAR. MOHAMMED DE BARCELONE** aurait été contacté par un certain **ABDELHAFID** qui lui a demandé de venir en Belgique. **MOHAMMED DE BARCELONE** pourrait arriver le mercredi.
Ces deux appels émanent de deux numéros de gsm belges attribués à la société VENTELO.
- un seul SMS sortant a été enregistré vers le numéro 0474/86.93.13, depuis le 01.05.2004.
- il logerait à 3 minutes du Phone-Shop, à 1030 Schaerbeek, rue du Pavillon, 99. (*renseignement obtenu lors d'une communication de ce 31.05.2004, à 15h00*)
- Il fréquenterait une salle de sport dans les environs du Quai des Usines, à Bruxelles. (*renseignement obtenu lors d'une communication de ce 31.05.2004, à 17h01*)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP DUNTE WIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n°211846/04 dd. 31.05.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le LI FRANSEN.

*
* *

Devoirs à effectuer

- Vérifier l'exactitude du numéro d'appel de **MOHAMMED** (l'égyptien) communiqué par **SAKHER** à **MURAD**.
- Analyse détaillée de la communication du 29.05.2004, à 20h15, avec **SAKHER**.
- Identification (par tous les opérateurs de téléphonie) de tous les numéros d'appels ayant eu des contacts avec le numéro 00447944651148, utilisé par **ABDELLATIF** de Londres.
- Identification de tous les passagers des vols venant de Barcelone pour la période de mardi, 01.06.2004 au vendredi, 04.06.2004, relatifs à l'arrivée éventuelle de **MOHAMMED DE BARCELONE**.
- Vérifications auprès de **VENTELO** et de 'ET SOLUTIONS' quant aux appels vers le numéro de **MURAD**.
- L'exploitation détaillée du rétro-zoller du numéro d'appel de l'intéressé.
- L'identification de l'utilisateur du numéro d'appel 0474/86.93.13, qui est le seul contact sortant de **MURAD** (SMS).
- Identifier les salles de sports dans les environs du Quai des Usines.

*
* *

Conclusion

Il est clair qu'au stade actuel de l'enquête, l'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (**MURAD**) est le Target principal.

Celui-ci n'est à l'heure actuelle pas identifié. L'utilisateur du numéro d'appel est principalement localisé dans les environs de Schaerbeek, rue du Pavillon.

Des recherches en vue d'identifier l'utilisateur sont en cours avec **PRIORITE**.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
COMME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

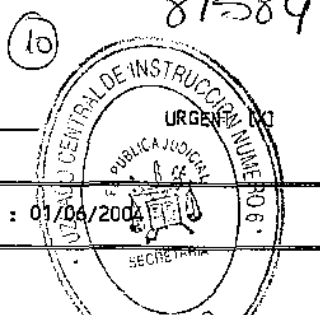
Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA



PV SUBSEQUENT No : 109107/04

DU : 01/04/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

DEMANDE D'ENGAGEMENT DE TECHNIQUES PARTICULIERES

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

LOCALISATION DES FAITS

COMMUNE : BRUXELLES (BELGIQUE)

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [5] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

X X

TRANSMIS A	ORIG.	COPIE
JUGE D'INSTRUCTION BRUXELLES	X	
POLICE POL FED - SJA BXL		X
POLICE CIA BRUXELLES		X
SJA POLICE FEDERALE - BXL - DR 3		X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109107/04
émanant de SJA BRUXELLES

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES (BELGIQUE)

ET INCONNU (S)



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
WPP BOUTE WIM

PRO JUSTITIA



Ce jourd'hui
deux mil quatre

Premier Juin

à 10.30 heures.

Nous soussigné(s)

SIMON Raphaël et GELDERS Didier

Officiers de POLICE Judiciaire,

de la Police Fédérale en résidence à BRUXELLES,
en tenue civile et porteur(s) de notre carte de légitimation,

portons à la connaissance de

Monsieur, le Juge d'Instruction, FRANSEN de et à BRUXELLES,
Suite à son dossier 01/03, nous rédigeons le présent afin de solliciter
l'engagement de techniques particulières d'enquêtes.

1. - Suivant les informations recueillies dans le cadre du présent dossier et comme déjà exposé dans notre Procès-Verbal 108950/04 daté du 26/05/2004, il appert qu'un certain MOURAD est en relation avec la personne nommée RABEI OSMAN EL SAYED AHMED via un numéro ITALIE. Ce dernier est actuellement sous observation en Italie.
Lors de ces écoutes, une conversation a été enregistrée entre les intéressés et il est question de dernier voyage (d'attentat suicide).

Le numéro contacté en Belgique pour le soit disant MOURAD est le n° 0477/62.12.56.

Ce numéro a été en contact avec le numéro de LOUNANI Mostafa à plusieurs reprises et figure sur un document trouvé chez HAKIMI Abdelkader (tous deux sous mandat dans le présent dossier).

Ce numéro est actuellement sous observation par nos services suite au réquisitoire de Monsieur FRANSEN Juge d'Instruction

De notre enquête, il appert que l'intéressé est en contact avec une personne utilisant le numéro d'appel 0476/32.93.58 attribué à DEVRIENDT Catelijne. Ce dernier est également en contact avec le numéro 0486/47.26.16 DE KHALED AZEM (CONTACT COMMUN AVEC 0476/32.93.58)

Lors des écoutes téléphoniques, nous pouvons raisonnablement penser que

l'utilisateur du numéro de DEVRIENDT est utilisé par ABDul hameed Omer, 23/09/1963. (époux de DEVRIENDT) et que ce dernier est une personne de contact pour le nommé MOURAD. IL semble lui donner des directives.

Ce dernier utiliserait différents alias.

De plus, nous recevons l'information de la sureté de l'Etat que l'intéressé pourrait résider au N°45 de la Rue Van Schoor à 1030 SCHAERBEEK. (voir note de la SURETE DE L'ETAT N°E4/10270/222/158/1) et s'identifier comme étant le nommé :

BEN NACEUR Lamine, né à Menzei (TUN) 22/01/1972 TUNISIEN.

Dans le même document, il est question d'observation effectuée sur le snack LE VILLAGE. Durant celles-ci, LOUNANI Mustapha a été observé en compagnie de TROIS personnes à savoir NAKRACHI Youssef et NAKRACHI Mustapha. Le troisième n'est autre qu'une personne qui est rentré au 45 de la rue Van schoor où est domicilié BEN NACEUR Lamine.

Ce dernier aurait un passeport TUNISIEN délivré à MILAN et un permis de séjour ITALIEN délivré à MONGUZZO (Italie)

Suite à cette note, nous apprenons que l'intéressé fréquenterait la salle de sport situé Rue Stephenson 78 à 1030 SCHAERBEEK.

Dernièrement, l'intéressé se serait rendu au 123 de la Rue François Bossaerts à 1030 SCHAERBEEK avec deux inconnus. A cette adresse, est domicilié la nommée DEVRIENDT Catelijne, 07/07/1976 mariée à un certain ABDUL HAMEED Omer, 23/09/1963.

La nommée DEVRIENDT Catelijne est l'abonnée du numéro de GSM 0476/329.358. Ce numéro est en contact très régulièrement avec le soit disant MOURAD et la personne identifiée sous l'identité de KHALED AZEM , 18/10/1984. (comme déjà exposé ci-dessus.).

- Il est nécessaire de tenter de localiser et d'identifier de façon certaine l'utilisateur du numéro 0476/32.93.58. L'observation visuelle et technique étant la seule possibilité d'y arriver.

Il est également utile de pouvoir identifier le ou les contacts du soit disant MOURAD à cette adresse.

Les techniques particulières d'enquêtes sont indispensables au bon fonctionnement de cette opération de localisation et d'identification. Les moyens d'enquêtes traditionnels ne nous permettant pas d'arriver à cet objectif.

En plus de l'Observation physique sur l'intéressé, il y a lieu d'employer les moyens techniques.



- adresse : Rue François Bossaert 123 à 1030 **SCHAERBEEK**.

Et ce dans le but d'identifier le nommé :

L'utilisateur du numéro 0476/32.93.58. et pouvant correspondre au nommé Abdul Hameed Omer, 23/09/1963.

Et toutes autres personnes se trouvant en sa compagnie ou à cet endroit.

Les autres personnes domiciliées à cet endroit, sont les nommés :

CATELINE DEVRIENDT, 07/07/1976.

MUKAMAZERA hildegade, 06/06/1937

SAGAHUTU Alexis, 30/01/1955

KURAOGLU Guladiye, 09/04/1957

MUKAMANA Consolata, 20/08/1958

MUSERUKA Jean=Yves, 25/03/1981

NAMBAJE Marie, 13/07/1982

MUSABE Olivier, 17/05/1986

ISHIMWE herve, 07/05/1994

RUHIGANA Jean, 10/05/1997

DUKA mirvete, 26/06/1977

-Ce devoir sera exécuté par les services de D.S.U de la POLICE FEDERALE.

-L'exécution de cette autorisation se fera à partir de la date du 01/06/2004 et ce jusqu'au 01/07/2004.

RENSEIGNEMENTS :

Procès-verbal transmis par nos soins au Juge d'Instruction FRANSEN de et à BRUXELLES.

Procès-verbal clos le 01/06/2004.

Dont acte,

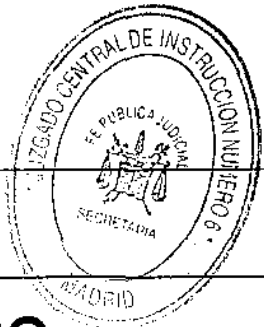
(11)

81589

243

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

N° Ind.: 10842/04

PRO
JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212022/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 02/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier: 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (0477621256 - T1)

Renseignements (écoutes du 01.06 (7h00) au 02.06 (7h00))

Copie(s):

Ref. LAB -

DIRJU. -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INF. BUNTE WIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
 Arrondissement

BRUXELLES

DR 6



L'an deux mille quatre,
 le deux du mois de juin à 08.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ~~auxiliaire de~~
 Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
 exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
 numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)**, pour la période du
01.06.2004, à partir de 07h00 au 02.06.2004, à 07h00.

*
 * *

Recapitulatif des écoutes

Le 01.06.2004

12h28

Le numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** à été contacté pendant
 24 secondes par le n° **02/2481119** (Phone shop « Auto Répar », rue du
 Pavillon 99 1030 SCHAEERBEEK). L'appelant semble parler sur un
 ton autoritaire à l'appelé (T1) :

- T1 : Allô ?
- Appelant : Bonjour.
- T1 : Bonjour.
- A : Tu es à la maison ?
- T1 : Oui je suis à la maison.
- A : Bien, ouvres-moi, j'arrive.
- T1 : Bien, dans combien de temps, 3 minutes environ ?
- A : 2 minutes.
- T1 : Cà, va salut.
- A : Allah le miséricordieux. »

16h38

Un inconnu utilisant le numéro d'appel **0479/90.06.63** contacte le
 numéro **0477/62.12.56 (MURAD)**
 L'appelant demande à son interlocuteur s'il est encore à la salle de
 sport et signale qu'il va le rejoindre. L'utilisateur du numéro
0477/62.12.56 (MURAD) répond qu'il attendra "en bas".
 (Fin de la communication : 16.39 heures)

17h55

Appel venant du numéro (Maroc) **+212.64.94.74.64** vers le numéro
0477/62.12.56 (MURAD)
 Pas de communication effective.

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 IMPR BONTÉ LIM

Suite n° 2 au Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

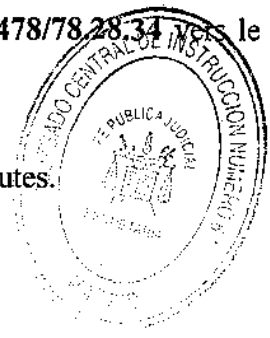
18h15

Appel d'un homme inconnu (I) utilisant le numéro 0478/78.28.34 vers le 0477/62.12.56 (MURAD)

I : MOURAD est là ?

T1 : Non, il fait sa prière. Tu peux rappeler dans 10 minutes.

(Fin de la communication : 18.06 heures).



18h28

L'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 rappelle le numéro marocain dont question ci-dessus (+212.64.94.74.64) sans succès.

18h38

Un nommé ABOU ASSEM (AA) utilisant le numéro 0479/98.61.43 appelle le 0477/62.12.56 (MURAD - T1) :

T1 : Allo

AA : Allo

T1 : Allo

AA : Allo, je t'ai compris.

T1 : Allo allo...

AA : Comment vas-tu ? Et le père ?

T1 : Tout va bien. Tu nous a manqué, ABOU ASSEM.

AA : Prépare-toi. Prépare-toi (*inaudible*)

T1 : Je vais venir te rendre visite. Tout est prêt. Bientôt. J'attends juste *tuyau* (*difficilement audible*) de prendre les vêtements de je ne sais qui.... Les vêtements de ...

AA : Si tu veux venir,...

T1 : Aha ?

AA : Ne viens que après le 15.

T1 : Après le 15, c'est ça ?

AA : Oui, au mois de juin.

T1 : Qu'est-ce que tu as dit ?

AA : Si tu veux venir au mois de juin, ne vient pas ni avant le 15, ni le 15. Tu peux venir le 17, 18, 19, 20 ça va !

T1 : Oui, ça va, je viendrai vers le 27 juin.

AA : D'accord.

T1 : D'accord car chez moi, vers le 22 juin le commerce sera prêt.

AA : C'est bien. Tu n'as pas contacté mon ami ?

T1 : Qui ? Je l'ai appelé une fois et j'ai trouvé son téléphone fermé. J'ai eu contact avec son téléphone mais il n'était pas ...

AA (*coupant l'autre*) : Recontacte-le, recontacte-le une autre fois et prends rendez-vous avec lui et donne-lui [LA AMANA] (*consigne, objet, message*) en mains propres, pas au téléphone.

T1 : D'accord. Si Dieu le veut. Ecoute ABOU ASSEM, il ya a ... il y a ... il m'a contacté, il m'a contacté (plusieurs fois) ... HASSAN de BR ... d'ALLEMAGNE.

AA : C'est qui ?

T1 : HASSAN, qui était avec moi.

AA : Qu'est-ce qu'il t'a dit ?

T1 : Il m'a demandé le n° de téléphone de notre ami mais je lui ai dit que je ne l'ai pas.

AA : Ses nouvelles, comment sont-elles ?

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INF-P DONT-MIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04, sé. Luc NIJSDossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN

T1 : Tout va bien Dieu merci. Que penses-tu ? Je lui donne ou pas ?
 AA : Comment vont ses nouvelles ? Il s'est réconcilié avec sa femme ou pas ?
 T1 : Il va bien. Il ne me raconte rien de tout ça. Il me dit "ça va ça va". Il ne rentre pas dans les détails, il ne m'explique pas.
 AA : Prends son n° de téléphone.
 T1 : OK, je prends son n° de téléphone et je te le donne ?
 AA : Prends son n° de téléphone, c'est moi qui l'appelle.
 T1 : OK moi je te l'envoie par e-mail. C'est bien ?
 AA : D'accord. Allez, à demain matin (bonne nuit).
 T1 : Tout va bien si Dieu le veut ?
 AA : Oui, si Dieu le veut.
 T1 : Ecoute, il y a de bonnes nouvelles, là-bas ?
 AA : Hein ? Tout est bien, tout est bien ...
 T1 : BIEN ?
 AA : Passe le bonjour à ton père.
 T1 : Je lui transmettrai. Allo ?
 AA : Passe le bonjour à ton père.
 T1 : Je lui transmettrai. Ecoute : il y a de bonnes nouvelles là-bas ?
 AA : Oui ! Bien bien ! Si Dieu le veut, tu le verras de tes propres yeux quand tu viendras.
 T1 : OK, le chemin est tracé ? Le chemin est tracé ?
 AA : Oui, oui. Les écoles sont très bien ici, et tout pour apprendre les langues, quand tu viendras si Dieu le veut. Salam Aleikoum (au revoir).
 T1 : Aleikoum salam.
 (...)
 AA : Allez, bonne nuit. (*Inaudible*) soit, ne nous oublie pas dans tes prières.
 T1 : D'accord, mais écoute-moi, écoute-moi, écoute-moi, ... moi je te demande à propos du chemin (*à suivre*) (*ou route*).
 AA (*interrompant à nouveau*) : ... je te comprends, je te comprends, je t'écirai par après, je t'écirai par après.
 T1 : OK, n'oublie pas de me contacter par l'intermédiaire de l'e-mail.
 AA : Allez, bonne nuit.
 T1 : Bonne nuit à toi aussi.
 (Fin de la communication : 18.42 heures).

19h07

Appel sortant du numéro **0477/62.12.56 (MURAD)** vers un numéro inconnu - sans succès.

19h41

Appel sortant du numéro **0477/62.12.56 (MURAD)** vers un numéro inconnu - sans succès.

22h35

Un homme se faisant appeler **ABOU MOHAMMED (0473/91.10.23)** contacte le numéro **0472/67.55.86**, se faisant appeler **ABOU KHALED**.

A la fin de la conversation, l'appelant est nommé par le nom de "MOURAD". Il pourrait s'agir du **MURAD** utilisant le numéro d'appel **0477/62.12.56**.

AM = **ABOU MOHAMMED - MURAD** ; T3Bis = l'utilisateur du numéro **0472/67.55.86**.

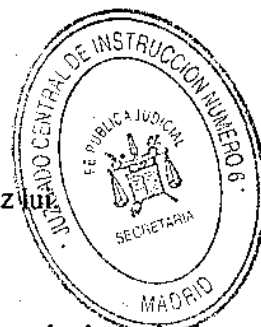
AM : Allo.



COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INFP BONTE WIM
 FELIPDOT

Suite n° 4 au Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04. sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.



T3bis : Allo.

AM : Allo, Bonjour ABOU KHALED.

T3bis : Bonjour, ABOU MOHAMMED.

AM : Je t'ai trouvé ce dont on s'était mis d'accord.

T3bis : Ah.

AM : Je l'ai chez moi maintenant. Je l'ai ramené de chez lui.

T3bis : Ah ! Félicitations alors.

AM : C'est très bien, c'est mieux qu'avant.

T3bis : C'est quoi son numéro ? 4 ?

AM : Non, c'est 3, mais avec les DVD. Mais il est bon, quelqu'un m'a demandé de le tenir jusqu'à demain mais je lui ai dit qu'il y avait une personne avant toi.

T3bis : Ca coûte combien ?

AM : C'est un peu, il a demandé 450. Je lui ai demandé de baisser un peu, il m'a dit qu'il ne peut rien faire et qu'il peut le vendre à 550.

T3bis : On s'était mis d'accord pour 4 à 450.

AM : Non, c'est le même problème, c'est les mêmes composants.

T3bis : Je ne sais pas. Moi, ce n'est pas pour moi, tu le sais bien.

AM : Oui, je les ais. Je comprends, je comprends.

T3bis : L'homme, je lui ai dit, 4 pour 450, 3 pour 350.

AM : Il m'a dit que dans deux jours, il le prendra pour toi.

T3bis : Je le vois demain à partir de chez toi, c'est possible ?

AM : Parce que le 3 n'a pas de DVD mais l'autre a un DVD et ses composants sont supérieurs.

T3bis : Moi, je verrai demain, je prendrai les numéros et je regarderai les spécificités exactes. Tu sais bien que je me connais bien en ordinateurs, OK ?

AM : Oui.

T3bis : Et je l'examinerai devant toi et on appellera le monsieur et on lui racontera l'histoire, OK ?

AM : OK

T3bis : Tu m'appelles de ton téléphone ?

AM : Je t'appellerai et on se rencontre.

T3bis : Tu m'appelles de ton téléphone ?

AM : Non, non, d'une cabine.

T3bis : Si tu veux que moi je t'appelle...

AM : Non, non, ce n'est pas un problème. Je t'appellerai demain car j'ai un ami qui m'attend.

T3bis : OK. Je dois aller demain à l'Ambassade pour le visa.

AM : Oui.

T3bis : Et à midi, j'ai une réunion avec l'association marocaine.

AM : Oui. Tu as le temps ce soir ?

T3bis : Entre midi et 15 heures, j'ai une réunion près de chez toi, une association près de chez toi.

AM : A 15.30 heures, tu auras fini ?

T3bis : Avant 15 heures, je t'en parlerai.

AM : Le soir, tu auras fini, tu as le temps ?

T3bis : ...et à 17 heures, j'ai un cours.

AM : Tu finis à quelle heure, 18, 19, 20 heures ?

T3bis : A 19.30 heures.

AM : 19.30 heures ? OK, Je t'appellerai demain à 17.00 heures, OK ?

T3bis : Moi je t'appellerai à 15.30 heures, 15 heures, 15.30 heures, OK ?

AM : C'est bien comme ça.

T3bis : OK

AM : OK si Dieu le veut.

T3bis : Et la caméra, qu'est-ce qu'elle devient ?

AM : Elle est là, Si Dieu le veut, on se rencontre et on en parle.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

Suite n° 5 au Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04, sé. Luc NUS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

T3bis : Elle est chez toi alors ?

AM : Elle est là, tout près de moi. Si l'argent est là, je l'amènerai si Dieu le veut.

T3bis : OK, j'espère que tout va pour le mieux.

AM : OK.

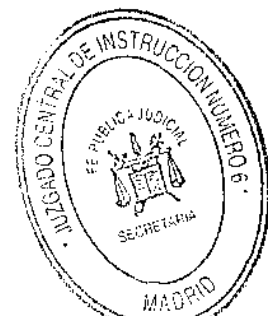
T3bis : Merci Mourad, je t'ai fatigué avec moi.

AM : Pas de problème.

T3bis : Habibi (mon cher) ABOU MOHAMMED...

AM : Au revoir.

T3bis : Au revoir.



22h56

Un inconnu utilisant le numéro d'appel 02/241.69.05 (Phone-Shop situé à 1030 Schaerbeek, rue du Pavillon, 99) appelle le numéro **0477/62.12.56 (MURAD)** :

Il n'a pas été établi qui parlait en premier.

- Bonjour.
- Bonjour.
- Comment vont les choses ?
- Dieu merci tout va bien.
- Dans une minute, je serai avec toi.
- Dans deux minutes viens ici.
- OK, ouvre la porte.
- OK.
- Au revoir.
- Au revoir.

Le 02.06.2004.

01h56

Un événement s'inscrit dans la rubrique « hors connection ». Il n'y a aucune indication de destinataire. Le numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** étant mentionné comme appelant.

Pas de message..

N° ID 50772797

04h56

Idem - N°ID 50772879

*
* *

Recherches par rapport aux communications

De l'appel du 01.06.2004, à 12h28, il ressort de nouveau que l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MURAD)** a un point de chute dans les environs immédiats du Phone-Shop situé rue du Pavillon 99 1030 SCHAEERBEEK.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

Suite n° 6 au Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04, sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

L'utilisateur du numéro d'appel **0479/90.06.63** aurait rejoint, l'utilisateur du numéro **0477/62.12.56 (MURAD)** à la salle de sport. (Cfr. Appel du 01.06.2004, à 16h38)

A 18h15, **MURAD** faisait sa prière. A cette heure-là, il a été contacté par le numéro **0478/78.28.34**.

Le numéro d'appel **212.64.94.74.64** (maroc) est un des seul numéros d'appel sortant de **MURAD**.

Lors de la conversation à 18h28 avec **ABOU ASSEM**, il est question :

- de se préparer...
- d'une visite de **MURAD** à **ABOU ASSEM**, mais après le 15 juin...
- d'un rendez-vous qui a été fixé pour le 27 juin...

D'une vérification auprès de PROXIMUS, il appert que l'utilisateur du numéro en question était localisé à 2018 Anvers, dans les environs de Hoveniersstraat.

- de prendre des vêtements...
- que le commerce sera prêt (chez **MURAD**) vers le 22 juin...
Rappelons à ce sujet que lors de la conversation entre un certain **SAKHER** (téléphonant de la France) et **MURAD**, il était également question d'un commerce de vêtements.

- d'un **HASSAN** d'Allemagne. **MURAD** explique que **HASSAN** lui avait demandé le numéro de téléphone de "notre ami", mais qu'il (**MURAD**) lui a dit qu'il ne l'avait pas. **MURAD** demande à **ABOU ASSEM** s'il peut le lui donner. **ABOU ASSEM** répond à cette question avec la demande comment il (**HASSAN**) allait et s'il s'était réconcilié avec sa femme...

Enfinement **ABOU ASSEM** explique à **MURAD** qu'il doit prendre le numéro de **HASSAN** et que lui-même allait prendre contact.

Rappelons qu'en date du 31.05.2004, à 17h03, un certain **HASSAN** utilisant le numéro d'appel 4976136151 a contacté **MURAD** en lui demandant le numéro de téléphone de **ABOU KHALED**.

Lors de cette conversation avec **HASSAN**, **MURAD** s'excuse auprès de lui parce que le travail n'allait pas du tout ces derniers jours.

- Vers la fin de la conversation avec **ABOU ASSEM**, **MURAD** semble s'inquiéter. Il demande à plusieurs reprises:
 - o s'il y a "de bonnes nouvelles là-bas"
 - o si "le chemin est tracé" et
 - o "à propos du chemin"

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

28 OCT 2004

INPP BUNTE WIM

FELIX.FR.DOT

ABOU ASSEM se renseigne auprès de **MOURAD** concernant les nouvelles de son père (de **MURAD**) et lui dit de passer le bonjour.

Lors de la conversation à 22h35, l'appelé (utilisant le numéro **0472/67.55.86**) est vraisemblablement **ABDUL HAMEED Omer**. Lors de la conversation, il dit qu'il se présentera à l'Ambassade pour son visa demain (soit le 03.06.2004) et qu'il a un cours (également le 03.06.2004). Rappelons que lors d'une conversation téléphonique du 30.05.2004, à 20h44, **DEVRIENDT Catelijne** avait expliqué à son père qu'**Omer** suivait des cours et qu'il allait à l'Ambassade pour son visa, en vue de se rendre vers l'Angleterre.

Lors de cette conversation entre (vraisemblablement) **ABDUL HAMEED Omer** et l'utilisateur du numéro d'appel **0473/91.10.23** (se faisant d'abord nommer **ABOU MOHAMMED** et ensuite **MOURAD**) il est notamment question du fait qu'il (**ABOU MOHAMMED - MOURAD**) avait trouvé "ce dont on s'était mis d'accord", de "DVD" et d'une "caméra" qui se trouverait tout près de **ABOU MOHAMMED - MOURAD**. **ABOU MOHAMMED - MOURAD** déclare qu'il téléphonait d'une cabine téléphonique.

En ce qui concerne le soi-disant **ABOU MOHAMMED - MOURAD**, il pourrait s'agir du **MURAD**, l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56**.

L'utilisateur du numéro **0472/67.55.86** (vraisemblablement **ABDUL HAMEED Omer**) déclare bien s'y connaître en ordinateur.

Rappelons que lors d'un contact téléphonique du 29.05.2004, à 10h28, entre l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** (**MURAD**) et le numéro **0476/32.93.58** (attribué à l'épouse de **ABDUL HAMEED Omer**) il ressort que **MURAD** devait fournir un ordinateur à son interlocuteur.

Ce 02.06.2004, à 15h30, un contact téléphonique est prévu entre les correspondants de l'appel du 01.06.2004, à 22h35.

*
* *

Devoirs à effectuer

- l'identification de l'utilisateur du numéro d'appel **0479/90.06.63**, à savoir la personne qui aurait rencontré **MURAD** à la salle de sport après 16h38.
- l'identification de l'utilisateur du numéro d'appel **0478/78.28.34**
- l'identification de l'utilisateur du numéro d'appel **0479/98.61.43**, se faisant nommer **ABOU ASSEM**,
- l'identification, voir localisation de la cabine téléphonique d'où **ABOU MOHAMMED - MOURAD** a contacté (vraisemblablement) **ABDUL HAMEED Omer**.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP DANTIE WIM

COPIE DR 3

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

TRES URGENT



N° Ind.: 10911/04

PRO JUSTITIA

N° PV.: 212104/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 02/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
IZEVENSTRAAT, 58
MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (demande de renseignements aux autorités)
(étrangères)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
1000 LONTE WIM

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
d'Arrondissement

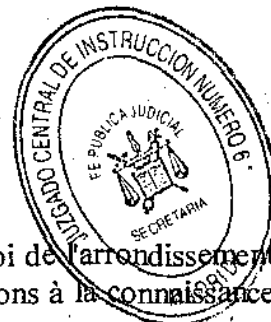


Police
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le mercredi deux du mois de juin à onze heures dix,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de notre collègue, **Jean-Michel Le Moine**, portons à la connaissance de monsieur le Juge d'instruction s'il n'estime pas opportun :



Premièrement de demander aux autorités étrangères des pays suivants : **Italie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Grèce et Pays-Bas** de vérifier si les identités et numéros d'appel repris ci-dessous et recueillis jusqu'à présent dans le cadre de la présente procédure ne sont pas connus de leurs services :

T. 1

0032477621256 numéro d'appel utilisé par « **MOURAD** » résiderait rue Van Schoor 45 à 1030 Schaerbeek

MOURAD alias **ABOU YOUSSEF** alias **ABOU KHALED** alias **MOHAMED**

T. 2

0032486472616 numéro d'appel utilisé par

Hazem KHALED

Né à **AMMAN** (Jordanie) le 18 octobre 1984.

Domicilié rue Notre-Seigneur, 31 à 1000 Bruxelles

De nationalité belge depuis 1990

T. 3

0032476329358 numéro d'appel attribué à

Catelijne DE VRIENDT

Née le 7 juillet 1976, à Groningen (Hollande)

De nationalité belge

Domiciliée rue François Bossaerts, 123 à 1030 Schaerbeek

Epouse de **Omer Nady Nemer ABDUL HAMEED** (né le 23 septembre 1963)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

T. 3 BIS

0032472675586 numéro d'appel qui pourrait être utilisé par

Omer Nady Nemer ABDUL HAMEED (né à Amman – Jordanie – le 23 septembre 1963 de nationalité jordanienne) alias **ABOU KHALED** alias **ABOU OMER** alias **ABOU OMAR**.



T. 4

0032485310173 numéro d'appel qui utilisé par le nommé

Oualid M'RABET

Né le 19 mai 1976 à Tombar (Tunisie)

De nationalité belge

Epoux de **Nabila BARRAK** (née le 3 septembre 1975)

Domicilié rue Léopold II, 332 à 1090 Jette.

Oualid M'RABET alias **WALEED AL TUNSI**

L'intéressé pourrait être apparenté avec **Lamine BEN NACEUR**

Lamine BEN NACEUR

Né le 22 janvier 1972 à Menzel-Bourguiba (Tunisie)

Nationalité tunisienne

Domicilié rue Van Schoor, 45 à 1030 Schaerbeek

T. 5

003227364249 numéro d'appel attribué au nommé

Benyagoub EL YOUSSEFI

Né à Oran (Algérie) le 6 décembre 1962

Domicilié rue Emile Wittman, 22 à 1030 Bruxelles

De nationalité belge

Epoux de **Faopuzia AKRABCHOU**

Née le 03.04.75 à Tétouan (Maroc)

Benyagoub EL YOUSSEFI Est le frère de **Ahmed EL YOUSSEFI** né le 15 décembre 1977.

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BORIS WIM

WIM

Deuxièmement pour chaque pays repris ci-dessous

1. GRANDE-BRETAGNE

Il ressort dès écoutes, qu'il serait question à LONDRES d'un certain :

- **ABDELLATIF** de Londres qui utilise un portable avec le numéro d'appel **00447944651148** (Deux contacts du 29 mai à 14h48 et 14h52, **Abdellatif** contacte **Mourad**)
- **442079707107** (cfr. PV 108254/04, sg. Raphaël Simon, dd. 27 mai 04)

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si les numéros **00447944651148** et **442079707107** repris ci-dessus

- Peuvent être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI liés à ces numéros d'appel ;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros ;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers ;
- De nous faire connaître les alias ;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos) ;
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro ;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

2. FRANCE

Le 29.05.04 à 20h15, le numéro relié à **MOURAD** reçoit un appel d'un numéro français le **0033170801080** d'un individu se présentant sous le nom de **SAKHER**

Un second contact avec un numéro français pourrait intervenir, à savoir le **0033613915621**
 Au cours de la conversation, le nom de « **MOHAMED l'Egyptien** » est évoqué, les deux interlocuteurs semblent le connaître.

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si les numéros d'appel **0033170801080** et **0033613915621** :

- Peuvent être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI liés à ces numéros d'appel ;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros ;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers ;
- De nous faire connaître les alias ;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos) ;
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro ;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

COPIE CERTIFIEE
 CONFONNE
 28 OCT 2004
 INPP - ROUTE 111M

3. ITALIE

Le numéro **00392971233493** qui serait attribué à Mohamed l'Egyptien selon les dires de **SAKHER** (appel du 29.05.04 à 20h15')

Ce numéro envoie **00393297123349** SMS envoyé le 24 05 à 14h17 à **MOURAD**

Le **00393207659984** qui envoie un SMS à **MOURAD** daté du 29.05.04 à 19h45'.

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si les numéros **00392971233493**, **00393297123349** et le **00393207659984** repris ci-dessus :

- Peuvent être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI liés à ces numéros d'appel;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros;
- Si le titulaire ou les titulaires sont identifiés, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (empruntes et photos);
- De nous communiquer également les relations des titulaires de ces numéros;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

4. GRECE

Numéro d'appel d'un cellulaire grec : **003046414900**

Le 29 mai 04 à 12h27 et 13h26 **MOURAD** est contacté par un certain **ABOU HAFS** alias **ABOU KAHLED** qui utilise un portable doté d'un numéro grec, le **003046414900**

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si le numéro **003046414900** repris ci-dessus dans le cadre de nos écoutes

- Peut être identifié (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéro IMEI lié à ce numéro d'appel;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ce numéro;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (empruntes et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si oui, de nous les remettre.

COPIE CERTIFIEE

29 OCT 2004
 16PP BOITE WIM

5. ESPAGNE

Il y a deux numéros d'appel qui seraient attribués à un certain « **MOHAMED DE BARCELONE** »

Le 29.05.04 à 23h23', le 478782708 contacte MOURAD

Le 29.05.04 à 23h26', le 473966652 contacte MOURAD

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si les numéros d'appel **478782708** et **473966652** :

- Peuvent être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI liés à ces numéros d'appel;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

6. ALLEMAGNE

Le 31.05.04 à 17h03', le 4976136151 contacte MOURAD. Il s'agirait d'un certain **HASSAN**.

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si le numéro d'appel **4976136151** :

- Peut être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI lié à ces numéros d'appel;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP DUNTE WIM



Un appel entrant en date du 31.05.04 à 11h49 du 003199990258 sur le numéro attribué à **Benyagoub EL YOUSSEFI**

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si le numéro d'appel 003199990258 :

- Peut être identifié (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéro IMEI lié à ce numéro d'appel;
- Localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ce numéro;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro.
- Le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail.

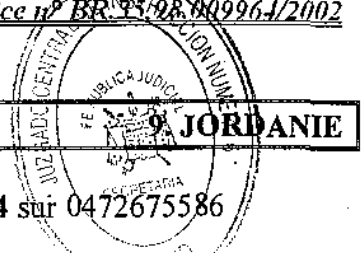
8. MAROC

Le 29.05.04 à 10h33' tentative d'appel d'un numéro belge vers le 21266865900 ;
Le 01 06 04 à 17h55, le 21264947464 contacte le numéro 0477621256.

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si les numéros d'appel 21266865900 et 21264947464 :

- Peut être identifiés (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéros IMEI lié à ces numéros d'appel;
- De nous remettre la localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ces numéros;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro;
- De nous dire si le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail et si de nous la remettre.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP DONT NIM



Un appel entrant en date du 01.06.04 à 13h51 du 0096253745764 sur 0472675586

Demandons aux autorités de ce pays de nous dire si le numéro d'appel 0096253745764

- peut être identifié (identité du titulaire, adresse, ...);
- Numéro IMEI lié à ce numéro d'appel;
- Localisation des principales bornes relais de téléphonie mobile activées par ce numéro;
- Si le titulaire est identifié, de nous dire s'il est connu, pour quels faits et dans quels types de dossiers;
- De nous faire connaître les alias;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (empruntes et photos);
- De nous communiquer également les relations du titulaire de ce numéro.
- Le ou les individus identifiés ont-ils une adresse E-mail.

Troisièmement, de demander aux différents opérateurs belges d'identifier les numéros d'appel de postes fixes et de portables ayant été en contact avec les numéros suivants :

1. 00447944651148
2. 442079707107
3. 0033170801080
4. 0033613915621
5. 00392971233493
6. 00393297123349
7. 00393207659984
8. 003046414900
9. 478782708
10. 473966652
11. 4976136151
12. 003199990258
13. 21266865900
14. 21264947464

DONT ACTE,
 Clos le 2 juin 2004 à 15h05'.

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP DONT WIM

(13)

81605

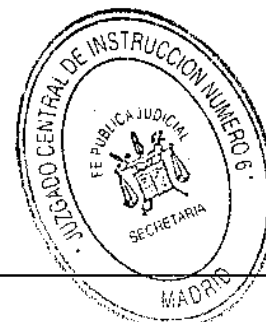
DR 3

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 11015/04

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

**PRO
JUSTITIA**

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212228/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 03/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements (écoutes du 02.06 (07h00) au 03.06 (07h00))

Copie(s):

Réf. LAB

DIRJU.

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
25.06.2004
INPP BONTE WIM

FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le trois du mois de juin à 08.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ~~auxiliaire de~~
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**, pour la période du
02.06.2004. à partir de 07h00 au 03.06.2004. à 07h00.



*
* *

Recapitulatif des écoutes

Le 02.06.2004

12h26

Appel entrant, venant du numéro **02/425.09.87**.

L'appelant dit qu'il se rend chez lui dans deux minutes.

L'appelant a un accent MAROCAIN.

Ce numéro de fixe ressort pour la société **VEROZOU**, situé à 1030
Schaerbeek, rue du pavillon 80.

15h40

Appel entrant, venant du numéro d'appel **0498/94.44.56**.

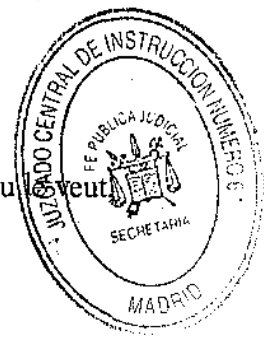
L'appel est en dialecte marocain et l'identification (et l'alternance)
des interlocuteurs est difficile à établir. Le contenu est le suivant :

- Allo, comment vas tu ?
- Allo, comment vas tu **Abou Salim** ? tu vas bien ?
- Oui merci Dieu
- Je t'ai appelé mais je ne t'ai pas trouvé, ça va ?
- Oui merci Dieu
- Tu vas bien ?
- Merci Dieu
- Quoi pour le malade ?
- Oui l'autre à qui on cherchait du travail, on lui a remis le travail
pour demain, demain il travaillera
- Si Dieu le veut
- L'autre travail , Dieu ne nous a pas permis de l'avoir, demain si
Dieu le veut il travaillera le matin
- Il a de l'expérience dans la profession, il a de l'expérience ?
- Oui il a de l'expérience dans la profession, il a de l'expérience

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE WLM

Suite n° 2 au Procès Verbal n°212228/04 dd. 03.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

- Ah oui il l'ont accepté ?
- Il a de l'expérience et on a apporté aujourd'hui le contrat de travail
- Dieu merci
- L'autre a travaillé dans le snack, il travaille bien
- Dieu merci
- L'autre malade est guéri ?
- Oui l'autre malade est guéri
- Ses résultats sont apparut ?
- Tout va bien, Dieu merci
- Dieu merci
- Dieu merci
- Dis, l'autre dis lui qu'il se réjouit dans son travail et que si Dieu le veut, si les choses ne vont pas bien, on est avec lui si Dieu le veut.
- Oui si Dieu le veut.
- Au revoir que Dieu te bénisse
- Au revoir
- Ecoute si tu veux tourner par là ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine
- Ecoute vendredi, non je connais cette histoire, je n'ai pas le temps, vendredi viens faire un tour chez moi
- Ok si Dieu le veut
- Comment va le travail avec toi ?
- Rien du tout
- Tu cherches ?
- Je ne fais que chercher, j'en ai marre
- Au revoir
- Au revoir



15h55

Appel entrant, venant du numéro d'appel **02/248.11.19** (numéro attribué au phone shop situé rue du pavillon, 99, à 1030 Bruxelles)
Lors de cette communication l'appelant se fait nommer '**Abou Assem**';
L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** est nommé '**Abou Hachem**' par l'appelant.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** confirme qu'il habite au numéro 45.

22h41

Appel entrant, venant du numéro **02/241.69.05.** (numéro attribué au phone shop, situé rue du pavillon, 99, à 1030 Bruxelles) dans lequel l'interlocuteur dit qu'il va arriver chez lui dans deux minutes.

*
*
*

COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM
FELIPL.DOT

Recherches par rapport aux communications

Concernant le soit disant MOURAD

Plusieurs appels sans contenu ni identification des correspondants ont été enregistrés pendant la journée.

Lors des écoutes réalisées jusqu'à ce jour, nous avons constaté que l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** est régulièrement contacté à partir du Phone-Shop situé à 1030 Schaerbeek, rue du Pavillon, 99n, à 1030 Schaerbeek. Ses interlocuteurs lui annoncent leur arrivé, souvent dans les 2 ou 3 minutes après l'appel.

Il est clair que l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** dispose d'un lieu de résidence dans les environs immédiats du Phone-Shop.

Exposons que suite aux renseignements obtenus de la Sûreté de l'Etat, le soit disant **MOURAD** :

- pourrait résider à 1030 Schaerbeek, rue Van Schoor, 45;
- qu'il pourrait s'identifier comme étant **BEN NACEUR** Lamine
- qu'il fréquenterait la salle de sport à 1030 Schaerbeek, rue Stephenson, 78

(Cfr. Pv 109106/04 dd. 01.06.2004, signé SIMON Raphaël / GELDERS Didier)

Précisons à ce sujet que la rue Van Schoor est une rue perpendiculaire à la rue du Pavillon.

En ce qui concerne l'identité de **BEN NACEUR** Lamine (°Menzel-Bourguiba (Tunisie), le 22.01.1972), nous attirons l'attention sur le fait que la belle-sœur de **M'RABET** Oualid (utilisateur du numéro d'appel **0485/31.01.73**) s'identifie comme étant **BENNACEUR** Olfa (°Tombar - Tunisie, le 10.06.1978), inscrite à 1850 Grimbergen, Heienbeekstraat, 40.
 (Cfr. notre Pv 211836/04 dd. 30.05.2004)

Au stade actuel de l'enquête, nous ignorons s'il existe un lien entre ceux-ci.

Concernant l'appel de 15h40

Lors de cette conversation au cours de laquelle un des correspondants se fait nommer **ABOU SALIM**, il est question :

- d'un malade
 Lors de la conversation du 01.06.2004, à 13h51, entre une certaine **Fatima** (utilisant le numéro d'appel jordanien **0096 253745764**) et **ABDUL HAMEED** Omer, ce dernier fait état du fait qu'il était malade...
- de "l'autre à qui on a cherché du travail, on lui a remis le travail, demain il travaillera..."
- d'un autre malade qui est guéri...
- d'un rendez-vous le vendredi

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BONTÉ WIM

RECEIVED
 28 OCT 2004
 INPP BONTÉ WIM

Suite n° 4 au Procès Verbal n°212228/04 dd. 03.06.04. sé. Luc NIJS.

Dossier BR.01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

Exposons que le numéro de l'appelant (0498/94.44.56) est attribué à IRIS NET, agence régionale pour la propreté, 1150 Bruxelles, avenue de Brocqueville, 12.

Concernant l'appel de 15h55.

L'appelant se fait nommer '**ABOU ASSEM**'. Nous ignorons s'il s'agit de la même personne ayant déjà eu un contact avec le numéro qui est censé être utilisé par **MOURAD**. Il s'agit de la communication au cours de laquelle il était question d'un commerce qui sera prêt le 22 juin. (Cfr. notre Pv. 212022/04 dd. 02.06.04)

L'appelé (**MOURAD**) confirme qu'il habite au numéro 45. Précisons que cela correspond au numéro de l'ancienne adresse d'inscription de **BEN NACEUR Lamine** (rue Van Schoor, 45).

Depuis le 01.06.2004, ce dernier est inscrit à 1030 Schaerbeek, rue Massaux, 10.

*
* *

Devoirs à effectuer

- la vérification d'un lien éventuel entre **BEN NACEUR Lamine** et **BENNACEUR Olfa**;
- une enquête auprès de IRIS NET afin de se renseigner quant à leur contrat chez l'opérateur MOBISTAR, il semblerait que IRIS NET dispose de 1000 lignes auprès de MOBISTAR;

Dont acte.

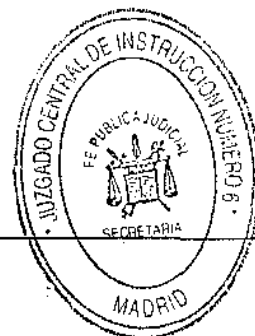
COPIE CERTIFIEE
CONFORME
23 OCT 2004
10PP BONTE WIM
FBI/FR.DOT

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 11026/04

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

**PRO
JUSTITIA**

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212244/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 04/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

(et autres)

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements (écoutes du 03.06 (07h00) au 04.06 (07h00))

Copie(s):

Ref. LAB -

DIRJU. -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
26 06 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 212244/04 dd. 04.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le quatre du mois de juin à 08.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons qu'aucune communication n'a été enregistrée avec le numéro
d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**, dans la période du 03.06.2004, à
partir de 07h00 au 04.06.2004, à 07h00.

Plusieurs tentatives d'appel ont été enregistrées, dont une provenant du
numéro **0478/41.69.55**, le 03.06.2004, à 22h15. Ce numéro d'appel
reste à identifier.

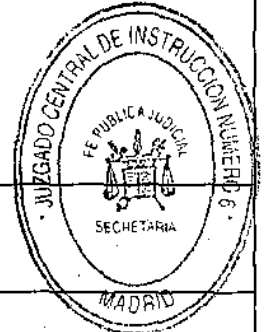
Dont acte.



CORIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



N° Ind.: 11130/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212370/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 05/06/04

Aud.: -

Ann.: 1

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
IZEVENSTRAAT, 58
MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (43 et 45 rue Van Schoor à 1030)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 212370/04 du 05/06/2004
Dos 01/03 - JI FRANSEN

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
d'Arrondissement
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le cinq du mois de juin à 14.00 heures,

Nous, **Dimitri RAUW**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ^{auprès}
de la Police Fédérale, Service Judiciaire d'Arrondissement de
Bruxelles,



Portons à la connaissance du magistrat instructeur
l'extension de l'adresse concernant la rue Van Schoor 45 (pour
T1) à 1030 Schaerbeek pour le numéro 43 de la même rue, en
vue des recherches éventuelles à ces adresses.

Suite à notre PV 212355/04 du 04/06/2004, il appert que
les deux maisons communiquent entre elles (suivant le plan des
immeubles de 1973). Le propriétaire du 43, **AGTAS** serait
également le propriétaire du 45.

De plus, d'après les observations sur l'adresse du 45, il
est vraisemblable qu'un passage existe entre le 45 et le 43 rue
Van Schoor.

Exposons que ce procès-verbal fait suite au PV
212353/04 (du 04/06/2004, sé DEBRULLE) qui localise les
adresses des différents targets.

Joignons au présent le registre national pour l'adresse 43
rue Van Schoor à 1030 Bruxelles en date du 05/06/2004 ainsi
que le plan des deux bâtiments.

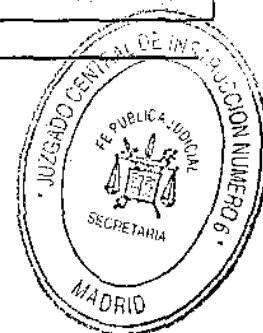
DONT ACTE

COPIE CERTIFIEE
CONFERENCE
23 06 2004
INFP DONT MIM

Registre national

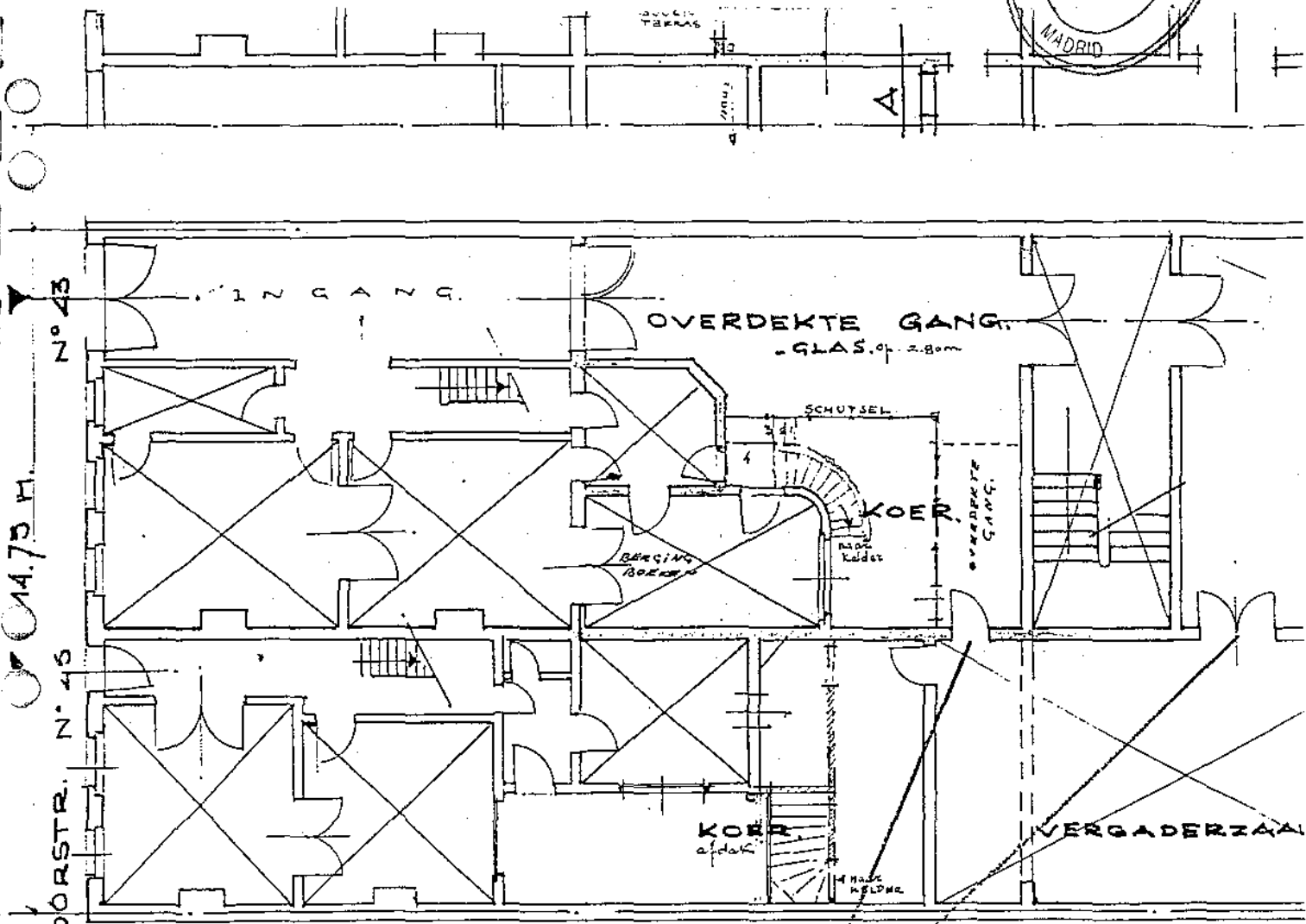
1030 Rue Van Schoor, no.43 : PERSONNES RESIDANT AU 05.06. (page 1)

68.01.11 523-97 11.02.2003 Gaudi Mihai
70.02.24 564-06 11.02.2003 Gaudi Maria
72.02.01 547-76 05.02.2004 Yasar Mehmet
72.07.01 477-84 24.06.2003 Agtas Gökhan
92.07.18 405-66 11.02.2003 Gaudi Benjamin
95.09.10 394-06 11.02.2003 Gaudi Maria

**1030 Rue Van Schoor, no.45 : PERSONNES RESIDANT AU 05.06. (page 1)**

53.03.18 397-03 18.12.2003 Pitaroudi Theodoros

COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
20 OCT 2004
INFP BONTE WIM



PASSAGES

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

PLAN-BESTAAN

WIM

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212373/04

Sect.: Serious Crime Squad

Date : 05/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements (écoutes du 04.06 au 05.06)

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

N° Ind.: 11133/04

**PRO
JUSTITIA**

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Copie(s):

Réf. LAB

DIRJU.

COPIE CERTIFIEE
20.001.2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 212373/04 dd. 05.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le cinq du mois de juin à 10.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ~~auxiliaire de~~
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**, ceci pour la période du
04.06.2004, à partir de 07h00 au 05.06.2004, à 07h00.



*
* *

Recapitulatif des écoutes

Communications du 04.06.2004

07h16 et 10h16

Tentatives d'appel, pas de communication.

12h11

Communication du numéro d'appel **0472/80.37.30** vers le numéro d'appel de **MOURAD**. L'appelant est un certain **ABDERRAHIM**. Ce dernier demande s'il peut venir chercher les vêtements qu'il a oubliés chez lui.

Un rendez-vous est fixé à la salle de sport, entre 13h00 et 13h15. De la salle de sport, ils iront à la maison de l'utilisateur du numéro de **MOURAD**.

16h22 et 16h26

Appels sans contenu.

19h11

Appel vers le numéro d'appel de **MOURAD**, venant d'un certain « **Mohamed** ». Cet appel est dévié vers la boîte à messages. L'appelant laisse le message suivant : "Bonjour Mourad, c'est Mohamed. Je t'appelle car j'ai besoin de toi."

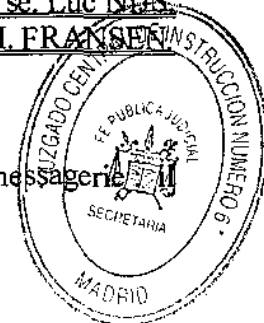
19h12

Message SMS adressé au numéro d'appel de **MOURAD** : *Vous avez un nouveau message, appelez le 1230.*

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite n° 2 au Procès Verbal n° 212373/04 dd. 05.06.04. sé. Luc NIJS

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANKSEN



19h16

L'utilisateur du numéro d'appel de **MOURAD** écoute sa messagerie s'agit de l'appel de **Mohamed** et d'autres (incompréhensibles).

19h56

Appel sans contenu.

22h14

Appel entrant venant du numéro **0478/41.69.55**. L'appelé est nommé **MOURAD (M)**; l'appelant un nom ressemblant à **TOUFIK**

M : Allo ;

F : Allo, **Murad** ;

M : Bonsoir « **Toufik** »

F : Est-ce que tû as acheté du pain ?

MOURAD dit qu'il a préparé des spaghettis et **TOUFIK** lui dit qu'il va se rendre chez le Pakistanais chercher quelque chose d'autre. **MOURAD** dit qu'il est avec le monsieur en haut. **TOUFIK** lui demande de qui il s'agit et **MOURAD** lui dit qu'il lui expliquera quand il arrivera.

23h19 et 23h20

Deux (tentatives d'appel) entrant sur le numéro d'appel de **MOURAD**, venant du numéro d'appel **0478/41.69.55**, à savoir le même numéro que ci-dessus.

23h20

Appel entrant, provenant du numéro d'appel **0478/41.69.55**. L'appelant demande à l'utilisateur du numéro d'appel de **MOURAD** de descendre pour prendre le repas de soir avec lui.

Celui-ci lui répond qu'il descendra plus tard et le remercie de l'attention. L'appelant est nommé **TOUFIK** par son interlocuteur.

*
* *

Renseignements

Concernant les "vêtements"

Concernant les vêtements que le soit disant **ABDERRAHIM** aurait oublié chez l'utilisateur du numéro d'appel de **MOURAD**, précisons que lors des écoutes, il a régulièrement été question de "vêtements".

Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04. sé. Luc NIJS

Communication du 29.05.2004, à 20h15, venant d'un certain **SAKHER** (téléphonant de la France) vers le numéro d'appel de **MOURAD**.

Il est question d'un commerce de vêtements et les amis du soit disant **MOURAD** travaillent dans le même "commerce, les mêmes

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
LAPP BONTE WIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n° 212373/04 dd. 05.06.04. sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSSEN.

vêtements". A plusieurs reprises, **MOURAD** demande s'il a compris.

Procès-verbal 212022/04 dd. 02.06.04. signé Luc NIJS.

Lors de cette communication du 01.06.2004, à 18h38, entre un certain **ABOU ASSEM** (utilisant le numéro 0479/98.61.43) et le numéro d'appel de **MOURAD**, ce dernier a dit que vers la date du 22 juin, le commerce sera prêt chez lui.

Vu le contenu de plusieurs conversations, il pourrait s'agir d'un langage codé.

Le numéro d'appel du soit disant **ABDERRAHIM** a également fait l'objet d'une interception. (Cfr. notre procès-verbal 212354/04 dd. 04.06.04)

Le soit disant **Mohamed** ayant contacté **MOURAD** le 04.06.2004, à 19h11, a utilisé le numéro d'appel 0475/74.75.88.

Le numéro d'appel 0478/41.69.55 semblerait être utilisé par une personne du (sur)nom de **TOUFIK**. Des conversations enregistrées en du 04.06.2004, à 22h14 et à 23h20, il semblerait que ceux-ci se trouvaient dans le même immeuble.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
26 OCT 2004
INF. DONT WIM

DR 3

17

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° Ind.: 11139/04

PRO JUSTITIA

N° PV.: 212379/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 05/06/04

Aud.: 0

Ann.: 0

Perq.: 0

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INFP BONTE MIM

Handwritten signature/initials

POLICE FEDERALE

Service Judiciaire
d'Arrondissement
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le cinq du mois de juin à 12.00 heures,

Nous, **LE MOINE Jean Michel**,

Commissaire judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, suite aux divers renseignements recueillis au stade actuel de l'enquête et déjà établis dans la présente procédure, relevons les éléments suivants pour ce qui concerne le surnommé **MOURAD**, et les autres personnes identifiées comme **KHALED HAZEM** (Amman 18.10.1984), **ABDUL HAMEED Omer** (Amman, 23.09.1963), **M'RABET Oualid** (19.05.1976), **EL YOUSSEFI Benyagoub** (Oran 6.12.1962), **AL TAHRAWI Mohyeddine** (Gaza, 28.10.1971),

En ce qui concerne **MOURAD**, dont il appert qu' il ne s'identifierait pas comme **BEN NACEUR Lamine** (22.01.1972) –contradiction avec l' information fournie par la sûreté de l'Etat Cf PVs 109105/04 et 109106/04 dd 01.06.04- et qui a été localisé sur une adresse située à 1030 Bruxelles, 45 **VAN SCHOOR** où par ailleurs un certain **HASSAN** semble aussi avoir trouvé refuge,

MOURAD qui fait usage du numéro d'appel gsm **0032477621256** (carte prepaid), tel que établi par la présente enquête, a été, selon les informations initiales en contact téléphonique avec le nommé **RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed**, né en Egypte le 22.07.1977, établi illégalement à Milan, contact téléphonique où il a été fait état de préparatifs d'attentats.

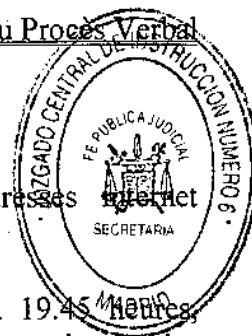
RABEI fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire en Italie suite à sa participation aux attentats du 11.3.04 à Madrid, selon les autorités judiciaires espagnoles.

Des postes téléphoniques fixes 003222152818 et 003222423753 ont été en contact avec **RABEI**. Ces postes sont attribués à un phone shop sis à Schaerbeek 99 Pavillon. Précisons que cette adresse est très proche de la rue **VAN SCHOOR**, 45, soit la résidence de **MOURAD**. De plus la localisation des antennes gsm démontre la présence de l'appareil 0477621256 utilisé par **MOURAD** sur la borne **PAVILLON** le plus souvent, située à proximité immédiate du 45 **VAN SCHOOR**. Les observations sur l'utilisateur du gsm 0477621256 ont confirmé sa présence et ses mouvements depuis l'adresse 45 **VAN SCHOOR**.

Par ailleurs, les adresses E mails des intéressés sont reprises dans la procédure italienne soit en ce qui concerne



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
29 OCT 2004
INFP BOITE WIM



RABEI kishkmohammed@yahoo.com

MOURAD dyalymmour@Maktoob.com

et les deux intéressés se sont communiqué leurs adresses internet respectives,

(précisons encore à toutes fins utiles que le 29.05.04 à 19.45 heures, l'adresse E mail de RABEI a été communiquée par sms sur le numéro d'appel gsm de MOURAD depuis le numéro 00393207659984

De plus, des écoutes opérées sur les différentes lignes téléphoniques des suspects, il est régulièrement dit et recommandé que les contacts se fassent par E mails.

Des renseignements recueillis par les autorités judiciaires italiennes, MOURAD serait candidat martyr et devrait rencontrer RABEI à PARIS par l'entremise d'un certain **CHEIKH MOHAMED**.

RABEI fait état d'un groupe de 4 personnes, candidats martyrs dont MOURAD, qui devraient quitter la Belgique, sans plus de détails.

Le numéro gsm dont MOURAD fait usage est trouvé sur un document manuscrit en perquisition chez le nommé **HAKIMI Abdelkader** (PV 105100/04) et à l'occasion de l'observation du gsm de **LOUNANI Mostafa** 0476416371 en date des 26.12.03 ; 28.12.03 à 2 reprises et 15.01.04.

Des écoutes opérées il appert que de nombreux appels se font depuis le phone shop **PAVILLON** ou autre (**SOC VEROZOU**, 80 pavillon), pour que l'appelant annonce sa visite à MOURAD et se fasse ouvrir la porte.

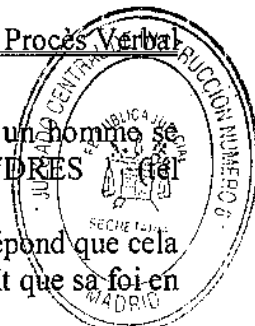
Par ailleurs la quasi totalité des appels observés sur le numéro d'appel utilisé par MOURAD sont des appels entrants.

Relevons parmi les appels reçus par le numéro 0477 621256 attribué à MOURAD, et surnommé entr'autre **MOHAMED**, **ABOU YOUSSEF**, **ABOU KHALED**, et que de plus certaines communications apparaissent comme codées ;

Le 29.05.04 à 13.26 un appel depuis une carte sim grecque 003046414900, après une première tentative à 12.27 heures, où un certain **ABOU HAFS** entretient MOURAD de son inquiétude quant à une personne qui serait en possession d'un ordinateur. **ABOU HAFS** demande à MOURAD d'arranger ce problème, de rencontrer MOURAD, ce qui selon ce dernier aura lieu plus tard.

ABOU HAFS dit être rue neuve et aller faire du sport après s'être changé. De l'enquête **ABOU HAFS** pourrait être **ABDUL HAMEED Omer**.

COPIE CERTIFIEE
29 OCT 2004
INFP BENTE WIM



Le 29.05.04 à 14.48 et 14.52 H, MOURAD est appelé par un homme se présentant comme **ABDELLATIF** depuis **LONDRES** (tel 00447944651148)

Abdellatif demande comment vont les choses et MOURAD répond que cela dort encore. Les gens sont encore dupes selon Abdellatif qui dit que sa foi en Dieu est bonne.

Lors du second appel, Abdellatif demande le numéro de Rachid et MOURAD explique que Rachid a vendu son téléphone.

MOURAD dit venir bientôt pour « faire bouger les choses ».

Le 29.05.04 à 20.15 H MOURAD est appelé depuis un numéro français 0033170801080 par une personne se présentant comme **SAKHER**.

MOURAD dit avoir appelé Mohamed l'Egyptien il y a deux semaines mais il était absent et SAKHER dit l'avoir précisément contacté il y a peu et que son numéro a changé et il communique le 00392971233493.

MOHAMED a communiqué à SAKHER le numéro de MOURAD.

MOURAD dit qu'il aura fini dans 20 jours.

Mourad demande si SAKHER a l'E mail et SAKHER répond négativement et demande que MOURAD appelle Mohamed et lui en parle. MOURAD dit à Sakher qu'il a des bonnes nouvelles sur ce que SAKHER aime.

MOURAD veut le numéro de SAKHER et lui dit de ne pas le donner ainsi mais de l'appeler de son téléphone et le numéro s'affichera. MOURAD dit que le problème est l'argent et SAKHER dit l'avoir envoyé.

MOURAD dit à SAKHER qu'ils travaillent dans le même commerce, qu'il n'a pas les cassettes maintenant mais qu'il y en aura d'autres où SAKHER sera dessus.

A 20.24 H le même 29.5, MOURAD reçoit un appel en absence du numéro 0033613915621.

Le 29.5.04 à 23.23 et 23.26 heures, MOURAD est contacté à 2 reprises depuis 478782708 et 473 966652 par **MOHAMED de BARCELONE** qui dit avoir été appelé par « **ABDELHAFID** ». MOURAD demande quel est le message à transmettre à ABDELHAFID et MOHAMED annonce son arrivée en Belgique pour le 2.6.04. MOURAD dit transmettre le message.

Le 31.5.04 à 17.03 H, **HASSAN** appelle MOURAD depuis le numéro 049 76136151 et se plaint des circonstances difficiles de travail.

HASSAN demande le numéro de tél de **ABOU KHALED** (NDR Alias de ABDUL HAMEED Omer).

HASSAN demande à MOURAD d'appeler ABOU KHALED et de lui communiquer son numéro et qu'ABOU KHALED l'appelle.

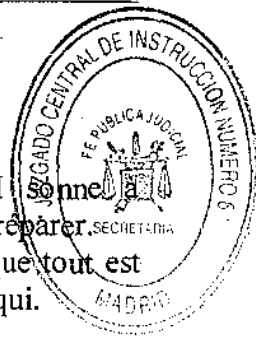
MOURAD dit communiquer par internet avec lui et peut donner son E mail.

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

23 OCT 2004

INPP DUNTE WIM



Le 01.06.04 à 18.38 heures, un certain **ABOU HASSEM** sonne à MOURAD via un opérateur relais situé à Anvers et lui dit de se préparer. MOURAD dit qu'il va venir rendre visite à son interlocuteur, que tout est prêt, qu'il attend un tuyau pour prendre les vêtements d'il ne sait qui. MOURAD dit venir le 27.6 et que le commerce sera prêt le 22.6. ABOU HASSEM conseille à MOURAD de remettre un objet en main propre à un tiers avec qui MOURAD devra prendre rendez vous. MOURAD explique que HASSAN de BR...d'Allemagne l'a contacté plusieurs fois et a demandé le numéro d'appel d'un ami mais MOURAD ne l'a pas communiqué. ABOU HASSEM demande si ce HASSAN s'est réconcilié avec sa femme et si ses nouvelles sont bonnes. MOURAD enverra le numéro à ABOU HASSEM par E mail. A la question de savoir si le chemin est tracé, ABOU HASSEM répond que oui et que les écoles sont très bien et qu'il y a tout pour apprendre les langues. MOURAD semble inquiet concernant le chemin et ABOU HASSEM lui répond qu'il lui écrira. Ce à quoi MOURAD lui dit de le faire par E mail.

L'adresse de MOURAD est située à proximité de la salle de sport dont question à diverses reprises comme lieu de rendez vous soit 78 Stephenson à 1030 Bruxelles (Cf rendez vous suite à un appel entrant du phone shop en date du 31.05- 17h54).

Le 02.06.04 un appel depuis un numéro attribué à IRIS NET est donné à MOURAD à 15.40H. Un des correspondants se fait appeler ABOU SALIM, et il y est question de malade à nouveau, ou encore d'autre malade qui est guéri.

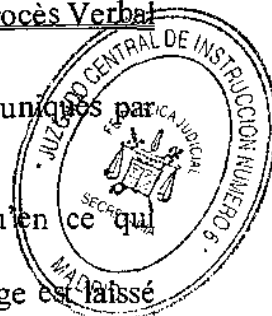
Des observations sur le surnommé MOURAD, il appert que ce dernier est méfiant et a le comportement d'une personne sur ses gardes, qu'il fait usage de gsm inconnus de nos services puisque nous n'observons pas ces communications sur les écoutes à partir du 0477621256. De plus MOURAD téléphone depuis des phone shops.

En ce qui concerne KHALED HAZEM, né à Amman le 18.10.1984, domicilié à 1000 Bruxelles, 31 rue Notre Seigneur, et localisé à cette adresse avec d'autres membres de sa famille, il fait usage du numéro d'appel gsm 0486 472616 (carte prepaid) ce qui a été formellement vérifié de par les observations et de par l'opérateur de téléphonie qui a répertorié son identité suite à une demande de crédit d'appel de 10 euros (cf PV 108253/04 dd 26.5.04).

COPIE CERTIFIEE
29 OCT 2004
INPP DONT WIM

Suite n° 5 au Procès Verbal

Le numéro 0032486472616 a, selon les renseignements communiqués par les autorités judiciaires italiennes, été en contact avec RABEI.



L'activité téléphonique de ce gsm est moins importante qu'en ce qui concerne MOURAD.

Il importe de signaler que le 28.05.04 à 18.19 heures un message est laissé sur la boîte vocale de KHALED HAZEM depuis le 063 445752, attribué à **IMJALLI Mahmud** (13.01.1970) rue A. Deldime 73 à 6769 Villers le Loue, soit l'oncle de KHALED HAZEM (Cf PV 211834/04 dd 30.05.04), où il est dit qu'on l'attend à la soirée, de dire où il se trouve, de savoir si il faut aller le chercher à Arlon et qu'il doit donner son numéro.....

De l'observation faite sur KHALED HAZEM, il appert que ce dernier se rend régulièrement au cyber café de la rue Blaes 197, à 1000 Bruxelles où il reste parfois plusieurs heures.

Le 02.06.04 à 19.27, KHALED HAZEM est vu entrant avec un tiers au 5 rue JB DEPAIRE à 1020 Bruxelles conformément au rendez vous fixé par téléphone avec un certain HABIB.

A l'adresse est inscrit le nommé CHLIMON Habib (25.02.1977), sujet réfugié et de nationalité syrienne.

Par ailleurs le 02.06.04 à 20.19 h KHALED HAZEM est contacté par une personne qui lui a fait son adresse E mail soit hazemjordan@caramail.com avec comme code secret Khaled.

Le 04.06.04 à 18.20 H., un homme sans plus de précision, laisse un message à KHALED HAZEM, lui demandant de le rappeler d'urgence et de lui dire ce qui lui arrive.

KHALED HAZEM écoute ce message le 04.06 à 01.48, à l'occasion de l'écoute de ses divers messages sur sa messagerie.

Suite aux écoutes téléphoniques sur les numéros attribués à MOURAD et KHALED HAZEM, le numéro d'appel 0476 329358, soit un abonnement attribué à DEVRIENDT Cathelijne (7.7.1976), épouse **ABDUL HAMEED OMER** né à Amman le 23.09.1963 domicilié rue François BOSSAERTS 123 à 1030 Bruxelles, et localisé à cette adresse a contacté le 27.05.04 à 22.01 h le numéro d'appel de KHALED HAZEM pour lui communiquer deux numéros de téléphone, à savoir les numéros

0485 310173 en disant qu'il s'agissait de WALEED AL TUNSI
02 7364249

A 22.05, le même 27.05.04, l'utilisateur du gsm avec numéro d'appel 0476 329358 laisse un message à l'attention de MOURAD en se présentant comme **ABOU KHALED** et se situant chez les frères de l'appartement situé du coté de Schaerbeek numéro 0485 310173.

Des recherches effectuées, des observations et écoutes, on peut affirmer que c'est l'usager masculin de ce téléphone portable qui nous intéresse soit en l'occurrence **ABDUL HAMEED Omer**, qui fait usage des alias **ABOU**

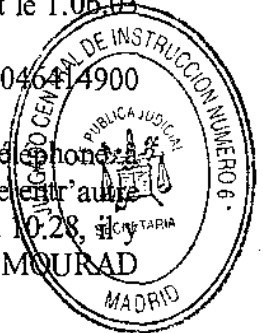
COPIE CERTIFIEE
28.06.2004
INFP. BONTÉ WIM

Suite n° 6 au Procès Verbal

KHALED, ABOU OMAR, MAJDI, ABOU HAFS (utilisateur de la carte SIM grecque 3046414900) et qui utilise par ailleurs encore un autre gsm avec la carte prepaid 0472 675586 qui est devenu un abonnement le 1.06.03 au nom de l'intéressé (Cf PV 212230/04 dd 03.06.04).

Il est donc vraisemblable que l'utilisateur de la carte grecque 3046414900 est le même **ABDUL HAMEED Omer**.

En effet l'utilisateur de cette carte grecque 3046414900 a téléphoné à **MOURAD** à 12.27 et 13.26 le 29.5.04 et l'objet de l'appel portait sur la difficulté à obtenir un ordinateur alors que le même jour à 10.28, il y avait déjà eu un appel de **ABDUL HAMEED Omer** vers **MOURAD** concernant l'ordinateur.



Précisons qu'à certains moments **DEVRIENDT Cathelijne**, épouse **ABDUL HAMEED** fait usage du gsm 0476 329358 entr'autre le 30.05.04 quand elle appelle son père et l'informe de ce que Omer va à Londres le week end du 5 ou du 12.6.04, qu'il est invité chez une personne qui travaille à l'Ambassade et à qui il donne des cours. Omer a un projet de travail dans une association favorisant l'intégration des jeunes Palestiniens. Omer doit aller chercher son visa à l'Ambassade.

DEVRIENDT appelle encore avec le même gsm, le 0472 675586 le 29.05.04 à 15.00 H en disant « Mon chéri » à son interlocuteur.

Ou encore le 03.06.04 à 09.27H pour dire à son mari qu'elle viendra dîner chez lui le soir....Ce qui sous entendrait qu'ils ne vivent pas ensemble.

Précisons que à l'issue de la nuit du 2 au 3/06/04 la borne activée est celle de la Stobbaerts pour un appel sortant vers son épouse à 09.24 heures. Borne située non loin de son adresse, 123 BOSSAERTS. Par ailleurs l'intéressé est observé régulièrement à cette adresse.

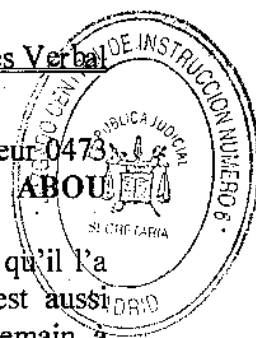
ABDUL HAMEED Omer est l'objet de contacts de la part de personnes autres que les protagonistes déjà repris ci-dessus.

Le 1.6.04 à 13.51 h, **FATIMA** (0096253745764) appelle sur le 0472675586 et il est fait état de l'arrivée de **AHMED**, de difficultés à obtenir les passeports car « il » a été transféré aux renseignements. **FATIMA** attend, il lui a été dit dans 3 jours.

ABDUL HAMEED va rappeler pour parler à **AHMED** mais d'un endroit qu'il va chercher....Il préfère donc ne pas utiliser son gsm.

Remarquons que le 1.6.04 à 15.17 H **ABDUL HAMEED** reçoit un appel depuis le phone shop **PAVILLON** et il y a proposition de contact à la salle de sport, or les techniques d'observation ont permis d'établir que la personne identifiée comme **MOURAD** est entrée à cette heure là au phone shop **PAVILLON** pour en sortir à 15.21 H et se rendre à la salle de sport rue Stephenson 78.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BUNTE WIM



Le 01.06.04 à 22.35 H, 0472.675586 est appelé par son interlocuteur 0473 911023 ABOU KHALED.ABOU KHALED répond à ABOU MOHAMED.

L'appelant dit avoir trouvé ce pour quoi ils se sont mis d'accord, qu'il l'a chez lui.Des détails relatifs à un ordinateur sont échangés. Il est aussi question de caméra. ABOU KHALED dit devoir aller le lendemain à l'Ambassade.

Le 02.06 ABDUL HAMEED est appelé par MUSTAFA (966505309718) suite à l'état de santé d'une femme qui est préoccupant. ABDUL va envoyer un message avec un nouveau numéro de fax.

La minute qui suit ABDUL HAMEED reçoit du gsm de son épouse un message avec le numéro de fax (003225028101) du travail de cette dernière soit INSTITUTIONS SOCIALES, rue des Tanneurs 165 à 1000 Bruxelles.

Le 02.06, à 10.00 H ABDUL HAMEED est contacté en langue anglaise, par le numéro carte prepaid, 0475 417124 où l'appelant explique qu'il fait des démarches pour un visa et qu'il doit venir le chercher à l'Ambassade. ABDUL HAMEED dit de mettre l'adresse 182 rue de la Poste à Schaerbeek et demande le prix.

A 10.05 H le même individu rappelle, dit que le prix est 85 euros, explique comment le rejoindre rue de la Loi, et qu'il lui donnera les 85 euros, que ABDUL HAMEED doit téléphoner quand il arrive.L'Ambassade britannique est située rue d'Arlon 85 à 1040 Bruxelles, soit à coté de le rue de la Loi. Par ailleurs les observations ont confirmé le déplacement de ABDUL HAMEED Omer à une galerie qui donne accès à un service de la dite Ambassade le 02.06.04 .Le contact avec une personne masculine type européen a été établi (Cf PV observation 109455/04).

Le 04.06.04 à 11.12 H, il y a contact téléphonique en langue anglaise entre « PAUL » et Omer et il est question du visa à venir chercher mercredi, des cours, du fait que Paul est en congé le jour de l'appel, du fait que Omer a vu son ami la veille et encore d'un départ fin du mois.

A 11.33 et 11.52 ABDUL HAMEED Omer prend connaissance d'un message laissé par MOHIE 0477491595 comme quoi ce dernier est à Bruxelles et demande de le contacter.Ils se fixent rendez vous.

L'observation a établi que ABDUL HAMEED a présenté des documents et une boîte gsm à son contact qu'il retrouve à CITY 2 à 12.40 H. et qui est retourné ensuite à une adresse à Borgerhout, 52 Schoenstraat . MOHIE serait identifié sur base de l'adresse comme AL TAHRAWI Mohyeddine (gaza 28.10.1971) de nationalité israélienne, inscrit à 2140 Borgerhout 52 Schoenstraat .

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 8 au Procès Verbal

Ce numéro 0477 491595 attribué à MOHIE à été mis sous écoute le 03.06.04 20.42 heures.



Observons le 31.05.04 à 21.48 H 1 message sms entrant sur le 0472 675586 de ABDUL HAMEED depuis le numéro 0475 417124 lui demandant en anglais l'adresse et le nom du gymnase.

Et à 21.53 H ABDUL HAMEED contacte MOURAD sur son gsm.
ABDUL HAMEED demande ce qui est arrivé au PC.
MOURAD répond que SAKHER ne l'a pas appelé.
SAKHER lui a trouvé du travail dans une bibliothèque et il y fait entrer des livres.
MOURAD demande de remettre l'affaire à plus tard.
ABDUL HAMEED dit que les jeunes veulent partir.
MOURAD dit de ne pas s'inquiéter, qu'il appellera quand il aura fini.
MOURAD dit que les caméras sont chez lui.
ABOU OMAR soit ABDUL HAMEED demande le prix du gymnase situé près de la mosquée AL KUBA (NDR PI PAVILLON).
Ils conviennent de se rencontrer le lendemain à 15.30 heures, et s'appeler.
ABOU OMAR dit que MOURAD doit terminer l'affaire dont il lui a parlé car une personne l'a scandalisé. MOURAD dit le rencontrer car il habite son quartier.

Observons que le 01.06.04, soit le lendemain, à 15.17 H, un appel du phone shop situé rue Pavillon entre sur le gsm de ABDUL HAMEED et il est proposé un rendez vous à la salle de sport mais il est prévu un nouveau contact après l'activité physique.

Le 03.06.04, à 18.30 heures, MOURAD contacte ABDUL HAMEED mais pas de son gsm.
Ils conversent sur l'achat de 2 ordinateurs portables d'occasion et ABDUL HAMEED veut voir MOURAD.

Le 04.06.04, à 20.48 H, ABDUL HAMEED Omer est appelé par un certain MERWAN, numéro d'appel 0485 463079, numéro attribué au nommé BAZ Samir, né le 07.04.1985, inscrit rue de Locht 30 à 1030 Bruxelles.
De cette conversation entre ces deux interlocuteurs qui semblent bien se connaître, MERWAN dit voyager le 26 du mois, avoir le ticket, que sa décision est prise et formelle. MERWAN se trouverait à Ostende lors de la conversation.
Omer demande si MERWAN a décidé de conduire l'aviation, tel que traduit. MERWAN répond que c'est trop long à dire et qu'il se déplacera sur Bruxelles.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INPP BOITE WIM



En ce qui concerne le numéro 0485310173 communiqué le 27.05.04 par ABDUL HAMEED Omer à MOURAD et KHALED HAZEM, l'enquête a permis de déterminer qu'il est attribué à M'RABET Oualid (19.05.1976), domicilié à Jette, rue Léopold Ier 332.

L'intéressé a été formellement identifié suite à un accident de roulage en date du 31.05.04 (PV 211935/04 dd 1.06.04).

Précisons que le frère de M'RABET Oualid, soit M'RABET Amor est marié avec BENNACEUR Olfa. Aucun lien de parenté n'a été établi avec BEN NACEUR Lamine (PV 212365/04 dd 04.06.04).

Rien de pertinent n'a pu être établi en ce qui concerne M'RABET Oualid.

Il semble qu'un bien ait été mis en location.

Précisons cependant le message de M'RABET à KHALED HAZEM en date du 25.05.04 à 21.34 où M'RABET communique son numéro de gsm 0485310173.

L'écoute a d'ailleurs été interrompue en date du 03.06.04 sur instruction du Magistrat Instructeur.

En ce qui concerne le 02.7364249 soit le numéro communiqué le 27.05.04 par ABDUL HAMEED Omer à KHALED HAZEM, il est attribué à EL YOUSSEFI Benyagoub, né à Oran le 06.12.1962, époux de AKRABCHOU Faouzia, domicilié rue Witmann 22, à 1030 Schaerbeek. Rien de pertinent n'a pu être entendu concernant ces personnes dont il appert qu'ils disposaient d'un bien à mettre en location. Une affiche était d'ailleurs placée sur leur adresse.

L'écoute a été interrompue le 03.06.04 sur instruction du Magistrat Instructeur.

Précisons que le numéro de gsm 0479 986143 dont avait fait usage ABOU ASSEM qui a appelé MOURAD le 01.06.04 à 18.38 a été placé sous écoute le 02.06.04 mais supprimé le 03.06.04 car il s'agissait d'un phone shop sis à Anvers.

En ce qui concerne les rapports des personnes identifiées ci-dessus entre elles, outre ce qui a déjà été relevé, il appert que ABDUL HAMEED Omer est aussi bien en contact avec MOURAD que KHALED HAZEM.

Rappelons les communications de ABDUL HAMEED à MOURAD depuis les numéros identifiés, relatives au numéro 0485310173, à l'ordinateur, au rendez vous à la salle de sport.

Les communications de ABDUL HAMEED Omer vers KHALED HAZEM, dont la communication en date du 27.05.04 à 22.01 heures, des deux numéros de téléphone 0485 310173 et 02 7364249, de rendez vous fixé le 28.05 à la madrassa..., les contacts réciproques du 03.06.04 entr'autre pour se retrouver aux environs de la porte de Halle à Bruxelles. Il y a bien d'autres contacts tant téléphoniques que physiques entre KHALED HAZEM et ABDUL HAMEED Omer tel que les observations et écoutes du 04.06.04

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
INFP DENTE WIM

Suite n° 10 au Procès Verbal

nous l'apprennent : (rendez vous au même endroit que la veille en fin de matinée, rendez vous et contact dans un café à Uccle rue Gatti de Gamond près de l'école où ils semblent suivre des cours (IESTE- cours de promotion sociale), rendez vous pour aller courir ensemble dans le parc Josaphat où ils ont été observés en train de courir, le fait que Omer demande à KHALED HAZEM d'aller voir où se trouve sa femme (appel du 04.06.04 à 19.50 heures).

Tout cela démontre une relation certaine entre ces deux hommes.
Par ailleurs ils fréquentent des phones shops

Le seul contact téléphonique établi jusqu'à présent à partir des numéros connus, entre KHALED HAZEM et MOURAD date du 24.05.04 à 22.09 heures.

Les observations en date du 02.06.04 à 16.10 font état de ce que ABDUL HAMEED Omer a pu être vu entrant au 45 Van Schoor avec la personne identifiée comme MOURAD, pour sortir à 17.19 H et entrer ensemble à 17.36 à la salle de sport à 17.36 H. (Cf PV 109269/04 dd 4.6.04).

Ces rapports de contact ont été objectivés par les observations qui ont permis d'établir les nombreuses rencontres de ABDUL HAMEED Omer et KHALED HAZEM à différentes reprises et même au domicile du second.

Des observations effectuées sur les différentes personnes, les services spécialisés ont remarqué à différents moments des contre observations de la part de ces mêmes personnes.

En conclusion, concernant MOURAD, outre le rôle de martyr qui lui est attribué selon les renseignements obtenus des autorités judiciaires italiennes, il ressort des éléments dont nous disposons actuellement qu'il est méfiant, fait usage d'un langage codé, a de nombreux contacts extérieurs tant physiques que téléphoniques (appels entrants), a une fonction logistique et fréquente la salle de sport rue Stephenson 78 à Schaerbeek
ABDUL HAMEED Omer a un rôle plus directif, organisationnel, logistique et d'intermédiaire.

KHALED HAZEM de ce qui nous est connu est plus effacé, est inscrit au CPAS, se forme à l'informatique et élabore des projets de formation ONEM comme chauffeur de camion, a de nombreux contacts avec ABDUL HAMEED.

ABOU HASSEM, non identifié et qui a téléphoné depuis le phone shop sis à Anvers semble également avoir un rôle opérationnel.

BEN NACEUR Lamine (22.01.1972) a effectué une demande d'ouverture de compteur SIBELGAZ à l'adresse 173 Diamant appartement 6D, boîte 1, à 1030 Schaerbeek (Cf PV 212355/04 dd 4.6.04), ce qui a été confirmé par une enquête faite le 04.06.04. BEN NACEUR Lamine
DONT ACTE.

Clos le 05.06.04 à 21.00 heures.

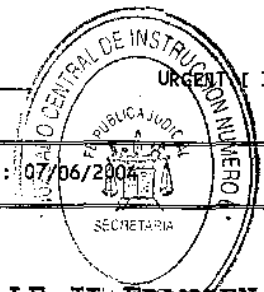
COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP DONT WIM

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES
Square Victoria Regina, 1
1210 BRUXELLES
Tf : 02/223.90.33
Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

18 81631



PV SUBSEQUENT No : 108871/04

DU : 07/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES
DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

DEMANDE DE COMPARAISON DE VOIX AVEC ECOUTE ITALIE

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) - [6] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Izevenstraat, 58

MAASEIK

(BELGIQUE)

Résidence : ,

MAASEIK

(BELGIQUE)

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TACURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

MOLENBEEK-ST-JEAN

(BELGIQUE)

TRANSMIS A

ORIG. COPIE

JUGE D'INSTRUCTION
BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP DONT WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 108871/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

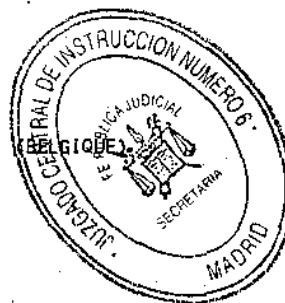
Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
CONFIRME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Handwritten signature]

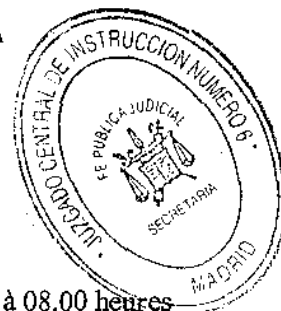


POLICE FEDERALE

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui lundi sept juin deux mille quatre à 08.00 heures

Nous soussigné **Jamal DOUIDAR**, Inspecteur de police, auprès de la Police Fédérale, et **Didier GELDERS**, COMMISSAIRE de Police **OPJAPR**

en résidence au Service Judiciaire d'Arrondissement de **BRUXELLES DR 3/TERO** en tenue civile et porteur de notre carte d'identité de service :

Dans le cadre du dossier 2003/01 de Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** de et à **BRUXELLES**, portons à sa connaissance ce qui suit :

1. Dans le cadre des écoutes téléphoniques belges et des enregistrements des conversations effectués sur le numéro de GSM 0477/32.12.56 (toujours en cours) utilisé par une certain nommé **MOURAD**. Nous observons qu'en date du 29/05/2004 à 20.15 heures, **MOURAD** est en conversation avec un certain nommé **SAKHER**. L'enquête nous permettra d'identifier le numéro de téléphone utilisé par **SAKHER** soit le n° 0033170801080 (voire procès-verbal subséquent n° 212104/04 du 02/06/2004. La conversation dure sept minutes et se clôture à 20.22 heures.

Au cours de cette conversation, le dénommé **SAKHER** donne à **MOURAD** le nouveau numéro de téléphone de **MOHAMMED l'Egyptien**, soit le n° 00392971233493.

La conversation se déroule dans un langage codé, on entend les termes « **LAVER LES VÊTEMENTS** » et « **COMMERCE DE VÊTEMENTS** ».

Au cours de cette conversation, il est également question d'un déplacement de **MOURAD** vers l'étranger, soit le pays d'où appelle **SAKHER**, mais **MOURAD** répond que cela était prévu mais que le programme ne le lui permettrait pas et propose à **SAKHER** de venir un ou deux jours en Belgique et qu'il serait le bienvenu, rien n'est convenu finalement en ce qui concerne le déplacement de l'un ou de l'autre des interlocuteurs.

Toujours dans la même conversation, **SAKHER** demande à **MOURAD** ce qu'il en est des « cassettes » et **MOURAD** répond qu'elles ne sont pas prêtes et que dans les cassettes futures c'est **SAKHER** qui figurera dessus.

2. D'autre part, Portons à la connaissance de Monsieur le Juge d'INSTRUCTION **FRANSEN**, que dans le cadre de la procédure italienne, nous sommes en possession des enregistrements téléphoniques entre le dénommé **RABEI OSMAN EL SAYED AHMED** (qui utilise entre autre le n° 00392971233493) et un certain **MOHAMMED** qui selon la conversation se trouverait en **FRANCE**. Dans cette même conversation, le dénommé **RABEI OSMAN EL**

COPIE CERTIFIEE
CONVOQUE
29 OCT 2004
INFP BUNTE WIN

SAYED donne à son interlocuteur MOHAMMED le n° de tel : 0032477621256. (numéro de tel de MOURAD).



RENSEIGNEMENTS

Proposons par le présent à Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** d'effectuer une comparaison de voix entre l'interlocuteur de **MOURAD (SAKHER)** dans la conversation du 29/05/2004 à 20.15 heures et celle de l'interlocuteur de **RABEI OSMAN EL SAYED (MOHAMMED)** dans les écoutes provenant de la procédure italienne, avec le concours de la section audio/vidéo de la DJP (POLICE SCIENTIFIQUE).

Demandons à Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN** de nous transmettre un réquisitoire destiné au CTIF afin d'obtenir l'original des enregistrements de la conversation du 29/05/2004 à 20.15 heures du n° de GSM observé : 0477/62.12.56.

Nous transmettons le présent à Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN**, de et à **BRUXELLES**, par porteur.

Procès-verbal clos le 07 juin à 10.30Hrs.

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
28 06 2004
INPP BOUTE WIM

(19)

81634

DR 3

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212521/04

Sect.: Serious Crime Squad

Date : 07/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Sur plainte de / Préjudicié:Objet(s)Renseignements (0477/62.12.56 - T1)
Renseignements (écoutes du 06.06 au 07.06)

N° Ind.: 11263/04

**PRO
JUSTITIA**

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Copie(s):

Réf. LAB

DIRJU:

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
INPP DORTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 212521/04 dd. 07.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le sept du mois de juin à 15.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, **auxiliaire de**
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**, ceci pour la période du
06.06.2004, à partir de 07h00 au 07.06.2004, à 07h00.



*
* *

Récapitulatif des écoutes

Communications du 06.06.2004

12h24

Appel entrant, venant du numéro d'appel **0472/67.55.86**, qui est censé être utilisé par **ABDUL HAMEED Omer**.

L'utilisateur du numéro d'appel **0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer)** reporte le rendez-vous qui était prévu après la prière, pour le soir. Il doit promener un groupe de jeunes à l'abattoir et ensuite il a rendez-vous avec quelqu'un suite une chose urgente.

L'appelant lui demande combien de photos son interlocuteur possède. Il répond quatre.

L'appelant dit avoir besoin d'un scanner et ils fixent un rendez-vous à la chaussée d'Haecht pour y scanner.

22h02

L'utilisateur du numéro d'appel **0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer)** contacte le numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**. Il dit avoir reçu son message, mais il était en dehors de Bruxelles. Son interlocuteur lui dit que ce n'est pas grave, qu'il rappellera demain.

L'utilisateur du numéro d'appel **0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer)** dit qu'il est libre à n'importe quelle heure et confirme le nombre de photos. Son interlocuteur répond : 4 et demande combien de temps il faut.

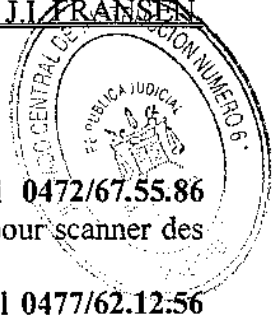
L'appelant dit une demie heure à une heure.

Il s'agit de grandes photos.

*
* *

COPIE CERTIFIEE
CONFUSION
20 OCT 2004
INPP BOUTE WIM

[Handwritten signature]



Renseignements

Il s'agit de deux conversations avec le numéro d'appel **0472/67.55.86** (**ABDUL HAMEED Omer**) concernant un rendez-vous pour scanner des photos.

Lors des 2 communications, l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** (**MOURAD**) est localisé dans les environs de la rue de Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

Dans la communication de 22h02, il est question du fait que l'utilisateur du numéro d'appel **0472/67.55.86** (**ABDUL HAMEED Omer**) aurait reçu le message de **MOURAD**, mais qu'il était en dehors de Bruxelles.

Dans les résultats transmis par les divers opérateurs de téléphonie, nous ne trouvons aucune trace d'un appel entre les précités.

Par contre, à 16h46, nous relevons un appel entrant sur le gsm de **ABDUL HAMEED Omer** venant du numéro d'appel **0473/91.10.44**. Il s'agit d'un appel dévié vers la messagerie au cours duquel l'appelant se présente comme **MOURAD**. L'appelant dit qu'il a un rendez-vous à 20h00 et qu'il voulait terminer le travail avant.

Suite à l'analyse des communications entrantes chez le numéro **0472/67.55.86** (**ABDUL HAMEED Omer**), il apparaît qu'il s'agit de la seule communication déviée vers sa messagerie, entre 12h24 et 22h02 outre une seule du numéro de l'épouse de **ABDUL HAMEED Omer**.

Rappelons que lors d'une communication du 01.06.2004, à 22h35, une communication entrante sur le numéro d'appel **0472/67.55.86** (**ABDUL HAMEED Omer**) avait été enregistrée, provenant du numéro **0473/91.10.23**. (Cfr. Procès Verbal n°212022/04 dd. 02.06.04)

Lors de cette communication, l'appelant s'est fait nommer **MOURAD** et ce dernier disait qu'il téléphonait d'une cabine.

Dont acte.

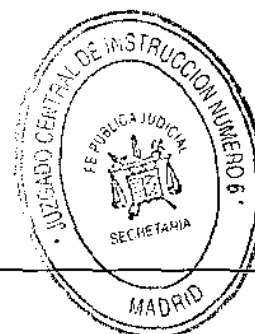
COPIE CERTIFIEE
28 06 2004
INPP BONTE WIM

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 11668/04

**PRO
JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 213023/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 03/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

(et autres)

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (0477/62.12.56 - T1)

Renseignements (écoutes du 07.06 au 08.06)

Copie(s):

Ref. LAB

DIRJU

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
28 06 2004
INFP BONIE WIM
[Signature]

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 213023/04 dd. 09.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le neuf du mois de juin à 10.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, **auxiliaire de**
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
exposons avoir procédé à un récapitulatif des écoutes réalisées avec le
numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)**, ceci pour la période du
07.06.2004, à partir de 07h00 au 08.06.2004, à 07h00.



*
* *

Récapitulatif des écoutes

Communications du 07.06.2004

14h31

Appel entrant, venant du numéro **0473/91.13.48**, attribué à la société BELCA.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** dit qu'il va donner quelque chose à quelqu'un.

Abderrahim dit qu'il n'avait pas le temps de passer vendredi passé à 13h15 pour venir chercher ses affaires.

Abderrahim dit qu'il se trouve dans la téléboutique à côté du café où ils vont de rencontrer tout de suite.

15h26

Appel entrant, venant du numéro **0472/67.55.86**, attribué à **ABDUL HAMEED Omer**.

Ce dernier demande à son interlocuteur de l'attendre dans le parc.

15h29

Appel entrant, venant du numéro **0472/67.55.86**, attribué à **ABDUL HAMEED Omer**.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** va attendre son interlocuteur dans un cybercafé appartenant à un certain **Zoubir**. Il est demandé à l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** de se loguer sur le système.

17h00

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56 (MOURAD)** consulte sa messagerie.

COPIE CERTIFIEE
26 JUIN 2004
INPP BONTE NIM
FELIPE DOT

Suite n° 2 au Procès Verbal n° 213023/04 dd. 09.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

*
* *

Renseignements

Nous relevons deux communications avec le numéro d'appel **0472/67.55.86** (**ABDUL HAMEED Omer**), concernant un rendez-vous dans un cybercafé appartenant à un certain **Zoubir**.



*

En ce qui concerne le **Abderrahim** dont question dans l'appel à 14h31, il pourrait s'agir de la même personne ayant contacté le soit disant **MOURAD** en date du 04.06.2004, à 12h11. Lors de cette communication, un certain **Abderrahim** avait demandé au soit disant **MOURAD** de pouvoir récupérer ses vêtements chez ce dernier. Un rendez-vous avait été fixé entre 13h00 et 13h15 à la salle de sport. Lors de cet appel, **Abderrahim** avait utilisé le numéro d'appel **0472/80.37.30**.

L'appel du 07.06.2004, à 14h31 a été fait d'une téléboutique, selon ses dires.

*

Exposons qu'en date du 08.06.2004, à 05h15, le nommé **RAY Mohamed**, surnommé **Mourad**, a été privé de sa liberté. L'intéressé a déclaré être l'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56**.

Exposons que quelques tentatives de communications ont été enregistrées avec son numéro d'appel après la privation de liberté. Exposons qu'il s'agit de tentatives vraisemblablement suite à des manipulations du gsm lorsque celui-ci avait été saisi et déposé dans une enveloppe; le clavier étant non verrouillé.

Dont acte.

COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
INFP DONT MIM

[Signature]
FELIX DOT

2

81540

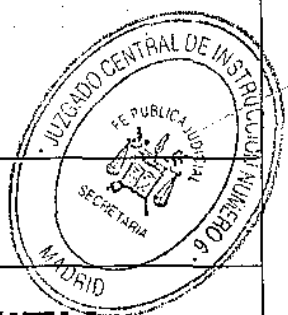
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

N° Ind.: 11316/04



PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tl.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212598/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 08/06/04

Aud.: 0

Ann.: 1

Perq.: 1

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Dossier : 01/03-24

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire -

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Perquisition (45 VAN SCHOOR-)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
28 001 2004
INPP DONT WIM

149

POLICE FEDERALE

Service Judiciaire
d'Arrondissement
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le huit du mois de juin à 10.30 heures,

Nous, **LE MOINE Jean Michel**,

Commissaire judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, avons procédé ce jour ~~le~~ 08.06.04 de 05.15 à 09.40 Heures, aux recherches en la résidence de « MOURAD » 45 rue VAN SCHOOR à 1030 Bruxelles, en vertu de l'ordonnance de perquisition dûment exécutée, que nous retournons via le présent.

Ces recherches ont eu lieu en la présence du témoin **KIZILDAG Fehrat**, né le **13.03.1963** à Igdir, dlié rue Van Schoor 37/1 à 1030 Schaerbeek, frère du propriétaire des lieux de nos recherches, à qui nous avons donné connaissance de nos grade, qualité et fonction et de l'ordonnance de perquisition dont l'audition fait l'objet du procès verbal distinct 212579/04 dd 8.6.04.

L'immeuble est une maison de rapport vétuste et en mauvais état, composée de 3 niveaux et des caves.

Au rez de chaussée se trouvent 2 pièces inoccupées et en travaux de rénovation, totalement dénuées d'intérêt, un couloir et un escalier qui mène aux caves.

Les caves se comptent au nombre de 4, certaines vides et d'autres emplies d'objets hétéroclites, sans intérêt.

L'escalier du rez de chaussée mène à un premier entre sol où se trouve une toilette et une pièce servant de salle d'eau.

Au premier niveau se trouvent 2 pièces dont une est occupée par un frère du témoin soit **KIZILDAG Oruc** (10.2.1958) et la pièce arrière est occupée par les deux personnes interpellées et identifiées sur base des documents trouvés précisément en cette adresse soit **RAY Mohamed** 09.05.1982 et **CHAKIR Taoufik** 1.1.1981.

Le second étage est occupé par le couple bulgare **MOLLOV Hyusseïn** 27.10.1980 et **MOLLOVA Fatima** 8.4.1962.

Le 3è et dernier étage est occupé par un grec inscrit à l'adresse soit **PITAROUDI Théodoros** 18.3.1953.

PERQUISITION

A 05.15 heures, à la suite de nos collègues de DSU qui ont interpellé les deux personnes identifiées comme **RAY Mohamed**, soit **MOURAD** et **CHAKIR Taoufik**, privilégions l'accès des lieux aux collègues du laboratoire de police technique et scientifique **COUCKE**,



COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP DONT

Suite n° 2 au Procès Verbal

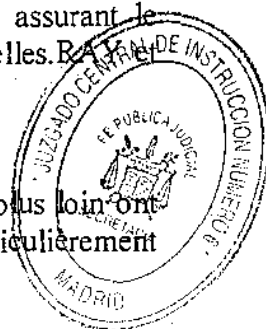
BOONE, NOVAK, SCHOOVAERTS, LAMBERT et ROLOT aux fins des recherches des traces indiciales et prélèvements ADN.

Le DSU avait été sollicité en vue de sécuriser les lieux, à toutes fins utiles

Après quoi le groupe d'appui spécial s'est aussitôt retiré en assurant le transfert de RAY et CHAKIR vers nos bureaux au SJA Bruxelles. RAY et CHAKIR ont été privés de liberté à 05.15 heures.

Des dégâts légers ont été occasionnés à 3 portes intérieures.

Les services de la DAR en renfort et stationnés quelques rue plus loin ont été remerciés à 06.25 Heures, les lieux et environs étant particulièrement calmes.



Nos collègues du SJA, RAMAECKERS, PURNEL, DOUIDAR, MASSY, BESSEMANS, RAUW, NIJS, et DEBRULLE nous ont assisté dans nos recherches en l'appartement occupé par RAY, CHAKIR et les communs. Précisons que les 5 premiers ne resteront pas jusqu'au terme de nos recherches.

La pièce dont question occupée par RAY et CHAKIR était pauvrement meublée et de façon disparate, à savoir 2 matelas au sol, 1 TV, une armoire basse, 1 frigo, 3 étagères murales, 1 armoire servant de support à 2 taques électriques, un évier, une penderie surmontée d'une planche et un convecteur au gaz.

Le sol est jonché de sacs, de vêtements, livres, cassettes audio, et bouteilles eau. Sans ordre.

Un procès verbal distinct des saisies des divers effets(documents, livres, 3 gsm, 1 portefeuille, 1 PC portable, vêtements) dans la pièce occupée par RAY et CHAKIR sera établi de façon détaillée par notre collègue DEBRULLE.

Précisons qu'une fouille et une analyse particulièrement méticuleuse tant par les opérateurs du laboratoire que par nos service ont été faites sur place. Précisons que l'accès aux toits et les plates formes ont également été examinées.

A 07.30 heures, le serrurier NICOLI se présente en vue de procéder à la réparation des dégâts aux portes mais après réfection d'une porte, le frère du propriétaire dit que ce n' est pas nécessaire de réparer. Joignons le réquisitoire serrurier en annexe.

A 09.25 heures le laboratoire a terminé ses recherches et les lieux sont mis à la disposition de l'IP WEYNANTS du chien NAALA de DSU. La recherche d'explosifs est négative.

Quittons les lieux à 09.40 heures.

Retournons l'ordonnance de perquisition non exécutée pour l'adresse 43 Van Schoor puisque inopportune, eu égard à ce qui précède.

DONT ACTE.

COPIE CERTIFIEE
29 OCT 2004
INPP DONT ACTE

POLICE FEDERALE Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA) BRUXELLES  Police				Référence laboratoire Bruxelles : CLA/2935/2004 Copie DR3 et DR6 SJA Bruxelles	
Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17				N° Ind.: 11317/04	
				PRO JUSTITIA	
N° PV.: 212599/04		Sect.: LABORATOIRE		N° Not.: BR.35.98.009964/2002	
Date : 08/06/04	Aud.: -	Ann.: -	Perq.: -	PROCES-VERBAL SUBSEQUENT	
<u>A charge de / Au sujet:</u> - SHIHAB (30/10/74) IZEVENSTRAAT, 58 MAASEIK (MAASEIK) - GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN (et autres)				Suite aux devoirs prescrits verbalement par : Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24	
<u>Sur plainte de / Préjudicié:</u>				<u>Transmis à:</u> Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN BRUXELLES.	
<u>Objet(s)</u> Descente sur les lieux Recherches indiciaires (Traces ADN)				Le Directeur judiciaire Glenn AUDENAERT.	
				<u>Copie(s):</u> DR3 et DR6 SJA Bruxelles	
				Réf. LAB cla2935/04	DIRJU: -
<u>Fait(s):</u> - Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat					

COPIE CERTIFIEE
23 06 2004
IMP COPIE WIM

81644



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

L'an deux mille quatre, le huit du mois de juin à 10 heures 30

Nous, **COUCKE Laurent**,



Commissaire, Officier de police judiciaire auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, exposons nous être rendu ce jour vers 05 heures, en compagnie de nos collègues, les Inspecteurs principaux *Jean BOONE, Laurent SCHOOVAERTS, Michel NOWAK, Pascal LAMBERT* et l'inspecteur *Alexandre ROLOT*, ainsi que des membres des DR3 et 6 du SJA de Bruxelles, à l'habitation située rue Van Schoor 45 à Schaerbeek, dans le cadre des faits dont question ci-avant, aux fins de rechercher tout élément indiciaire utile à l'enquête.

- Dossier photographique -

Notre collègue *Michel NOWAK* procède à la photographie des lieux. La transmission de ces photographies fera l'objet d'un procès-verbal subséquent distinct rédigé par notre collègue.

- Recherches ADN -

Nous procédons ensuite au relevé et au conditionnement de toute pièce à conviction découverte sur les lieux et éventuellement porteuse de trace(s) d'ADN.

Certaines de ces pièces devront également faire l'objet d'une recherche dactyloscopique en laboratoire. Ces pièces à conviction sont mentionnées en gras dans la liste qui suit.

Dans la pièce située au premier étage de l'habitation et dans laquelle les deux targets ont été interceptés par les membres du POSA, nous découvrons, conditionnons et saisissons :

1. A hauteur du mur A (mur situé à la gauche de la porte d'entrée de la pièce)
 - PAC n°45/21/A/1 : une couverture multicolore sur la partie du sol située à côté de la porte d'entrée ;
 - PAC n°45/21/A/2 : une écharpe sur la télévision ;
 - PAC n°45/21/A/3 : une couverture en « léopard » sur le sol près du lavabo ;
 - PAC n°45/21/A/4 : un verre à bière sur le frigo ;
 - PAC n°45/21/A/5 : une bouteille d'eau Cristalline 1,5l dans le frigo ;
 - PAC n°45/21/A/6 : un verre sur le meuble situé à ccôté de la cuisinière ;
 - PAC n°45/21/A/7 : une cuillère découverte dans ce verre ;
 - PAC n°45/21/A/8 : une fourchette également découverte dans ce verre.
2. A hauteur du mur B (mur comprenant la fenêtre de la pièce)

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
28 OCT 2004
INPP - BONTE WIM

W. Amore B.



Police

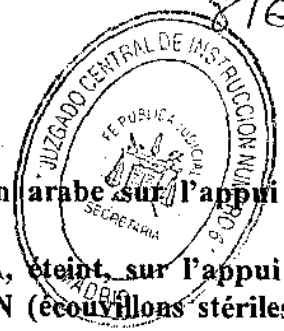
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

- **PAC n°45/21/B/1 : un bocal en verre sur la tablette située au dessus du lavabo, côté gauche ;**
- **PAC n°45/21/B/2 : une brosse à dent de couleur bleu clair et blanc découverte dans ce bocal ;**
- **PAC n°45/21/B/3 : une brosse à dent de couleur bleu électrique, blanc et vert également découverte dans ce bocal ;**
- **PAC n°45/21/B/4 : une brosse à dent de couleur bleu métallique, portant un plastique de protection, aussi découverte dans ce bocal ;**
- **PAC n°45/21/B/5 : une lame de rasoir Gillette Sensor sur la tablette située au dessus du lavabo, côté gauche ;**
- **PAC n°45/21/B/6 : une bombe de mousse à raser Williams sur la tablette située au dessus du lavabo, côté gauche ;**
- **PAC n°45/21/B/7 : un cure-dent au milieu de la tablette située au dessus du lavabo ;**
- **PAC n°45/21/B/8 : un peigne en plastique orange sur la tablette située au dessus du lavabo, côté droit ;**
- **PAC n°45/21/B/9 : un peigne en plastique brun située sur la tablette au dessus du lavabo, côté droit ;**
- **PAC n°45/21/B/10 : une brosse à dent de couleur gris-blanc située sur la tablette au dessus du lavabo, côté droit ;**
- **PAC n°45/21/B/11 : 7 rasoirs jetables derrière le miroir au dessus du lavabo ;**
- **PAC n°45/21/B/12 : un sac poubelle rempli de détritus au pied de l'évier ;**
- **PAC n°45/21/B/13 : un mouchoir en papier près du coussin servant d'oreiller et situé sur le matelas au pied de la fenêtre ;**
- **PAC n°45/21/B/14 : un essuie bleu sur ce coussin servant d'oreiller ;**
- **PAC n°45/21/B/15 : un GSM NOKIA de couleur bleu-gris, éteint, sur une couverture à côté de ce matelas + 2 prélèvements ADN (écouvillons stériles et sérum physiologique) ;**
- **PAC n°45/21/B/16 : la housse de ce matelas.**

3. A hauteur du mur C (mur comprenant le conduit de la cheminée)

- **PAC n°45/21/C/1 : une couverture de couleur brun et beige pliée découverte sur le côté gauche du conduit de la cheminée ;**
- **PAC n°45/21/C/2 : une couverture de couleur rose, sur laquelle des poils sont visibles, et découverte en dessous de la PAC n°21C1 ;**
- **PAC n°45/21/C/3 : une couverture « léopard » découverte en dessous des 2 précédentes ;**
- **PAC n°45/21/C/4 : un sac de couchage de couleur kaki retrouvé en dessous des 3 couvertures ;**
- **PAC n°45/21/C/5 : une montre « PERSONA » avec un bracelet en cuir sur l'appui du conduit de la cheminée ;**
- **PAC n°45/21/C/6 : une tablette de 10 comprimés « TOLINDOL » en contenant encore 4 sur l'appui du conduit de la cheminée ;**
- **PAC n°45/21/C/7 : 5 cds et une pochette de cd également sur l'appui du conduit de la cheminée ;**



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

- PAC n°45/21/C/8 : une série de documents en arabe sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/9 : un téléphone MOTOROLA, éteint, sur l'appui du conduit de la cheminée + 2 prélèvements ADN (écouvillons stériles et sérum physiologique) ;
- PAC n°45/21/C/10 : une paire de lunettes de soleil sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/11 : une paire d'écouteurs pour walk-man sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/12 : une paire de ciseaux en métal sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/13 : une bouteille d'eau Cristalline 1,5l, vide, sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/14 : un rasoir bleu jetable sur l'appui du conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/15 : un essuie de bain sur le radiateur ;
- PAC n°45/21/C/16 : un coussin de couleur beige sur le matelas situé à droite de la pièce ;
- PAC n°45/21/C/17 : un drap de couleur bleu-vert et servant de housse à ce matelas ;
- PAC n°45/21/C/18 : une bouteille d'eau Cristalline 1,5l, entamée, à côté de ce matelas ;
- PAC n°45/21/C/19 : un rasoir, une paire de ciseaux et une montre « AGHAMEX » découverts dans la poche d'un sac de voyage à côté du matelas ;
- PAC n°45/21/C/20 : une paire d'écouteurs pour lecteur CD portable JVC à côté du matelas ;
- PAC n°45/21/C/21 : une autre paire d'écouteurs pour walk-man PANASONIC à côté du matelas ;
- PAC n°45/21/C/22a : divers documents découverts dans une malette sous l'étagère située entre le matelas et le conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/22b : une chemise plastique également découverte dans cette malette ;
- PAC n°45/21/C/23 : divers documents découverts sous l'étagère située entre le matelas et le conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/24 : un morceau d'essuie-tout découvert sous l'étagère située entre le matelas et le conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/25 : une paire de lunettes de soleil « X-trem » découverte sous l'étagère située entre le matelas et le conduit de la cheminée ;
- PAC n°45/21/C/26 : divers documents et livres sur la première planche (planche du bas) de cette étagère ;
- PAC n°45/21/C/27 : un sac en plastique sur la première planche (planche du bas) de cette étagère ;
- PAC n°45/21/C/28 : un coupe-ongle sur la première planche (planche du bas) de cette étagère ;
- PAC n°45/21/C/29 : divers documents entre l'étagère et le mur du conduit de la cheminée ;



Police

POLICE FEDERALE

Service Judiciaire

Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

- PAC n°45/21/C/30 : un GSM NOKIA de couleur bleu, allumé, affichant sur son écran « plus de place pour message », sur la seconde planche (planche du dessus) de cette étagère + 2 prélèvements ADN (écouvillons stériles et sérum physiologique) ;
- PAC n°45/21/C/31 : divers documents et livres sur la seconde planche (planche du dessus) de cette étagère ;
- PAC n°45/21/C/32 : un sac en plastique contenant 2 rasoirs sur la première tablette murale (tablette du bas) située au dessus de l'étagère ;
- PAC n°45/21/C/33 : un autre sac en plastique sur la première tablette murale (tablette du bas) située au dessus de l'étagère ;
- PAC n°45/21/C/34 : un cure-dent découvert dans une sacoche sur la deuxième tablette murale (tablette du haut) située au dessus de l'étagère ;
- PAC n°45/21/C/35 : 4 pochettes de cassettes vidéo, 1 cassette vidéo neuve et 2 sacs plastique découverts dans une malette sur la deuxième tablette murale (tablette du haut) située au dessus de l'étagère ;
- PAC n°45/21/C/36 : un rasoir également découvert dans cette malette ;
- PAC n°45/21/C/37 : divers documents sur la deuxième tablette murale ;
- PAC n°45/21/C/38 : diverses photos sur la deuxième tablette murale.

4. A hauteur du mur D (mur situé à droite de la porte d'entrée)

- PAC n°45/21/D/1 : une chemise rouge, blanc et noire Levi's taille M sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/2 : une chemise blanc et bleu Yves Dorsay sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/3 : une veste noir et blanc Rodec sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/4 : un pantalon brun Joop Jeans taille M sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/5 : une chemise noir et blanc Tipo's Shirt taille L sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/6 : un gilet sans manche bleu Cicerone taille XL sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/7 : une veste de training blanc, rouge et noir Fubu sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/8 : une veste brune X-Cape taille M sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/9 : une veste jaune Staccato taille M sur le porte-manteau ;
- PAC n°45/21/D/10 : un cheveu découvert sur une bouteille de shampoing retrouvée dans un sac à dos au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/11 : la bouteille de shampoing dont question ;
- PAC n°45/21/D/12 : un t-shirt blanc, un bonnet noir, un slip noir et un gant noir également découverts dans ce sac à dos ;
- PAC n°45/21/D/13 : un t-shirt vert et un pantalon de training noir découverts dans un sac en plastique au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/14 : le sac en plastique dont question ;
- PAC n°45/21/D/15 : un polo rose, un t-shirt rouge, un t-shirt blanc, un t-shirt bleu, un pull vert, 2 pantalons bleus et un pantalon rouge découverts dans un autre sac en plastique au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/16 : le sac en plastique dont question ;



Police

POLICE FEDERALE

Service Judiciaire

Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

- PAC n°45/21/D/17 : un pull vert découvert dans un troisième sac en plastique au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/18 : le sac en plastique dont question ;
- PAC n°45/21/D/19 : un sac en plastique et un emballage en plastique vide de poudre alimentaire au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/20 : un pantalon de training rouge retrouvé par terre au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/21 : un sac en plastique également découvert au pied de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/22 : un pantalon noir Angelo taille 44 avec une ceinture noire découvert au pied de l'espace garde-robe ; ce pantalon contenait un portefeuille qui a été remis aux collègues de la DR6 du SJA de Bruxelles ;
- PAC n°45/21/D/23 : un PC portable et son câble d'alimentation découvert au pied de l'espace garde-robe + 4 prélèvements ADN (écouvillons stériles et sérum physiologique) ;
- PAC n°45/21/D/24 : un sac en plastique Aldi qui contenait le PC portable ;
- PAC n°45/21/D/25 : une veste en cuir Blend of America découverte suspendue à la tringle de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/26 : un coupe-vent bleu, une veste orange Aliavilla, une chemise bordeaux blanc et brun Mémospport taille L, une chemise bleu, jaune et blanc taille 42, découverts suspendus à la tringle de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/27 : une chemise Club D'amingo couleur bordeaux et blanc taille 40 découverte suspendue à la tringle de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/28 : une veste noire John Smith découverte suspendue à la tringle de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/29 : un pull bleu découvert sur l'étagère de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/30 : une casquette blanc et brun Adidas découverte sur l'étagère de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/31 : un tapis de prière découvert sur l'étagère de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/32 : une paire d'écouteurs découvert dans un sac à dos sur l'étagère de l'espace garde-robe ;
- PAC n°45/21/D/33 : une attestation de nationalité italienne découverte sur l'étagère de l'espace garde-robe.

Sur le palier du premier étage, nous découvrons, conditionnons et saisissons :

- PAC n°45/22/P/1 : une paire de chaussures brunes et une paire de chaussettes blanches ;
- PAC n°45/22/P/2 : une paire de sandalettes noir et bleu Sport ;
- PAC n°45/22/P/3 : une paire de chaussettes rouge et blanc ;
- PAC n°45/22/P/4 : une paire de chaussettes blanc, brun et noir ;
- PAC n°45/22/P/5 : une paire de chaussettes bleues ;
- PAC n°45/22/P/6 : une paire de chaussettes blanches Sport ;
- PAC n°45/22/P/7 : une paire de bottines noires Falcon ;
- PAC n°45/22/P/8 : une paire de chaussures noires Puma ;

**Police****POLICE FEDERALE**

Service Judiciaire

Arrondissement Bruxelles

Laboratoire de Police Technique
et Scientifique

- PAC n°45/22/P/9 : une paire de chaussures de sport Blend

- Recherches dactyloscopiques -

Sur les lieux, nous avons ensuite procédé à l'examen dactyloscopique des deux GSM, du téléphone et du PC portable. Cet examen s'est avéré négatif. Pour les besoins de l'enquête, ces différentes pièces à conviction ont été remises aux collègues de la DR6 du SJA de Bruxelles.

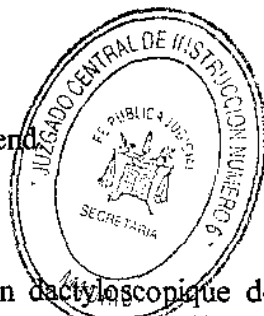
L'examen dactyloscopiques des lieux et des pièces à conviction ramenées au laboratoire du SJA de Bruxelles fera l'objet d'un procès-verbal subséquent distinct.

- Dépôt au Greffe -

L'ensemble des pièces à conviction dont question ci-dessus sera déposé au Greffe du Tribunal Correctionnel de Bruxelles et ces dépôts feront l'objet de deux procès-verbaux subséquents distincts rédigés par notre collègue, l'INPP *Pascal LAMBERT*.

Nous transmettons une copie de présent procès-verbal à nos collègues de la DR6 et de la DR3 du SJA de Bruxelles.

Dont acte, clos date que dessus.



COPIE CERTIFIEE

COPIE

28 OCT 2004

INPP BONTE WIM

(23)

140

81650

COPIE

Bureau

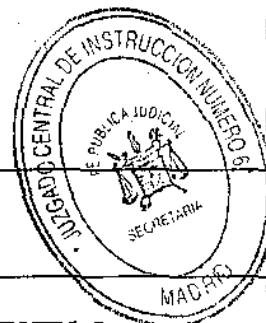
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



TRES URGENT

N° Ind.: 11363/04

**PRO JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tel.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212643/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 08/06/04

Aud.: 200

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :
Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements

(Inventaire pièces saisies et emportées à l'issue)
(de la perquisition au 45 rue Van Schoor à 1030 BXL)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

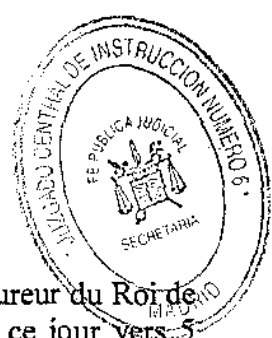
28 OCT 2004

INFP BENTE WIM

POLICE FEDERALE
 Service Judiciaire
 d'Arrondissement



Police
BRUXELLES



L'an deux mille quatre,
 le mardi huit du mois de juin à dix heures quinze,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, exposons nous être rendu ce jour vers 5 heures, en compagnie de nos collègues, le Commissaire **Jean-Michel Le Moine**, les inspecteurs principaux **Luc Nijs**, et **Dimitri Rauw** de la DR6 ainsi que nos collègues de la DR3, **Jamal DOUIDAR** et **Christophe Purnelle** à l'habitation située rue Van Schoor 45 à 1030 Schaerbeek, afin d'y effectuer une perquisition¹ dans le cadre du présent dossier.

Lors de cet acte, nous avons été chargé par le Commissaire **Jean-Michel Le Moine** de la gestion des pièces à conviction.

Dès lors, Nous établirons d'abord une liste des objets qui ont été emportés pour les besoins de l'enquête, objets que nous avons saisis ce jour en nos bureaux.

Nous en dressons la liste ci-après et nous joignons en annexes du présent procès-verbal la copie.

Nos collègues de la DR3, en charge du présent dossier, estimeront bon des suites nécessaires à donner à ces saisies. Le dépôt de certaines de ces pièces fera l'objet d'un ou de procès-verbaux subséquents.

INFORMATION

Joignons également, en annexes du présent, copie du procès-verbal² de notre collègue de la police scientifique et technique, **Laurent Coucke** et ce dans le but de rassembler dans un seul PV l'ensemble des pièces qui ont été emportées à des fins d'analyse ou d'examen.
 (cfr. annexes A à G du présent procès-verbal)

Dans les pages qui suivent nous dressons l'inventaire des pièces à conviction qui ont été emportées à des fins d'analyse.
 Portons à la connaissance de monsieur le Magistrat Instructeur que nous avons effectué les recherches des documents avec l'aide de notre collègue de la DR3, l'inspecteur principal, **Jamal DOUIDAR**, qui grâce à sa connaissance de la langue arabe a pu nous aider dans nos recherches en nous informant de la relevance ou non des documents que nous trouvions.

¹ Cfr. PV 212598/04, sg. Jean-Michel Le Moine, dd. 8 juin 2004.
² Cfr. PV 212599/04, sg. Laurent Coucke, dd. 8 juin 2004.

COPIE CERTIFIEE
 CONFIRME
 29 OCT 2004
 INPP DORTE WIM

INFORMATION

Trouvé dans une veste style mouton retourné située sur le palier du premier étage, juste à côté de la pièce ayant fait l'objet des fouilles :

- 1 extrait de compte bancaire, ING, compte n° 310-1640853-87
- 4 extraits de compte 'LIVRET FUTURIS', au nom de **KEVIN IGOR ANGOUNDOU**, compte n° 310-4924925-30 ; (cfr. annexes 1 à 5 au présent PV)



* * *

Trouvé dans un sac en plastique placé entre des vêtements dans le renforcement servant de penderie sur le mur de droite en entrant dans la pièce ayant fait l'objet de nos recherches, MUR D (cfr. symbole du laboratoire) :

- 1 ordinateur portable de marque ACER, portant la référence Labo 45 21 D 23. N° série : 9141Q01PHB14602E87T000 avec le câble pour le secteur ;

* * *

Dans un cartable placé près de la cheminée et de la tablette située près du lit placé à droite dans la pièce quand on entre ; nous avons trouvé : (cfr. annexes 7, 7bis à 12 du présent PV)

- 1 portefeuille de couleur noire contenant :
 - 1 ticket 'METROBUS' Madrid daté du 28/09/02
 - 1 table de conversion €/pesetas, carte de la CAI
 - 1 ticket de easyInternetCafé avec le User ID : Y2Q7HV, date 28 juillet 02, avec manuscrit deux numéros :
 - 01 748392648 ??
 - 0603194523
 - 1 carte d'appel prépayée d'une valeur de 7,5€
 - 1 calendrier de la Banque d'Espagne, de 2002
 - 1 carte Pay & Go d'une valeur de 12,50€
 - 1 horaire de prières 2003
 - 1 document au nom de **RAY MOHAMED**, avec photo datée du 14 juillet 01, date de naissance 09.05.82, nationalité palestinienne
- et 4 cassettes vidéo « *Le désir de la mort en Martyr* » traduction faite par notre collègue, l'inspecteur principal, **Jamal DOUIDAR** durant la perquisition. (cfr. annexe 6 au présent PV)

* * *

COPIE CERTIFIEE
 23 OCT 2004
 INFP DONT WIM

Suite n° 3 au Procès Verbal n° 212643/2004
Dossier n° 01/03 – J.J. monsieur Daniel Franssen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.8597.1903

Dans un sac style sac à dos en nylon, sac placé près de la cheminée, près de la tablette située près du lit placé à gauche dans la pièce ; nous avons trouvé :

- Un portefeuille de couleur noire ITIC contenant : (cfr. annexes 13 à 18 du présent PV)
 - 1 folder proximus 'PAY & GO' avec le numéro 0478/416955. (Avec les numéros PIN 6829 – PUK 13332861 – PIN2 9201 et PUK2 46941137)
 - 1 carte de visite 'Avr Andrea Gori' Bologne. Numéros d'appel : 051/23 86 88 – 22 45 48 – 22 59 75 Cell. 335 667 88 59 et avec manuscrit un nom au verso de la carte GRILLINI P et FOGLI
 - Au verso d'une publicité PRESTITI de Bologne, un plan de la gare du Midi avec un numéro d'appel 0476241620
 - Un bout de papier avec différents numéros et noms :

ARABI	067-21-85-78
KHALID	065-38-92-10
CH. MOHAMED	067-84-87-81
KHADIJA	065-36-82-37
YOUSSEF	063-36-67-77
BO	338.430.7873
KHALA	335.674.81.43
	340.745.2644
SAID	333.134.4212

Egalement dans ce portefeuille de couleur noire ITIC nous avons trouvé : 200€ fixés ensemble par une attache trombone. (cfr. annexes 19 et 20 du présent PV)

- 1 billet de 100€ S02566013191 ;
- 1 billet de 50€ N53012301042 ;
- 1 billet de 50€ N42009875292

* * *

COPIE CERTIFIEE
 20 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Dans un pantalon noir près du lit, et portant la référence labo 45 21 D 22, nous avons trouvé :

- 1 billet de 20€ V11296306453 (cfr. annexe 21 du présent PV)
- 1 agenda CNE 2004 coupé en deux en son centre et à l'intérieur duquel on trouve des numéros d'appel, des adresses E-mail et des inscriptions en arabe
- Dans l'agenda, on trouve 1 bout de papier avec une adresse e-mail : alhawarih@yahoo.fr
- 1 portefeuille de couleur noire contenant :
 - 2 fines pochettes en plastique pour fabrication de carte de membre plastifiée ;
 - 3 cartes 'Richard-Day International Fashion avec au verso des numéros d'appel 0474/79.19.69 Sanaa et 0484 26 11 77
 - 1 carte 'Orange' RATP, n° 940673 parisien au nom de RAY MOHAMED, avec une photo,
 - 2 préservatifs GLYDER ;
 - 1 carte 'QUEENS BODY' au nom de RAY MOHAMED pour du Body
 - 2 bouts de papier avec noms et numéros de d'appel
 - 1 ticket de STIB 1 voyage ;
 - 1 carte téléphonique Internationale d'une valeur de 7,5€ (cfr. annexes 22 à 31 du présent procès-verbal)



* * *

Dans la pièce perquisitionnée, il y a une cheminée située au centre du MUR C (cfr. symboles labo), sur cette cheminée, nous avons trouvé :

- 1 agenda CNE 2004 coupé en deux en son centre et à l'intérieur duquel, on trouve un numéro d'appel et des inscriptions en arabe
 - 1 enveloppe avec un numéro d'appel 0498 19 34 16 et des inscriptions en arabe au verso de cette enveloppe
 - 1 auto-collant avec un numéro d'appel 0495/45.72.0? et un numéro SIM 2240 8085 2415 1
 - 8 pages volantes d'agenda avec des noms et numéros d'appel
 - des bouts de papier avec des numéros d'appel
 - 1 feuille tirée d'un carnet vierge 'Ministère de la Justice' service du Personnel
 - des factures SIBELGAZ au nom de DAHI ABDERRAHIM né à OUJOUA (Maroc) (rue Max Roos, 12 bte 13 - 1030 Bruxelles)
 - 1 ticket du supermarché
 - Dans une mallette trouvée à même le sol sous l'étagère, nous avons trouvé un folder 'Hijab Manifestation 18 octobre 2004'.
- (cf. annexes 32 à 49 du présent procès-verbal)

* * *

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BUNTE WIM

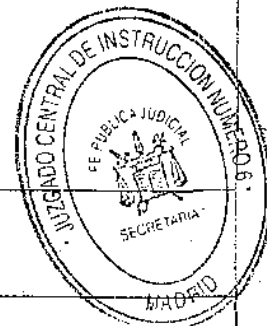
[Signature]

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

Copie / Kopie
Farde de travail
Werkfarde



N° Ind.: 11325/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212610/04

Sect.: Computer Crime Unit

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 08/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN

En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:Objet(s)

Analyse (GSM Motorola sans carte SIM -Ray Mohamed)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
INPP BONTE WIM

81656

POLICE FÉDÉRALE



SERVICE JUDICIAIRE
D'ARRONDISSEMENT

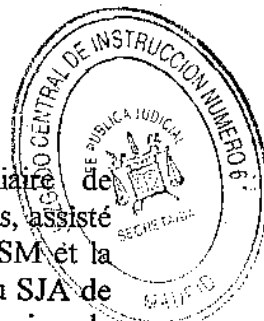
Bruxelles

Computer Crime Unit

L'an deux mille quatre,
le huit du mois de juin à 13:00 heures,

Nous, **Maurice MASSOZ**,

Inspecteur Principal, officier de police judiciaire, auxiliaire de
monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, assisté
de notre collègue **Wim LEIN**, exposons avoir examiné le GSM et la
carte SIM nous transmis par notre collègue **Pierre FAYT** du SJA de
Bruxelles, DR 3, dans le cadre du dossier **001/04-24** de Monsieur le
Juge d'Instruction **Daniel FRANSEN**.



*
* *

Préambule

Le GSM / carte SIM appartient à / a été saisi sur la personne de:
RAY Mohamed

ASPECT DU GSM :

Il s'agit d'un GSM de marque **Motorola**, modèle **MC-2** de teinte
Grise.

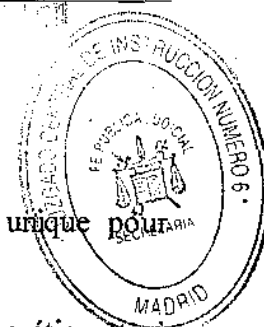
DÉGRADATIONS :

Pas de dégâts extérieurs apparents.

ETAT DE LA BATTERIE :

La batterie est faiblement chargée.

COPIE CERTIFIEE
20.06.2004
INFP DONT WIM

**LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION IMEI :**

IMEI : International Mobile Equipment Identity. Numéro unique pour chaque appareil.

Le numéro IMEI **449656/07/709613/7** se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil. Il correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même

CONTROLE DU NUMERO D'IDENTIFICATION DANS LA BASE DE DONNEES IMEI VIA "IMEI DECODER".

IMEI	449656	
TAC	FAGSNR	CD
449656		0
Model	MC241D34 Motorola Inc.	

La carte SIM

Pas de carte SIM

Analyse de l'appareil**L'APPAREIL :**

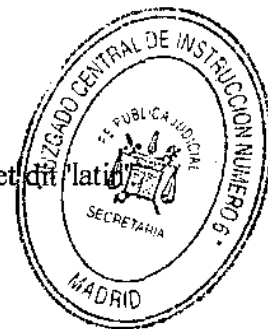
Déjà décrit en page un au présent procès verbal.

L'appareil nous a été remis hors tension.

Dégâts internes apparents : Néant.

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFF BONTE WIM

WJ

**LE CLAVIER :**

Les touches apparaissent en chiffres 'arabes', les lettres en alphabet latin.

La protection du clavier par un code adapté n'est pas activée.

CONFIGURATION LINGUISTIQUE :

Le GSM est configuré pour l'utilisation de la langue française.

MESSAGE D'ACCUEIL :

Aucun message d'accueil personnalisé n'apparaît à la mise en marche de l'appareil.

CONFIGURATION HORAIRE

Néant

NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Néant.

MESSAGE SMS MMS E-MAIL ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Néant

DERNIÈRES COMMUNICATIONS ÉMISES, REÇUES OU MANQUÉES PAR LE POSTE :

Néant

COPIE CERTIFIÉE
28 OCT 2004
INPP BOUTE WIM

DURÉE DES COMMUNICATIONS :

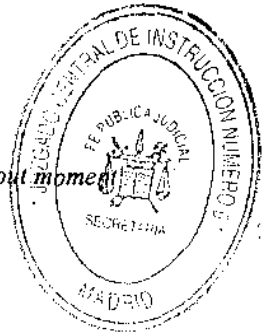
Dernière

00:00:00

Durée totale

18:38:35

Nota : Il est entendu que les compteurs (émission-réception durée) peuvent à tout moment être remis à zéro par l'utilisateur.



LISTE "A FAIRE" :

Pas d'application.

CALENDRIER AGENDA

Pas d'application.

*
* *

A la clôture du présent, prenons contactons avec notre collègue cité en première page, ou avec son service.

Le ou les éléments examinés seront confiés à notre collègue cité en première page pour leur donner la destination qu'il convient.

Copie du présent lui sera remise.

DONT ACTE,

Bruxelles, le 08 juin 2004 à 13:30 heures

COPIE CERTIFIEE
20 JUN 2004
1MPP BOUTE WIM

25

DR3

81660 125

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



**PREMIERE AUDITION APRES PRIVATION DE LIBERTÉ
PRIVATION DE LIBERTÉ CE 8 JUIN 2004 A 5H15**



N° Ind.: 11369/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
T.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212653/04	Sect.: Serious Crime Squad	N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 08/06/04	Aud.: 1	Ann.: -	Perq.: -	PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

<u>A charge de / Au sujet:</u> - SHIHAB (30/10/74) IZEVENSTRAAT, 58 MAASEIK (MAASEIK) - GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN (et autres)	Suite aux devoirs prescrits verbalement par : Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

	<u>Transmis à:</u> Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN BRUXELLES,

<u>Sur plainte de / Préjudicié:</u>	Le Directeur judiciaire Glenn AUDENAERT,

<u>Objet(s)</u> Audition (RAY MOHAMED alias MOURAD 09/05/1981 à) (Ramallah)	<u>Copie(s):</u>

Réf. LAB -	DIRJU: -

<u>Fait(s):</u> - Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat	COPIE CERTIFIEE 28 OCT 2004 INFP DONT WIM

WIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Déconcentré
BRUXELLES



L'an deux mille quatre,
le huit du mois de juin à 13.30 heures,

Nous, **LE MOINE Jean Michel**,

Commissaire de police, auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, procédons aux dates et heures reprises ci dessus, assisté de notre collègue RAUW et de l'interprète jurée en langue arabe, Mme KOUDMANI, à l'audition du soit disant :

RAY Mohamed

Né à Ramallah le 09.05.1981

De nationalité palestinienne

Résidant rue VAN SCHOOR 45 à 1030 Bruxelles

qui nous déclare en langue arabe ce qui nous est traduit comme suit en français par Madame KOUDMANI

Je désire m'exprimer en arabe

Vous me faites savoir que conformément à l'article 47 bis du Code d'instruction criminelle :

- je peux demander que les questions et réponses soient actées dans les termes utilisés,
- je peux, si je le souhaite, m'exprimer dans une autre langue que celle de la procédure,
- je peux demander à ce qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition,
- je peux utiliser les documents en ma possession et exiger même ultérieurement qu'ils soient joints au procès-verbal d'audition ou déposés au greffe,
- mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice.

*

Vous me dites que je suis privé de ma liberté depuis 05.15 heures ce 8.6.04. moment au quel vos services m'ont interpellé

Vous me demandez depuis combien de temps je suis en Belgique.

Je suis arrivé fin 2000, début 2001. Je viens de Palestine, via la Jordanie où j'ai pris un avion pour arriver ici à Bruxelles.

Je ne sais plus vous donner de détail concernant ce vol et de plus tout était falsifié.

J'habite depuis moins d'un an à l'adresse de Schaerbeek.

Vous me demandez quelle crédibilité donner à l'identité que je donne aujourd'hui.

Je n'ai pas de preuve.

Vous me demandez quelle famille j'ai en Palestine.

Mon père est Ahmed BHAYL

Ma mère est Khadija SAIDA

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP
WIM

Suite n° 2 au Procès Verbal



j'ai deux frères soit AZADIN et NASSER ADIN
 Leur adresse en Palestine à Ramallah, est rue Alnahda 271

J'étais en Palestine avant d'arriver ici. A l'arrivée j'ai trouvé un groupe de réfugiés d'Iran, d'Algérie, beaucoup d'Africains de Mauritanie. Je me trouvais avec un groupe important de demandeurs d'asile en Belgique. Le gouvernement belge a dirigé chacun vers un centre pour réfugiés. J'ai coupé alors les contacts avec les gens avec qui j'ai fait connaissance.

A Bruxelles j'ai fait l'objet d'un dossier de demandeur d'asile, et de prise d'empreintes. C'était près de la gare du Nord. Il s'agissait d'une demande d'asile pour avoir un abri.

J'ai fait la demande sous le couvert d'une autre identité et nationalité. A savoir nationalité marocaine. J'ai oublié l'identité que j'avais donnée. Je me trouve en Belgique sans aucun document d'identité.

Je vais vous expliquer à votre demande la chronologie de ce que j'ai fait depuis que je suis en Belgique.

Durant 1 mois et demi je suis resté dans un centre situé hors de Bruxelles à 1 heure en train. On y parlait français, c'était dans un village. J'ai reçu un document, ordre de quitter le territoire et je suis parti en France, à Paris.

S.I. je n'y connaissais personne.

J'y ai fait connaissance d'autres musulmans qui s'aident entr'eux pour trouver un toit, un travail.

Je les rencontrais pour qu'ils m'aident.

S.I. Je ne connaissais personne de précis pour pouvoir m'orienter.

S.I. Je suis musulman.

J'accostais des Arabes musulmans et faisais appel à leur solidarité.

J'expliquais ma situation et le fait que je suis Palestinien.

Je suis resté 2 mois à Paris mais c'était trop difficile pour y vivre.. Et puis suis revenu 3 mois et demis ou 4 mois à Bruxelles.

S.I. Je n'ai pas gardé de contact avec eux mais je connais les adresses où il faut aller. Je ne connais personne de précis car ces gens ne donnent pas leur coordonnées.

C'était la même galère à Bruxelles. J'ai rencontré des Arabes à Schaerbeek, à la gare du Midi, à la rue du Brabant mais je ne pouvais travailler puisque j'avais l'ordre de quitter le territoire.

Je déchargeais les camions à l'abattoir, de façon occasionnelle.

Je suis retourné en France où je suis resté 2 mois. J'y ai encore galéré.

Je faisais l'aller retour et galérais ainsi.

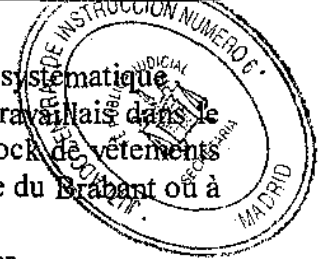
Je me suis alors installé en Belgique soit il y a 2 ans environ.

Ou 2 ans et demi.

Je n'avais pas d'adresse et je vivais dans la rue.

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP D. MIM
 [Signature]

Suite n° 3 au Procès-Verbal



Je logeais dans des centres pour SDF. Mais pas de manière systématique. Je n'avais pas de programme pour gérer ma vie mais je travaillais dans le commerce de vêtements à savoir, j'achetais un sac de stock de vêtements de personnes de Syrie pour les vendre à des Arabes à la rue du Brabant ou à la gare du Midi, tous les quartiers où il y a des Arabes.

Je gagnais peu d'argent avec cette activité juste pour manger.

Vous me demandez les adresses où j'écoulais ces stocks de vêtements.

Je n'avais pas d'adresse car j'allais avec mes sacs et proposais aux commerçants.

S.I. J'avais fait connaissance avec des Musulmans qui m'ont prêté l'argent. Il ne fallait pas beaucoup. Avec 4.000 FB d'alors on avait un sac de vêtements. Je ne peux vous donner les coordonnées de ces gens car il le font comme solidarité et je ne connais pas leurs coordonnées.

Quand mon commerce a été mieux, j'ai voulu restituer cet argent. Mais certain parmi ceux qui m'avaient prêté n'ont pas voulu que je les rembourse. D'autres ont voulu leur capital et d'autres la moitié.

Vous me demandez si j'ai encore exercé cette activité dernièrement ?

J'ai arrêté depuis 8 ou 9 mois avec le commerce de vêtements car j'ai trouvé autre chose à faire.

Le commerce de vêtements m'a permis d'avoir des contacts avec beaucoup de gens et je leur parlais que je savais peindre. Je me suis ainsi fait connaître et des gens m'ont alors appelé pour des travaux de peinture.

Cela fait 9 mois que je peinds.

J'ai même chez moi le matériel de la peinture. Vous avez du le voir lors de vos recherches.

Quand je travaille une semaine en peinture, cela me suffit pour vivre pour un mois. Je préfère cette activité à la première car je gagnais plus avec cette activité.

Je en peignais pas régulièrement, je pouvais être appelé une fois et travaillé plusieurs jours.

Vous me demandez où j'allais peindre.

Je n'ai pas d'adresse particulière. La personne m'appelait, nous avions rendez-vous près du Pavillon, soit à la gare de Schaerbeek. On allait ensemble voir l'appartement. Je faisais un devis et si c'était ok, je travaillais.

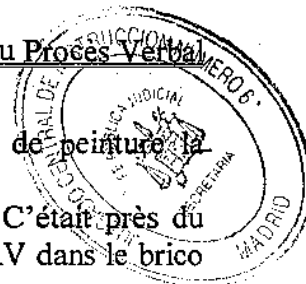
SI, la personne dont je parle, je ne le connais pas. Je donnais mon numéro de téléphone soit le 0477/62.12.56 et ce sont des arabes qui m'appelaient.

Vous me demandez où se trouvait le matériel de peinture.

A côté de ma chambre, au premier étage, dans le couloir dans le coin, il y a un sac LIDL avec mes affaires dont les chaussures.

SI, dans ma chambre, mon lit est celui de droite à côté duquel il y a un sac blanc avec des restes de peintures.

COPIE CERTIFIEE
20-11-2014
18-11-2014
JURY



Vous me demandez quand est-ce que j'ai fait un travail de peinture la dernière fois.

Il y a une semaine, c'était un appartement à Schaerbeek. C'était près du BRICO près d'un pont avant le parc Josaphat. J'avais pris RV dans le brico avec la personne pour acheter de la peinture.

Vous me demandez d'être plus précis.

En fait, souvent les personnes pour qui je travaillais, faisait des grands tours et des détours à Bruxelles pour que ainsi je ne puisse pas savoir où se situait l'appartement.

Dans ce cas-ci, je pense que l'appartement n'est pas loin du BRICO mais vu les détours, je ne sais pas où.

SI, pour ce travail, comme pour les autres, on m'avait appelé sur mon gsm.

SI, en fait, j'ai fini ce travail, il y a une semaine. On m'avait appelé il y a commencé 15 jours. Cette personne s'appelle Mustapha et est Marocain comme la plupart des gens qui m'appellent pour ce genre de travail.

SI, j'avais fini ce travail mercredi passé.

SI, j'ai travaillé seul.

Vous me demandez si à part la France et la Belgique, je suis allé dans un autre pays après mon départ de la Palestine.

Non, je ne suis pas allé dans d'autres pays.

Je tiens à vous préciser qu'en ce qui concerne le commerce de vêtements, je n'importais pas moi-même mais je recevais des vêtements de Syriens ici en Belgique.

Vous me demandez ce que je fais depuis une semaine quand j'ai eu fini le travail de peinture.

Depuis une semaine, je ne fais rien. Il faut savoir que mes activités étaient fort irrégulières. Je pouvais travailler aussi bien 3 jours par mois que une semaine par mois.

Vous me demandez si j'ai d'autres noms ou surnoms.

Des personnes m'appellent **Mohamed**, d'autres **Mourad**.

En fait les mêmes personnes m'appellent une fois Mohamed et une autre fois Mourad.

Vous me demandez si j'utilise d'autres gsm ou d'autres numéros d'appel.

Non, je n'en ai qu'un seul. Si j'ai un autre numéro, je vais perdre des clients.

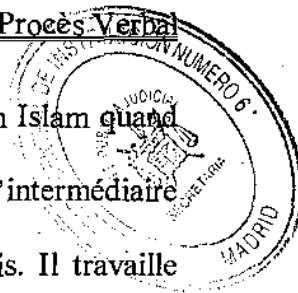
Vous me demandez avec qui j'habite à mon adresse à Schaerbeek.

Personne n'habite avec moi mais j'héberge une personne depuis 3 ou 4 jours. Il s'agit de l'hospitalité mulmanne qui fait en sorte que je ne peux le mettre dehors. J'attendais qu'il trouve du bôlot et qu'il parte.

SI, cette personne est un Marocain qui s'appelle **Taoufik**.

SI, j'ai rencontré cette personne à la mosquée El Tawhid, rue de Stalingrad lors de la prière, il y a une dizaine de jours. Cet individu logeait à l'asile de nuit près de la mosquée.

COPIE CERTIFIÉE
2004
L'OFFICIER WIM



SI, **Taoufik** ne devait pas payer de loyer pour la chambre. En Islam quand vous recervez quelqu'un, vous ne le fait es pas payer.

SI, le propriétaire est un Turc. J'ai fait sa connaissance par l'intermédiaire d'un autre locataire tunisien, **Amine**.

SI, il a déménagé dans une autre appartement depuis 2 mois. Il travaille comme balayeur de rue dans la commune de Schaerbeek.

Vous me demandez quelles sont les choses dans la chambre qui m'appartiennent et qui appartiennent à Taoufik.

Ce sont mes affaires, il y avait un petit sac à dos où taoufik avait ses affaires. Taoufik a mis ses affaires, càd ses vêtements sur les étagères.

Toutes les autre affaires m'appartiennent.

Les cassettes et le radiocassette, un cd rom et tous les livres m'appartiennent.

Le walk-man et le gsm nokia de couleur bleu ciel est à **Taoufik** ainsi que deux paires de chaussures dans le couloir, les Puma et des chaussures brunes.

Ce sont des livres qui parlent de religion, le Coran, des bandes dessinées et le dictionnaire en français pour apprendre la langue.

Le sac caterpillar et la valise et un sac en bandouillère m'appartiennent.

Vous me demandez si je recois des visites à l'appartement.

De part la religion, je recois des gens comme **Taoufik**. J'héberge des jeunes qui débarquent de la gare de midi et qui ne savent pas où aller.

Il y a **Hassan**, un Marocain de 28 ans. Il est venu à peu près il y a un mois et demi d'Allemagne. Il est resté un mois. Il n'avait pas d'argent pour repartir.

Il y a **Rachid**, un Marocain de 26 ans. Il est venu de France il y a dix jours et est reparti il y a une semaine. Je ne sais pas où il est reparti.

Il y a **Abdelhamid**, un Marocain de 26 ou 27 ans. Il est venu de France en même temps que Rachid. Ils étaient tous les deux chez moi. Il est resté un jour de plus que Rachid. Je ne sais pas où il est reparti.

Les coutumes font qu'on ne demande pas à la personne de partir et qu'elle est part, on ne pose pas de questions. Cela ne se fait pas.

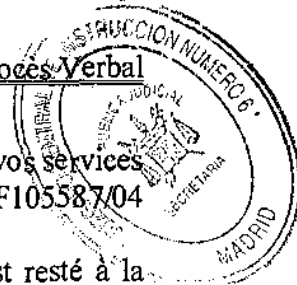
Vous me demandez s'il y a d'autres personnes qui sont venues dans l'appartement.

Il y a une autre personne qui s'appelle **Abdelrahime** qui est resté chez moi trois mois et demi. Il est venu il y a six mois et demi et est parti il y a trois mois. Il partageait le loyer avec moi. On payait 65 Euros chacun. Il habitait dans un autre appartement à Bruxelles mais vu qu'il n'avait pas de papiers, il propriétaire lui a demandé de quitter l'appartement. Je l'ai alors accueilli chez moi.

SI, aujourd'hui, je paie mon loyer 130 Euros.

SI, **Abdelrahime** était le seul à payer avec moi l'appartement car il est venu trois mois.

COPIE CERTIFIEE
2004.04.01
1017 BONTE WIM



Vous me dites que **Taoufik** a été entendu par des personnes de vos services et à déclaré qu'il devait payer la moitié des 130 Euros. NDR CF10558704 du 08/06/2004

Je vous réponds que **Taoufik** pendant les quatre jours qu'il est resté à la maison a cherché un appartement mais il n'en a pas trouvé. Je lui ai dit que cela ne me dérangeait pas qu'il reste plus longtemps mais alors je lui ai demandé que l'on s'aide mutuellement en payant chacun une part du loyer càd 65 Euros chacun.

Vous me dites que **Taoufik** parle également d'un nommé **Said**.

Je ne sais pas. **Taoufik** est nouveau, il se trompe peut-être sur le nom de la personne.

SI, vous me dites avoir trouvé 3 gsms dans l'appartement.

Je vous réponds que le nokia bleu est à moi et l'autre, un modèle plus récent avec écran couleur appartient à **Taoufik**. Le troisième soit un Ericsson ou Motorola n'est plus en état de fonctionnement

Vous me dites que de l'audition de **Taoufik**, je serais passé par l'Espagne où je serais resté plusieurs mois.

Je n'ai pas voulu dire à **Taoufik** avoir été en France et j'ai dit en Espagne.

Pourquoi lui avoir inventé alors avoir été même détenu en Espagne.

Taoufik avait connu des problèmes de papier en Italie. J'ai voulu dire à **Taoufik** que j'étais autant dans les problèmes que lui et j'ai invoqué alors la détention en Espagne pour lui montrer que je suis dans la même situation que lui.

Vous me demandez si je ne suis pas Marocain plutôt que Palestinien.

Je confirme mon origine palestinienne mais j'ai l'accent marocain car j'ai cotoyé les Marocains pendant 4 ans.

S.I. Vous me demandez si j'ai une adresse internet ou E mail.

Non. De temps en temps je regarde les nouvelles de AL JAZIRA dans un phone shop av de Stalingrad ou à Schaerbeek pas près de chez moi, je ne sais plus l'adresse.

S.I. Je ne communique pas par E mail avec d'autres personnes.

Je rectifie j'ai une adresse Email en Arabe. Je l'avais ouverte pour faire entrer des photos de moi sur mon Email afin d'avoir un souvenir de moi même, au cas où j'en aurais besoin.

Selon ma religion je ne peux pas me photographier souvent.

Vous me demandez dans quel cas en avoir besoin.

C'est dans le cadre de ma vie quotidienne.

J'ai une connaissance à moi qui s'y connaît en informatique et qui m'a aidé à faire cela. C'est un Jordanien d'origine Palestinienne qui se nomme OMAR, habitant à Schaerbeek, adresse inconnue. Je lui donne rendez vous par téléphone car je dispose de son numéro dans mon répertoire gsm.

Je n'ai plus d'adresse E mail. Je ne l'utilise plus.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BOUTE WIMB

Je l'ai ouverte il y a 20 jours environ avec Omar dans un cyber café pour ouvrir ma boîte mais je n'avais pas les photos sur moi et nous nous sommes donné rendez vous hier et j'avais les photos sur moi mais n'arrivais plus à entrer dans ma boîte électronique car j'avais oublié les mots de passe .

Je ne connais pas mon adresse , c'est Omar qui l'ouvre pour moi.

Je vous demande de suspendre l'audition afin que je puisse effectuer mes prières .

Suspendons l'audition de 16.00 Hrs à 16.15 Hrs.

Vous me demandez à quoi correspond la carte pénitencière espagnole avec ma photographie affichée et trouvée dans un portefeuille noir.

Il est exact que j'ai été en prison en Espagne suite à un vol.

Vous me demandez pourquoi avoir menti sur ce point.

Je vous réponds que vous me posez trop de questions.

Je ne voulais par ailleurs pas être bombardé de questions sur mon séjour en Espagne.

Je croyais être arrêté car je n'ai pas de papiers.

Je me rends compte que non.

S.I. C'est juste un problème de papiers que j'ai eu en Espagne. Il y avait une loi en 2001 qui permettait d'avoir un titre de séjour qui donne droit à un travail.

Les conditions , je ne les remplissais pas , car je n'avais ni passeport ni contrats de travail ni preuve de résidence de plus de 6 mois.

J'ai été amené à voler pour manger. Je suis resté 2 mois pour les besoins de l'enquête.

Vous me demandez quelles sont mes pratiques musulmanes.

Je suis pratiquant musulman et pratique tout ce qui est dit dans le CORAN.

Il y a des différentes interprétations pour certaines choses dans l'islam mais il ya des choses sacrées qui sont indiscutables soit la prière, le ramadan, le fait de retourner 2,5 % des revenus annuels aux nécessiteux, le pèlerinage si les moyens financiers le permettent et l'unicité de Dieu.

Vous me demandez si j'en fais un combat.

L'islam est une religion de paix et de miséricorde et il faut donner une bonne image de soi pour bien présenter la religion.

Je savais que voler n'est pas bien mais j'ai du le faire par nécessité. Dans ce cas, même du point de vue religieux, ce n'est pas un mal.

S.I. Je suis tout à fait contre la violence car c'est une religion pour tous. Je ne maîtrise pas la langue française et j'aurais voulu communiquer avec les Européens pour leur expliquer combien l'islam est une religion de tolérance et miséricorde.

COPIE CERTIFIEE

20 2004
INFP BONTE WIM

H.K

Suite n° 8 au Procès Verbal

Dans le Coran existe un verset coranique qui dit n'agressez pas, Dieu n'aime pas les agresseurs.

Vous me demandez ce que je pense du JIHAD en général.

Il y a plusieurs espèces.

Celle de l'esprit qui est être bien avec les autres. Pratiquer ses obligations religieuses.

L'autre JIHAD est celui de SATAN.

Soit ne pas faire des péchés comme l'alcool et tout ce qui est interdit dans notre religion.

Le troisième le JIHAD des hypocrites avec leurs paroles. Soit dire à la personne qui pratique l'Islam et qui parle dans le dos des autres ou fait des péchés, doit être avertie.

Enfin le JIHAD de l'ennemi.

C'est un état où un groupe qui a agressé des Musulmans.

Dans ce cas il faut le repousser., comme cela se passe en Irak ou en Palestine.

Par exemple en Irak les gens ne peuvent rester les bras croisés et doivent lutter pour faire sortir l'occupant.

S.I. Lutter par toutes formes de luttes est applicable.

Je ne veux pas dire, on ne peut pas tuer un enfant ou une vieille femme, un vieillard ou des gens malades. Des jeunes qui n'ont pas participé à la guerre.

On peut agresser les soldats qui vous ont agressé.

La résistance est pour toute les religions.

Vous me demandez si en tant que Palestinien je suis favorable à cette résistance.

Il y a des différences d'interprétation certains prétendent qu'on peut agir et d'autre pas.

S.I. Je suis non violent.

S.I. Je ne suis pas favorable aux attentats martyrs car il existe le verset, n'agressez pas, Dieu n'aime pas les agresseurs..

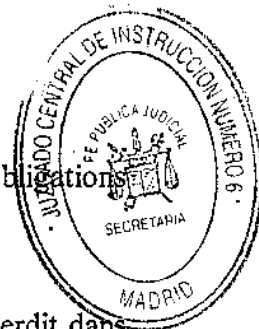
Vous me faites lecture de passage de la déclaration de Taoufik relatif à des chants religieux du JIHAD que je mettais chez moi en présence de mes visiteurs ABDELHAMID et SAID.

Ce sont des cassettes vendues chez les Arabes, dans la rue, ce sont des poèmes car la musique est interdite dans l'Islam. Moi je l'ai entendue et je l'ai achetée 1 euro.

S.I. Il n'y a aucune agressivité la dedans ; cela parle du paradis et enfer.

Dans ces cassettes il est question du JIHAD de l'agressé qui autorise la réponse par toutes les formes.

J'insiste sur les différences d'interprétation que cela ne s'appelle pas violence. Quand on est agressé on a le droit de se défendre.



COPIE CERTIFIEE

1997-08-20 10:17:00 WIM

FBI/DOJ

Suite n° 9 au Procès Verbal



Vous me demandez si je connais des gens en Italie.

Je ne connais que Taoufik que j'ai rencontré en Belgique.

S.I. J' ai eu plusieurs contacts téléphoniques avec l'Italie car j'ai appris qu'une loi de régularisation quant à un séjour y existait.

J'y connais quelqu'un qui m'informe régulièrement. C'est un Marocain qui se nomme MOHAMED. Je ne sais pas plus.

S.I. Je n'ai pas son numéro d'appel.

Je rectifie J'ai son numéro à la maison sur un papier. Je ne le connais pas par cœur.

S.I. La dernière fois que je l'ai contacté était il y a 15 jours.

Je ne sais pas où il habite en Italie

Vous me demandez comment j'ai eu ses coordonnées.

C'est en France que je l'ai connu et quand il est parti vers l'Italie où il s'est rendu pour obtenir des papiers, il m'a donné sur mon gsm français pour me communiquer son numéro.

MOHAMED est âgé de 30 ans environ.

Le nom de RABEI OSMAN EL SAYED m'est inconnu.

Le nom ou alias de MOHAMED l'Egyptien m'est inconnu.

Vous me demandez à qui appartient le PC portable trouvé chez moi.

J'ai acheté cet ordinateur pour y lire les CD sur le Coran car c'est plus aisé et plus économique. Le CD coûte 26 euros.

S.I. Je l'ai acheté à un Monsieur à la gare du Midi, sans facture.

Cet homme voulait vendre son ordinateur et je l'ai acheté 400 euros.

S.I. Je suis certain que je n'ai pas volé cet ordinateur mais je ne sais pas d'où cet homme a eu cet ordinateur.

Vous me demandez comment il se fait que je dis ne rien connaître en informatique et que j'achète un ordinateur à un inconnu à la gare du midi.

C'est facile de lire un CD et on m'a expliqué mais je ne sais pas utiliser internet.

Vous me montrez des photographies et me demandez si je connais ces gens.

La photo 1 me représente,

la 2 est l'ami du 3. J'ai vu 2 fois le 2 et il était avec le 3è.

Je crois que c'est HAZEM. C'est un Jordanien. Je ne sais rien de plus

Le 3 est OMAR, Jordanien. C'est lui qui pouvait me faire les photos par internet.

4, 5 me sont inconnus

6 est Abdelhamid dont j'ai parlé avant

7 est Taoufik qui habite avec moi

8 est Amine le Tunisien par qui j'ai pu louer mon appartement.

9 est une personne que je vois prier à la mosquée AL TAWHID. Je ne le connais pas plus que cela sinon qu'il fréquente le café où on voit AL JAZIRA à la télé.

COPIE CERTIFIEE

2004
INPP DATE 2004 H.K.

Suite n° 10 au Procès Verbal

Vous me demandez si j'ai déjà eu des contacts téléphoniques avec la photo 2. Je vous réponds non.
Avec la photo 3 oui : on se fixe rendez vous par téléphone.
Vous me demandez pourquoi nous nous fixons rendez vous ?

Notre relation est limitée à ce que je vous ai déjà dit concernant les photos et internet. Je ne connais pas son numéro par cœur.

Avec l'homme de la photo 6 je n'ai jamais eu de contact téléphonique

Avec TAOUFIK nous nous appelons mutuellement parce que nous mangions ensemble et allions dormir. Je ne connais pas son numéro par cœur. Il est dans mon gsm.

Avec L'homme de la photo 8, je téléphonais avant quand il était voisin, dans la pièce à côté. Mais cela remonte à longtemps.

Avec l'homme de la photo 9 je n'ai pas de contact téléphonique.

S.I. Je ne connais pas les numéros de gsm des personnes que je contacte, ils sont dans mon répertoire gsm.

Vous me demandez si j'ai des loisirs.

Oui je fais du sport soit body building de la course à pied.

S.I. Je fréquente une salle tout près de chez moi.

C'est 60 euros pour trois mois mais un mois c'est 25 euros.

Vous me demandez si j'ai encore actuellement des contacts avec l'homme de la photo 8.

Normalement non mais nous nous voyons à la mosquée AL KOUBA.

Vous me demandez qui est SAKHER

C'est un Egyptien. Il habite BELLEVILLE à Paris, avec qui j'ai eu des contacts téléphoniques pour savoir ce que je peux faire comme travail. Nous avons parlé de commerce de vêtements.

SAKHER a des papiers et je lui ai proposé de faire des commerces de vêtements. Je l'ai appelé il y a 7 ou 8 jours pour lui dire que j'ai trouvé un projet du commerce de vêtements que j'ai arrêté pour les travaux de peinture.

S.I. J'ai cette occasion car SAKHER a des papiers et ce peut être un commerce avec la France. Ce peut être en France ou en Belgique.

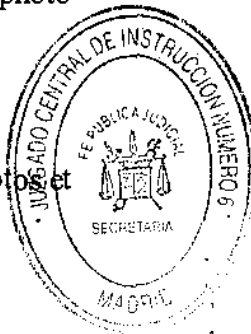
Je n'ai pas donné de détails à SAKHER concernant ce projet.

S.I. Je l'ai appelé d'une cabine.

Vous me demandez pourquoi je n'appelle pas de mon gsm.

C'est trop cher et c'est moins cher de téléphoner depuis la cabine

S.I. Quand je parle de cassettes avec SAKHER, je fais référence à des cassettes audio religieuses.



COPIE CERTIFIEE

23 OCT 2004
INPP BOITE 1111

Suite n° 11 au Procès Verbal

Vous me faites lecture de partie d'une communication téléphonique avec SAKHER où il est fait état des cassettes. Que je dis à SAKHER que ce seront des cassettes ou SAKHER sera dedans, que c'est SAKHER qui figurera dans les futures cassettes. (NDR 211833/04).

Je n'ai jamais dit cela..

S.I. Je connais ABDELLATIF en Angleterre. C'est un Marocain banal, je ne sais pas d'où il a eu mon numéro.

ABDELLATIF m' a appelé car il veut venir en Belgique, n'a pas de papier et il se renseigne pour le travail éventuel en Belgique.

J'ai pris le numéro de ABDELLATIF. Cela date d'il y a un an.

S.I. Depuis j'ai téléphoné parce que j'avais des problèmes d'argent et je voulais savoir si en Angleterre cela allait mieux qu'ici. J'ai posé des questions sur le travail et le mariage.

ABDELLATIF m'a alors rappelé et cela remonte à 15 jours.

Vous me demandez si je me souviens du contenu de la discussion.

J'ai dit à Abdellatif que j'avais appelé sur son numéro mais que son téléphone était fermé et que je comptais venir à Londres pour travailler.

Je lui avais demandé si il y avait du travail et il a dit oui.

Vous me dites que le 29.5.04 à 19.45 heures un sms est entré sur mon téléphone et vous me montrez l'adresse E mail kishkmohammed@yahoo.com depuis un numéro italien soit 003932007659984.

Je reconnais cette adresse E mail et j'ai bien reçu ce message depuis ce numéro de téléphone italien que je connais .

Vous me demandez à qui est l'adresse et le numéro de téléphone.

C'est l'adresse et le numéro de téléphone de MOHAMED en Italie dont je vous ai parlé plus tôt.

Vous me demandez pourquoi je reçois cette adresse alors que j'ai dit ne pas savoir utiliser les messageries informatiques.

Vous pouvez vérifier quand j'ai reçu ce message, j'étais avec Omar et Omar allait m'apprendre à utiliser les adresses informatiques.

Vous me demandez si MOHAMED en Italie est inscrit officiellement en Italie. Non il est illégal, est sans papier et est comme moi.

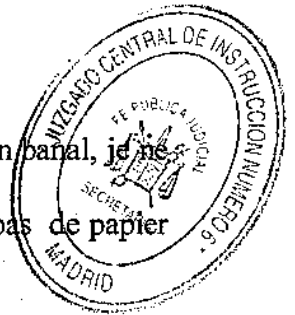
Je confirme qu'il est Marocain mais parle l'Arabe littéraire.

Vous me demandez si il n'est pas Egyptien.

C'est Mohamed lui même qui m'a dit être Marocain mais je ne connais pas ses origines et ne m'a jamais parlé en Egyptien.

Vous me demandez qui est MOHAMED de BARCELONE qui m'a appelé le 29.5.04 à 2 reprises 23.23 et 23.26 H .

Vous me faites lecture de partie du PV 211833/04 relatif à cette information.



COPIE CERTIFIEE

29 OCT 2004

INPP DONT

FABR.DUT

Suite n° 12 au Procès Verbal

Je me souviens avoir reçu ces 2 appels mais je ne connais pas cet homme soit MOHAMED de BARCELONE par contre, je connais ABDELHAFID qui est une personne qui fait la prière à la mosquée AL TAWHID et qui est marié.

J'ai fait la connaissance de ABDELHAFID dans un café rue de Stalingrad où je regarde les informations. C'est le seul café où il n'y a pas de fumeurs. On regardait ensemble les infos sur AL JAZIRA. Nous sommes devenus des amis.

Nous nous voyons régulièrement au café. Il n'a pas de téléphone.

Abdelhafid m'appelle d'une cabine.

Chaque fois que je rencontre quelqu'un, je lui communique mon numéro de téléphone.

Selon moi, MOHAMED de BARCELONE pensait loger chez moi en arrivant à Bruxelles.

De plus pour moi c'est une opportunité pour diviser le loyer en 2. MOHAMED n'a pas de papiers selon moi.

Abdelhafid m'a déjà prêté de l'argent par le passé, pour faire du commerce de soutien gorge mais cela n'a pas marché..

Vous me dites que mon gsm est régulièrement appelé mais que je ne l'utilise pratiquement pas.

C'est dû à ma situation financière.

Vous me demandez pourquoi mes visiteurs s'annoncent régulièrement depuis un phone shop situé à 2 minutes ou 3 de mon adresse.

C'est exact. C'est parce que le propriétaire m'a interdit de faire entrer qui que ce soit chez lui et il habite juste à côté. Le soir le propriétaire est souvent en bas et je vais voir si le propriétaire est là et s'il n'est pas là je dis de venir.

J'ai reçu une lettre du propriétaire suite au fait que j'ai laissé Taoufik dormir chez moi. Je paye 130 euros tout compris et si un tiers vient dormir chez moi, les charges sont supérieures et le propriétaire est perdant.

Vous me demandez qui est HASSAN qui appelle le 31.5.04 avec un numéro allemand. C'est le même problème. C'est quelqu'un sans boulot, sans papier. J'ai déjà dit qu'il est resté chez moi, presque 1 mois et demi. Je lui ai donné 20 euros pour l'aider à partir. C'était il y a 3 mois environ.

Vous me dites que lors de cette communication le nom de ABOU KHALED est échangé avec HASSAN.

Je vous réponds que ABOU KHALED est l'ami de HASSAN.

ABOU KHALED que j'ai connu en Belgique mais qui est parti. Je ne sais où, en Irlande.

Vous me demandez ce que je lui ai dit.

Je lui ai dit que ABOU KHALED devait me téléphoner car je n'avais pas son numéro.

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
INPP BONTÉ M



Suite n° 13 au Procès Verbal

Vous me dites que ce n'est pas exact. Vous me faites lecture de partie du PV 211932/04.

Je vous réponds que cela correspond à une période où j'avais demandé à Omar de m'aider à avoir une adresse internet.

Cet adresse n'a jamais fonctionné et je n'ai jamais su l'utiliser.



S.I. Je précise que ABOU KHALED dans la conversation avec HASSAN n'est pas Omar de la photo numéro 3 qui est surnommé ABOU KHALED. Il est aussi appelé ABOU HAFS et ABOU MOHAMED.

C'est OMAR lui même qui a demandé de ne pas être appelé par son prénom. Par respect.

Vous me demandez d'expliquer précisément la raison des nombreux contacts téléphoniques que j'ai avec ABOU KHALED soit OMAR.

C'est parce que Omar devait me trouver quelqu'un qui pouvait être intéressé par l'achat de mon portable dont j'ai trouvé l'utilisation très difficile.

S.I. 450 euros.

Vous me demandez de combien d'ordinateurs j'ai disposé.

La personne chez qui j'ai acheté mon portable pentium 3 avait un autre portable, pentium 4 pour lequel il recherchait des acheteurs et si je trouvais j'avais une commission de 50 euros. Il était fixé au prix de 500 euros.

Il est question de terminer une affaire car Omar va partir bientôt en Jordanie et il voulait que je termine l'affaire avec l'ordinateur.

S.I. Omar part ce mois ci mais je ne sais pas comment.

Je ne sais pas comment il part.

S.I. Lors des communications téléphoniques, je ne parle pas en langage codé. Je parle avec des paroles liées à un contexte.

Vous me faites état de la communication datée du 31.05.04 à 21.53 heures que j'ai avec l'utilisateur du 0476329358 qui est attribué à la femme de ABOU KHALED, OMAR, et où il est fait état de ce que SAKHER lui a trouvé du travail dans une bibliothèque, librairie, et par le biais de cette personne il fait entrer des livres (NDR PV 211932/03)

Je réponds que le mot a été mal compris et que ce n'est pas SAKHER dont il est question mais « CHAKHES » qui signifie personne.

Je parlais du fait qu'une personne vérifiait le bon fonctionnement de l'ordinateur. Cette personne travaille dans une librairie et par son travail, il testait l'ordinateur en introduisant des livres sur CD mais je ne sais pas comment.

S.I. Cette personne, je l'ai rencontrée dans un magasin d'ordinateur où je me trouvais pour vendre le mien et elle s'est montrée intéressée. Le lui ai passé pour qu'il le teste. Je la connaissais de vue de la mosquée et j'avais confiance.

COPIE CERTIFIEE

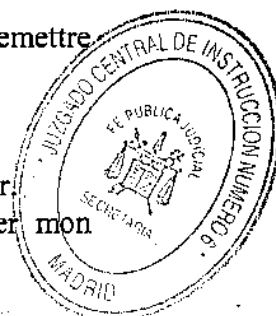
28 OCT 2004
INPP CONTRE VIM

H.K

Suite n° 14 au Procès Verbal

Vous me demandez ce que signifie dans la même conversation de remettre l'affaire à plus tard.
Je ne sais pas il faut voir le contexte.

Vous me dites qu' ABOU OMAR répond que les jeunes veulent partir.
Probablement que Omar fait état des jeunes qui devaient acheter mon ordinateur à Omar qui jouait le rôle d'intermédiaire dans la vente.



Vous me demandez ce qu'il en est des caméras dont question dans la même conversation.

J'avais une caméra SONY à vendre pour quelqu'un et pour laquelle je pouvais toucher une commission. Elle n'était pas chez moi mais je pouvais la trouver. Il ne s'agit pas de matériel volé.

Vous me demandez qui est ABOU ASSEM,
Je vous réponds que c'est ABOU OMAR, ABOU KHALED, ABOU HAFS

S.I. ABDELRAHIME qui a oublié ses vêtements chez moi est un étudiant marocain qui a des difficultés financières et qui a logé chez moi durant 25 jours et qui est venu chercher les vêtements chez moi hier. Il m' a appelé à 2 reprises.

Vous me présentez deux livres soit, un cartonné dur au sujet de Satan avec notes manuscrites Cadeau au cher ami Mourad, de la part de Mohamed l'Egyptien, 3.10.02 et un livre couverture orange dédié par Mohamed EL MASRI (L'Egyptien) à Murad, Madrid 12 rabi I.
Il s'agit du Mohamed dont je vous ai parlé et son nom de famille doit être EL MASRI.

Vous me demandez si je ne suis pas candidat martyr.
Jamais, comment pourrais je faire cela.

Vous me rappelez que je suis privé de ma liberté ce jour à 05.15 heures et vous m'informez que suite à la décision du Magistrat Instructeur, je suis tenu à disposition de ce même Juge d'Instruction

Vous me faites savoir que conformément à l'article 57 du Code d'instruction criminelle je peux obtenir gratuitement une copie du procès-verbal de mon audition.

- Je demande expressément cette copie et je prends acte que vous ne me la remettez pas pour des raisons de procédure ; les références du dossier sont :

N° du P.V. 212653/04

N° du dossier : 1/03

Nom du Magistrat auquel il appartient de m'adresser JI FRANSEN

- Vous me donnez lecture et traduction de ma présente déclaration comme suite à mon souhait

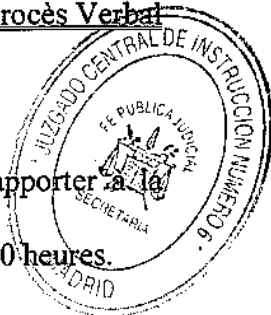
COPIE CERTIFIEE

29 OCT 2004

INFP DORTE

REF.DOT

Suite n° 15 au Procès Verbal



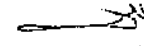
- Je n'ai aucune modification, complément ou correction à apporter à la déclaration

Lecture et traduction faite , persiste et signe, ce 08.06.04, à 21.10 heures.

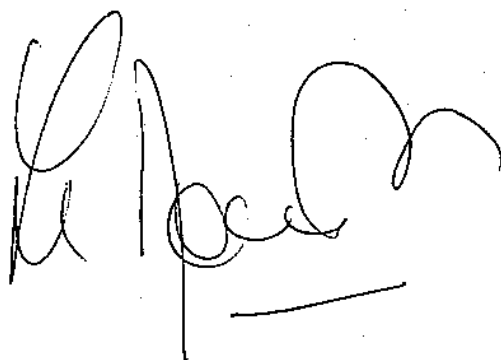
L'INTERPRETE

RAY Mohamed

 H.K.



DONT ACTE,
Clos le 08.06.04 à 21.10 heures



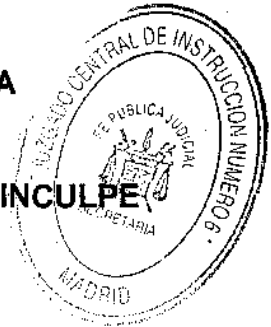
COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INPP BONTE WIM



PRO JUSTITIA

INTERROGATOIRE D'INCULPE

Interprète



L'an deux mille quatre, le 08 juin à 21-h 38.

Devant Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de **L. DEBECKER**, greffier, a comparu la personne désignée ci-après,

Avec le concours de Monsieur KERDOUDI, qui prête serment comme suit: " Je jure de traduire fidèlement des discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents", elle nous déclare faire choix de la langue arabe, langue de son choix pour toutes ses déclarations au cours de la procédure.

Nous lui en donnons acte et elle répond comme suit aux questions que nous lui posons dans cette langue:

J.I. Veuillez indiquer vos noms, prénoms, lieu et date de naissance, domicile et/ou lieu de résidence ?

R. RAY Mohamed, né le 09.05.1981 à Ramallah (Palestine), sans domicile fixe en Belgique mais déclarant résider rue Van Schoor 45 à 1030 Bruxelles, de nationalité palestinienne.

J.I. Je vous informe que vous avez le droit de choisir un avocat; qui choisissez-vous ?

R. Non, je n'ai pas d'avocat

J.I. Etant donné qu'au stade actuel de la procédure vous n'avez pas fait choix d'un conseil, j'en informe le bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles, du régime linguistique de la langue que vous avez choisie.⁽¹⁾

Je vous donne connaissance des préventions retenues à votre charge et reprises dans le réquisitoire du procureur du Roi, daté du 09 janvier 2003, les réquisitions complémentaires du procureur fédéral du 16 mars 2004, du 13 et 26 mai 2004

Je vous informe également de la possibilité qu'un mandat d'arrêt soit décerné à votre encontre, des réquisitions ayant été prises en ce sens par le procureur fédéral.

Je vous donne connaissance:

a. que vous pouvez demander que toutes les questions qui vous sont posées et les réponses que vous donnez soient actées dans les termes utilisés;

¹⁾ mention sans objet si la personne entendue a fait choix d'un Conseil ou n'a pas été placée sous mandat d'arrêt.

COPIE CERTIFIEE
29 OCT 2004
1000 BONTE WIM

- b. que vous pouvez demander qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition;
- c. que vos déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice et que vous avez le droit de ne pas faire de déclaration si vous estimez qu'elle pourrait être utilisée contre vous, lors de poursuites pénales éventuelles.

Nous entendons ensuite les observations de l'inculpé tant au sujet des préventions retenues à sa charge qu'au sujet de la possibilité de la délivrance d'un mandat d'arrêt.



J.I. Avez-vous déjà été condamné?

R. J'ai été arrêté en Espagne pour un vol simple et je suis resté en prison pendant 2 mois. J'avais volé pour manger.

J.I. Confirmez-vous vos déclarations faites ce jour à la police ?

R. Oui, je persiste et signe dans mes déclarations.

J.I. Quelles sont vos activités professionnelles, vos revenus, vos charges et votre situation administrative en Belgique ?

R. Je suis arrivé en Belgique il y a un peu plus de trois ans et demi. J'ai commencé à faire un petit commerce de vêtements que j'achetais chez les Syriens près de la place Liedts et que je revendais dans les marchés et dans les cafés.

Par la suite, comme ce commerce ne me rapportait pas beaucoup, j'ai fait des travaux de peinture.

Je paie un loyer de 130 € à un Turc qui est propriétaire de la rue Van Schoor 45. Je n'ai pas d'autres charges importantes sauf mon abonnement à la salle de sport (60€ tout les trois mois). Il me reste donc pour plus ou moins 250 € par mois pour vivre.

Je suis en séjour illégal en Belgique. Je n'ai pas de papiers. Je les ai laissés en Palestine. Je vous assure que je suis palestinien.

J.I. Connaissiez vous les dénommés KALID Omar et CHABAROU Mourad ?

R. Sous le nom de CHABAROU Mourad, j'ai demandé mon statut de réfugié au CGRA avec la nationalité marocaine, comme vous me le faites remarquer. C'était une manière de pouvoir revenir en Belgique parce que les marocains ne m'auraient pas identifié comme étant marocain et m'auraient expulsé.

En fait, je me réexplique. L'expérience belge était une première tentative et si j'avais été refoulé j'aurais essayé dans un autre pays européen avec ma véritable identité.

J'ai été intercepté à la suite d'un vol d'une bouteille d'alcool dans un GB et c'est suite à cela que j'ai donné cette identité (KALID Omar). A cette époque là je pouvais boire suite à des problèmes personnels mais j'avais volé cette bouteille pour la revendre.

J.I. Connaissiez-vous Monsieur Abdelkader HAKIMI alias YAYA ?

R. je ne connais personne avec une de ces identités.

J.I. Connaissiez-vous Monsieur Moustapha LOUNANI ?

R. Je ne connais personne sous le nom de Lounani. J'ai une connaissance qui s'appelle Moustapha. La dernière fois que je l'ai vue c'est il y a plus ou moins deux mois quand nous avons prié ensemble à la mosquée AL KOUBA.

J.I. Connaissiez-vous le dénommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed ?

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Interrogatoire d'inculpé, suite



R. Je ne connais pas cette personne.

J.I. Pouvez-vous me dire qui est ABDUL HAMEED Omer et quelles sont vos relations avec celui-ci ?

R. Un certain ABDUL HAMEED est passé chez moi pendant quelques jours mais je ne sais pas s'il s'appelle Omer. Vous me parlez d'un certain Omar. Ces deux personnes n'ont rien à voir entre elles. Omar est un jordanien d'origine palestinienne. J'ai fait la connaissance de Omar dans le cadre d'un mariage. Un ami m'avait demandé de l'accompagner et c'est à cette occasion que j'ai rencontré Omar.

Par la suite nous nous sommes rencontrés régulièrement parce qu'il avait l'intention de m'apprendre internet et l'informatique. C'est depuis vingt à vingt cinq jours que Omar m'apprend cela et donc je ne maîtrise pas encore très bien cette matière.

J.I. Connaissiez-vous le GICM ?

R. Je n'ai aucune connaissance au sujet de ce groupe. A votre demande je n'en ai même jamais entendu parlé.

J.I. Pouvez-vous me décrire vos activités quotidiennes ?

R. Je me lève le matin. Je fais la première prière de l'aube entre 4 et 6 heures du matin. Je retourne ensuite me coucher. Je me lève vers 10h à 10h30. Je fais le ménage chez moi et je prépare à manger. Je consacre une grande partie de la matinée à la lecture sauf quand j'ai du travail de peinture. Je lis des livres religieux (Fikh). Je lis aussi le dictionnaire français, et le Coran et des Bandes dessinées en français.

Vers 12h à 12h30 je me rends à la salle de sport jusqu'à 14h00 sauf quand je travaille. Après je reviens à la maison, je me lave et je me prépare. Ensuite je sors pour vaquer à mes activités commerciales ou professionnelles.

Ensuite je fréquente les cafés non-fumeur pour voir les infos sur la chaîne AL JAZIRA. Et puis, je fréquente la Grand place où je me promène dans l'espoir de rencontrer une fille pour peut être un jour me marier.

J.I. Pouvez-vous m'expliquer vos convictions religieuses ?

R. Je suis musulman et je me dois de respecter cinq piliers de l'Islam. Ma conviction par rapport à l'Islam est la prédication à savoir que je dois répandre la bonne parole parmi les musulmans qui ne pratiquent pas et parmi les étrangers aussi lorsque la langue me permet de communiquer avec eux. Mon devoir est d'expliquer ce que Dieu et le prophète Mohamed m'ont dit.

J.I. Vous auriez hébergé la semaine dernière un dénommé SAID et un dénommé ABDELHAMID. Qui sont ces personnes ?

R. Je ne connais pas de Saïd mais je connais un Rachid. J'ai rencontré Rachid après la prière à la mosquée AL MOUHCININE et il m'a demandé de l'héberger ce que j'ai fait comme l'indique notre religion. Abdelhamid, je l'ai rencontré à la mosquée AL JADID et il m'a demandé la même chose. Ce sont des gens que je ne connaissais pas et que j'ai rencontré par hasard et qui ne sont restés quelques jours chez moi.

J'ai rencontré Rachid le premier et il a passé la nuit chez moi. A votre question ils ont fréquenté mon appartement pendant une même période. Ils étaient donc ensemble chez moi.

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
28 OCT 2004
INFP DONTÉ WIM

Interrogatoire d'inculpé, suite

J.I. Selon certains renseignements, vous seriez un candidat martyr et vous prépareriez un attentat avec trois autres personnes et vous recevriez des instructions notamment du dénommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed qui se trouve en Italie. Les écoutes opérées en Italie notamment crédibilisent ces renseignements. Quels sont vos commentaires à ce sujet et seriez-vous impliqué dans celui-ci ?

R. Je défie le monde entier devant Dieu que c'est un mensonge qui n'a aucun fondement.

Vous me parlez des écoutes faites en Italie. On m'a montré la retranscription des écoutes et il n'y a absolument rien qui concerne un attentat.

A sa demande, nous interrompons l'audition à 22h51 afin de permettre à Monsieur M. RAY de faire sa prière.

Nous reprenons l'audition à 22h56

Je ne suis pas content d'être ici devant vous qui me posez des questions au sujet d'un attentat. Je ne comprends rien à ce que vous me dites.

J.I. Souhaitez-vous encore déclarer quelque chose, notamment au sujet de la délivrance d'un mandat d'arrêt ?

R. Etant donné la situation dans laquelle je me trouve et surtout mon manque de ressources, je considère que m'accuser de vouloir commettre un attentat est impossible et absurde.

Vous me donnez connaissance que vous procédez à mon inculpation du chef de, comme auteur ou coauteur, participation aux activités d'un groupe terroriste, association de malfaiteurs, séjour illégal en Belgique

Vous m'avez demandé si mes déclarations ne devaient pas être corrigées ou complétées.

Vous m'informez que je peux demander une copie du présent procès-verbal d'audition.

Je demande cette copie, ma signature valant accusé de réception.

Audition clôturée à 23h20.

Aucune personne n'est intervenue au présent interrogatoire et aucune circonstance particulière n'est à mentionner.

Lecture faite persiste et signe.

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
23 OCT 2004
INPP BONTE WIM

3225198409

(27)

(282)

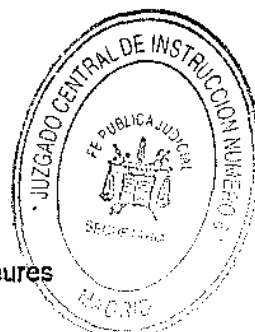
81680

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL
DE PREMIERE INSTANCE

Cabinet du Juge d'Instruction

D. FRANSEN

Palais de Justice - Extension
13, rue des Quatre-Bras
1000 Bruxelles



Privé de liberté le 08 juin 2004 à 05.15 heures

PRO JUSTITIA * MANDAT D'ARRET

Dossier n° 2003/001
Notices n° FD 35.97.19/03
Avocat :
Interprète : Arabe

Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction au tribunal de première instance de Bruxelles, vu le réquisitoire de Monsieur le procureur du Roi du 9 janvier 2003, les réquisitions complémentaires de Monsieur le procureur fédéral des 16 mars 2004, 13 mai 2004 et 26 mai 2004 et les pièces de la procédure jointes

en cause de :

RAY Mohamed, né le 09.05.1981 à Ramallah (Palestine), sans domicile fixe en Belgique mais déclarant résider rue Van Schoor, 45 à 1030 Bruxelles, de nationalité palestinienne.

Inculpé(e) de : participation à une activité d'un groupe terroriste, association de malfaiteurs

Vu notre premier interrogatoire de l'inculpé en langue française, le 08 juin 2004 ;

Vu l'art. 16 § 1er et 5 de la loi du 20 juillet 1990 ;

Attendu qu'il existe des indices sérieux de culpabilité et que les faits sont de nature à entraîner un emprisonnement correctionnel principal d'un an ou une peine plus grave n'excédant pas 15 ans de réclusion, aux termes des articles 137, 138, 139, 140, §1^{er}, 322, 323, 324 et 325 du C.P. ;

Attendu que les circonstances spécifiées ci-après, propres à la cause et à la personnalité de la personne inculpée, entraînent l'absolue nécessité pour la sécurité publique de décerner le présent mandat d'arrêt à charge de la personne inculpée ;

Attendu en effet que l'intéressé est fortement soupçonné d'appartenir et d'être un des rouages d'une association de malfaiteurs voire d'un groupe terroriste appelé « Groupe Islamique Combattant Marocain » dont des membres sembleraient notamment impliqués dans l'attentat du 15 mai 2003 à Casablanca (Maroc) ou d'un réseau proche de ce groupe ;

Que le but de ce réseau serait notamment de faire revenir vers l'Europe des personnes ayant suivi des entraînements paramilitaires dans ces camps liés à ALQAIDA et d'exfiltrer du Maroc des islamistes radicaux recherchés par ce pays ou des personnes projetant de commettre des attentats en leur fournissant de faux documents ou un soutien logistique (logement, moyens de

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP - BONTE WIM

3225198409

81681

déplacement,...);

Que Monsieur A. HAKIMI, actuellement détenu dans ce dossier, est précisément cité par les autorités judiciaires marocaines comme étant un de ces membres impliqués dans l'attentat de Casablanca et qu'il fait l'objet d'un signalement international de ces autorités judiciaires en vue de son arrestation et de son extradition ;

Que ce dernier a été vu régulièrement en présence d'une autre personne sur laquelle repose les mêmes soupçons à savoir Monsieur K. BOULOUDO, qui a été arrêtée au Pays-Bas le 27 janvier 2004 à la suite du même signalement international concernant l'attentat de Casablanca (Maroc) ;

Que Monsieur M. LOUNANI, actuellement détenu dans le cadre de ce dossier, semble être un contact régulier de A. HAKIMI, cité par les autorités judiciaires marocaines comme étant un de ces membres impliqués dans l'attentat de Casablanca et qui fait l'objet d'un signalement international de ces autorités judiciaires en vue de son arrestation et de son extradition ;

Attendu que la Sûreté de l'Etat indique également qu'il serait un proche de A. AKODHAD, actuellement arrêté en Espagne pour être impliqué dans l'attentat de Casablanca d'une part et de ELATELLAH Driss actuellement détenu en Belgique pour des faits d'association de malfaiteurs dans le même contexte ;

Attendu que Monsieur A. OUABOUR, actuellement détenu dans le cadre de ce dossier, est également en relation avec plusieurs personnes faisant l'objet du signalement des autorités marocaines relatif aux attentats de Casablanca et qu'il est désigné, notamment par le Sûreté de l'Etat, comme un des rouages essentiels du groupe visé ci-dessus ;

Attendu qu'il est apparu à l'analyse des pièces saisies et de la téléphonie que le n° de GSM 0477.621.256 a été trouvé en possession à la fois de Monsieur A. HAKIMI et de Monsieur M. LOUNANI, actuellement détenus dans ce dossier ;

Qu'à la suite d'informations récentes provenant notamment d'Italie, il appert que ce numéro, utilisé par l'inculpé a été appelé par le dénommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed, qui semble être impliqué activement dans les attentats perpétrés le 11 mars 2004 à Madrid (Espagne) ;

Qu'au cours de leurs communications RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed et l'inculpé ont fait état de préparatifs d'un attentat qui pourrait être imminent, perpétré par l'inculpé, qui serait candidat martyr à la tête d'un groupe de quatre personnes pour ce faire ;

Que RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed a été interpellé ce jour en Italie pour ces faits ;

Que d'autres communications interceptées dans le cadre de ce dossier confirment les renseignements fournis par les autorités italiennes ;

Qu'en outre, selon une note récente de la Sûreté de l'Etat, l'inculpé serait un maillon important de la logistique du GICM au niveau européen ;

Qu'à la résidence de l'inculpé, de la documentation (livres, vidéocassette, musique religieuse...) liée à l'islamisme radical a été trouvée ;

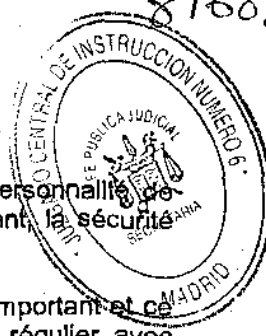
Qu'il appert que l'inculpé passe une bonne partie de son temps à lire des livres religieux notamment sur la jîhad, à écouter de la musique religieuse et à prôner un islamisme radical, ce qui confirmerait les intentions de l'inculpé ;

Qu'il y a encore lieu de constater que toutes ces personnes, dont l'inculpé, communiquent entre elles avec beaucoup de prudence, voire de méfiance, avec plusieurs GSM chacun, utilisant des langages manifestement codés, utilisant internet pour des communications sensibles, etc

Que des indices de culpabilité existent au stade actuel de l'enquête, bien que l'inculpé démente toute implication dans les faits dont nous sommes saisis ;

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP BONTE WIM

3225198409



Attendu que les faits, à les supposer établis, sont et dénotent chez l'inculpé une personnalité de nature à mettre gravement en péril l'intégrité physique et psychique d'autrui et, partant, la sécurité publique tant nationale qu'internationale ;

Attendu en outre, par définition dans ce type d'association, le risque de collusion est important et ce d'autant plus que certaines personnes citées au dossier comme étant en contact régulier avec l'inculpé et, le cas échéant, comme ayant pu lui avoir apporté une aide ou des moyens matériels quelconques ne sont pas identifiées ni localisées ;

Que le risque de soustraction à la justice est également avéré dès lors que l'inculpé réside illégalement et clandestinement sur le territoire et qu'il ferait usage d'alias ;

Que, à supposer la participation à des activités à un groupe terroriste établie, le risque de récidive n'est pas à démontrer, le but de ces groupes étant précisément de perpétrer des actions répétées, ce que l'actualité récente ne peut que confirmer ;

Que l'enquête doit être poursuivie au sujet de l'implication exacte de l'inculpé dans les faits et que divers devoirs d'enquête dont des auditions et des confrontations doivent être accomplies voire l'interpellation d'autres personnes ;

Que l'état d'esprit de la personne inculpée, fait craindre que si elle était laissée en liberté, elle commette de nouveaux crimes ou délits, analogues ou plus graves, et entrave le bon déroulement de l'instruction ou se soustraie à l'action de la Justice en tentant de faire disparaître des preuves ou d'entrer en collusion avec des tiers en suscitant de faux témoignages notamment ;

En conséquence, il y va d'une absolue nécessité pour la sécurité publique et pour les besoins de la présente instruction et du bon déroulement de l'action publique de voir la personne inculpée privée de liberté ;

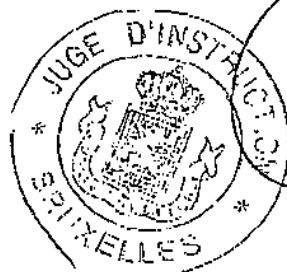
Décernons mandat d'arrêt contre la personne inculpée.

Mandons et ordonnons à tous huissiers de justice et agents de la force publique à ce requis, de mettre le présent mandat d'arrêt à exécution et de conduire la personne inculpée à la maison d'arrêt de Forest ou de Saint-Gilles.

Enjoignons au directeur de la prison de la recevoir et de la garder dans la maison d'arrêt en vertu du présent mandat.

Requérons tous dépositaires de la force publique, auxquels le présent mandat sera exhibé, de prêter main-forte à son exécution.

Fait et muni de notre sceau à Bruxelles, en trois originaux, le 08 juin 2004



Le juge d'instruction,

D. FRANSEN

EXECUTION

Nous, *Rob. S. E. ... M. P. B. ...* avons exhibé et signifié le mandat d'arrêt ci-dessus à l'inculpé(e) et lui en avons laissé copie ainsi que de toutes les pièces visées à l'art. 16 par. 7 de la loi du 20 juillet 1990.

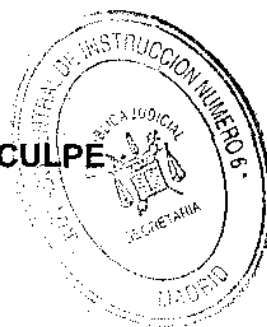
COPIE CERTIFIEE

23 OCT 2004
INPP BONTE WIM

PRO JUSTITIA

INTERROGATOIRE D'INCULPE

Interprète



L'an deux mille quatre, le 08 juin à 16 h 14.

Devant Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de **L. DEBECKER**, greffier, a comparu la personne désignée ci-après,

Avec le concours de Monsieur KERDOUDI, qui prête serment comme suit: " Je jure de traduire fidèlement des discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents", elle nous déclare faire choix de la langue arabe, langue de son choix pour toutes ses déclarations au cours de la procédure.

Nous lui en donnons acte et elle répond comme suit aux questions que nous lui posons dans cette langue:

J.I. *Veuillez indiquer vos noms, prénoms, lieu et date de naissance, domicile et/ou lieu de résidence ?*

R. CHAKIR Taoufik, né le 01/01/1981 à Casablanca (Maroc), domicilié au Maroc à Casablanca cité SALMIA 2, rue 43 immeuble 8 mais sans domicile fixe en Belgique mais résidant rue Van Schoor 45 à 1030 Schaerbeek, de nationalité marocaine

J.I. *Je vous informe que vous avez le droit de choisir un avocat; qui choisissez-vous ?*

R. Non, je n'ai pas d'avocat

J.I. *Etant donné qu'au stade actuel de la procédure vous n'avez pas fait choix d'un conseil, j'en informe le bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles, du régime linguistique de la langue que vous avez choisie.⁽¹⁾*

Je vous donne connaissance des préventions retenues à votre charge et reprises dans le réquisitoire du procureur du Roi, daté du 09 janvier 2003, les réquisitions complémentaires du procureur fédéral du 16 mars 2004, du 13 et 26 mai 2004

Je vous informe également de la possibilité qu'un mandat d'arrêt soit décerné à votre encontre, des réquisitions ayant été prises en ce sens par le procureur fédéral.

Je vous donne connaissance:

a. que vous pouvez demander que toutes les questions qui vous sont posées et les réponses que vous donnez soient actées dans les termes utilisés;

¹⁾ mention sans objet si la personne entendue a fait choix d'un Conseil ou n'a pas été placée sous mandat d'arrêt.

COPIE CERTIFIEE

26 001 2004
WIM

- b. que vous pouvez demander qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition;
- c. que vos déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice et que vous avez le droit de ne pas faire de déclaration si vous estimez qu'elle pourrait être utilisée contre vous, lors de poursuites pénales éventuelles.

Nous entendons ensuite les observations de l'inculpé tant au sujet des préventions retenues à sa charge qu'au sujet de la possibilité de la délivrance d'un mandat d'arrêt.

J.I. Avez-vous déjà été condamné?

R. Non, jamais mais j'ai été arrêté une fois par la police italienne parce que j'ai squatté dans une maison. On a pris ma photo et mes empreintes.

J.I. Confirmez-vous vos déclarations faites ce jour à la police ?

R. Oui je confirme mes déclarations mais je voudrais ajouter certaines choses.

J.I. Quelles sont vos activités professionnelles, vos revenus, vos charges et votre situation administrative en Belgique ?

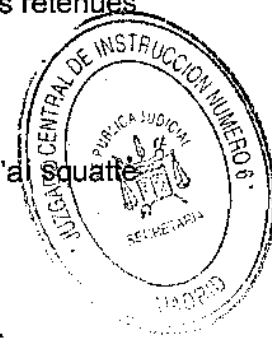
R. Je suis arrivé en Belgique il y a environ un mois en venant d'Italie. J'avais travaillé là-bas et économisé 400 €. J'habite avec Mourad, rue Van Schoor 45 avec qui je partage le loyer. Je paie 65 €. En Italie, j'ai travaillé dans la construction et dans la distribution. En Belgique je cherchais du travail dans la restauration. Une personne m'avait promis que je pourrais travailler deux jours par semaine dans un snack à Schaerbeek à partir de la semaine prochaine. Je suis en séjour illégal en Belgique. Je suis venu en Europe avec de faux documents d'identité belge que le passeur m'a repris par la suite et j'ai fait une demande de régularisation en Italie.

J.I. Vous avez été interpellé ce jour rue Van Schoor, 45 dans un appartement que vous occupiez avec le prénommé « MOURAD ». Dans quel contexte avez-vous rencontré cette personne et avez-vous abouti dans cet appartement ?

R. A mon arrivée en Belgique, j'ai fréquenté le quartier de la rue de Stalingrad parce que je cherchais à entrer en contact avec des Marocains. A cette occasion, j'ai rencontré Abdelkader qui m'a proposé d'aller loger chez Mourad. Mourad est alors venu me chercher. Il était assez méfiant et ne me parlait pas beaucoup. Comme je parlais tôt et rentrais tard à la recherche d'un travail je n'avais pas beaucoup l'occasion de parler avec lui. Nous mangions ensemble le soir, c'est tout.

Un jour je suis rentré assez tard et il y avait un invité que Mourad m'a présenté comme étant Abdelhamid. Ce dernier a directement mis une distance, un mur, entre lui et moi et je ne lui ai donc jamais parlé. Il parlait toujours avec Mourad à voix basse, sans que je comprenne de quoi il s'agissait. Deux jours après Mourad et Abdelhamid sont partis à la gare du Nord et sont revenus avec une troisième personne qui s'appelle Saïd et qui avait voyagé en bus. Je sais cela parce qu'il était malade et qu'il m'avait dit que c'était à cause du bus. Nous avons donc vécu pendant trois jours à quatre. Pendant ces jours là, moi, je continuais à chercher du travail pendant que les trois autres restaient à l'appartement, écoutaient des chants religieux et lisaient en permanence des livres religieux notamment sur la jihad ainsi que le Coran et ils priaient aussi beaucoup ensemble. Ils m'avaient d'ailleurs interdit d'écouter de la musique ou d'allumer la télévision. Abdelhamid est parti le 31 mai. Mourad l'a conduit à la gare du Nord pour qu'il prenne le train vers l'aéroport parce qu'il devait prendre l'avion.

Saïd a quitté l'appartement le 2 juin de la même façon. Je ne sais pas où ils sont allés mais ils m'avaient demandé mon N° de téléphone pour le cas où ils ne parviendraient pas à joindre Mourad. Saïd m'a appelé après son départ et le n° qui s'est affiché commençait par 0090 suivis d'un long n°.



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTF NIM

J.I. Pouvez-vous m'indiquer qui fréquentait cet appartement ?

R. En ma présence, personne d'autre n'a fréquenté cet appartement mais Mourad recevait beaucoup de coups de téléphones de personnes qu'il appelait « ABOU ... » et qu'il allait rencontrer à l'extérieur et notamment un jordanien ex-rédacteur en chef d'un quotidien de son pays, marié à une belge et qui est un ami proche de Mourad mais que je n'ai jamais rencontré.

J.I. Selon certains renseignements, MOURAD préparerait un attentat avec trois autres personnes. Quels sont vos commentaires à ce sujet et seriez-vous impliqué dans celui-ci ?

R. Mon but en venant en Belgique est de trouver du travail et de m'installer paisiblement. Je n'ai rien à voir dans un éventuel attentat. Je conçois l'Islam comme une religion d'amour et de paix. Si j'avais su ce qui se tramait, je ne serais pas resté dans cet appartement.

J.I. Ne trouvez-vous pas étonnant que MOURAD accepte de partager son logement avec vous si vous n'avez rien à voir avec les faits qui lui sont reprochés, au risque éventuellement que des informations filtrent par votre intermédiaire ?

R. Au départ il y avait un accord entre Mourad et moi. Il m'avait dit qu'il attendait de faux documents français pour pouvoir partir en Angleterre et qu'il quitterait alors l'appartement. Il m'avait dit que cela se ferait dans les 20 jours et qu'après cela je pourrais garder l'appartement pour moi seul. Je lui avais même proposé de déjà payer l'entièreté du loyer mais il a refusé tant que je n'avais pas trouvé du travail. A votre demande Mourad vivait de travaux de peinture et de la revente d'ordinateurs.

J.I. Souhaitez-vous encore déclarer quelque chose, notamment au sujet de la délivrance d'un mandat d'arrêt ?

R. Lors de mon arrivée en Italie, j'ai obtenu via le consulat du Maroc à Bologne, sur base de la demande de régularisation, un passeport et une carte d'identité marocaine en bonne et due forme. Quand Mourad a vu ces documents il a exigé que je m'en sépare parce qu'il ne voulait pas que l'on puisse identifier quelqu'un se trouvant dans l'appartement comme étant de nationalité marocaine en cas de contrôle. J'ai obéi à Mourad et j'ai remis les papiers à Abdelkader. Je suis interpellé par ce que vous me dites au sujet du projet d'attentat de Mourad parce qu'il y a quelques jours Mourad a acheté un sac en bandoulière et des vêtements (jeans, veste, chaussures) pour son voyage en Angleterre m'a-t-il dit, pour qu'on ne le remarque pas.

Vous me donnez connaissance que vous procédez à mon inculpation du chef de, comme auteur ou coauteur, participation aux activités d'un groupe terroriste, association de malfaiteurs, séjour illégal en Belgique

Vous m'avez demandé si mes déclarations ne devaient pas être corrigées ou complétées.

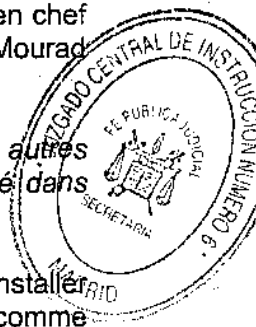
Vous m'informez que je peux demander une copie du présent procès-verbal d'audition.

Je demande cette copie, ma signature valant accusé de réception.

Audition clôturée à 17 h 11.

Aucune personne n'est intervenue au présent interrogatoire et aucune circonstance particulière n'est à mentionner.

Lecture faite persiste et signe.



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE MIM

SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

URGENT (X)

PV SUBSEQUENT No : 109464/04

DU : 08/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN

JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02

PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

STATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

DIVERS

Nombre d'annexes : 3

PRIVATION DE LIBERTE LE : 08/06/2004 A 11.00 HEURES

AVIS A : M. FRANSEN

LE 08/06/04 A HRES

OBJET(S)

AUDITION DE ABDUL HAMEED OMER

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
(2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
(3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [0] INCONNU(S) - [6] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X X

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

X X

TRANSMIS A

ORIG.

COPIE

JUGE D'INSTRUCTION
FRANSEN - BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109464/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

ABDUL HAMEED Omer

Né le : 23/ 9/1963 à AMMAN

Nation. : JORDANIE

Domicile : Rue François Bossaerts, 123/3

SCHAERBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

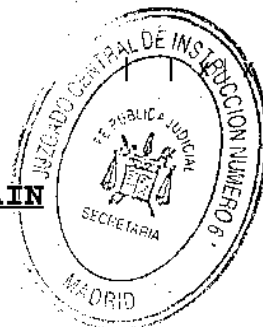
BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)



COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP BUNTE WIM

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui
deux mil quatre

Huit Juin

Nous soussigné(s)

SIMON Raphaël et VANHORENBEKE Philippe
Officiers de POLICE Judiciaire,

de la Police Fédérale en résidence à BRUXELLES,
en tenue civile et porteur(s) de notre carte de légitimation,

portons à la connaissance de

Monsieur, le Juge d'Instruction, FRANSEN de et à BRUXELLES,
Suite à son dossier 01/03 et plus particulièrement le Procès-verbal de
perquisition dans l'appartement sis Rue François Bossaert 123 / 3 à 1030
SCHAERBEEK (PV N°109752/04), et le Procès-verbal d'interception
N°212600/04, nous entendons le nommé :
ABDUL HAMEED Omer, déjà mieux identifié en première page du présent.

AUDITION :

Ce jour 08/06/04 à 16.05 heures, nous entendons l'intéressé sur les faits
qui nous occupent.

Cette audition s'est déroulée sans incidents.
L'intéressé a pu se désaltérer.

Ce devoir s'est effectué avec l'assistance de l'interprète juré, Monsieur
DAHER Emile .

Le Procès-Verbal d'audition fait l'objet de l'annexe Une au présent.

SIGNIFICATION de PRIVATION DE LIBERTE :

Ce jour 08/06/04 , nous signifions à l'intéressé ,durant son audition , qu'il
est privé de sa liberté sur décision de Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN
de et à BRUXELLES et ce depuis ce 08/06/04 à 11.00 heures.

RENSEIGNEMENTS :

-L'intéressé n'a pas reçu copie de son audition vu sa mise à disposition

de Juge d'Instruction.

-L'intéressé a pu prendre son médicament.

-Les prohibés de l'intéressé l'accompagne.

Ci-joint : Annexe UNE, Procès-verbal d'audition.

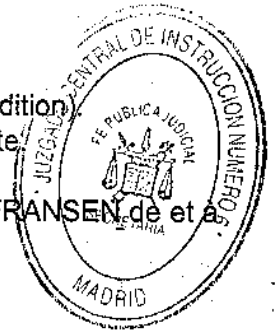
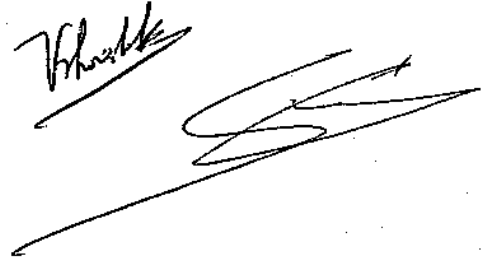
Annexe DEUX, Croquis de l'intéressé (voir audition).

Annexe TROIS, Copie du réquisitoire interprète.

Procès-verbal transmis par nos soins au Juge d'Instruction FRANSEN de et à
BRUXELLES.

Procès-verbal clos le 08/06/2004 à 21.00 heures.

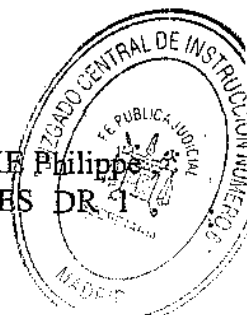
Dont acte,



PROCES-VERBAL D'AUDITION

Annexe n° 01 au Procès-Verbal portant le numéro 109464/04
Emanant du S.J.A. BRUXELLES en date du 08/06/2004.

Le 08/06/04 à 16.05 heures, nous, SIMON Raphaël, et VANHORENBEKE Philippe
Officiers de POLICE Judiciaire en résidence au SJA de BRUXELLES DR 1
entendons le nommé :



IDENTITE :

Nom et Prénom	ABDUL HAMEED Omer
Nationalité	JORDANIEN
Né le	23/09/1963
à	AMMAN (JORDANIE)
Résidence	R. François Bossaert 123
à	10 30 SCHAEERBEEK
Profession	étudiant
Etat civil	Marié

Et ce avec assistance de l'interprète jurée, Monsieur DAHER, qui traduit mes propos
de langue ARABE vers la langue Française et les vôtres du français en ARABE.

Lequel jure devant nous qu'il traduit fidèlement les propos tenus par toutes les
personnes présentes.

Qui a déclaré :

DECLARATION

" Je désire m'exprimer en ARABE, traduit vers le français, et fais choix
formel de cette dernière pour la procédure en Justice.

Je prends connaissance que :

- Je peux demander que les questions que vous me posez ainsi que les réponses que je
donne, soient actées dans les termes qui ont été utilisés.
- Je peux demander qu'il soit procédé à des actes d'information ou d'audition.
- Mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en Justice.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP DUNIE HLM

- Je peux utiliser tous documents en ma possession sans que cela n'entraîne un report de la présente audition.
- Je peux exiger, pendant la présente audition ou ultérieurement, que des documents soient joints au Procès-Verbal d'audition ou déposés auprès du Greffe du Tribunal.
- Je suis libre d'interrompre la présente audition quand bon me semble.
- Je peux recevoir, gratuitement, une copie du présent Procès-Verbal.

La présente se déroule avec un traducteur ici présent.

Je n'ai aucun idée des faits qui vous occupent.

Vous me mettez au courant des faits qui vous occupent. Vous me mettez au courant également que vous avez effectué une perquisition à mon domicile ce jour le 08/06/04. Ce devoir a été ordonné par le Juge d'Instruction FRANSEN de et à BRUXELLES concernant son dossier 01/03.



Ce que je peux vous dire par rapport à des contacts que je pourrais entretenir avec des personnes vous intéressants, c'est que j'ai le contact facile et que j'ai énormément de contact. J'ai des contact avec des PALESTINIEN, des jordaniens, des marocains.

Pour ma part, j'ai été intercepté par vos services alors que je circulais sur l'autoroute vers 10.30 heures, dans un véhicule.

Nous revenions de ROTTERDAM, alors que nous étions sur l'autoroute de BRUXELLES, nous avons été alors arrêtés par des POLICIERS lourdement arrêtés. Mon ami RATEB qui conduisait.

Mon ami RATEB est en fait, il est PALESTINIEN de JORDANIE. Je le connais depuis environs deux ans et ce suite à mon arrivée en Belgique. Son nom est en fait Rateb ABOU OMAR. Il habite à MOLENBEEK, Rue de Liverpool mais je ne me souviens plus du numéro.

La voiture, il s'agit de la voiture de RATEB mais les papiers son à mon nom car il ne possède pas de permis de conduire BELGE.

A votre question, nous étions à ROTTERDAM depuis hier vers 21.00 heures. La raison de ce cours voyage, est en fait qu'une personne devait de l'argent à RATEB suite à l'achat de CD. Je ne connais pas la personne chez qui nous nous sommes rendus. Je sais juste qu'il est MAROCAIN.

A votre question sur mes moyens de communications, je vous réponds que je n'ai qu'un seul GSM. Le numéro d'appel de mon GSM est le 0472/67.55.86. Le numéro de ma femme est le 0476/32.93.58. Le code PIN de mon numéro est le 1111.

COPIE CERTIFIEE

25 OCT 2004

INFP - BONTE - MIM

Auparavant, j'avais une autre carte Sim que j'ai perdue. Je ne me souviens plus bien de ce numéro, mais je pense que ma femme doit encore s'en souvenir. Je pense que j'ai perdu ce numéro depuis environ un mois.

Par rapport à votre question sur ma famille, je vous réponds que je n'ai personne de ma famille en Belgique.

Vous me faites savoir que ma femme vous a dit que j'avais un cousin MERWAN ici à OSTENDE. En fait, ce n'est pas de ma famille, il s'agit d'une personne provenant de la branche familiale de ma mère.

Il se nomme MERWAN ABOU ACHYA qui habite à OSTENDE effectivement mais tous ce que je peux vous dire c'est que s'est tout prêt de la gare.

Concernant mes activités :

J'ai travaillé comme bénévole pour une association mondiale se nommant « INTERNATIONAL CRISIS GROUP ». J'ai arrêté mes activités pour eux voici un moi. Pour le moment, j'ai étudié le Français.

J'ai la facilité d'avoir une épouse qui gagne bien sa vie.

J'ai également le projet de travaillé avec l'association « LE FOYER », mais j'hésite encore pour le moment.

Je fait régulièrement du sport, j'aime également allez chez mes beaux-parents.

A votre question, j'ai fréquenté un peu la salle de sport du nom de « RELAX ». Elle est une station de TRAM après MEISER.

Concernant mes fréquentations :

Je n'ai que des fréquentations superficielles. J'ai beaucoup de contact mais jamais plus poussé que de simples connaissances.

Il y a bien TROIS, QUATRES personnes que je vois plus que les autres Notamment RATEB, ZIAD, MOURAD, et un certain AZEM. Ce dernier étudie avec moi à l'école et je connais son père.

Ziad, je le connais depuis 8 ou 9 mois. Il se nomme ABOU TAREK, il habite à DILBEEK.

MOURAD, Je le connais depuis presque DEUX ANS. Il est MAROCAIN. Je sais qu'il n'a pas de papiers. Il habite prêt de la Place Liedts. Je sais qu'il effectue des travaux de bâtiments en noir. Je me suis déjà rendu chez lui et à plusieurs reprises. MOURAD habite avec un autre garçon mais je ne sais rien d'autres.

AZEM est assez jeunes, je pense qu'il n'a pas encore 20 ans. Son père est toujours en JORDANIE. Il habite chez sa tante. IL se nomme AZEM KHALED.

Concernant mes voyages :

En date du 07/12/2003, je me suis rendu en JORDANIE et ce pour aller voir ma famille. Je suis rentré le 07/01/2004.

J'ai déjà réservé pour le voyage que je vais effectué fin de ce mois. Je dois me rendre en JORDANIE à nouveau pour aller voir mes parents.

Je vous informe que j'ai également des enfants et ce au nombre de TROIS, AHMED qui est majeur, et deux petites filles.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Vous me dites également que vous avez trouvé des billets de TRAIN à destination de LONDRES, je suis certains que vous vous êtes trompés. Je vous informe que de toute façon ce n'est pas moi et je n'ai aucune idée à qui appartiennent ces billets.

Je ne me suis jamais rendu en ANGLETERRE.

Je ne connais personne en ANGLETERRE.

>INTERRUPTION de 17.20.heures à 17.26 heures :

Je n'ai aucun contact avec l'ANGLETERRE et ce sous aucune forme que se soit.

Suite à votre question, j'ai effectivement contact avec un ANGLAIS habitant en Belgique. Il s'agit de POL. C'est une personne à qui je donne des cours en ARABE. Je vous informe que je suis effectivement professeur d'ARABE à mon domicile. Mes cours avec POL se donne dans un café ou dans un parc. Je ne connais rien d'autres sur ce POL. Je ne sais pas où il travail.

A votre question, je ne connais personne en France et je n'ai pas de contact dans ce pays.

A votre question, sur le territoire ESPAGNOL, je ne connais personne là-bas non plus.

A votre question, je ne connais personne sur le territoire ITALIEN.

A votre question, je n'ai pas d'autres contacts étrangers qu'en JORDANIE sauf avec mon gendre qui habite en ARABIE SAOUDITE. D'ailleurs, sa femme est gravement malade pour le moment.

En fait, mis à part, l'ARABIE SAOUDITE et la JORDANIE, je n'ai pas d'autres contact qu'en Belgique, mais j'ai aussi un contact avec un ami à RAMALLAH..

CONCERNANT mes contact téléphonique :

Actuellement, j'ai un seul numéro qui était anciennement un PROXIMUS que j'ai changé pour un base. Cela remonte à environ deux semaines, j'ai effectué cette transaction dans un magasin Rue Neuve.

Pour utilisé ce numéro, je n'utilise qu'un seul SIEMENS qui était sur moi lors de votre intervention.

A votre question de savoir si j'ai déjà utilisé ou si j'utilise des GSM qui ne m'appartiennent pas, je vous réponds par l'affirmative. Effectivement, lorsque j'ai des problèmes de crédit sur ma carte pré-payée. J'utilisais les GSM des connaissances. Mais pas souvent celui de MOURAD.

CONCERNANT les photographies que vous me montrez :

Sur la photographie N°01, il s'agit de MOURAD. La Photographie 2 est AZEM, La photographie 3, c'est moi. La photographie 4, je ne le connais pas. La



COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
INPP DONT WIM

photographie 5, c'est le Docteur MOHYEDDINE. Il m'a été présenté par RATEB. La photographie 6, je ne le connais pas, mais je l'ai déjà vu chez MOURAD. La photographie 7, Je ne le connais pas. La photographie 8, il s'appelle LAMINE. Selon moi, il est tunisien. J'ai vu cette personne chez MOURAD. La photographie 9. Je ne le connais pas.

Concernant des projets de déplacements vers l'étranger :

Il est vrai que je dois me rendre au mois de SEPTEMBRE au Portugal, avec ma femme pour des vacances.

A votre question, de savoir si j'ai demandé un visa dernièrement, je vous réponds par l'affirmative. Il s'agit d'un Britannique. En fait, j'ai envie d'aller visiter ce pays.

Je ne vous ai pas dit cette chose car vous ne me l'avez pas demandé. Vous me faites remarquer que vous m'avez demandé mes projets pour TOUT déplacements vers l'étranger. Je ne comprends votre question de cette façon.

En fait, je vous en ai pas parlé car, j'ai fait cette demande voici une semaine et lorsque je suis sorti de l'ambassade vu le nombre de papiers demandés. J'ai renoncé à mon projets.

Sur cette demande, j'ai mis ma véritable identité ainsi que mes bonnes coordonnées. J'ai demandé un visa de visite.

A votre question, il est vrai que je vais régulièrement sur INTERNET. EN fait, vu que je suis un ancien JOURNALISTE, il est plus facile pour moi de communiquer par CLAVIER. Donc, je converse régulièrement avec des amis en PALESTINNE, EN JORDANIE, mais aussi en Belgique.

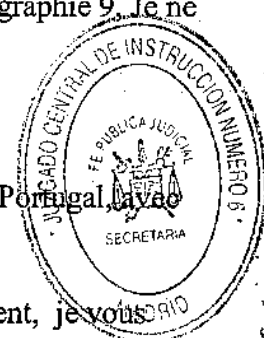
En général, je vais dans un CIBER CAFE. Je vous informe que j'ai donné des cours sur INTERNET à MOURAD et à AZEM et même je leur ai créé des adresses EMAIL et ce à LEUR demande

Je vous informe que hier j'avais rendez-vous avec MOURAD dans un CIBER CAFE, mais j'ai été payé mon billet d'avion pour la JORDANIE. J'ai alors téléphoné à MOURAD pour lui que je serais en retard. Nous sommes arrivés avec AZEM vers 17.30 heures au CIBER CAFE. MOURAD voulait envoyer des photographies par INTERNET mais il ne sait pas comment faire. Vu qu'il était tard, j'ai refusé de le faire hier. En fait, je devais donner des cours à deux marocains, SAID et MOHAMED.

A 17.00 heures, je me suis mis d'accord avec MOURAD pour aller le rejoindre aujourd'hui pour le faire à 15.30 heures. Entre-temps, j'ai reçu les photographies de MOURAD. Il s'agit de Photographies de MOURAD avec une BARBE. J'avais mis celles-ci dans mon sac d'école.

MOURAD voulait juste que j'introduise les photographies et ensuite c'est lui qui envoyait celles-ci. Je ne connais pas le destinataire de ces photographies.

Par rapport aux contacts de MOURAD, je sais qu'il a des contacts avec des personnes en Irlande. Il y a environ UN MOIS, MOURAD voulait parler par EMAIL



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

COPIE CERTIFIEE
20 09 2004
INPP DOMESTIC WIM

[Handwritten signature]

avec un AMI EN Italie. Mais , après plusieurs essais, l'adresse du contact en Italie ne répondait pas.

La personne se trouvant en Italie devait attendre l'adresse de MOURAD pour lui parler, mais MOURAD a envoyé mon adresse par facilité car il ne sait pas converser avec les EMAILS. Mais il n'a jamais su contacter l'adresse car elle devait être erronée.

Vous me demandez comment MOURAD a fait pour envoyer MON adresse INTERNET à CET ARABE EN Italie.

Lorsque nous étions dans ce CYBER CAFE, MOURAD a envoyé un SMS à CET ITALIEN et ce en donnant mon ADRESSE HOTMAIL. C'est le GSM de MOURAD qui a envoyé le SMS à l'ITALIEN.

Je me souviens que MOURAD a été dans une cabine téléphonique juste avant cette anecdote reprise ci-dessus. Cette conversation a duré , 4 à 5 minutes. AZEM était présent pendant cette histoire et d'autres client que je ne connais pas.

Je vous fait un croquis des lieux où se situe le CYBER CAFE en question.

J'essaye de me souvenir de quel GSM je me suis servi, car il est vrai que j'ai écrit moi même ce message mais les gsm étaient les même entre AZEM et MOURAD, mais je suis certain que s'est MOURAD qui me l'a demandé et que ce n'était pas mon GSM car ma carte pré-payée était presque vide.

Je vous informe tout de même qu'à cette époque AZEM et MOURAD ne se connaissait pas. Ils s'étaient vu une à deux reprises avant cet événement.

Pour ma part et pour répondre à votre question, en tant que journaliste qui s'intéressé aux questions du conflit ISRAELO-PALESTINIEN, j'avais souvent des discussions avec MOURAD. Je me suis effectivement rendu compte que l'intéressé voyait la question d'un côté religieux alors que moi je voyais ça de façon plutôt de façon d'INFORMATION (ACTUALITE POLITIQUE).

Mais en réponse à votre question, Je ne connais pas le contenu des conversations avec MOURAD et cette personne en Italie.

Concernant d'autres contacts de MOURAD : -

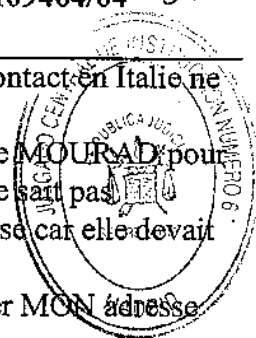
Ce que je sais de MOURAD, c'est qu'il est resté un certain temps en Espagne , là il travaillait dans les fruits et légumes en suite il est venu en Belgique et ce sans papiers.

Je vous spécifie que je crois que le contact en Italie est d'origine EGYPTIENNE et pas MAROCAIN. J'arrive à cette conclusion suite aux dires de MOURAD.

A part ces contacts là, je n'en connais pas d'autres.

Je vous dis que si MOURAD avait des contacts dangereux, je suppose qu'il ne m'en aurait pas parlé.

De mon opinion, je ne pense pas que MOURAD soit assez extrême que pour commettre des attentats. Je vous dis cela car suite à une petite fête dans la famille de



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP - BOUTE MIN

[Handwritten signature]

ma femme, il s'est assis et ce sentait bien. Ce n'est pas normal pour une personne qui voudrait en arriver à de tels extrêmes. De plus, il m'avait dit qu'il voulait se marier et se stabiliser.

MOURAD fréquentait de façon régulière la mosquée KOUBA.

Pour ma part, je ne suis pas très assidu mais je m'y rend de temps à autres. Une fois tout les deux ou trois mois. Je n'ai pas de mosquée de préférence.

Vous me demandez si j'utilise des alias. Il est vrai que lorsque j'écris dans le journal AL ADAS (LE FAIT), je signe mes articles comme étant OMAR NADI. En fait il s'agit de mon père. Ce dernier s'appelle NADY ABDELHAMEED. MA mère se nomme DIBA ABDELHAMEED. J'ai CINQ sœurs et DEUX frères.

CONCERNANT MON PARCOURS :

En fait, j'étais journaliste en JORDANIE pour AL ADAS . En fait, j'étais rédacteur en chef de CINQ journaux en JORDANIE. J'étais marié à Madame FATIMA NASSER avec qui j'ai eu mes trois enfants. Nous nous sommes séparés en 2000. Je ne connaissais pas encore CATHLEEN. Toujours en 2000, j'ai rencontré CATHLEEN. J' ai rencontré celle-ci lors d'une conférence à AMMAN et ce concernant les droits de la femme. Nous avons alors vécu un an et demi en JORDANIE avant de venir en Belgique. Nous nous sommes marié en JORDANIE. Elle est revenue un peu avant moi, c'est à dire 2 ou 3 mois. Ensuite, je suis revenu le 17/09/2001 et ce via un vol de AMMAN à BRUXELLES. Je n'avais aucun problème de papiers. En fait, mon projet avec CATHLEEN était de venir afin de faire un doctorat et ce durant une période de 4 à 5 ans avant de retourner en JORDANIE.

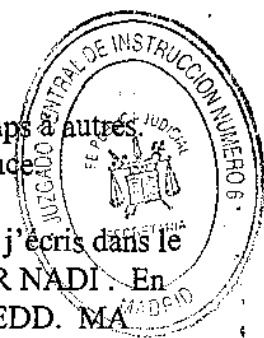
Vous trouverez plus de précision quant à mon parcours dans les documents trouvés en mon domicile.

Vous me demandez la situation exacte pour le véhicule BMW dans lequel je me trouvais lors de l'intervention. Comme je vous l'ai déjà dit, mon nom ne se trouve sur les papiers que parce que mon ami RATEB n'avait pas de permis. Mais ce véhicule LUI appartient. C'est lui qui l'a payé.

Vous me demandez si je connais le nom de RABEI OSMAN EL SAYED ?

En fait, je sais que la fameuse adresse EMAIL de la personne en Italie était comme RABEE@HOTMAIL. Mais je me souviens avoir déjà entendu ce prénom mais je pensais que par rapport à la signification en ARABE, il s'agissait de légumes. Ceci dans des conversations avec MOURAD.

Vous me signifiez que je suis privé de ma liberté sur décision du Juge d'Instruction FRANSEN de et à BRUXELLES et ce depuis 11.00 heures ce jour 08/06/2004.



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP BOUTE WIM

J'ai besoin de médicaments suite à des problèmes de santé. IL s'agit de médicaments que j'ai avec moi. C'est un spray buccale dont je ne me souviens pas du nom.

Suite à la relecture, je me rends compte que j'ai oublié de vous dire que mon voyage en ANGLETERRE était sur invitation de POL.

J'ajoute également que dans les conversations, je peux également avoir d'autres alias mais en fait, il s'agit de la coutume de nos contrées. Nous nous appelons ABOU plus le prénom d'un de vos fils. Je vous informe que j'ai enseigné cela au MAROCAIN car cela n'existe pas chez eux.

** Vous m'avez donné lecture de mon audition au fur et à mesure de celle-ci afin que je puisse la corriger ou la compléter le cas échéant.

** J'ai ensuite, personnellement lu ma présente déclaration et je ne désire plus que celle-ci soit corrigée ni complétée de quelconque façon.

** Je demande à recevoir une copie du présent Procès-Verbal d'audition. Vous me faites savoir que je ne reçois pas en minute ma copie car je passe devant le Juge d'Instruction.

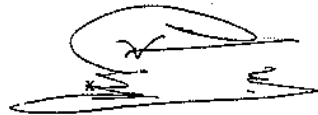
** J'ai eu la possibilité de me restaurer et de me désaltérer.

** Je n'ai aucune remarque, ni aucun grief à formuler quant à votre intervention ou quant à la présente audition.

** Je n'ai rien à ajouter.

Mon audition se termine ce 08/06/2004 à 20.55 heures."

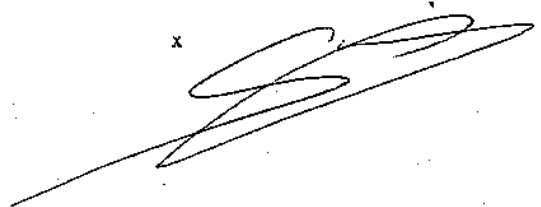
(Lecture faite persiste et signe)



Procès-Verbal clos à 20.55 heures.

Dont Acte,

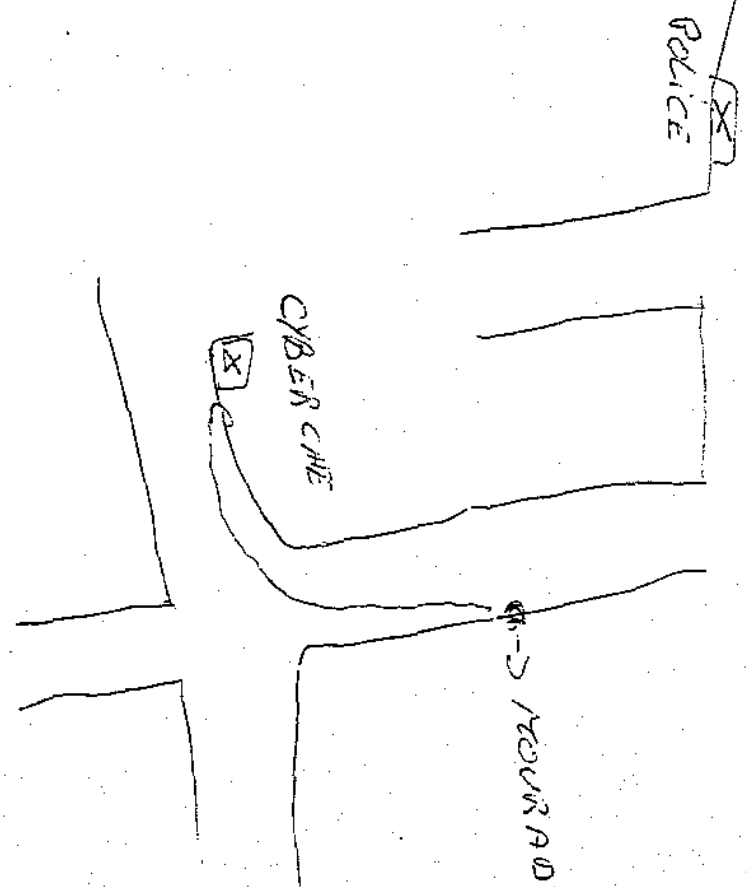
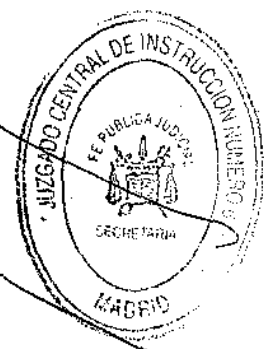
x



COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
INPP DONT WIM
27

ANNEXE 22... AU PV BR... 203 464/04
DE LA POLICE FEDERALE
SJA BRUXELLES DR3
EN DATE DU 07/06/04

R. Liekens



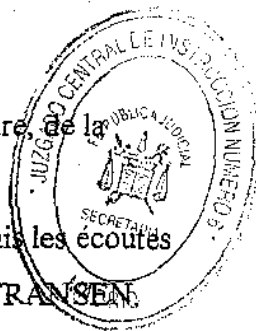
COPIE CERTIFIEE
2004
INPP BONTE WIM
[Signature]

TEROP
Square Victoria Régina 1
1210 BRUXELLES
☎ : 02/ 223.92.17
☎ : 02/ 223.92.55

ANNEXE 03 AU PV BR 125464/04 81700
DE LA POLICE FEDERALE
SJA BRUXELLES DR3
EN DATE DU 08.10.04

REQUISITOIRE

Nous soussignés *SIMON*, *Rey laël*, Officier de Police Judiciaire, de la
Police Fédérale SJA de BRUXELLES DR 3, réquisitionne le(a) nommé(e) :
DAHER Emile..... Interprète Juré, afin de traduire de l'Arabe au Français les écoutes
téléphoniques dans le cadre du dossier 01/03 de Monsieur le Juge d'Instruction *FRANSEN*.
La prestation visée fait l'objet du Procès-verbal n° *125464/04*....., émanant de la Police
Fédérale SJA BRUXELLES DR 3.



MEMOIRE DE FRAIS

Il est dû à *M. DAHER Emile*
domiciliée à 1210 BRUXELLES Square Victoria Régina 1
la somme de euros.
pour la traduction en langue française les écoutes téléphoniques dans le cadre du dossier 01/03 de
Monsieur le Juge d'Instruction *FRANSEN* de et à Bruxelles.

Dossier Parquet n° *FD. 35. 37. 13/03* - *J.E. FRANSEN* dossier n° *01/03*
Prestation de ~~15.00~~ heures. de heures le *08/10/04*
16.05 € *21.00*

Je déclare :

- 1) ne recevoir ni traitement, ni rétribution fixe à charge de l'Etat, de la province, de la commune, ni d'un service public qui en dépend, ni de la S.N.C.B.
- 2) n'avoir pas joui d'une réduction du prix de transport.
- 3) avoir joui d'une réduction de %.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Bruxelles, le *08/10/04*
(signature)

Numéro de compte en banque :

Détail de la prestation :

..... heures = ... EUROS
..... km. = ... EUROS

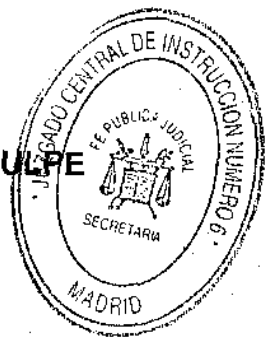
Total = ... EUROS

CASE RESERVEE A LA TAXATION

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INPP DONT WIM

PRO JUSTITIA

INTERROGATOIRE D'INCULPE
Interprète



L'an deux mille quatre, le 09 juin à 09 h 23 .

Devant Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de **L. DEBECKER**, greffier, a comparu la personne désignée ci-après,

Avec le concours de Monsieur KERDOUDI, qui prête serment comme suit: " Je jure de traduire fidèlement des discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents", elle nous déclare faire choix de la langue arabe, langue de son choix pour toutes ses déclarations au cours de la procédure.

Nous lui en donnons acte et elle répond comme suit aux questions que nous lui posons dans cette langue:

J.I. *Veillez indiquer vos noms, prénoms, lieu et date de naissance, domicile et/ou lieu de résidence ?*

R. ABDUL HAMEED Omer, né le 23/09/1963 à AMMAN (Jordanie), domicilié rue François Bossaert 123 à 1030 Schaerbeek de nationalité jordanienne

J.I. *Je vous informe que vous avez le droit de choisir un avocat; qui choisissez-vous ?*

R. non, je n'ai pas d'avocat

J.I. *Etant donné qu'au stade actuel de la procédure vous n'avez pas fait choix d'un conseil, j'en informe le bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles, du régime linguistique de la langue que vous avez choisie.(1)*

Je vous donne connaissance des préventions retenues à votre charge et reprises dans le réquisitoire du procureur du Roi, daté du 09 janvier 2003, les réquisitions complémentaires du procureur fédéral du 16 mars 2004, du 13 et 26 mai 2004

Je vous informe également de la possibilité qu'un mandat d'arrêt soit décerné à votre encontre, des réquisitions ayant été prises en ce sens par le procureur fédéral.

Je vous donne connaissance:

- a. que vous pouvez demander que toutes les questions qui vous sont posées et les réponses que vous donnez soient actées dans les termes utilisés;*
- b. que vous pouvez demander qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle*

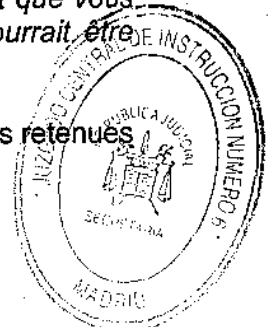
b) mention sans objet si la personne entendue a fait choix d'un Conseil ou n'a pas été placée sous mandat d'arrêt.

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP DONT NIM

audition;

c. que vos déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice et que vous avez le droit de ne pas faire de déclaration si vous estimez qu'elle pourrait être utilisée contre vous, lors de poursuites pénales éventuelles.

Nous entendons ensuite les observations de l'inculpé tant au sujet des préventions retenues à sa charge qu'au sujet de la possibilité de la délivrance d'un mandat d'arrêt.



J.I. Avez-vous déjà été condamné?

R. Non, je n'ai jamais été condamné en Belgique ou à l'étranger.

J.I. Confirmez-vous vos déclarations faites hier à la police ?

R. Oui je confirme mes déclarations.

J.I. Quelles sont vos activités professionnelles, vos revenus, vos charges et votre situation administrative en Belgique ?

R. Je suis marié à une Belge. Moi, je ne travaille pas mais ma femme travaille dans une société KMS à Bruxelles. Je suis arrivé en Belgique il y a deux ans et demi. Actuellement j'étudie le français et j'enseigne la langue arabe. Je suis journaliste de profession pour un journal jordanien AL HADATH. Je n'ai pas de revenu et c'est ma femme qui subvient à mes besoins. Je perçois un peu d'argent pour mes cours d'arabe.

J.I. Pouvez-vous m'expliquer comment vous connaissez « MOURAD » qui réside rue Van Schoor, 45 à SCHAERBEEK, quelles sont vos relations et vos contacts avec cette personne ?

R. J'ai fait la connaissance de Mourad il y a à peu près un an et demi. Je l'ai connu lors de fiançailles. Il connaissait le fiancé et nous avons fait ensemble le voyage en voiture avec Rateb et un palestinien pour nous rendre à la fête. En fait, le fiancé devait se marier avec une marocaine et comme Mourad est lui-même marocain, il nous a accompagnés pour nous servir d'intermédiaire et d'interprète parce que nous avions des difficultés à comprendre cet accent marocain. En voiture, nous avons commencé à discuter de la cause palestinienne et de politique et c'est ainsi que nous nous sommes liés d'amitié et que nous avons continué à nous voir. Il est déjà venu chez moi et je suis déjà allé une fois chez lui et nous nous voyons régulièrement ou nous nous entendons par téléphone. Notre relation était essentiellement amicale et nous discutons surtout de politique ou de religion.

Nous avons une confiance absolue l'un dans l'autre. Il me parlait de la cause marocaine et moi du Moyen Orient et de la Palestine. À votre demande je peux résumer ses convictions religieuses comme suit : il ne supportait pas les dissensions entre les partis et les mouvements musulmans, il voulait une unité. Il n'était pas d'accord avec la hiérarchie des musulmans de Belgique ou de tout autre pays qui selon lui ne pratiquait pas la religion correctement. Il détestait les Israéliens pour leur attitude vis-à-vis des palestiniens, vision que je partage aussi. En un mot je dirais que Mourad est un musulman pratiquant.

J.I. Connaissiez-vous de le dénommé RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed qui serait en Italie?

R. Non, je ne connais pas cette personne.

J.I. Il y a eu un contact téléphonique entre cette personne et le n° de téléphone 0486.472.616 de Khaled HAZEM mais que vous semblez utiliser. Qu'en est-il?

CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP 00177 WIM
N 70

R. Il est exact que j'utilise parfois le GSM de K. HAZEM. Il est à la même école que moi et quand je n'ai plus d'unité je lui emprunte son GSM et vice-versa. A ma connaissance je n'ai cependant jamais eu de contact avec un certain RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed qui se trouverait en Italie. Un jour cependant j'étais avec Mourad et K. Hazem dans un cybercafé pour leur enseigner l'utilisation d'Internet. Ce jour là Mourad m'a demandé à apprendre à chatter sur le net et comme il n'avait pas d'adresse Internet il a voulu utiliser la mienne pour l'envoyer à son correspondant. Seul Hazem avait un GSM avec des unités. J'ai donc pris le GSM de HAZEM sur lequel j'ai composé mon adresse Mail et j'ai ensuite donné le GSM à Mourad qui a composé le n° et qui a envoyé le message. Quelques instants plus tard, Mourad a appelé sur un des téléphones du phone shop et ensuite il m'a demandé de venir parce qu'il ne comprenait pas bien son interlocuteur. Cette personne m'a alors appelé, en anglais, son adresse Mail à savoir RABEEAHMED@hotmail.com, mais soit l'adresse m'a été mal dictée soit je l'ai mal notée mais la communication n'a pas abouti.

J.I. *Connaissez-vous Monsieur SAKHER qui se trouverait en France ?*

R. Non, je ne connais pas cette personne. Je n'ai aucune connaissance en France.

J.I. *Fréquentez-vous régulièrement une salle de sport sis rue Stephenson à Schaerbeek ?*

R. Je ne fréquente pas cette salle de sport. Je suis déjà allé voir cette salle avec Mourad parce que je pensais éventuellement m'y inscrire, ce que je n'ai pas fait. Je fréquente une autre salle de sport qui se trouve près du métro Pétillon.

J.I. *Selon certains renseignements, MOURAD préparerait un attentat avec trois autres personnes. Quels sont vos commentaires à ce sujet et seriez-vous impliqué dans celui-ci ?*

R. Je n'ai aucun lien avec un éventuel attentat. Je ne partage pas cette conception des choses. Mon amitié avec Mourad est profonde mais pas au point d'aborder ce type de sujet qui pour moi est une chose inconcevable. Je doute d'ailleurs que Mourad discute de cela avec moi parce que c'est une chose très sensible. Je ne sais pas si Mourad est capable de faire une telle chose, mais je considère que c'est quelqu'un d'assez ouvert dans le sens où par exemple que quand il vient chez moi il sert la main de ma femme et s'assied avec elle autour de la table. Un jour j'ai d'ailleurs emmené Mourad dans la famille de ma femme, du côté de Malines, où nous avons logé. A table il y avait du vin et du porc ce qui n'a pas paru déranger Mourad. Ceci démontre pour moi qu'il n'a pas un comportement intégriste.

J.I. *Il appert que vous comptiez vous rendre d'ici peu à Londres. Pour quelles raisons ? MOURAD vous avait-il fait part qu'il comptait également se rendre en Angleterre ?*

R. Comme je vous l'ai dit j'enseigne l'arabe, notamment à un anglais et cette personne m'a invité à Londres. C'est anglais s'appelle POL et habite en Belgique. En guise de remerciement il m'avait invité chez lui lors de son prochain retour. Mais le consulat britannique a refusé mon visa parce que je ne pouvais pas justifier d'avoir un contrat de travail. Mourad m'avait fait part de son intention de partir à Londres parce qu'il considérait que sa situation serait plus favorable qu'ici notamment parce qu'il voulait trouver une femme pour se marier.

J.I. *Souhaitez-vous encore déclarer quelque chose, notamment au sujet de la délivrance d'un mandat d'arrêt ?*

R. Je vous ai tout raconté ici et à la police.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
IMPP BONTÉ WIM

Interrogatoire d'inculpé, suite

-4-

Vous me donnez connaissance que vous procédez à mon inculpation du chef de, comme auteur ou coauteur, participation aux activités d'un groupe terroriste, association de malfaiteurs,

Vous m'avez demandé si mes déclarations ne devaient pas être corrigées ou complétées.

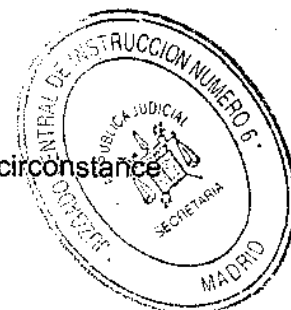
Vous m'informez que je peux demander une copie du présent procès-verbal d'audition.

Je demande cette copie, ma signature valant accusé de réception.

Audition clôturée à 10h30.

Aucune personne n'est intervenue au présent interrogatoire et aucune circonstance particulière n'est à mentionner.

Lecture faite persiste et signe.



COPIE CERTIFIEE
PERSONNE
29 OCT 2004
IMPR. DATE WIM

PRO JUSTITIA

INTERROGATOIRE

L'an deux mille quatre, le 08 juin à 18 h 11.

Devant Nous, **D. FRANSEN**, juge d'instruction de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de **L. DEBECKER**, greffier, a comparu la personne désignée ci-après, qui déclare faire choix de la langue française pour toutes ses déclarations au cours de la procédure;

Nous lui en donnons acte et elle répond comme suit aux questions que nous lui posons dans cette langue:

J.I. Veuillez indiquer vos noms, prénoms, lieu et date de naissance, domicile et/ou lieu de résidence ?

R. le soi-disant OUCHAOU Abderahim alias ELZABIRI Omar, né le 31/07/1973 à Khoirbga (Maroc), sans domicile ni résidence fixe en Belgique, de nationalité marocaine

J.I. Je vous informe que vous avez le droit de choisir un avocat; qui choisissez-vous ?

R. Non

J.I. Etant donné qu'au stade actuel de la procédure vous n'avez pas fait choix d'un conseil, j'en informe le bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles, du régime linguistique de la langue que vous avez choisie.⁽¹⁾

J.I. Je vous donne connaissance des préventions retenues à votre charge et reprises dans le réquisitoire du procureur du Roi, daté du 09 janvier 2003, les réquisitions complémentaires du 16 mars 2004, du 13 et 26 mai 2004

Je vous informe également de la possibilité qu'un mandat d'arrêt soit décerné à votre encontre, des réquisitions ayant été prises en ce sens par le procureur fédéral.

Je vous donne connaissance:

a. que vous pouvez demander que toutes les questions qui vous sont posées et les réponses que vous donnez soient actées dans les termes utilisés;

b. que vous pouvez demander qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition;

c. que vos déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice et que vous avez le droit de ne pas faire de déclaration si vous estimez qu'elle pourrait être utilisée contre vous, lors de poursuites pénales éventuelles.

¹⁾ mention sans objet si la personne entendue a fait choix d'un Conseil ou n'a pas été placée sous mandat d'arrêt.



COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP DOUTE

Avez-vous déjà été condamné?

R. Non, je n'ai jamais été condamné.

Nous entendons ensuite les observations de l'inculpé tant au sujet des préventions retenues à sa charge qu'au sujet de la possibilité de la délivrance d'un mandat d'arrêt.

J.I. *Confirmez-vous vos déclarations faites ce jour à la police ?*

R. Oui je confirme ma déclaration dans le sens où je suis un marocain sans papier

J.I. *Quelles sont vos activités professionnelles, vos revenus, vos charges et votre situation administrative en Belgique ?*

R. Je suis en Belgique depuis plus ou moins un an et demi en provenance de Turin. Je fais des petits boulots en noir. Je suis en situation illégale. Je n'ai pas de papiers. Je les ai perdus, il y a plus ou moins un an. Cela fait depuis un peu plus d'un an que j'habite avec Ben Naceur Lamine.

J.I. *Pouvez-vous indiquer pour quelles raisons vous avez donné une fausse identité à la police ?*

R. Je ne veux pas être renvoyé au maroc. Je veux trouver mon avenir ici en Belgique. On m'avait donc conseiller de dire que j'étais palestinien parce qu'avec la guerre qu'il y a là-bas il y a plus de chances que je reste en Belgique.

J.I. *Vous avez été interpellé ce jour au domicile de BEN NACEUR Lamine rue du Diamant à Schaerbeek. Dans quel contexte avez-vous rencontré cette personne et avez-vous abouti dans cet appartement ?*

R. J'ai rencontré Monsieur Ben Naceur à la mosquée où je lui ai expliqué ma situation et il m'a accueilli.

J.I. *Pouvez-vous m'indiquer qui est MOURAD qui résidait rue Van Schoor, 45, comment vous avez fait sa connaissance et quelles sont vos relations avec lui ?*

R. J'ai aussi rencontré Mourad à la mosquée. Il était dans la même situation que moi et nous nous sommes liés d'amitié. Quand il savait où il y avait du travail il me le disait et moi je faisais la même chose. Un jour il m'a dit qu'il cherchait un logement et comme Lamine cherchait à partager le loyer de son appartement je les ai mis en contact. Lamine a alors partagé l'appartement en deux et Mourad a occupé une partie de celui-ci. Nous avons continué à avoir des contacts réguliers.

J.I. *Selon certains renseignements, MOURAD préparerait un attentat avec trois autres personnes. Quels sont vos commentaires à ce sujet et seriez-vous impliqué à un titre ou à un autre dans celui-ci ?*

R. Je ne suis pas au courant de cela. Ce que je peux vous dire c'est que Mourad rencontrait des gens à l'extérieur de son appartement et que parfois il accueillait des gens sans papiers.

Je déteste les gens qui font du terrorisme parce qu'ils créent du racisme contre nous.

J.I. *Savez-vous que le fait de procurer un soutien logistique, comme par exemple fournir un appartement, dans le cadre d'activité d'un groupe terroriste est punissable ? Quels sont vos commentaires à ce sujet ? Et au sujet de votre intervention dans ce contexte ?*



COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
INPP DUNTE

est vrai et je comprends ce que vous dites. Mais on ne peut pas connaître le nom d'une personne ainsi que ses intentions.

81707

Nous interrompons l'audition à 18h35.

Nous reprenons l'audition à 18h57

J.I. Avez-vous un ou plusieurs n° de GSM ?

R. J'ai un GSM dont le n° est le 0477477847. Je n'utilise jamais le Gsm de quelqu'un d'autre.

J.I. Fréquentez-vous une salle de sport rue Stephenson ?

R. Je n'ai jamais fréquenté de salle de sport de ma vie.

J.I. Souhaitez-vous encore déclarer quelque chose, notamment au sujet de la délivrance d'un mandat d'arrêt ?

R. Je vous répète que je n'ai rien à voir avec ces faits. Je suis venu en Belgique pour trouver du travail parce que ma famille est pauvre au Maroc.

Vous me donnez connaissance que vous procédez à mon inculpation du chef de, comme auteur ou coauteur, participation aux activités d'un groupe terroriste, association de malfaiteurs, séjour illégal en Belgique et port public de faux nom.

Vous m'avez demandé si mes déclarations ne devaient pas être corrigées ou complétées.

Vous m'informez que je peux demander une copie du présent procès-verbal d'audition.

Je désire une copie de mon audition, ma signature valant accusé de réception.

Audition clôturée à 19 h 02.

Aucune personne n'est intervenue au présent interrogatoire et aucune circonstance particulière n'est à mentionner.

Lecture faite persiste et signe.



COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP DONT WIM

COPIE

DR3

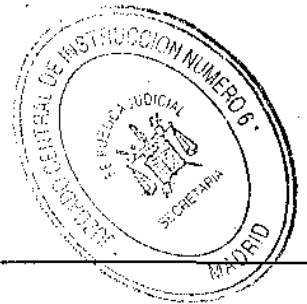
(32)

81708-16

1E

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

N° Ind.: 11367/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212651/04

Sect.: LABORATOIRE

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 08/06/04

Aud.: -

Ann.: 18

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :
Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements
(empreintes digitales comparaisons & recherches)

Copie(s):

Réf. LAB 2936/04vge

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

29 OCT 2004

INFP BOUTE WIM



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

Mardi, le huit juin de l'an deux mille quatre, à 14.00 heures.

Nous, Gerrit VOLCKERYCK, commissaire,

officier de police judiciaire, auxiliaire du Procureur du Roi à Bruxelles, exposons que dans le cadre du dossier dont références en page de garde, notre service a pris, ce matin, les empreintes digitales et palmaires des nommés :

- AJAB Mohsin °Stif 02.11.1984, nationalité Algérie
- AJIB Hassan °Ouaran 12.03.1969, nationalité Algérie
- AL ZUBAYDI Diab °Kalkilya 09.04.1983, nationalité Palestine
- BAZ Samir °Bruxelles 07.04.1985, nationalité Belge
- BEN NACEUR Lamine °Menzel Bourguiba 22.01.1972, nationalité Tunisie
- CHAKIR Taoufik °Casablanca 01.01.1981, nationalité Maroc
- EL ZEBIRI Omar °Palestine 31.07.1973, nationalité Palestine
- KHALED Hasem °Aman 18.10.1984, nationalité Belge
- KHARBACHE Abdelhafid °Taourit 01.01.1969, nationalité Belge
- MAHAT Hakim °Ouaran 26.01.1979, nationalité Algérie
- NASSER Ahmed °Aman 20.09.1966, nationalité Jordanie
- RAY Mohamed °Ramalah 09.05.1981, nationalité Palestine

Nous transmettons les empreintes au Service d'Identification Judiciaire ainsi qu'une copie au service « Printrak » Identification demandeurs d'asile de l'Office des Etrangers.

Le Service d'identification Judiciaire nous répond que :

- Les empreintes de RAY Mohamed °Ramalah 09.05.1981, nationalité Palestine sont identiques avec celles de KALID Omar °05.11.1978, dactyloscopié par la police d'Anderlecht le 21.03.2001
- Les empreintes de MAHAT Hakim °Ouaran 26.01.1979, nationalité Algérie sont identiques avec celles de MAHAT Hakim °Ouaran 26.01.1979, dactyloscopié par la police de Schaerbeek le 28.08.2003 et par la prison de Forest le 16.08.2003
- Les empreintes de AJAB Mohsin °Stif 02.11.1984, nationalité Algérie sont identiques avec celles de AJAB Mohsin, dactyloscopié par la police d'Anderlecht le 24.01.2004.

Le Service « Printrak » de l'Office des Etrangers nous répond que :

- aucune des empreintes dans leur fichier est identique à celles de :
 - AJAB Mohsin °Stif 02.11.1984, nationalité Algérie
 - AJIB Hassan °Ouaran 12.03.1969, nationalité Algérie
 - BAZ Samir °Bruxelles 07.04.1985, nationalité Belge
 - BEN NACEUR Lamine °Menzel Bourguiba 22.01.1972, nationalité Tunisie
 - CHAKIR Taoufik °Casablanca 01.01.1981, nationalité Maroc
 - EL ZEBIRI Omar °Palestine 31.07.1973, nationalité Palestine
 - KHALED Hasem °Aman 18.10.1984, nationalité Belge
 - KHARBACHE Abdelhafid °Taourit 01.01.1969, nationalité Belge



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

N° P.V.:

- MAHAT Hakim °Ouaran 26.01.1979, nationalité Algérie
- NASSER Ahmed °Aman 20.09.1966, nationalité Jordanie

- Les empreintes de :

- AL ZUBAYDI Diab °Kalkiya 09.04.1983, nationalité Palestine

Sont identiques avec celles de :

- AL ZUBAYDI Diab °Medina 09.04.1983, nationalité Israël

- Les empreintes de :

- RAY Mohamed °Ramalah 09.05.1981, nationalité Palestine

Sont identiques avec celles de :

- CHABAROU Mourad °Safi 11.05.1980, nationalité Maroc

Nous joignons au présent procès-verbal :

- les douzes réponses du service « Printrak » de l'Office d'étrangers
- les trois réponses du service d'identification judiciaire.

Dont acte,

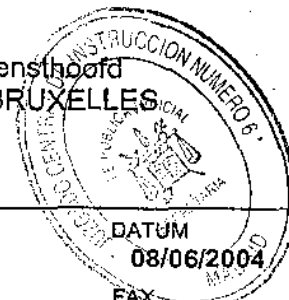


FEDERALE POLITIE – GID Gerechtelijke Identificatiedienst

Politie

Notelaarstraat 211
B1000-Brussel
Tel 32 2 – 743 7350
Fax 32 2 – 743 7605

Mevrouw, Mijnheer het diensthoofd
te BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES



ONZE REF
CD 321315/IL

UW REF
?? VAN 08/06/2004.

DATUM
08/06/2004

UW CORRESPONDENT IS
I. LENAERTS

TEL
+32 2 743.73.18

FAX
+32 2 743 7605

Betreffende : RAY, MOHAMED,
geboren op : 09051981
geslacht : Mannelijk , nationaliteit : Palestinië
gedactyloscopeerd op : 08/06/2004
batch : 753000001042

- De opzoekingen met de vingerafdrukken tegenover het electronisch sporenbestand van de onopgeloste misdrijven zijn negatief.
- Deze persoon werd reeds gedactyloscopeerd (INITIEEL batchnr AFIS : 804000005301)

Historiek in bijlage

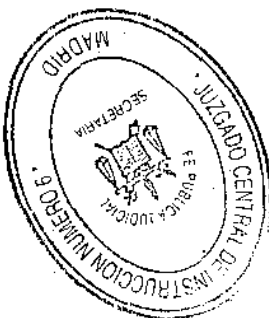
Met de meeste hoogachting,

I. LENAERTS
OPSTELLER GID

COPIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
INFP DONTÉ WIM

Bijlage aan / Annexe à : 321315
ray, mohamed,
09051981.

Norm - Naam	Prénom - Voornaam	Ddn / Geb dd	Expéditeur - Afzender	Date /Datum Ref
KALID	OMAR	05/11/1978	ANDERLECHT POL	21/03/2001
RAY	MOHAMED	09/05/1981	BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES	08/06/2004



08/06/2004

1/1

81712



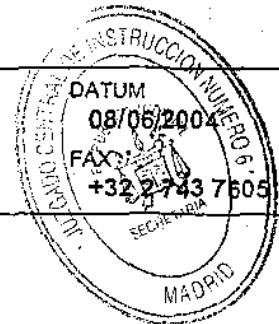
FEDERALE POLITIE – GID Gerechtelijke Identificatiedienst

Politie
Notelaarstraat 211
B1000-Brussel
Tel 32 2 – 743 7350
Fax 32 2 – 743 7605

Mevrouw, Mijnheer het diensthoofd
te BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES

ONZE REF
CD 321330/IL
UW CORRESPONDENT IS
I. LENAERTS

UW REF
VAN 08/06/2004 .
TEL
+32 2 743.73.18



Betreffende : **MAHAT, HAKIM,**
geboren op : 26011979
geslacht : Mannelijk , nationaliteit : Algerije
gedactyloscopeerd op : 08/06/2004
batch : 753000001054

- De opzoeken met de vingerafdrukken tegenover het elektronisch sporenbestand van de onopgeloste misdrijven zijn negatief.
- Deze persoon werd reeds gedactyloscopeerd (INITIEEL batchnr AFIS : 801000000385)

Historiek in bijlage

Met de meeste hoogachting,

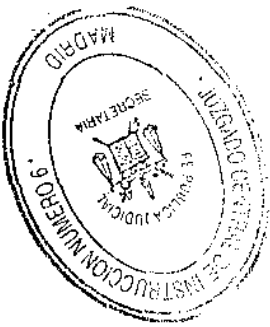
I. LENAERTS
OPSTELLER GID

COPIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
INPP DONTIE WIM

COPIE CERTIFIÉE
23 OCT 2004
INFP BOITE MIM
08/06/2004

Bijlage aan / Annexe à : 321330
mahat, hakim,
26011979.

Nom - Naam	Prénom - Voornaam	Ddn / Geb dd	Expéditeur - Afzender	Date /Datum Ref
MAHAT	HAKIM	26011979	VORST / FOREST - GEVANGENIS/PRISON	16/08/2003
MAHAT	HAKIM	26011979	SCHARBEEK (PZ) / SCHARBEEK (ZP)	28/08/2003
MAHAT	HAKIM	26011979	BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES	08/08/2004



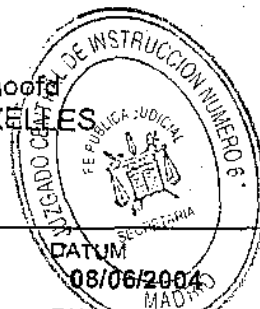
h1E18

**Politie**

Notelaarstraat 211
B1000-Brussel
Tel 32 2 - 743 7350
Fax 32 2 - 743 7605

FEDERALE POLITIE – GID Gerechtelijke Identificatiedienst

Mevrouw, Mijnheer het diensthoofd
te BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES



ONZE REF
CD 321331/IL

UW CORRESPONDENT IS
I. LENAERTS

UW REF
VAN 08/06/2004.

TEL
+32 2 743.73.18

DATUM
08/06/2004
FAX
+32 2 743 7605

Betreffende : **AJAB, MOHSIN**,
geboren op : 02111984
geslacht : Mannelijk , nationaliteit : Algerije
gedactyloscopeerd op : 08/06/2004
batch : 753000001055

- De opzoekingen met de vingerafdrukken tegenover het electronisch sporenbestand van de onopgeloste misdrijven zijn negatief.
- Deze persoon werd reeds gedactyloscopeerd (INITIEEL batchnr AFIS : 804000015896)

Historiek in bijlage

Met de meeste hoogachting,

I. LENAERTS
OPSTELLER GID

COPIE CERTIFIEE
23.08.2004
INFP BOOTE WIM

Bijlage aan / Annexe à : 321331
ajab, mohsin,
02111984.

Nom - Naam	Prénom - Voornaam	Ddn / Geb dd	Expéditeur - Afzender	Date /Datum Ref
AJAB	MOHSIN	02111984	ANDERLECHT (PZ) / ANDERLECHT (ZP)PZ ZUID / MIDIZ	24/01/2004
AJAB	MOHSIN	02111984	BRUSSEL GDA / SJA BRUXELLES	08/06/2004

COPIE CERTIFICATE
20 OCT 2004
INT. BOORTE WIM

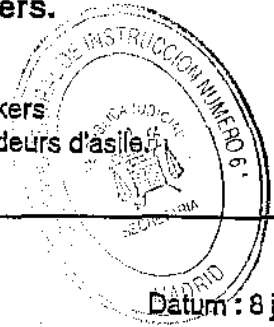
08/06/2004





81717
FEDERALE OVERHEIDSDIENST-BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

Printrak. Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile



Datum : 8 juni 2004

FAX

To: POLICE FEDERALE BRUXELLES
Laboratoire Technique et Scientifique
tav. Monsieur Gerrit VOLCKERYCK

Dit bericht omvat pagina('s), dit voorblad inbegrepen.

Ce message contient **13** page(s), y compris cette première page.

This message contains page(s), including this cover sheet.

Gelieve ons te verwittigen indien U niet alle pagina's hebt ontvangen.
Veuillez nous avertir si vous n'avez pas reçu toutes les pages.
If you didn't receive all the pages, please give us a call.

Tel. 00 3 2 2 205 54 46
00 32 2 205 54 90

Fax. 00 32 2 205 54 91

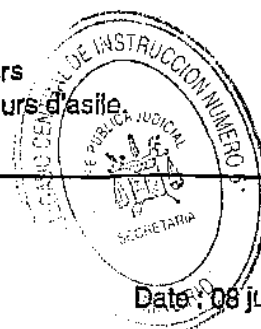
COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFF BONTE NIM



FEDERALE OVERHEIDSDIENST- BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81718

Printrak. Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile



Date: 08 juin 2004

Les empreintes du nommé :

AL ZUBAYDI DIAB
né à KALKILYA le 09.04.1983
nationalité : PALESTINE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

correspondent avec les empreintes du nommé :

AL ZUBAYDI DIAB
né à MEDINA le 09.04.1983
nationalité : ISRAEL
SP : 5.198.134

(Empreintes prises par Printrak le 07.05.2002)

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
28.04.2004
INFP BONTE WIM

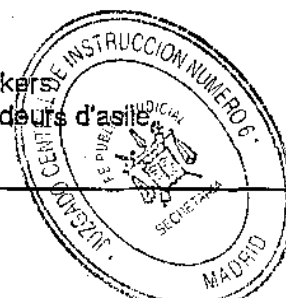


FEDERALE OVERHEIDSDIENST- BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81719

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile



Date : 08 juin 2004

Les empreintes du nommé :

RAY MOHAMED
né à **RAMALAH** le **09.05.1981**
nationalité : **PALESTINE**

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

correspondent avec les empreintes du nommé :

CHABAROU MOURAD
né à **SAFI** le **11.05.1980**
nationalité : **MAROC**
SP : **5.059.410**

(Empreintes prises par Printrak le 08.01.2001)

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP DONT WIM

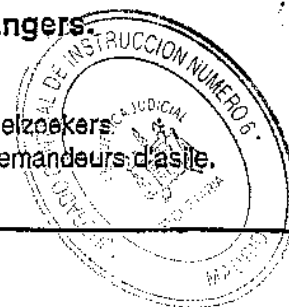


FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers

81720

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



Date : 08 juin 2004

ref. :

Concerne : Contrôle d'identité.

Identité : EL ZEBIRI OMAR
né à (Palestine) le 31.07.1973
nationalité : PALESTINE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NÉGATIF

OBJET : Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée
dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIÉE
20 OCT 2004
L. 2004.0012 MIM

[Signature]

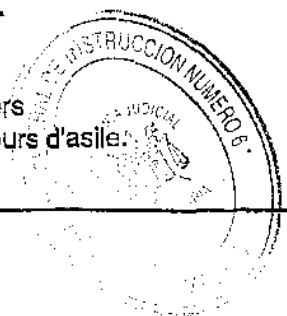


FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81721

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



Date : 08 juin 2004

ref. :

Concerna : Controle d'identité.

identité : **AJAB MOHSIN**
né à STIF le 02.11.1984
nationalité : ALGERIE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : **NEGATIF**

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
INPP - BONTE WIM



FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81722

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



Date : 08 juin 2004

ref. :

Concerne : Contrôle d'identité.

identité : MAHAT HAKIM
né à OUARAN le 26.01.1979
nationalité : ALGERIE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE

26 JUN 2004

WIM

Printrak. Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.

Date : 08 juin 2004



ref. :

Concerne : Controle d'identité.

identité : AJIB HASSAN
né à OUARAN le 12.03.1969
nationalité : ALGERIE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP BONTE WIM

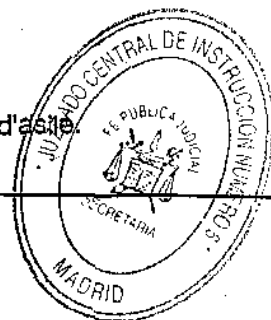


FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81724

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile



Date : 08 juin 2004

ref. :

Concerna : Controle d'identité.

identité : KHARBACHE ABDELHAFID
né à TAOURIT le 01.01.1969
nationalité : BELGIQUE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

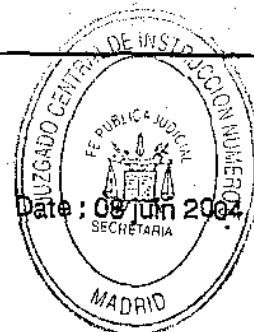
C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
26.06.2004
INPP BOITE WIM



Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



ref. :

Concerna : Controle d'identité.

identité : BEN NACEUR LAMINE
né à MENZEL BOURGUIBA le 22.01.1972
nationalité : TUNISIE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
20 JUN 2004
INPP BOUTE WIM



Printrak. Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



ref. :

Concerne : Controle d'identité.

identité : BAZ SAMIR
né à BRUXELLES le 07.04.1985
nationalité : BELGIQUE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIÉE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

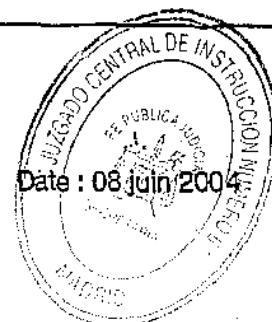


FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81727

Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



ref. :

Concerna : Controle d'identité,

identité : NASSER AHMED
né à AMAN le 20.09.1966
nationalité : JORDANIE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIEE
25 OCT 2004
INSP BONTÉ WIM



Printrak.

Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



ref. :

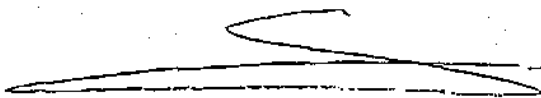
Concerne : Controle d'identité.

identité : CHAKIR TAOUFIK
né à CASABLANCA le 01.01.1981
nationalité : MAROC

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : *Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers*


C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIÉE
20 SEP 2004
INPP BONTE WIM



FEDERALE OVERHEIDSDIENST - BINNENLANDSE ZAKEN
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL - INTÉRIEUR
Dienst Vreemdelingenzaken - Office des Etrangers.

81729

Printrak. Identificatie asielzoekers
Identification demandeurs d'asile.



ref. :

Concerne : Controle d'identité.

Identité : KHALED HASEM
né à AMAN le 18.10.1984
nationalité : BELGIQUE

(Empreintes prises par Labo SJA Bruxelles)

résultat : NEGATIF

OBJET : Il n'y a aucune empreintes identiques à celles de la personne recherchée
dans le fichier AFIS (demandeurs d'asile) de l'Office des Etrangers

C. VERVOORT
System Operator

COPIE CERTIFIÉE
20 OCT 2004
INPP DORTE WIM

SJA BRUXELLES
SJA BRUXELLES
 Square Victoria Regina, 1
 1210 BRUXELLES
 Tf : 02/223.90.33
 Fax: 02/223.90.40

PRO JUSTITIA

URGENT [3]

PV SUBSEQUENT No : 110581/04

DU : 08/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANKEN

JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES

DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - ER.35.98.9964 02

PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE : 08/06/2004 A HEURES

AVIS A :

LE / / A HRES

OBJET(S)

CONTACT EUROPETELL

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [0] INCONNU(S) - [9] CONNU(S)

RECHER. ENTENDU
 OUI/NON OUI/NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

| | X | | X |

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

| | X | | X |

TRANSMIS A ORIG. COPIE

JUGE D'INSTRUCTION X

VANDERMEERSCH - BRUXELLES

POLICE X

POL FED - SJA BXL

POLICE X

CIA BRUXELLES

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
 20 JUN 2004
 10H30 DUME WIN

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 110581/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA
Nation. : MAROC
Résidence : Sint Juliaanstraat, 04
ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

ABDUL HAMEED Omer

Né le : 23/ 9/1963 à AMMAN
Nation. : JORDANIE
Domicile : Rue François Bossaerts, 123/3
SCHAERBEEK (BELGIQUE)

RAY Mohamed

Né le : 9/ 5/1981 à RAMALLAH
Nation. : PALESTINE
Résidence : Rue Van Schoor, 45
1030 SCHAERBEEK (BELGIQUE)

CHAKIR Taoufik

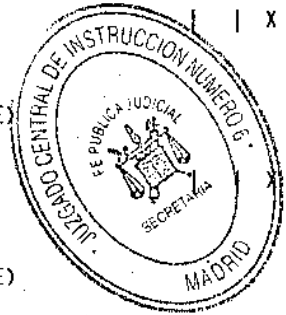
Né le : 1/ 1/1981 à CASABLANCA
Nation. : MAROC
Résidence : Rue Van Schoor, 45
1030 SCHAERBEEK (BELGIQUE)

OUCHAOU Abderahim

Né le : 31/ 7/1973 à KHOIRBGA
Nation. : MAROC
Résidence : Avenue du Diamant, 173
1030 SCHAERBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,
BRUXELLES (BELGIQUE)
Siège exp : ,
BRUXELLES (BELGIQUE)

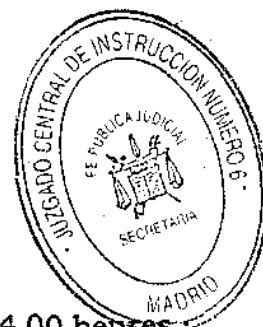


COPIE CERTIFIEE
28 OCT 1984
INPP DONTRE WIM
WIM

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui huit juin deux mille quatre à 14.00 heures ;

Nous soussignés **VAN OOTEGHEM Lukas** et **COPS Henryk**, Inspecteurs Principaux du Service Judiciaire Arrondissement BRUXELLES de la Police Fédérale, 3° Division de Recherche, en tenue civile et porteurs de notre carte d'identité de service ;

REFERENCES

Dossier n° 01/03 de M. le Juge d'Instruction **FRANSEN** de BRUXELLES.

DEVOIRS EXECUTES et CONTEXTE

Enquête sur la communication entrée par une "sim-box" de la société Europetell.

Contexte : "Le 01/06/04 à 18.38 heures, un certain **ABOU HASSEM** téléphone à **MOURAD** via un opérateur relais situé à Anvers et lui dit de se préparer."

EUROPETELL

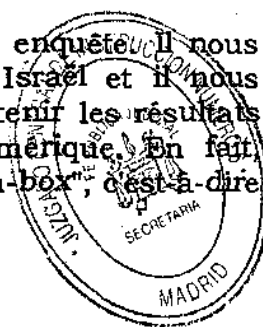
Ce jour, aux date et heures susmentionnées, nous nous rendons au siège de la société Europetell SPRL, Lange Herentalsstraat 20 à 2018 ANVERS.

Nous constatons que le nom de la société est indiqué sur une sonnette, mais qu'il n'y aucune réaction lorsque nous sonnons.

Nous essayons les autres sonnettes dans le même bâtiment, et nous apprenons que la société est en fait uniquement un appareillage de télécommunication installé dans une pièce. Nous sommes aiguillé vers la société ITC Telelink, qui loue les locaux à la société Europetell. La secrétaire Majken nous donne les coordonnées du manager en Belgique, Sami NUUSBAUM, mais nous n'arrivons pas à le joindre. Finalement, nous arrivons à contacter le directeur de la société, Itchak

KAMINSKY, en Israël.

Nous lui expliquons la raison de notre enquête. Il nous demande d'envoyer la demande par fax en Israël et il nous explique qu'il faudra plusieurs jours pour obtenir les résultats car il doit à son tour faire l'enquête en Amérique. En fait, l'appareillage se trouvant à Anvers est une "sim-box", c'est-à-dire un relais entre l'Amérique et le réseau belge.



FAX

Ce jour 08/06/04, à 17.30 heures, nous rédigeons le fax en anglais et l'envoyons à Monsieur KAMINSKY Itchak en Israël. (Tél. 00972-54756511; Fax 00972-97920824).

Nous joignons une copie de ce fax en annexe 01 au présent procès-verbal.

RESULTAT

Ce jour 18/06/04, à 09.14 heures, nous recevons le résultat via email de Mr KAMINSKY.

Il s'agit d'une lettre de USA Telcomm International Ltd dd 15 juin 04 à Mr KAMINSKY. Dans cette lettre, ils relatent les éléments suivant :

- Le 01/06/2004 il y a sept communications vers le numéro +32477621256 via leur système.
- Six appels sont sans résultat, le septième dure 3 minutes.
- Leur système n'a pas pu identifier les 6 dernières communications.
- La première tentative d'appel du numéro +32477621256 a pour origine le numéro 44920211. Ce numéro appartient à la société Net2Phone (Internet).

Nous joignons une copie de cette lettre en annexes 02 et 03 au présent procès-verbal.

CONTACT CCU

Ce jour 18/06/04, à 11.00 heures, nous prenons contact avec nos collègues du Computer Crime Unit. Ils nous expliquent que poursuivre l'enquête vers Net2Phone en Amérique nécessite une commission rogatoire. Ils expliquent également que les autorités américaines sont peu coopérantes dans le cas présent.

RENSEIGNEMENTS

- Transmettons le présent à Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN par porteur.
- Procès verbal clos le 21/06/2004 à 19.00 heures.

Dont acte,

COPIE CERTIFIÉE
 23 JUN 2004
 INPP BOITE NIM

81734



FEDERALE POLITIE

GDA BRUSSEL 3° OA - P1g5

Victoria Regina Plantsoen 1

1210 BRUSSEL

Tel.: +32.2 / 223.92.32

Fax.: +32.2 / 223.92.55

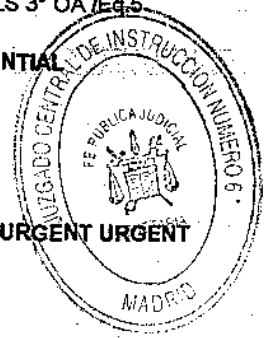
E-mail: Lukas_DR3@work

Uitgiftenummer : OA 3 / 1787 / 2004
Uitgiftedatum : Tuesday, 08 June 2004
Klassement :
Beheerseenheid : FEDERAL POLICE GDA
: BRUSSELS 3° OA / Eq.5

Veiligheidsgraad : **CONFIDENTIAL**

Aantal blz. : 1
Bijlage(n) : 2
Taalversie(s) :

Kenmerk PC : **URGENT URGENT URGENT**



TO : Mr Itchak Kaminsky

ONDERWERP : Call through Europetell (Belgium)

Referentie(s) : Case 2003/001 Inv. Judge D.FRANSEN (ASPERGE II)

Dossierbeheerder : VAN OOTEGHEM Lukas (HINP)

Dear Mr Kaminsky,

As announced during our phone conversation earlier today, you can hereby find the warrant from the Judge D. Fransen. The original is in French and we have added a Dutch translation, as the legal language for Antwerp is Dutch.

To make the inquiries on your side easier, here are the details of the conversation in which we are interested :

On June 01 at 18.39 hours (Belgian time) a certain person, calling himself "Abou Hassem" is calling a number under investigation in Belgium. The number being called is the number +32.477 / 621.256. The exact timestamp is 18:39:06 and the call lasted for 184 seconds.

This request is binding and **urgent**.

Best regards,

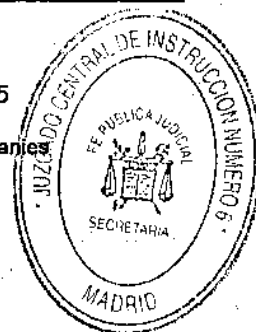
Lukas Van Ooteghem
BRUSSELS - Counter-Terrorism Unit

COPIE CERTIFIEE
23 JUN 2004
INPT DONT WIM



USA Telcomm International Ltd

60 Moira Avenue, Crosby,
Johannesburg, South Africa
Tel: +27 11 837-9357 Fax: 27 11 837-2445
info@usa-telcomm.com
A Member of the Safi Worldwide Ltd Group of Companies



15 June 2004

Europetell bvba
Antwerpen
Belgium

By email: To Mr. Itchak Kaminsky

Dear Sirs

Court Order for Tracing Phone Call

Further to our letter to you dated 9 June 2004, regarding your request for information of a phone call on 1 June to 32 477 621256, we can report as follows :

1. On 1 June 2004, we found, in our system, 7 (seven) phone calls in total that were terminated to 32 477 621256. The first 6 calls were unsuccessful and the 7th call terminated successfully for 3 minutes.
2. I enclose herewith a table that shows each of the 7 individual phone calls.
3. You will notice that the connection times are 1 hour behind those stated in the request, due to the time difference of GMT and CET.
4. Unfortunately, the Caller ID numbers for 6 out of 7 calls were not received by our system and therefore we have no way of knowing who the sender was. The reason for that could be one of many, for example :
 - a. the originator of the calls was calling from a public telephone booth or
 - b. the originator was using a Calling Card or
 - c. the originator made the calls from a phone with a blocked Caller ID service or
 - d. perhaps the equipment of the companies transiting the call onwards to us do not have the ability to carry the Caller ID.
5. We can report that the first attempt to call 32 477 621256 did give us a Caller ID number. Please refer to the table, at 17:15:08, the Caller ID is 44920211 which shows us that the call was placed using Net2Phone (Internet). If necessary, the Belgian Police may contact Net2Phone in the USA for the origination details.

Please let us know if we can help further.

Yours truly

LES MOSKOVITZ

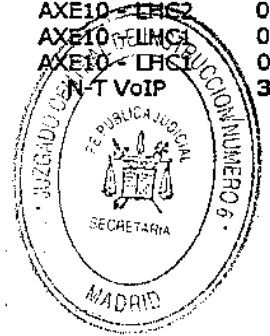
CEO

E-mail : les@usa-telcomm.com

COPIE CERTIFIEE
20 JUN 2004
INFP DONT WIM

[Handwritten signature]

Day	Destination Area Name	CLI	DDI	Seize Time	Switch	Mins
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus	44920211	32477621256	17:15:08	AXE10 - LHC2	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:15:13	N-T VoIP	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:15:16	AXE10 - LHC2	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:15:31	AXE10 - LHC2	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:15:32	AXE10 - LHC1	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:15:36	AXE10 - LHC1	0
1-juin-04	Belgium - Mobile - Proximus		32477621256	17:38:48	N-T VoIP	3
End of data						



COPIE CERTIFIEE
 20
 INSP DOMTE WIM

[Handwritten signature]

COPIE

34

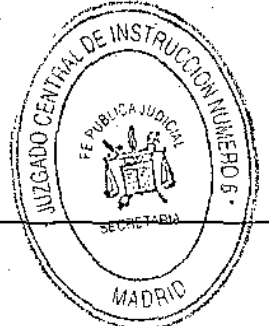
81737

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

URGENT - DETENU



N° Ind.: 11452/04

PRO JUSTITIASquare Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212761/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 09/06/04

Aud.: -

Ann.: 2

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres).

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN

En date du : 09/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements

(Présentation photos lors de l'audition de 'MOURAD')

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
INPP DONT WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n°212761/2004
Dossier n°01/03 - J.I. monsieur Daniel Fransen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03

POLICE FEDERALE

Service Judiciaire
d'Arrondissement



Police
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,

le mercredi dix du mois de juin à quinze heures cinquante,

Nous, Nicolas Debrulle,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, portons à la connaissance monsieur le Juge d'Instruction que lors de l'audition de monsieur **RAY MOHAMED**¹ notre collègue Jean-Michel Le Moine a présenté différentes photographies à l'intéressé.

Joignons en annexes copie des photographies qui ont été présentées à l'intéressé.

Durant son audition, **RAY MOHAMED** a, entre autres, déclaré :

« La photo 1 me représente,

la 2 est l'ami du 3. J'ai vu 2 fois le 2 et il était avec le 3è.

Je crois que c'est HAZEM. C'est un Jordanien. Je ne sais rien de plus

Le 3 est OMAR, Jordanien. C'est lui qui pouvait me faire les photos par internet.

4, 5 me sont inconnus

6 est Abdelhamid dont j'ai parlé avant

7 est Taoufik qui habite avec moi

8 est Amine le Tunisien par qui j'ai pu louer mon appartement.

9 est une personne que je vois prier à la mosquée AL TAWHID. Je ne le connais pas plus que cela sinon qu'il fréquente le café où on voit AL JAZIRA à la télé.² »

DONT ACTE.

¹ Cfr. PV 212653/04, audition RAY MOHAMED, sg Jean-Michel Le Moine, dd. 19 mai 2004.

² Cfr. PV 212653/04, Op. Cit., p. 9.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP DONT NIM

COPIE CERTIFICATE
 23 OCT 1964
 IMP BOSTON WIM



PHOTO 5



PHOTO 4



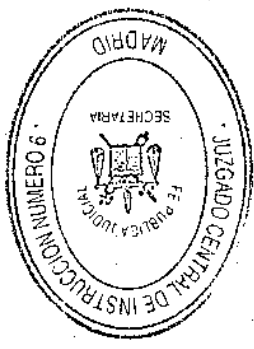
PHOTO 3



PHOTO 2



PHOTO 1



COPIE CERTIFICATE
 23 APR 2004
 INFO BOUTE MIM



PHOTO 9

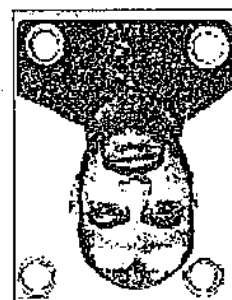


PHOTO 8



PHOTO 7

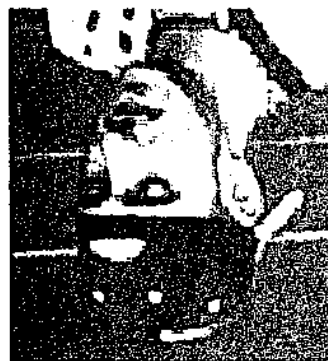
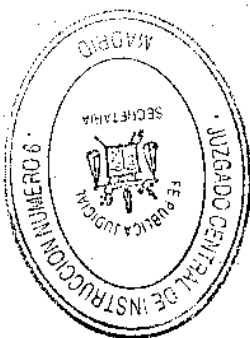


PHOTO 6



(35)

labo

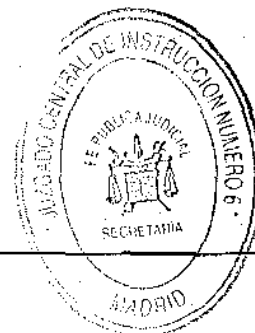
81741

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 11317/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212780/04

Sect.: LABORATOIRE

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 10/06/04

Aud.: -

Ann.: 1

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN

En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)Descente sur les lieux
Photos état des lieuxCopie(s):SJA Bruxelles,
DR 3 + DR 6

Réf. LAB 2929/2004

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

18 JUNI 2004

* OA 3 - DR 3 *

IN: 043816

COMBR. CDP E A P

OFFR OP-00: 1 2 (3) 4

5 6

DORIANE

COPIE CERTIFIÉE

IN: 043816

WPK



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

Le dix du mois de juin de l'an deux mille quatre, à 05 heures 10.

Nous, **NOWAK Michel, Inspecteur Principal,**

officier de police judiciaire, auxiliaire du Procureur du Roi à Bruxelles, exposons nous être rendu le 08 juin 2004, vers 05 heures, à Schaerbeek, rue Van Schoor 45, dans le cadre du dossier dont références en première page.—

Sur place, nous avons procédé à la photographie de l'état des lieux et des divers objets se trouvant dans l'appartement des suspects.—

Logiquement, nous avons nommé les quatre murs de l'appartement A, B, C et D :

Le mur A est le mur de gauche en entrant dans l'appartement comprenant la porte d'entrée, le mur B est celui qui comprend le lavabo, le mur C est celui qui comprend la cheminée et le mur D est celui où se trouvent les vêtements.—

Nous joignons au présent acte un dossier photographique contenant cinquante quatre (54) photographies en couleur légendées de la manière suivante :

- Photos 1 et 2 : vues de l'immeuble sis à Schaerbeek, rue Van Schoor 45
- Photo 3 : vue du hall d'entrée de l'immeuble
- Photo 4 : vue du palier de l'appartement des suspects
- Photo 5 : vue de l'appartement depuis le palier
- Photos 6 à 11 : vues générales de l'appartement et des quatre murs A, B, C, et D
- Photos 12 à 20 : Mur A
 - Photos 12 à 16 : vues du mobilier
 - Photo 17 : contenu du meuble TV
 - Photo 18 : contenu du frigo
 - Photos 19 et 20 : contenu du meuble situé au dessus des plaques de cuisson
- Photos 21 à 27 : Mur B
 - Photo 21 : vue générale des objets posés sur la tablette de l'évier
 - Photos 22 à 27 : vues des objets emportés pour un examen ADN éventuel
- Photos 28 à 37 : Mur C
 - Photos 28 à 30 : vues du lit, des coussins, des couvertures, du GSM, ...
 - Photos 31 et 32 : vues des objets présents sur la tablette de la cheminée
 - Photo 33 : vue des objets se trouvant sur la petite table à droite de la cheminée
 - Photo 34 : le cartable et les documents se trouvant sur les deux étagères situées au dessus du lit de droite
 - Photo 35 : contenu de la mallette trouvée sous la petite table
 - Photo 36 : vue de l'étagère du dessous de la petite table et du sac à dos
 - Photo 37 : contenu du sac à dos
- Photos 38 à 39 : MUR D
 - Photos 38 et 39 : vues générales de tous les vêtements

**Police**

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

Photos 40 : escalier menant de l'appartement des suspects à l'entresol où se trouve la salle de bains

Photos 41 à 45 : la salle de bains de l'entresol

Photo 46 : escalier menant de l'entresol au hall d'entrée de l'immeuble

Photo 47 : escalier menant du hall d'entrée de l'immeuble aux caves

Photos 48 à 54 : les caves de l'immeuble

Un exemplaire de ces photographies sera transmis au S.J.A. Bruxelles D.R. 6. —

Exposons que tous les objets pouvant servir à d'éventuelles analyses ADN (photographies incluses à l'album photographique joint) ont été saisis et déposés au Greffe Correctionnel de ce siège. —

Les objets saisis sont déposés suivant les numéros d'inventaires suivants :

Murs A et B : n°15.458/2004

Mur C : n°15.459/2004

Mur D et le palier de l'appartement : n°15.460/200

Certains objets des murs A et D : n°15.461/2004

Dont acte.



SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

URGENT []

PV SUBSEQUENT No : 108871/04

DU : 10/06/2004

EN EXECUTION DE:DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JI FRANSEN
JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLESDOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLESSTATUT PERSONNE IMPLIQUEE

Etranger

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE

HRES

OBJET(S)

RENSEIGNEMENTS MOHAMED EL MASRI

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [1] INCONNU(S) = [6] CONNU(S)

RECHER.	ENTENDU
OUI	NON
OUI	NON

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Izevenstraat, 58

MAASEIK

(BELGIQUE)

Résidence :

MAASEIK

(BELGIQUE)

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

MOLENBEEK-ST-JEAN

(BELGIQUE)

TRANSMIS A

ORIG. COPIE

JUR INSTRUCTION
BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFF BOUTE WIM

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 108871/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

ET INCONNU(S)



COPIE CERTIFIEE
20-01-2004
IMP. BOUTE NIM

[Handwritten signature]



POLICE FEDERALE

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui lundi dix juin deux mille quatre à 14.00 heures

Nous soussigné **Jamal DOUIDAR**, Inspecteur de police, auprès de la Police
Fédérale,en résidence au Service Judiciaire d'Arrondissement de **BRUXELLES DR 3/TERO**
en tenue civile et porteur de notre carte d'identité de service :Dans le cadre du dossier 2003/01 de Monsieur le Juge d'Instruction **FRANSEN**
de et à **BRUXELLES**, portons à sa connaissance ce qui suit :

E n date du 08/06/2004, nous recevons une note par la voie de DGJ émanant de
notre Officier de Liaison en Espagne qui nous informe que le dénommé **RABEI**
OSMAN EL SAYED né le 22/07/1971 à Alazizya Samnoud (Egypte) est connu
par les autorités espagnoles comme utilisant les fausses identités suivantes :

- 1- **MOHAMED EL EGIPCIO** né en 1971.
- 2- **MOHAMED AL MASRI** né en 1971.
- 3- **MOHAMED ABDUL HADI FAYAD** né le 22/07/1970.

Suite aux attentats du 11 mars, le ministère de l'Intérieur en Espagne a distribué
sa photographie comme un des auteurs de l'attentat.

Suite aux perquisitions du 08/06/2004, avons retrouvé entre autres à la rue **VAN**
SCHOOR 45 à 1030 Schaerbeek, deux livres imprimés en langue arabe portant
sur la première page une inscription manuscrite en langue arabe (voir procès-
verbal n° 212643/04).

- Le premier livre est intitulé « **LES ILLUSIONS DE SATAN** » écrit par
« **L'EMAM ABI EL FARAJ ABDERRAHMANE IBN AL JAOUZI** » avec
couverture cartonnée de couleur verte.

Traduction libre que nous faisons de l'inscription manuscrite :
« **Présent au cher frère MOURAD de la part de ton frère MOHAMED AL**
MASRI »

26 RAJAB 1423 (Héjir) 3 octobre 2002 .

Nous joignons en annexe 1 : une photocopie de la couverture du livre « **LES**
ILLUSIONS DE SATAN »

Et en annexe 2 : la dédicace manuscrite en arabe.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INSP. D. J. NIM

- le deuxième livre est intitulé « LE DERNIER SOUFFLE » avec une couverture cartonnée de couleur orange.
Traduction libre de l'inscription manuscrite :
« Au nom de Dieu Le Clément Le Miséricordieux
Présent venant du frère MOHAMED AL MASRI, frère en Islam
MOURAD
Votre frère en Islam MOHAMED AL MASRI. MADRID
vendredi 12 RABI Ier (hégirien) 24-5-2002 »



Nous joignons en annexe 3 : une photocopie de la couverture du livre « LE DERNIER SOUFFLE » et annexe 4 la dédicace manuscrite en arabe.

RENSEIGNEMENTS

Ci-joint :

- Annexe 1 : Couverture livre vert
- Annexe 2 : dédicace livre vert
- Annexe 3 : Couverture livre orange
- Annexe 4 : dédicace livre orange

Nous transmettons le présent à Monsieur le Juge d'Instruction FRANSEN, de
et à BRUXELLES, par porteur.

Procès-verbal clos le 10 juin à 15.15Hrs.

Dont acte,

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP BOITE NIM

38-

81749

ANNEXE 2 - AU - PV - BR 10827.
DE LA POLICE FEDERALE
SJA - BRUXELLES DR 3
DATE DU 10/06/2004



أحمد بن علي بن عبد الله
مدير المصروفات

26
P 1423
3 أكتوبر 2004



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

127



COPIE CERTIFIEE
COMME
20 OCT 2004
INPP DONT MIM



ANNEXE 3 AU PV BR 402246
DE LA POLICE FEDERALE
SJA BRUXELLES DR 3
DATE DU 10/06/2004

81750

بسم الله الرحمن الرحيم

في هذا اليوم
في الرابع من الشهر
في شهر ربيع الثاني

مراد

أخوكم من الله

الحمد لله

مدير في يوم الخميس

12

في ربيع الثاني

24-5-2002

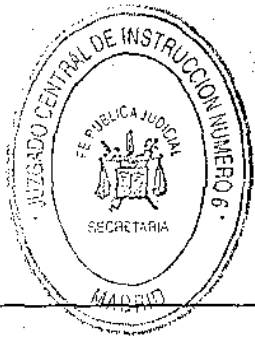
81751
ANNEXE 4 AU PV BR 268871
DE LA POLICE FEDERALE
SJA BRUXELLES DR 3
DATE DU 16 OCT 2004
CENTRAL DE INSTRUCCION
MADRID

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

COPIE

DR3

POLICE FEDERALE Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA) BRUXELLES  Police				URGENT - DETENU  N° Ind.: 11473/04	
Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17				PRO JUSTITIA	
N° PV.: 212790/04		Sect.: Serious Crime Squad		N° Not.: BR.35.98.009964/2002	
Date: 10/06/04		Aud.: -	Ann.: -	Perq.: -	
<u>A charge de / Au sujet:</u> - SHIHAB (30/10/74) IZEVENSTRAAT, 58 MAASEIK (MAASEIK) - GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN (et autres)				Suite aux devoirs prescrits verbalement par : Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN En date du : 10/06/04 dossier : 01/03-24	
<u>Sur plainte de / Préjudicié:</u>				<u>Transmis à:</u> Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN BRUXELLES,	
<u>Objet(s)</u> Renseignements (0498944456)				Le Directeur judiciaire Glenn AUDENAERT,	
				<u>Copie(s):</u>	
				Réf. LAB - DIRJU: -	
<u>Fait(s):</u> - Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat					

COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
INF. DE L'ETAT WIM
WIM

POLICE FEDERALE
 Service Judiciaire
 d'Arrondissement



Police
 BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
 le vendredi quatre du mois de juin à onze heures trente,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles portons à la connaissance de monsieur le Magistrat Instructeur que le présent procès verbal porte sur l'identification du titulaire du numéro d'appel **0498/944456**.

INFORMATION

Il est question de ce numéro d'appel dans le **PV 212228/04** de notre collègue **Luc Nijs**¹ puisque ce numéro appelle le numéro **0477621256** attribué à T1, le soit-disant **MOURAD**.

RECHERCHES

Des recherches que nous avons effectuées ce jour, il ressort que ce numéro est attribué à la société **Bruxelles Propreté**, société sise avenue de Broqueville, 12 à 1150 Bruxelles.

Ce numéro **MOBISTAR** est en fait sous-traité par l'opérateur de la Région Bruxelloise, **IRIS NET**.

Nous avons joint ce jour monsieur **Pierre HOTYAT**, responsable du service informatique de Bruxelles Propreté. A notre demande celui-ci nous a envoyé l'ensemble des numéros de GSM de l'opérateur **IRIS NET** qui sont utilisés par des membres de la dite entreprise. Cette liste nous a été transmise via mail.

Ci-dessous, nous reprenons la ligne reprenant le numéro, objet de notre étude, du listing qui nous a été envoyé du listing.

FCT 3	0498/944456

Le code **FCT3** signifie qu'en fait ce numéro correspond à une **SIM BOX**, c'est à dire un boîtier de GSM relié à un central téléphonique qui évite ainsi, d'après les dires de monsieur **Hotyat**, le surcoût dû à un appel d'un poste fixe vers un poste mobile.

DONT ACTE

COPIE CERTIFIEE
 23/06/2004
 10PP COPIE WIM

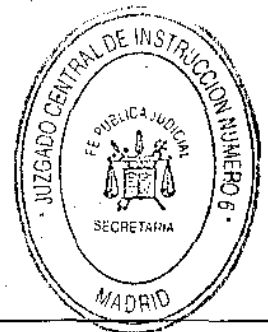
¹ Cfr. PV 212228/04, signé Luc Nijs, dd. 3 juin 2004.

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 11908/04

**PRO
JUSTITIA**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 213298/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 10/06/04 Aud.: - Ann.: - Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (concernant le n° 0477/62.12.56 - T1)

Copie(s):

Ref. LAB

DIRJU.

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
2004
WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le JI. FRANSEN.

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
 Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
 le dix du mois de juin à 10.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de
 Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles,
 exposons avoir procédé à une comparaison entre les interceptions des
 communications avec le numéro d'appel **0477/62.12.56** (utilisé par le
 soit disant **MOURAD**) et les résultats des observations transmises par
 les différents opérateurs de téléphonie.



*
 * *

Information

Exposons qu'en date du 27.05.2004 ce numéro d'appel a été mis sous
 écoute.

L'utilisateur du numéro d'appel a été interpellé en date du 08.06.2004,
 à 05h15. L'intéressé s'est identifié comme étant **RAY Mohamed**.

*
 * *

GSM(s) utilisé(s)

En ce qui concerne le(s) Gsm(s) utilisé(s), entre le 01.05.2004 et le
 07.06.2004, nous constatons que l'utilisateur du numéro d'appel
0477/62.12.56 a utilisé le même Gsm, à savoir celui avec le code
 IMEI **350103805308830**.

Aucun autre Gsm n'a été lié à ce numéro d'appel entre la période
 précitée.

*
 * *

Communications

Entre le 01.05.2004, à 00h11, et le 07.06.2004, à 17h, 104 appels ont
 été enregistrés, y compris les SMS, les tentatives d'appel et les
 déviations vers la messagerie du numéro **0477/62.12.56**.

Exposons qu'aucune communication sortante n'a été enregistrée avec
 ce numéro d'appel. Nous relevons 20 appels sortants vers la
 messagerie de l'intéressé.

En date du 24.05.2004, à 22h02, nous relevons un SMS sortant, vers
 le numéro d'appel **0474/86.93.13**. Il s'agit d'une carte prépayée.

COPIE CERTIFIEE
 20-06-2004
 IMP. DEWIE WIM
 127

Suite n° 2 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.

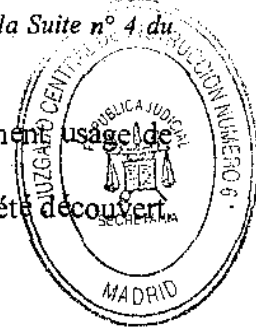
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

Dans le répertoire du Gsm NOKIA 3310, appartenant à RAY Mohamed, ce numéro en question y est répertorié sous le nom 'ABD'. (Cfr. la Suite n° 4 du Procès-verbal 212903/04 dd. 11.06.2004, signé Wim LEIN)

Exposons que l'enquête a établi que l'intéressé fait régulièrement usage de phone-shop afin d'effectuer des appels sortants.

Lors de l'interpellation de RAY Mohamed, un second Gsm a été découvert.

Il s'agirait, selon ses dires, d'un ancien Gsm.



Les contacts les plus importants sont :

- CHAKIR Taoufik (0478/41.69.55) : 12 appels.
Précisons qu'il s'agit du co-locataire de RAY Mohamed, alias MOURAD
- DEVRIENDT Catelijne (0476/32.93.58) : 11 appels.
Précisons que lors des interceptions des communications, nous avons constaté que la personne ayant contacté le numéro de RAY Mohamed, semblait avoir une voix masculine. Vraisemblablement, ces communications ont été effectuées par l'époux de DEVRIENDT, à savoir ABDUL HAMEED Omer.
- ABDUL HAMEED Omer (0472/67.55.86) : 8 appels entre le 05.06.2004 et le 07.06.2004.

Parmi les contacts étrangers, nous relevons les numéros d'appel suivants :

- 3046414900: 2 appels entrants
- 442079707107: 2 appels entrants
- 447944651148: 2 appels entrants
- 4976136151: 1 appel entrant
- 4976136668: 1 appel entrant
- 33170801080: 1 appel entrant
- 35314054915: 1 appel entrant
- 21260809759: 1 appel entrant

En ce qui concerne les contacts avec les autres protagonistes du présent dossier, nous relevons 1 appel entrant, provenant de KHALED Hazem (0486/47.26.16) et 1 provenant du numéro 0472/80.37.30 (carte prépayée). Ce dernier numéro d'appel a été utilisé par un certain ABDERRAHIM qui aurait oublié ses vêtements chez RAY Mohamed.

La totalité des autres numéros ayant contacté le 0477/62.12.56 (RAY Mohamed, alias MOURAD) émanent de numéros d'appel attribué à des sociétés de télécommunications servant de relais.

COPIE CERTIFIEE
2004
INPP BOITE WIM
(12)

Suite n° 3 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

*
* *

Communications interceptées



Exposons que l'interception des communications avec ce numéro d'appel a commencé le 27.05.2004, à 17h30.

Communications du 27.05.2004

22h05 : 0476/32.93.58 (**DEVRIENDT** Catelijne) vers 0477/62.12.56, 31s.

*L'appelant communique le numéro d'appel de **M'RABET Oualid** (0485/31.01.73) et annonce qu'il se trouve chez les frères de l'appartement à Schaerbeek. Cet appel est dévié vers la messagerie.*

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

22h13 : l'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 consulte sa boîte à messages (122s). Il est toujours localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

Communications du 28.05.2004

12h27 : 0473/29.05.14 (ET SOLUTIONS) vers 0477/62.12.56, 42s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 signale à son interlocuteur qu'il passera chez lui après la prière de midi à la mosquée "KOUBA".

Il est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

Communications du 29.05.2004

10h28 : 0476/32.93.58 (**DEVRIENDT** Catelijne) vers 0477/62.12.56, 55s.

*L'appelant se présente comme étant **ABOU ATF. MURAD** doit lui fournir un ordinateur qui semble-t-il se trouve dans une librairie.*

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

12h27 : 3046414900 (grec) vers 0477/62.12.56, 25s.

*Une voix masculine, utilisant le numéro de Gsm 3046414900 demande à parler à **ABOU Farid**. L'interlocuteur répond que **MURAD** est à la salle de bain (au **HAMMAM**) et demande à l'appelant de réessayer dans cinq minutes.*

*La voix masculine se présente comme étant **ABOU KHALED**.*

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP BONTE NIM

[Signature]

FEUILLE 001



13h26 : 3046414900 (grec) vers 0477/62.12.56, 117s.

L'appelant : **ABOU HAFS** – appelé : **ABOU YOUSSEF** **ABOU KHALED**.

ABOU YOUSSEF est en train de déjeuner car il a travaillé toute la nuit jusqu'à l'aube. **ABOU HAFS** est inquiet en ce qui concerne l'histoire de l'ordinateur. Il parle d'une tierce personne (celui qui a l'ordinateur) qu'il n'est pas très convaincu de lui.

ABOU HAFS demande à rencontrer **ABOU YOUSSEF**. Celui-ci dit qu'il doit s'occuper de son invité et qu'il ne peut pas se libérer pour rencontrer **ABOU HAFS** pour le moment, mais qu'il a l'intention de le faire plus tard car il doit le voir et lui parler, il lui demande s'il est libre pendant la journée et **ABOU HAFS** répond par l'affirmative.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

14h48 : 447944651148 vers 0477/62.12.56, 132s

Appel provenant de **ABDELLATIF** qui se trouve à Londres.

ABDELLATIF appelle de son portable.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 demande à **ABDELLATIF** comment va sa FOI (en DIEU), celui-ci répond que sa FOI est bonne.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Palais, à 1030 Schaerbeek.

14h53 : 447944651148 vers 0477/62.12.56, 110s

ABDELLATIF rappelle et demande le numéro de téléphone de **RACHID**.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 dit que **RACHID** a des difficultés pour le moment et que s'il reçoit la maison, il la donnera à **RACHID**. Il dit également qu'il ira à **LONDRES** d'ici peu pour faire bouger les choses.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

17h02 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 6s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

19h45 : SMS du numéro 393207659984 vers le 0477/62.12.56

SMS entrant mentionnant un adresse E-Mail, à savoir :

kishkmohammed@yahoo.com

Il s'agit de l'adresse e-mail du nommé **RABEI OSMAN SAYED Ahmed**.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

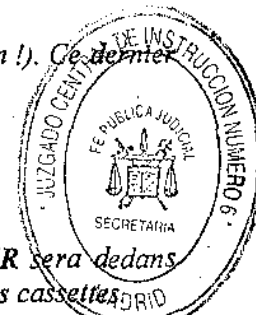
COPIE CERTIFIEE
20-06-2004
18PP DONT WIM
[Signature]

Suite n° 5 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

20h15 : 33170801080 (SAKHER) vers 0477/62.12.56, 425s.

- MURAD salue le frère SAKHER (qui a un accent égyptien !). Ce dernier l'appelle « MURAD ».
- MURAD demande le numéro de MOHAMMED.
- SAKHER répond : 00392971233493.
- SAKHER demande quand MURAD aura fini ?
- MURAD répond qu'il aura terminé dans 20 jours.
- MURAD précise que ce seront des cassettes où SAKHER sera dedans (inchallah), que c'est SAKHER qui figurera dans les futures cassettes.



L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Palais, à 1030 Schaerbeek.

Il appert qu'une minute après la fin de cette communication un appel (en absence) a été enregistré (8 secondes), émanant d'un numéro d'appel français, à savoir le 0033613915621, vers celui de RAY Mohamed, alias MOURAD.

Cet appel en absence ne figure pas sur la liste transmise par PROXIMUS.

20h26 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 17s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue Godefroid Devreese, à 1030 Schaerbeek.

23h23 : 0478/78.27.08 (VENTELO) vers 0477/62.12.56, 80s.

Appel entrant, provenant d'une personne s'identifiant comme étant MOHAMMED DE BARCELONE. La communication est très mauvaise et les interlocuteurs ne s'entendent que par fragment.

MOHAMMED DE BARCELONE va rappeler immédiatement sur une autre ligne.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

23h26 : 0473/96.66.52 (VENTELO) vers 0477/62.12.56, 101s.

MOHAMMED de BARCELONE recontacte le numéro 0477/62.12.56 et demande si c'est bien le numéro d'OMAR.

MOHAMMED DE BARCELONA dit avoir été contacté par un certain ABDELHAFID qui lui a demandé de venir en BELGIQUE.

L'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 demande à son interlocuteur quel est le message à transmettre à ABDELHAFID. MOHAMMED de BARCELONA va venir en Belgique, il va aller prendre un ticket et pourrait être en Belgique pour mercredi.

L'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 va transmettre le message et dit « après on verra ».

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP DONT WIM
[Signature]
F.F. NIJS DUT

Suite n° 6 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le JJ. FRANSSEN

Communications du 30.05.2004

14h48 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 7s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.



22h54 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 5s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

Ces appels vers la messagerie ne sont pas enregistrés lors des écoutes.

Communications du 31.05.2004

15h00 : 02/248.11.19 (Phone-Shop rue du Pavillon, 99 à 1030 Schaerbeek) vers 0477/62.12.56, 18s.

Une voix masculine demande d'ouvrir la porte, qu'il n'a pas la clef.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

16h22 : 0477/12.11.05 vers 0477/62.12.56, pas de communication.

Cet appel ne figure pas sur les résultats transmis par PROXIMUS.

17h01 : 4976136151 vers 0477/62.12.56, 84s.

Hasan appelle Mourad. Hasan dit que le travail ne va pas du tout surtout ces derniers jours. Il demande le n° de téléphone de Abou Khaled et demande s'il lui a donné le numéro de « l'autre » ou pas.

Mourad répond « pas encore » mais qu'il le contacte par e-mail.

Hasan demande à Mourad d'appeler Abou Khaled afin de lui donner son numéro et qu'il l'appelle.

Mourad dit qu'il communique avec lui par Internet et qu'il peut donner son e-mail.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

17h54 : 02/215.28.96 (Phone-Shop, rue du Pavillon, 99, à 1030 Schaerbeek) vers 0477/62.12.56, 19s.

Un homme demande à Murad s'il est toujours à la salle. Le correspondant lui dit qu'il va le rejoindre.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

COPIE CERTIFIEE
20 08 2004
IMPP DONTE WIM

[Signature]

Suite n° 7 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NBS

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN



21h53 : 0476/32.93.58 (DEVRIENDT Catelijne) vers 0477/62.12.56, 197s.

Abou Omar téléphone à Abou Khaled.

Abou Omar demande ce qui est arrivé au PC.

Il répond que Saker ne l'a pas appelé. Abou Omar demande s'il a ou il n'a pas (?). Omar répond que oui il en a, il en est certain, mais maintenant deux personnes sont parties, et une personne reste chez lui.

Il (Saker) lui a trouvé du travail dans une bibliothèque / librairie et par le biais de cette personne il fait rentrer des livres.

Quand il aurait fini son travail il va l'appeler.

Il dit qu'il est sérieux.

Son travail devrait être terminé dans deux jours. Les deux jours sont passés et il n'a toujours pas appelé, probablement parce qu'il (Murad) lui a demandé de remettre l'affaire à plus tard.

Abou Omar répond que ce n'est pas grave mais que les jeunes l'ont appelé au téléphone et lui ont dit qu'ils veulent partir. Murad répond qu'il ne doit pas s'inquiéter et dès qu'il aura terminé, il l'appellera.

Abou Omar lui demande si les caméras se trouvent chez lui.

Murad répond que oui et lui demande si le prix lui convient. Abou Omar répond qu'il ne sait pas mais qu'il en discutera après.

Il se renseigne sur les conditions d'admission du gymnase situé près de la mosquée Al Kuba.

Murad dit qu'il sera sur place demain à 13 :00 Hrs.

Abou Omar dit qu'il sortira de l'école à 14 :00 Hrs et qu'ils peuvent se rencontrer à 15 :30 Hrs à la maison.

Murad dit qu'il l'appellera à 15 :30 Hrs.

Abou Omar lui dit qu'il ne doit pas oublier et d'essayer de terminer l'affaire dont il lui a parlé parce qu'une personne l'a scandalisé. Murad répond qu'il va le rencontrer car il habite dans son quartier.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue des Visitandines, à 1000 Bruxelles.

Communications du 01.06.2004

12h29 : 02/248.11.19 (Phone shop, rue du Pavillon 99 1030 Schaerbeek) vers 0477/62.12.56, 14s.

L'appelant demande si son interlocuteur est à la maison et demande de lui ouvrir la porte (ton autoritaire): il arrive.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

16h39 : 0479/90.06.63 (THE PHONE COMAPNY) vers 0477/62.12.56, 15s.

L'appelant demande à son interlocuteur s'il est encore à la salle de sport et signale qu'il va le rejoindre.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

17h55 : 212.64.94.74.64 vers 0477/62.12.56, pas de communication.

Cet appel n'est pas répertorié dans les résultats transmis par PROXIMUS.

COPIE
25 OCT 2004
INPP DEWILDE

Suite n° 8 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NIS

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN



18h15 : 0478/78.28.34 (VENTELO) vers 0477/62.12.56, 24s.

L'appelant demande si MOURAD est là. Ce dernier fait sa prière, l'appelant doit re-téléphoner dans 10 minutes.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue des Visitandines, à 1000 Bruxelles.

18h28 : 0477/62.12.56 vers 212.64.94.74.64, pas de communication.

Cet appel n'est pas répertorié dans les résultats transmis par PROXIMUS.

18h39 : 0479/98.61.43 (EUROPTTEL) vers 0477/62.12.56, 184s.

L'appelant est nommé du nom de ABOU ASSEM.

Il est question de prendre les vêtements, d'un rendez-vous le 27 juin, d'un commerce qui sera prêt le 22 juin chez MOURAD, d'un ami que MOURAD doit recontacter pour lui donner "la AMANA". Il est également question de Hassan d'Allemagne, du "chemin à suivre" et d'une route qui est tracée".

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue des Visitandines, à 1000 Bruxelles.

19h07 et 19h41 : 0477/62.12.56 vers un numéro non identifié, pas de communication.

Ces tentatives d'appel ne sont pas répertoriées dans les résultats de PROXIMUS.

22h35 : 0473/91.10.23 vers 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer)

Il s'agit d'une communication entre un homme se faisant appeler ABOU MOHAMMED et un autre, se faisant appeler ABOU KHALED.

A la fin de la conversation, l'appelant est nommé par le nom de "MOURAD".

Il n'est pas établi si l'utilisateur du numéro d'appel 0473/91.10.23 est le même MOURAD que celui qui est censé être l'utilisateur du numéro 0477/62.12.56, mais selon divers interprètes, il existe de fortes ressemblances concernant la voix. Une enquête ultérieure déterminera s'il s'agit de la même personne.

ABOU MOHAMMED dit qu'il a trouvé ce dont ils se sont mis d'accord. La conversation porte sur un ordinateur, sur le type et le prix.

ABOU KHALED dit qu'il doit se présenter demain à l'Ambassade pour un visa. Il dit qu'il va re-téléphoner à l'appelant demain, à 15h30.

L'appelant dit qu'il téléphonait d'une cabine téléphonique.

Cette communication n'est pas répertoriée dans les résultats transmis par PROXIMUS, vu que l'appelant aurait téléphoné d'une cabine téléphonique. Précisons encore qu'il n'est pas établi que l'appelant correspond effectivement au soit disant MOURAD dont question dans le présent procès-verbal.

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
INFP BONNE WIM

(Signature)

Suite n° 9 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

22h40 : 0478/41.69.55 (CHAKIR Taoufik) vers 0477/62.12.56, 28s.

Cette communication n'est pas répertoriée lors des écoutes.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

22h56 : 02/241.69.05 (Phone-Shop, rue du Pavillon, 99, à 1030 Schaerbeek) vers 0477/62.12.56, 14s.

Une personne annonce qu'il sera chez lui dans une minute. Son interlocuteur lui dit de venir dans deux minutes.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.



Communications du 02.06.2004

12h26 : 02/425.09.87 (VEROZOU - Phone-Shop rue du Pavillon, 80) vers 0477/62.12.56, 15s.

L'appelant dit qu'il se rend chez lui dans deux minutes.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

15h40 : 0498/94.44.56 (IRIS NET) vers 0477/62.12.56, 113s.

Un des correspondant est nommé ABOU SALIM.

La communication porte sur un travail, ainsi que sur une personne qui aurait trouvé un travail et sur un snack où une autre personne aurait travaillé.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

15h55 : 02/248.11.19 (Phone-shop, rue du pavillon, 99, à 1030 Scaerbeek) vers 0477/62.12.56, 59s.

Lors de cette communication l'appelant se fait nommer "Abou Assem"; L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est nommé "Abou Hachem" par l'appelant. Ce dernier confirme qu'il habite au numéro 45.

L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

22h41 : 02/241.69.05 (Phone-shop, rue du pavillon, 99, à 1030 Schaerbeek) vers 0477/62.12.56, vers 20s.

L'appelant dit qu'il va arriver chez lui dans deux minutes.

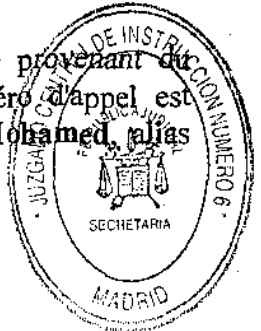
L'utilisateur du numéro d'appel **0477/62.12.56** est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

COPIE CERTIFIEE
28-06-2004
10h30 DONT WIM
[Signature]

Suite n° 10 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Communications du 03.06.2004

Plusieurs tentatives d'appel ont été enregistrées, dont une provenant du numéro 0478/41.69.55, le 03.06.2004, à 22h15. Ce numéro d'appel est utilisé par **CHAKIR Taoufik**, un co-locataire de **RAY Mohamed, alias MOURAD**.



Communications du 04.06.2004

12h11 : 0472/80.37.30 (**ABDERRAHIM**) vers 0477/62.12.56, vers 46s.

ABDERRAHIM demande s'il peut venir chercher les vêtements qu'il a oublié chez lui. Un rendez-vous est fixé à la salle de sport, entre 13h00 et 13h15. De la salle de sport, ils iront à la maison de l'utilisateur du numéro 0477/62.12.56.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

19h11 : 0475/74.75.88 (THE PHONE COMPANY) vers 0477/62.12.56, communication déviée vers la messagerie.

L'appelant laisse le message suivant : "Bonjour Mourad, c'est Mohamed. Je t'appelle car j'ai besoin de toi."

19h12 : SMS vers 0477/62.12.56

Message : Vous avez un nouveau message, appelez le 1230.

19h17 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 182s.

Consultation de la messagerie à plusieurs reprises.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs du Boulevard Lemonnier, à 1000 Bruxelles.

22h14 : 0478/41.69.55 (**CHAKIR Taoufik**) vers 0477/62.12.56, 33s.

La conversation porte sur le repas et MOURAD signale qu'il se trouve avec le monsieur en haut. FARID lui demande de qui il s'agit et MOURAD lui dit qu'il lui expliquera quand il arrivera.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

23h20 : 0478/41.69.55 (**CHAKIR Taoufik**) vers 0477/62.12.56, pas de communication.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

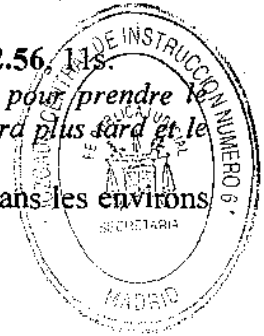
COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BOITE WIM
 FEULF.R.DAT

Suite n° 11 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

23h21 : 0478/41.69.55 (CHAKIR Taoufik) vers 0477/62.12.56, 11s.

L'appelant demande à son interlocuteur de descendre pour prendre le repas de soir avec lui. Celui-ci lui répond qu'il descendra plus tard et le remercie de l'attention.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.



Communications du 05.06.2004

13h33 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 0s.

Tentative d'appel.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

13h34 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 85s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) s'informe par rapport aux appareils (PC et autres). Mourad dit que c'est OK, mais pas pour les caméras. L'appelant dit qu'un PC se trouve chez lui et un autre chez un copain. L'appelant doit retéléphoner après son sport (14h30).

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs du Quai des Usines, à 1000 Bruxelles.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est localisé dans les environs de la rue Brogniez (1070 Anderlecht) – avenue de Roovere (1080 Molenbeek-Saint-Jean).

15h47 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 71s.

Ils se mettent d'accord pour se rencontrer avec le copain de l'appelant pour voir l'appareil à la porte de la mosquée AL KOUBA d'ici une demie-heure, à 16h15.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la chaussée de Haecht, à 1030 Schaerbeek.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est localisé dans les environs de l'avenue de Roovere (1080 Molenbeek-Saint-Jean).

17h32 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 114s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue Chair et Pain, à 1000 Bruxelles.

COPIE CERTIFIEE
 20.06.2004
 INPP BOITE MIM

[Signature]
 PULFRUY

Suite n° 12 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NIJS
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.



18h39 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 61s.

Un certain Mohamed va le rappeler.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la gare du Midi, à 1060 Saint-Gilles.

22h23 : 21260809759 vers 0477/62.12.56, 139s.

Communication avec un certain Rachid dont Mourad est surpris d'entendre qu'il est au Maroc. Il lui demande de venir, mais il semblerait qu'il y a un problème...

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

Communications du 06.06.2004

12h24 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 145s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) reporte le rendez-vous qui était prévu après la prière, pour le soir. Il doit promener un groupe de jeunes à l'abattoir et ensuite il a rendez-vous avec quelqu'un suite une chose urgente. L'appelant lui demande combien de photos son interlocuteur possède. Il répond quatre.

L'appelant dit avoir besoin d'un scanner et ils fixent un rendez-vous à la chaussée de Haecht pour y scanner.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est localisé dans les environs de l'avenue Jan Stobbaerts, à 1030 Schaerbeek.

22h02 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 145s.

Il dit avoir reçu son message, mais il était en dehors de Bruxelles. Son interlocuteur lui dit que ce n'est pas grave, qu'il rappellera demain concernant les photos.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est localisé dans les environs de la Place Général Meiser, à 1030 Schaerbeek.

COPIE CERTIFIEE
 20 OCT 2004
 INPP DONT WIM

Suite n° 13 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04, sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Communications du 07.06.2004



14h31 : 0473/91.13.48 (BELCA) vers 0477/62.12.56, 145s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) dit qu'il va donner quelque chose à quelqu'un.

Abderrahim dit qu'il n'avait pas le temps de passer vendredi passé à 13h15 pour venir chercher ses affaires.

Abderrahim dit qu'il se trouve dans la téléboutique à côté du café où ils vont de rencontrer tout de suite.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

15h26 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 42s.

L'appelant demande à son interlocuteur de l'attendre dans le parc.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

15h29 : 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) vers 0477/62.12.56, 33s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) va attendre son interlocuteur dans un cybercafé appartenant à un certain Zoubir. Il est demandé à l'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) de se loguer sur le système.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la rue du Pavillon, à 1030 Schaerbeek.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est localisé dans les environs de l'avenue Louise, à 1050 Ixelles.

17h00 : 0477/62.12.56 vers 1230 (messagerie), 11s.

L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 est localisé dans les environs de la chaussée de Haecht, à 1030 Schaerbeek.

*
* *

COPIE CERTIFIEE
2004
INFP DOSTE WIM
[Signature]

Suite n° 14 au Procès Verbal n° 213298/04 dd. 10.06.04. sé. Luc NUIS
Dossier 01/03 de Monsieur le J. L. FRANSEN

Renseignements

Rappelons que la plupart des communications avec le numéro d'appel 0477/62.12.56 ont été faites au départ de phone-shops soit par intermédiaire de numéros d'appel "relais", par exemple VENVELO. La plupart des sociétés qui distribuent ces cartes SIM sont en mesure d'identifier le numéro d'appel de l'appelant, mais souvent, il s'agit de phone-shops.

*

Aucune communication sortante n'a été faite entre le 01.05.2004 et le 07.06.2004.

Un seul SMS sortant a été enregistré, à savoir le 24.05.2004, vers le numéro d'appel 0474/86.93.13. Il s'agit d'une carte prépayée. L'utilisateur du numéro d'appel en question n'est pas identifié au stade actuel de l'enquête. Ce numéro d'appel était répertorié dans un des Gsm appartenant à RAY Mohamed, alias MOURAD sous le nom 'ABD'.

*

Le second Gsm appartenant à celui-ci reste à exploiter.

*

Rappelons également qu'un appel a été enregistré provenant du numéro 0472/80.37.30 (carte prépayée) utilisé par un certain ABDERRAHIM qui aurait oublié ses vêtements chez RAY Mohamed.

Ce numéro en question a fait l'objet d'une interception des communications. En date du 05.06.2004, un appel a été enregistré vers le numéro 0472/81.17.26, utilisé par un certain Khaled. Lors de cette communication, il était question d'un rendez-vous à l'endroit de l'autre fois... pour lui mettre en contact avec un groupe qui est venu pour qu'il les entraînent, c'était au numéro 23...

En date du 07.06.2004, 2 appels entrant ont été enregistrés, à savoir des numéros 0473/97.81.29 (attribué à Gustave SARNOWSKI) et 0475/25.55.31 (THE PHONE COMPANY).

*

Joignons au présent, un tableau reprenant les appels enregistrés avec le numéro 0477/62.12.56, ceci pour la période du 01.05.2004 au 07.06.2004. Il s'agit d'un tableau établi sur base des résultats transmis par les divers opérateurs de téléphonie.

Dont acte, clos le 15.06.2004

COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
INFF BOUTE WIM
WIM

COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

28 OCT 2004

IMP. ROUTE N°11

Date	Time	Phone-shop Pavillon (022481119)	Cell address	uration
01-05-2004	00:11:24	Phone-shop Pavillon (022481119)	(Islam SADIKU) CHAUSSEE DE HAECHT, 442-446-	31
01-05-2004	12:32:58	BELCA (0473911038)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	39
01-05-2004	14:53:17	4976136668	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	260
01-05-2004	19:03:22	BELCA (0473911019)	(TELEX) KEIZERINLAAN, 17-19-1000-BRUSSEL	38
02-05-2004	23:15:36	BELCA (0473911355)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	17
02-05-2004	23:32:29	Phone-shop Pavillon (022416905)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	25
03-05-2004	16:49:26	MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	9
03-05-2004	21:30:51	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	29
03-05-2004	21:38:21	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	10
07-05-2004	13:10:21	HADJ ALLAL MARKAKCHI Abdelh (022418291)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	37
08-05-2004	22:41:45	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(PYLON MOBI*) QUAI DES USINES, 115-154-1020-	16
10-05-2004	22:14:59	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	114
11-05-2004	12:46:02	442079707107	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	127
11-05-2004	17:45:40	BELCA (0473911353)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	41
11-05-2004	20:44:09	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	65
12-05-2004	18:56:17	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	48
12-05-2004	19:06:36	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(C.A.P.A.C.) RUE DE BRABANT, 62-1210-	39
12-05-2004	22:58:22	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(PLACE MEISER) PLACE MEISER, 14-1030-	22
16-05-2004	15:48:05	35314054915	(GB) CHAUSSEE DE LOUVAIN, 73-1210-	140
16-05-2004	23:19:23	Prepaid (0476762577)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	13
17-05-2004	13:17:06	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	61
17-05-2004	21:44:30	442079707107	AVENUE CHAZAL, 16 - 18-1030-BRUXELLES	155
17-05-2004	22:47:48	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(GEMEENTE SCHARBEK) CHAUSSEE DE	18
18-05-2004	21:40:17	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	30
19-05-2004	11:56:07	THE PHONE COMPANY (0473900315)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	213
19-05-2004	14:02:15	THE PHONE COMPANY (0475255573)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	92
19-05-2004	18:28:00	ALBENCO (0473983556)	(KAPPELEKERK STATION 2) RUE DES	55
19-05-2004	19:47:51		(C.A.P.A.C.) RUE DE BRABANT, 62-1210-	110
19-05-2004	20:53:41	EBCON SERVICES (0473944193)		900
19-05-2004	21:11:30	MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	116
19-05-2004	21:50:43	MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	74
21-05-2004	00:08:06	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	34
21-05-2004	00:12:56	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	39
21-05-2004	12:52:26	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)	(GROOTHANDEL.SMARKT) QUAI DES USINES, 22-	201
21-05-2004	14:17:31	EUROPTTEL (0479986146)		11
21-05-2004	14:50:20	QUANTUM6000 (0473969850)		14
21-05-2004	15:06:57	MOURAD (0477621256)	(HELMET) BOULEVARD LAMBERMONT, 114-1030-	126
21-05-2004	19:50:38	CHAKIR Teoufik (0478416955)		49
24-05-2004	14:17:48	C019393297123349	(Immo mult services) RUE DE WAILLIER, 4-1020-	SMS
24-05-2004	14:41:32	CHAKIR Teoufik (0478416955)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	6
24-05-2004	14:50:23	MOURAD (0477621256)		23

COPIE CERTIFIÉE
28 OCT 2004
INPP BONITE WIM

24-05-2004	17:24:15	ALBENCO (0473983551)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	172
24-05-2004	22:02:53	MOURAD (0477621256)		Prepaid (0474869313)		SMS
24-05-2004	22:07:03	MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	1230		10
24-05-2004	22:09:15	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		69
24-05-2004	22:09:32	KHALED Hazem (0486472616)		MAIL MOURAD (0477621256)		1
25-05-2004	01:23:21	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		9
25-05-2004	11:41:42	BELCA (0473911355)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	70
25-05-2004	13:16:26	ALBENCO (0473884321)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	195
25-05-2004	14:34:44	MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	1230		9
26-05-2004	21:40:01	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	199
27-05-2004	14:19:22	HADI ALLAL MARRAKCHI Abdelh (022480933)		MAIL MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	14
27-05-2004	14:19:41	B01932475151230		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	SMS
27-05-2004	14:25:13	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		54
27-05-2004	20:06:21	MOURAD (0477621256)	(NMBS ZUIDSTATION) AVENUE FONSNY, 47A/B-	1230		10
27-05-2004	22:05:23	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)		MAIL MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	31
27-05-2004	22:05:59	B01932475151230		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	SMS
27-05-2004	22:13:20	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		122
28-05-2004	12:27:53	ET SOLUTIONS (0473290514)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	42
29-05-2004	10:28:59	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	55
29-05-2004	12:27:46	323046414900		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	25
29-05-2004	13:26:42	323046414900		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	117
29-05-2004	14:48:44	447944651148		MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	132
29-05-2004	14:53:00	447944651148		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	110
29-05-2004	17:02:53	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		6
29-05-2004	19:45:42	C019393207659984		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	SMS
29-05-2004	20:15:29	33170801080		MOURAD (0477621256)	(Regina Pacis VZW) PALEIZENSTRAAT, 90-1030-	425
29-05-2004	20:26:27	MOURAD (0477621256)	(ROGIERLAAN) RUE GODEFRID DEVRESE, 14-	1230		17
29-05-2004	23:23:50	VENTELO (0478782708)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	80
29-05-2004	23:26:22	VENTELO (0473966652)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	101
30-05-2004	14:48:07	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		7
30-05-2004	22:54:50	MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	1230		5
31-05-2004	15:00:17	Phone-shop Pavillon (022481119)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	18
31-05-2004	17:01:50	4976136151		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	84
31-05-2004	17:54:59	Phone-shop Pavillon (022152896)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	19
31-05-2004	21:53:46	DEVRIENDT Cateijne (0476329358)		MOURAD (0477621256)	(KAPPELEKERK STATION 2) RUE DES	197
01-06-2004	12:29:00	Phone-shop Pavillon (022481119)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	14
01-06-2004	16:39:06	THE PHONE COMPANY (0479900663)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	15
01-06-2004	18:15:48	VENTELO (0478782834)		MOURAD (0477621256)	(KAPPELEKERK STATION 2) RUE DES	24
01-06-2004	18:39:06	EUROPTTEL (0479986143)		MOURAD (0477621256)	(KAPPELEKERK STATION 2) RUE DES	184
01-06-2004	22:40:50	CHAKIR Taoufik (0478416955)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	28
01-06-2004	22:56:16	Phone-shop Pavillon (022416905)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	14
02-06-2004	12:26:44	VEROZOO (024250987)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	15



81770

02-06-2004	15:40:44	IRIS NET (049894456)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	113
02-06-2004	15:55:53	Phone-shop Pavillon (022481119)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	59
02-06-2004	22:41:21	Phone-shop Pavillon (022416905)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	20
04-06-2004	12:11:29	32472803730		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	46
04-06-2004	19:11:55	THE PHONE COMPANY (0475747588)		MAIL MOURAD (0477621256)		17
04-06-2004	19:17:15	MOURAD (0477621256)	(FONTAINASPLEIN) BOULEVARD LEMONNIER, 22 1230	MOURAD (0477621256)		182
04-06-2004	22:14:13	CHAKIR Taoufik (0478416955)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	33
04-06-2004	23:20:01	CHAKIR Taoufik (0478416955)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	
04-06-2004	23:21:03	CHAKIR Taoufik (0478416955)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	11
05-06-2004	13:33:51	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	
05-06-2004	13:34:07	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(GROOTHANDELSMARKT) QUAI DES USINES, 22-	85
05-06-2004	15:47:11	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(Islam SADIKU) CHAUSSEE DE HAECHT, 442-446-	71
05-06-2004	17:32:51	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(RUE CHAIR ET PAIN) RUE CHAIR ET PAIN, 5-	114
05-06-2004	18:39:58	MOURAD (0477621256)	(NMBS ZUIDSTATION) AVENUE FONSNY, 47A/B-11 1230			61
05-06-2004	22:23:30	21260809759		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	139
06-06-2004	12:24:09	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	145
06-06-2004	22:02:50	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	58
07-06-2004	14:31:36	BELCA (04739111348)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	34
07-06-2004	15:26:35	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	42
07-06-2004	15:29:02	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		MOURAD (0477621256)	(ST-FRANCOIS) RUE DU PAVILLON, 1-3-1030-	33
07-06-2004	17:00:29	MOURAD (0477621256)	CHAUSSEE DE HAECHT, 109-1030-SCHIAERBEEK	1230		11

COPIE CERTIFIEE
INFP OCT 2004
BONTE WIM



SJA BRUXELLES

SJA BRUXELLES

Square Victoria Regina, 1

1210 BRUXELLES

Tf : 02/223.90.33

Fax: 02/223.90.40

P R O J U S T I T I A

PV SUBSEQUENT No : 109349/04

DU : 11/06/2004

EN EXECUTION DE:

DOSSIER PARQUET: 01/03 DE MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION DE BRUXELLES
 DOSSIER PARQUET: FD.35.97.19/03 - BR.35.98.9964/02
 PROCUREUR DU ROI DE BRUXELLES

PRIVATION DE LIBERTE LE :

A

HEURES

AVIS A :

LE / /

A

HRES

OBJET(S)

DEMANDE DE TECHNIQUE PARTICULIERE

QUALIFICATION DES FAITS

- (1) Association de malfaiteurs
- (2) Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- (3) Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

PERSONNES IMPLIQUEES

A charge de [01 INCONNU(S) - [53 CONNU(S)

RECHER. ENTENDU

OUI NON OUI NON

OUABOUR ABDALLAH

Né le : 22/ 4/1974 à MAASEIK

Nation. : MAROC

Domicile : Rode Kruisstraat, 53

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

BOULOUDO Khalid

Né le : 30/10/1974 à MAASEIK

Nation. : BELGIQUE

Domicile : Grote Kerkstraat, 23/9

3680 MAASEIK

(BELGIQUE)

X X

LOUNANI Mostafa

Né le : 9/10/1963 à TAOURIT

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabant, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

X X

BELHADJ Youssef

Né le : 27/ 5/1976 à NADOR

Nation. : MAROC

Résidence : Hertogin Van Brabantplaat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK

(BELGIQUE)

X X

TRANSMIS A

ORIG.

COPIE

JUGE D'INSTRUCTION
FRANSEN - BRUXELLES

X

POLICE
POL FED - SJA BXL

X

POLICE
CIA BRUXELLES

X

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE

/ /

Visa du chef de Service

Case réservée au PARQUET

COPIE CERTIFIEE
 10/06/2004
 10/06/2004
 10/06/2004

Suite Nr 1 à la page administrative du procès-verbal SUBSEQUENT 109349/04
émanant de SJA BRUXELLES

HAKIMI Abdelkader

Né le : 31/12/1965 à OUJDA

Nation. : MAROC

Résidence : Sint Juliaanstraat, 04

ST-JANS-MOLENBEEK (BELGIQUE)

GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

Siège soc : ,

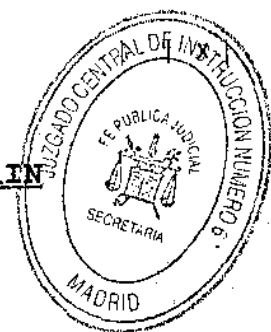
BRUXELLES

(BELGIQUE)

Siège exp : ,

BRUXELLES

(BELGIQUE)

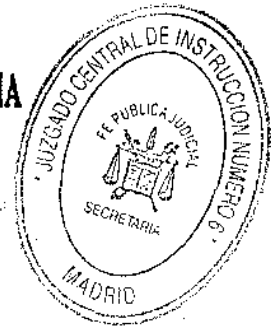


COTIE CERTIFIEE
20 10 1964
LOPP BOUTE NIM
[Signature]

PRO



JUSTITIA



Ce jourd'hui
deux mil quatre

Onze Juin

à 10.05 heures.

Nous soussigné(s)

SIMON Raphaël

Officier de POLICE Judiciaire,

de la Police Fédérale en résidence à BRUXELLES,
en tenue civile et porteur(s) de notre carte de légitimation,

portons à la connaissance de

Monsieur, le Juge d'Instruction, FRANSEN de et à BRUXELLES,
Suite à son dossier 01/03, nous rédigeons le présent afin de solliciter
l'engagement de techniques particulières d'enquêtes.

-Suivant les informations recueillies dans le cadre du présent dossier et comme
déjà exposé dans nos différents Procès-Verbaux, il appert que l'habitation situé
Rue Van Schoor 45 à 1030 SCHAREBEEK, est un lieu extrêmement important.

Suite aux information de la sûreté de l'Etat dans le présent dossier nous avons
appris que le soit-disant MOURAD alias RAY MOHAMED résidait au N°45 de la
Rue Van Shoor à 1030 SCHAERBEEK. (voir note de la SURETE DE L'ETAT
N°E4/10270/222/158/1).

Suite aux perquisitions effectuées le 08/06/2004, l'intéressé se trouvait bien à cette
adresse. Dans le même appartement se trouvait d'autres personnes dont
l'identité n'est pas établie avec certitude.

De nos investigations, il appert également que cette adresse pourrait servir de lieu
de passage à d'autres personnes pouvant avoir un lien avec le présent dossier.

-Il est donc nécessaire de tenter de localiser et d'identifier de façon certaine les
différentes personnes pouvant utiliser cet endroit. L'observation visuelle étant la
seule possibilité d'y arriver.

Les techniques particulières d'enquêtes sont indispensables au bon
fonctionnement de cette opération de localisation et d'identification. Les moyens

d'enquêtes traditionnels ne nous permettant pas d'arriver à cet objectif.

En plus de l'Observation physique sur cette adresse, il y a lieu d'employer les moyens techniques.

- adresse : *Rue Van Schoor 45 à 1030 SCHAERBEEK.*

Et ce dans le but d'identifier :

Toutes personnes se trouvant à cet endroit.



Une seule autre personne est domiciliée à cet endroit, à savoir le nommé :
PITAROUDI Theodoros 18/03/1953.

-Ce devoir sera exécuté par les services spécialisés de D.S.U. de la POLICE FEDERALE.

-L'exécution de cette autorisation se fera à partir de la date du 11/06/2004 et ce jusqu'au 30/06/2004.

RENSEIGNEMENTS :

Procès-verbal transmis par nos soins au Juge d'Instruction FRANSEN de et à BRUXELLES.

Procès-verbal clos le 11/06/2004.

Dont acte,

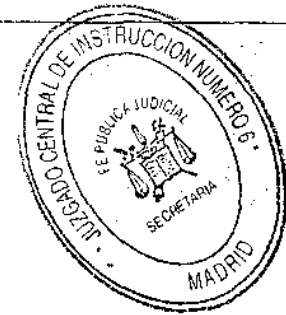
COPIE

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17



N° Ind.: 11573/04

PRO JUSTITIA

PV.: 212903/04

Sect.: Computer Crime Unit

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 11/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN

En date du : 11/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:Objet(s)

Analyse (gsm Nokia 3310 - RAY Mohamed)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
28 06 2004
18h45 DOUTE WIM

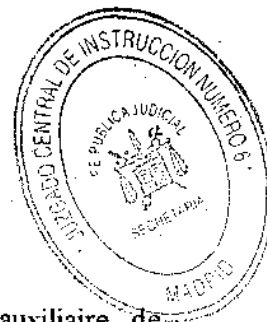
POLICE FÉDÉRALE

SERVICE JUDICIAIRE
D'ARRONDISSEMENT

Bruxelles

Computer Crime Unit

L'an deux mille quatre,
le onze du mois de juin à 08:00 heures.

Nous, **Wim LEIN**,

Inspecteur Principal, officier de police judiciaire, auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, assisté de notre collègue **Maurice MASSOZ**, exposons avoir examiné le GSM et la carte SIM nous transmis dans ce but par notre collègue **FAYT** du SJA de Bruxelles, DR 3, dans le cadre du dossier **01/03-24** de Monsieur le Juge d'Instruction **Daniel FRANSEN**.

*
* *

Préambule

ASPECT DU GSM:

Il s'agit d'un GSM de marque **Nokia**, modèle 3310 de teinte grise.

DÉGRADATIONS:

Pas de dégâts extérieurs apparents.

ETAT DE LA BATTERIE:

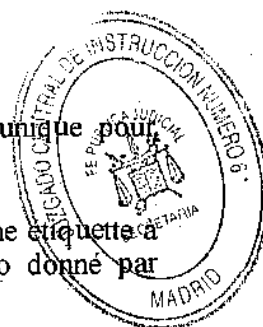
La batterie est correctement chargée.
Nous disposons de chargeur approprié à ce type d'appareil.

COPIE CERTIFIÉE
20-06-2004
10PP COPIE WTM

LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION IMEI :

IMEI : International Mobile Equipment Identity. Numéro unique pour chaque appareil.

Le numéro IMEI 350103/80/530883/8 se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil. Il correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même.

**CONTRÔLE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DANS LA BASE DE DONNEES IMEI VIA "IMEI DECODER":**

IMEI: 350103
TAC FAC SNR CD
350103 0
Model: Nokia 3310 NHM-5NX

La carte SIM**DESCRIPTION:**

Il s'agit d'une carte SIM de petit modèle (modèle courant).

Algemene kaartinformatie

Netwerk	Proximus
SIM kaart	8932007701080072749
Fase	2+

Cette carte est distribuée par l'opérateur belge Proximus, code international d'identification, 206-01 (206 = Belgique ; 01 = Proximus).

Nota : La mention 'Phase2+' indique la génération de la carte.

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPR. CONT. WIM

[Signature]

LES CODES PIN ET CODES PUK :

PIN : Personal Identity Number. Code que l'on doit introduire à chaque fois que l'on met l'appareil en marche.

PUK : Personal Unblocking Key. Code à utiliser pour débloquer la carte après trois essais de codes PIN infructueux.

Le code PIN n'est pas connu. Pour permettre d'aller plus avant dans l'examen de la carte SIM, il convient que nous soyons en possession du code PUK.

Le code PUK nous est communiqué par Proximus. Au moyen de ce code (61799802), nous débloquons la carte et attribuons un nouveau code PIN, le : 1234

LE NUMÉRO D'APPEL :

Le numéro d'appel (0477/621.256) nous a été communiqué par Proximus.

CAPACITE DE LA CARTE :

Kaartgegevens	
Telefoonboek	200
Bepaalde nummers	30
Berichten	18
Netwerken	30

NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LA CARTE :

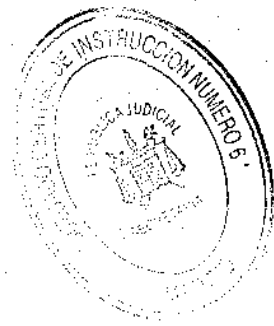
Voir cadre ci dessous.

1. (-)	6***
2. HKALIL	068342817
3. WJM	0476651553
4. (-)	****373
5. (-)	12
6. ABDLHAK	0476651553
7. ABDALLATI F	0033490511073
8. MOUHAMADO	0034653263295
9. Jamal Bahri	0477392068
10. Said	0477884632
11. Mustapha	0474237636
12. Youssef	0494135872
13. Rachid Bhail	0021264816586
14. Karim	022422492
15. Karim M	0473694034

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP COMTE MIM

Suite N° 4 au Procès Verbal n° 212.903/2004

16. WWWW	36945#144361*1*4
17. Alal	0475839522
18. Zakaria	0478901840
19. Omar	0472675586
20. O	(-)
21. Ali	0472675269
22. Jamal	0494141733
23. Rabiialmadkha	(-)
24. Jamal.abou.otm	0477305441
25. (-)	73
26. Mohamad Missri	0033612344416
27. Ossama	0620036492
28. (-)	44
29. Achraf	0611099023
30. M	(-)
31. Chaihk Mourad	00962796617421
32. %w	#*67*
33. ppka.qgg1,7	0#389#0
34. Chiheb	0033619595612
35. Hamza Ssaora	0478496848
36. Nourdin	0477241229
37. Yousef .kenitr	0479744351
38. Thami	0475944169
39. Ali2	0479443097
40. (-)	9
41. (-)	#9
42. Travail	0485741661
43. Hi	+32474263531
44. Yahya Wajda	062430079
45. d	#*5133
46. Mouhad Mosski	0479486886
47. Mj	#935
48. Marwa	0472981225
49. Hicha	0498386180
50. (-)	36
51. (-)	6*##
52. (-)	00334905110738*63
53. DAK	*000#
54. (-)	*7*0*3
55. Abou Maryam	0485059566
56. (-)	04729812250545787
57. Hafssa	0485518949
58. Hassan	0495457201
59. (-)	#121#
60. D	178
61. Ddwmxmdd	331
62. (-)	85
63. Abd	0474869313
64. (-)	1
65. Sami	0473217067
66. Mmour80 @makto	0000000000000
67. Habiba	(-)
68. Hanan	0031621627751
69...200. (-)	(-)



COPIE CERTIFIEE
 2004
 IMPRIMERIE

NUMEROS RESTREINTS :

Néant

MESSAGES SMS ENREGISTRÉS SUR LA CARTE :

SMS : Short Message Service, possibilité d'envoyer un message textuel de maximum 160 caractères au moyen de l'appareil GSM. Certains appareils permettent de "coupler" plusieurs SMS pour obtenir un texte plus long.

Messages enregistrés sur la carte, voir capture d'écran ci dessous.

Message n° 1 :

Detail

Verstuurd door +393207659984

Datum 29/05/2004

Kishkmohammed@yahoo.Com

Message n° 2 :

Detail

Verstuurd door +32498199216

Datum 14/11/2003

Ok

Message n° 3 :

Detail

Verstuurd door +1500

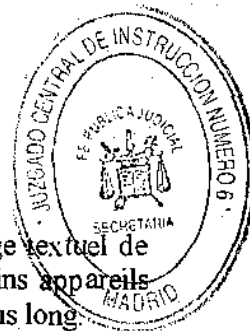
Datum 11/11/2002

Assalam alaikom morad! c'est fouad de madrid!
mabrouk, ramadan!!!!**Message n° 4 : (+1500 – dd. 25/11/2002)**

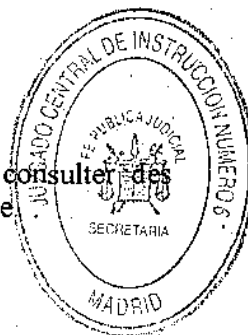
assalamo alaikom! kayfa al ahwal? yajib istighlal ma tabkka min ramadan jayidan! A anakom Allah! (fouad(madrid)

Message n° 5 : (7529 – dd. 22/05/2003)

Bienvenue sur le réseau SFR en France. Composez le 1230 pour le Voice Mail et le 1312 pour le service clientèle. Proximus vous souhaite un séjour agréable.



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONIE WIM

*Message n° 6 : (20591 – dd. 24/05/2003)*

Bienvenue en France. Vous pouvez appeler le 711 pour consulter des services pratiques (info, sport, météo) depuis le réseau Orange.

Message n° 7 :

Detail
Verstuurd door +33609716134
Salamoualikum, kaifa lhal ya chik maurad.

Datum 04/06/2003

Message n° 8 :

Detail
Verstuurd door +32475151230
Vous avez un nouveau message, appelez le 1230.

Datum 04/06/2004

Message n° 9 :

Detail
Verstuurd door +32495457201
A

Datum 29/12/2003

Message n° 10 :

Detail
Verstuurd door +32476329358
BONNE ANNEE! CATELIJNE ET OMAR

Datum 01/01/2004

Message n° 11 :

Detail
Verstuurd door +32498199216
Asalamalikom

Datum 09/01/2004

COPIE CERTIFIEE
23.09.2004
IBPP BONTE WIM

[Signature]

Message n° 12 : (+32485518949 – dd. 17/01/2004)

JE SUIS DÉSOLÉ MAIS J'AIME OMAR ET CI J'ACCÉPTE DE TE VOIR
C'EST COME CI JE LE TROMPE ALORS C'EST MIEUX QUE TU
TROUVE UNE BENT NASS ET FAIS TA VIE AVEC ELLE.



Message n° 13 : (+32485518949 – dd. 20/01/2004)

MOURAD LAHI JIBLIK WAHD BENT NASS PAR-CE QUE MOI J'AI
OFFERT MON COEUR A UN AUTRE. MEME CI IL EST PAS BIEN
LAHI HDIH.SALAMO ALAIKOM

Message n° 14 : (7529 – dd. 26/01/2004)

Welkom op het SFR-netwerk in Frankrijk. Vorm de 1230 voor de Voice
Mail en de 1212 voor de klantendienst. Proximus wenst u een prettig
verblijf.

Message n° 15 : (7529 – dd. 26/01/2004)

Bienvenue sur le réseau SFR en France. Composez le 1230 pour le Voice
Mail et le 1312 pour le service clientèle. Proximus vous souhaite un séjour
agréable.

Message n° 16 :

Detail
Verstuurd door +32473217076
MABROK ELAID

Datum 01/02/2004

Message n° 17 : (+32474833725 – dd. 16/04/2004)

Salam.Akhi mourad arjouk la tanssani min do3aika wa anta sajid arjouk ossi
abdelrahim.Stp di a dahi k'il m'apel j'ai pas son numéro salam

Message n° 18 :

Detail
Verstuurd door +393297123349
Kishkmohammed@yahoo.Com

Datum 24/05/2004

COPIE CERTIFIEE
23-06-2004
INFP BONTÉ WIM

MESSAGES SMS EFFACÉS DE LA CARTE :

Néant.

DERNIERS NUMEROS COMPOSES:

Note: il ne s'agit pas de TOUS les derniers numéros composés, mais seulement de ceux qui sont enregistrés sur la carte SIM.

Néant.

CONFIGURATION INTERNATIONALE:

Il n'y a pas de configuration internationale

Nota :

- une configuration programmée n'est pas indispensable pour appeler vers l'étranger.
- certains opérateurs sont préenregistrés par le fournisseur d'accès dans le cadre d'accords de roaming (conventions privilégiées entre différents opérateurs)

Analyse de l'appareil**L'APPAREIL :**

Déjà décrit en page un au présent procès verbal.

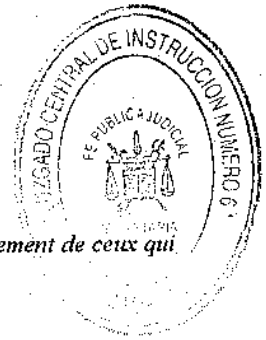
L'appareil nous a été remis hors tension.

Dégâts internes apparents : Néant.

LE CLAVIER :

Les touches apparaissent en chiffres 'arabes', les lettres en alphabet dit 'latin'.

La protection du clavier par un code adapté n'est pas activée.



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
10H11 BOUTE NIM
[Signature]

CONFIGURATION LINGUISTIQUE :

Le GSM est configuré pour l'utilisation de la langue française.

MESSAGE D'ACCUEIL :

Aucun message d'accueil personnalisé n'apparaît à la mise en marche de l'appareil.

CONFIGURATION HORAIRE

Plus d'heure et/ou date mentionnée par le GSM.

NUMÉROS D'APPELS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

En ce cas, tous les numéros sont enregistrés sur la carte SIM et non sur le GSM lui-même.

MESSAGES SMS ENREGISTRÉS SUR LE GSM :

Néant

DERNIÈRES COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LE POSTE :

Nom / Numéro	Date	Heure
*8845440000###46	08/06/2004	07:05:57
0	08/06/2004	06:59:14
1230	07/06/2004	16:59:22
MOUHAMADO	05/06/2004	18:40:35
*	01/01/2000	21:28:26
Omar	01/01/2000	21:28:22
+21264947464	01/06/2004	18:28:26
+33613915621	29/04/2004	20:27:06
+3232237000	27/04/2004	21:55:48

DERNIÈRES COMMUNICATIONS REÇUES :

Nom / Numéro	Date	Heure
Omar	07/06/2004	15:28:17
+21260809759	05/06/2004	22:22:59
+32472803730	04/06/2004	12:05:22
+3222416905	02/06/2004	22:40:58
+3222481119	02/06/2004	15:55:31

COPIE CERTIFIÉE
20-06-2004
IMPR. BOITE N°10
Gst

+3203224250987	02/06/2004	12:26:21
+32476329358	31/05/2004	21:53:35
+3222152896	01/05/2004	17:53:52
+33170801080	29/04/2004	20:14:21
+447944651148	29/04/2004	14:51:52

**DERNIÈRES COMMUNICATIONS EN ENTRÉE RESTÉES SANS RÉPONSE**

Nom / Numéro	Date	Heure
+21260809759	05/06/2004	22:27:20
Privé	04/06/2004	23:19:08
+21264947464	01/06/2004	17:55:47
+33613915621	29/04/2004	20:24:52
+32476329358	27/04/2004	22:04:52
+3232237000	27/04/2004	21:33:14

DURÉE DES COMMUNICATIONS :Dernière

00:00:08

Durée totale des appels entrants

28:52:06

Durée totale des appels sortants

18:45:54

Durée totale

47:38:00

Il est entendu que les compteurs (émission-réception durée) peuvent à tout moment être remis à zéro par l'utilisateur.

DEVIATION DES APPELS :

Le système de déviation des appels n'est pas activé.

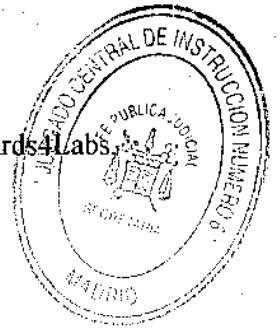
*
* *

COPIE CERTIFIÉE
20 OCT 2004
10:11 DONT WIM

[Signature]

MATÉRIEL/LOGICIEL UTILISÉS :

Proximus Sim-manager, Mister SIM, GemPlus, IrDa Sitecom / Cards4Labs,
IMEI.exe, PC Suite.



*
* *

Le ou les éléments examinés seront remis à notre collègue cité en première
page du présent pour y donner la destination qu'il convient.

DONT ACTE,
Bruxelles, le 11 juin 2004 à 09:00 heures

COPIE CERTIFIÉE
20 JUIL 2004
INF. DONT. WTM

DR 3

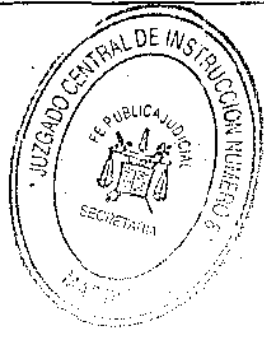
COPIE

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



URGENT - DETENU

N° Ind.: 11617/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 212964/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: **BR.35.98.009964/2002**

Date: 11/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :
Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
En date du : 11/06/04 dossier : **01/03-24**

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (Message INo + CRI)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

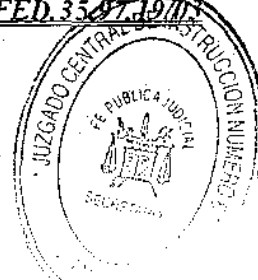
Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
2004
IMP. COPIE WIM

[Handwritten signature]

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 212964/2004
Dossier n° 01/03 - J.L. monsieur Daniel Fransch
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.1903



POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
d'Arrondissement



Police
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le vendredi deux du mois de juin à neuf heures trente,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, demandons à monsieur le Magistrat Instructeur, s'il l'estime utile, d'adresser, dans le cadre du présent dossier, une Commission Rogatoire Internationale aux autorités françaises, italiennes et espagnoles compétentes afin d'obtenir des renseignements relatifs au nommé :

Mohamed <u>RAY</u> Né le 09 mai 1981 à Ramallah Nationalité palestinienne
Alias Mohamed <u>RAY</u> Né le 09 mai 1982
Alias Omar <u>KALID</u> Né le 5 novembre 1978
Alias Mourad <u>CHABAROU</u> Né le 11 mai 1980 à Safi Nationalité marocaine

Ainsi, les renseignements suivants pourraient être demandés en vue d'établir un « profil » de l'intéressé - dont voici une photographie - qui utilise les identités reprises ci-dessus et de son entourage :



COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
18h00 DONT LHM

[Signature]

Suite n° 2 au Procès Verbal n° 212964/2004
Dossier n° 01/03 - J.L. monsieur Daniel Fransen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03



- L'intéressé est-il connu des services de police français, italiens et espagnols ;
- Si l'intéressé a déjà été contrôlé ?
- Si Oui, quand ?
- Si oui dans quel cadre de criminalité ?
- L'intéressé fréquenterait-il des milieux subversifs/intégristes ?
- Ses proches, amis, familles sont-ils connus des services français, italiens et espagnols et le cas échéant pour quel type de criminalité ?
- Quelles sont les convictions religieuses de l'Intéressé ?
- Est-il pratiquant et le cas échéant quels sont ses lieux de culte habituels ?
- Ces lieux de cultes sont-ils connus pour leurs prises de positions radicales ?
- Quelles personnes, connues des services de police français, italiens et espagnols fréquentent ces mêmes lieux de culte ?
- En cas de contrôle de l'intéressé, dans quelles circonstances (lieu, moyen de transport, date, objets suspects) ?
- Avec qui était-il ?
- Les accompagnateurs éventuels sont-ils connus des services de police français, italiens et espagnols ?
- Si oui dans quel cadre de criminalité ?
- De nous faire connaître les alias ;
- D'accompagner ces identités du matériel signalétique (emprunts et photos) ;

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
10h17 DORTHE WIM

[Signature]

Suite n° 3 au Procès Verbal n°212964/2004
Dossier n°01/03 – J.L. monsieur Daniel Franssen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03

Par ailleurs, portons à la connaissance de monsieur le Juge d'Instruction que ce jour nous avons envoyé via intranet à notre collègue **Emmanuel Van Gompel**, du Service TEROPS de DGJ, ainsi que via intranet au service DSO, à l'adresse suivante dispatch@qb.accg.fedpol.be, le message Interpol qui reprend la même demande que celle que nous sollicitons dans le cadre d'une C.R.I.

Le message IP que nous avons envoyé ce jour l'a été à destination des pays suivants : **France, Italie, Espagne** en interpellant les Officiers de Liaison en poste en France, Italie et Espagne, de même que :

IP LYON

IP RÔME

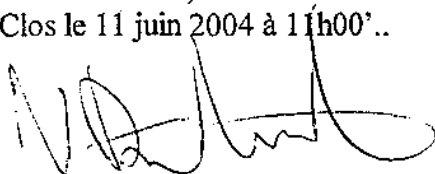
IP MADRID

De même que.

Ce message a également l'objet d'une copie adressée via DSO.

DONT ACTE,

Clos le 11 juin 2004 à 11h00'..



COPIE CERTIFIÉE
20 JUIN 2004
INPP DONTÉ WIM

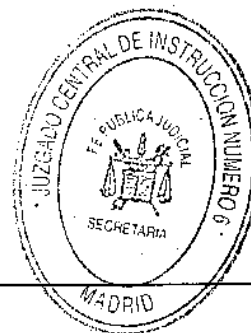
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17



N° Ind.: 11686/04

PRO JUSTITIA

PV.: 213054/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date: 11/06/04

Aud.: 1

Ann.: 6

Perq.: 0

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
IZEVENSTRAAT, 58
MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :
Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
En date du : 14/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

14.06.04

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire
Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Audition (RAY Mohamed)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
23/06/2004
IMP. BOITE NIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Déconcentré
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le onze du mois de juin à 14.00 heures,

Nous, **LE MOINE Jean Michel**,

Commissaire de police, auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, procédons aux dates et heures reprises ci dessus, assisté de notre collègue RAUW et de l'interprète jurée en langue arabe, Mme KOUDMANI, à l'audition du soit disant :



RAY Mohamed

Né à Ramallah le 09.05.1981

De nationalité palestinienne

Résidant rue VAN SCHOOR 45 à 1030 Bruxelles

qui nous déclare en langue arabe ce qui nous est traduit comme suit en français par Madame **KOUDMANI**

Je désire m'exprimer en arabe

Vous me faites savoir que conformément à l'article 47 *bis* du Code d'instruction criminelle :

- je peux demander que les questions et réponses soient actées dans les termes utilisés,
- je peux, si je le souhaite, m'exprimer dans une autre langue que celle de la procédure,
- je peux demander à ce qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition,
- je peux utiliser les documents en ma possession et exiger même ultérieurement qu'ils soient joints au procès-verbal d'audition ou déposés au greffe,
- mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice.

XXXXXXXXXX

Vous me demandez ce que je pense de ce qui m'arrive depuis mon arrestation en date du 08.06.04.

La police me prend pour un kamikaze ce qui est faux ; en prison je fais l'objet d'un régime spécial, à l'écart des autres. J'ai demandé le livre du Coran mais je ne le reçois pas.

Il m'a été dit que tout est interdit.

J'ai de la peine et je demande l'autorisation d'avoir un livre car le temps est long. Tout le monde peut sortir mais moi je ne pex sortit de la cellule.

Je voudrais être traité comme les autres tant que ma culpabilité n'a pas été établie.

J'ai été arrêté car je connais MOHAMED en Italie.

S.I. Je ne connais pas le nom de RABEI OSMAN EL SAYED Ahmed

[Signature]

COPIE CERTIFIEE
H.K.
20 OCT 2004
INFP
BOITE 111M
[Signature]

Vous me présentez une photographie (NDR Photographie du Journal LE SOIR présentant RABEI OSMAN EL SAYED).

Je reconnais cet homme comme étant MOHAMED EL MASRI qui m'a offert les deux livres dont question lors de notre dernière audition soit le 1^{er} Comment Satan entre dans l'esprit de l'homme et le 2^{ème}, le comportement du Prophète Mohamed.

Ces livres traitent des bonnes manières et du comportement sain.



Vous me demandez quelle est mon identité sachant que par mes empreintes dactyloscopiques d'autres identités me sont attribuées, à savoir

CHABAROU Mourad, 11.05.1980

KALID Omar 5.11.1978

Que par ailleurs je prétends m'identifier comme RAY Mohamed 09.05.1981 et que dans mon portefeuille a été trouvée une carte pénitentiaire espagnole au nom de **RAY Mohamed 09.05.1982.**

Ma véritable identité est RAY Mourad, né le 09.05.1981, en Palestine à Ramallah.

C'est pour des raisons de sécurité que j'ai changé de prénom. Je ne veux pas être réexpédié en Palestine.

Vous me dites que des personnes qui me connaissent déclarent que je suis Marocain.

Vous me faites lecture de partie de la déclaration de ABDUL HAMEED Omer chez le Juge d'Instruction en date du 9.6.04 qui dit que je suis Marocain.

C'est vrai que je connais très bien les habitudes du Maroc car j'ai cotoyé longtemps les Marocains mais je suis Palestinien.

Vous me faites lecture de la déclaration de OUCHAOU Abderahim (Cf PV 109700) qui dit que je suis Marocain.

Tout le monde croit que je suis Marocain mais je suis Palestinien

Vous me demandez si je ne déclare pas être Palestinien pour cacher mon appartenance au Group Islamique Combattant Marocain.

Je nie formellement cela.

C'est uniquement à mon arrivée en Belgique que je suis devenu pratiquant religieux.

Lors de mon arrivée en Belgique, j'ai volé des bouteilles d'alcool pour les consommer pour certaines et revendre les autres.

Vous m'avez présenté la photographie d'un homme que je connais sous le nom de MOHAMED.

Vous me demandez de dire tout ce que je sais de cet homme.

Je l'ai connu il y a 3 ans à ma sortie de prison en Espagne.

COPIE CERTIFIEE
20 NOV 2004
H. W. APP
L. BOUTE WIM

MOHAMED EL MASRI dormait dans la rue. C'était un vrai malheureux. Il l'est toujours. Nous étions plusieurs à dormir sur une terrasse à l'étage inférieur de la mosquée. Soit la Mosquée qui se trouve à ASTRICCO, à côté Plaza CASTILLO à Madrid.



Mohamed travaille dans la rue. Il achetait et vendait des foulards dans la rue. Ce n'était pas rentable car la police prenait tout.

S.I. Je n'ai pas connu MOHAMED en France. J'ai dit l'avoir connu en France car je n'étais pas préparé à ce genre de questions. Je me suis trompé car ce la date d'il y a 3 ans.

Vous me demandez pourquoi j'échange des adresses E mail avec un malheureux qui vit dans la rue.

Au départ Mohamed m'a bien traité, m'a acheté de la nourriture et m'a traité comme un vrai homme. Il partageait le peu qu'il avait et c'est pour cela que je ne l'ai pas oublié.

Je suis parti en Belgique. Nos relations étaient alors coupées.

Je suis reparti en France car c'était la galère en Belgique.

J'ai été à Belleville à Paris où se trouve une grande population de Tunisiens et Egyptiens. Il est connu que les Egyptiens pratiquent les travaux de peinture.

Je cherchais du travail et ai fait la connaissance d'un Egyptien qui m'a offert du travail dans une société mobile.

J'ai retrouvé Mohamed par hasard sur un chantier en France. Je pensais Mohamed toujours en Espagne et Mohamed me croyait toujours en Belgique.

Nous travaillions au noir et avons été licenciés.

Je suis revenu alors en Belgique.

Auparavant je lui ai demandé son numéro de téléphone pour garder un contact avec lui, ce qui est un minimum avec un Musulman.

Je l'ai appelé alors que j'étais en Belgique et je lui ai communiqué mon numéro de téléphone par le biais du téléphone.

Un jour, il y a longtemps, sans pouvoir être plus précis, Mohamed a appelé pour dire qu'il était licencié et avait trouvé un projet de mariage avec une fille musulmane en Italie.

S.I. je ne sais pas de quelle fille il s'agit.

On ne parlait pas de détails au téléphone.

Je l'appelle car c'est mon ami.

Vous me dites que cet homme est soupçonné et c'est écrit dans les journaux d'avoir eu un rôle dans les attentats de Madrid en date du 11.03.04.

Vous me demandez si je suis au courant.

Non je n'imagine pas cela un instant.

Vous me demandez si nous en avons discuté ensemble, des attentats de Madrid.

Nous n'en avons jamais discuté ensemble.

COTIE CERTIFIEE
2004
JANV 2004
JANV 2004
JANV 2004

Suite n° 4 au Procès Verbal

Nous parlions de Madrid pour ce qui concerne les procédures de séjour et régularisation en Espagne.

Vous me demandez si du temps où nous étions ensemble à Madrid, nous n'avons jamais discuté ensemble du JIHAD ou de pratiques de notre religion.

Nous n'avons jamais parlé du JIHAD.

Je me souviens avoir parlé de la prière.

C'est une personne que je respecte beaucoup car il m' a respecté et bien traité. Je lui ai demandé le sujet des livres qu'il m' a offerts.

Vous me faites lecture de partie de la déclaration de ABDUL HAMEED Omer au Juge d'Instruction en date du 9.6.04, passage relatif à l'adresse E mail RABEEAHMED@hotmail. Com.

Je confirme que j'ai appelé du phone shop MOHAMED en Italie, que vous me dites être RABEI et je lui parlais. Cela se passait il y a 20 jours. C'est à la période où je voulais avoir une adresse E mail.

Ce n'était pas précisément avec Mohamed EL MASRI car je voulais communiquer avec tout le monde.

Il y avait dans mes papiers une autre adresse E mail d'une autre personne avec qui je voulais être en contact.

Vous me demandez quel contenu des messages je voulais échanger avec MOHAMED alias RABEI.

Ce n'était rien de particulier, comme les mêmes sujets que ceux au téléphone, les papiers, le travail. Ce sont les sujets qui intéressent les clandestins comme nous.

Vous me demandez si je n'ai jamais dit à RABEI que j'étais candidat martyr.

Jamais je n'ai dit cela ce mot n'existe pas.

Vous me faites lecture de partie de la déclaration de ABDUL HAMEED Omer qui fait état de discussion entre lui et moi relative à la cause marocaine.

Je vous réponds que nous n'avons pas parlé de choses spécifiques.

Je m'interroge néanmoins sur ce que ABDUL HAMEED Omer veut dire par hiérarchie.

Je confirme que je veux une unité entre les Musulmans.

Vous me demandez si je suis disposé à utiliser la violence pour faire triompher mes idées et éventuellement à être un martyr.

Non. Je n'ai rien à faire avec cela.

Le plus important pour moi, c'est le dialogue.

Le Prophète MOHAMED était le plus grand politicien. L'histoire en témoigne. Il est un modèle et je ne pourrais me comporter à l'opposé de cela.



COPIE CERTIFIEE

26 061 2004

INSP DONT

COPIE

Suite n° 5 au Procès Verbal

Vous me demandez de passer en revue les différentes identités et numéros d'appel enregistrés sur la carte SIM de mon gsm numéro d'appel 0477621256, code pin oublié. (CF PV 212903/04 dd 11.06.04 sé LEIJM)

HKALIL est un Marocain de Belgique qui est reparti au Maroc. 068342817 est le numéro de HKALIL au Maroc.

WJM 0476651553 est un numéro que je ne connais plus. Je ne sais plus qui c'est.

ABDLHAK est ABDELHAK 0476 651553 est un intermédiaire pour me fournir du travail en peintures.



Vous me faites observer que c'est le même numéro que WJM.
Ah oui mais je ne sais plus ce que c'est.

ABD ALLATIF est un homme en France 0033490511073, qui parle algérien et est le 1^{er} qui m'a aidé pour prendre un ticket de métro. Il m'a expliqué comment se déplacer et m'a donné son numéro au cas où.

MOHAMADOU 0034653263295 je ne sais plus c'est vieux.

Vous me dites que c'est le préfixe espagnol.

Vous me demandez si ce n'est pas MOHAMED de BARCELONE.

Non. C'est un très vieux numéro

JAMAL BAHRI 0477 392068 est une connaissance de la mosquée AL ALLAH à Schaerbeek lors du Ramadan.

C'est un contact qui peut me donner du travail.

SAID 0477884632 je ne sais plus.

S.I. Il n'est pas venu dormir chez moi.

MUSTAPHA 0474237636 J'ai fait sa connaissance à la gare du midi. C'est un Marocain. Je ne sais plus pourquoi j'ai son numéro.

YOUSSEF 0494135872. J'ai fait sa connaissance à la mosquée de Schaerbeek lors du repas du Ramadan. Je n'ai jamais appelé.

RACHID BHAIL 0021264816586 est un Marocain du Maroc. Il m'a appelé récemment. Je lui ai dit de venir clandestinement car c'est quelqu'un de très pauvre. (NDR référence à appel du 05.06 à 22.23 sur l'appareil de MOURAD depuis 21260809759)

S.I. Rachid n'est pas en Belgique mais au Maroc actuellement.

KARIM 022422492

C'est un Marocain né en Belgique. Il a un magasin de commerce de vêtements. Au centre ville

KARIM M 0473694034

C'est le même monsieur.

ALAL 0475839522

COPIE CERTIFIEE
20/06/2004
INPP DONT WJM

H.V

[Signature]



Je ne sais plus.

ZAKARIA 0478 901840 est un Marocain qui m'a demandé de lui trouver du travail.

OMAR 0472 675586
Est mon ami Palestinien Jrdanien.

ALI 0472 675269
Je ne sais plus.

JAMAL 0494141733
Est un Marocain né en Belgique .Je crois l'avoir aidé dans une affaire de vêtements. Il habite dans le même quartier que moi.

RABIIA ALMADKHA
Est un personnage influent de l'Islam qui est contre la violence.
Je le voulais lui téléphoner pour avoir réponse à mes questions mais je n'ai jamais eu son numéro d'appel

JAMAL ABOU OTM 0477305441 est le même JAMAL. Je n'ai jamais appelé C'est son nouveau numéro d'appel.

MOHAMAD MISRI 0033612344416 est MOHAMED l'EGYPTIEN est l'homme de la photo que vous m'avez montré et que vous appelé RABEL. S.I. Ce numéro date de son passage en France.
J'ignore où il habitait à Paris car je le voyais ue sur le chantier.

OSSAMA 0620036492
Je ne sais plus.

ACHRAF 0611099023
Je ne sais plus

CHAIK MOURAD 0962796617421 est un Jordanien dans son pays, connu dans la religion musulmane à qui je peux demander des choses précises dans le cadre des pratiques de prière

CHIEB 0033619595612 est un Tunisien qui habite en France et dont j'avais le numéro afin qu'il m'aide

HAMZA SSAORA 0478 496848 est une personne de contact qui pouvait me dépanner en Belgique et dont on m'avait donné le numéro en cas de problème. Je ne le connais pas.

NOURDIN 0477241229 est un marocain que j'ai connu à la gare du Midi. Il m'avait contacté pour avoir des renseignements sur la demande d'asile.

YOUSSEF KENITR 0479744351 Je ne sais plus

COPIE CERTIFIEE

28 OCT 2004

H.K

INPP

BOITE

141M

[Signature]

Suite n° 7 au Procès Verbal

THAMI 0475944169

ALI 2 0479443097

Je ne sais plus

TRAVAIL 0485741661

Est une personne rencontrée qui devait me procurer du travail. Je ne sais rien sur lui.

Hi 0474263531

Je ne sais plus

YAHYA WAJDA 062430079

Est une personne qui a demandé assistance à la mosquée à Bruxelles afin de partir en France où se trouve sa famille.

MOUHAD MOSSKI 0479486886

Est MOUHAD, personne responsable de la mosquée à qui j'ai demandé de l'aide. Je ne sais plus de quelle mosquée il s'agit.

MARWA 0472981225

Est un syrienne que j'ai rencontrée à la FNAC.
Elle allait se marier bientôt, âgée de 18 ans

HICHA 0498386180 est une fille amrocaïne que je voulais marier mais cela n'a pas été

ABOU MARYAM 0485059566

Est un Marocain que j'ai rencontré à la mosquée AL ALLAH. Rien de spécial. Il m'a aidé en me donnant la collecte.

HAFSSA 0485518949 est un Marocaine avec qui je voulais me marier.

HASSAN 0495457201

Je pense que c'est une des personnes qui est venue dormir chez moi, il a 3 mois et demi

ABD 0474869313

Je ne sais plus

SAMI 0473217067

C'est le Palestinien par lequel j'ai fait la connaissance d'OMAR.

HANAN 0031621627751

C'est une Marocaine avec qui j'ai eu des contacts. Elle habite la Hollande et je l'ai rencontrée dans le tram à Bruxelles. Sa sœur voulait se loger à Bruxelles.

COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INPP DORIE WIM



Tous les autres numéros sont des erreurs.
Les personnes dont j'ai cité les prénoms ci dessus sont des personnes dont je prenais les coordonnées téléphoniques pour avoir un maximum de contacts.
Je ne connais pas leur identité et adresse.

Concernant les messages SMS (Cf PV 212903/04), je confirme que le message kishkmohammed@yahoo.com m'a été envoyé par RABEI depuis son numéro italien que je ne connais pas par cœur.
Vous me montrez le numéro tel que répertorié sur le message sms soit 393207659984.
J'ai noté le numéro de RABEI soit MOHAMED sur un papier ou agenda chez moi au cas où je devais le rappeler.

Vous me montrez une photocopie d' un document manuscrit repris d'un test auto évaluation 6-10 portant mon nom RAY MOUHAMED.
Je reconnais ces feuilles de cours comme étant les miennes.
Vous me montre un numéro préfixe italien 39 recopié sur cette feuille soit le 393292050940 et me demandez si c'est le numéro de MOHAMED en Italie.

C'est possible mais je ne sais plus.
Vous me demandez si j'avais d'autres contacts en Italie.
Il m'est arrivé d'avoir des contacts avec l'Italie concernant la campagne de permis de séjour .

S.I. Concernant le message 2 et 11 de 0498 199216 « OK », je ne sais plus de qui ni ce que cela signifie.

Vous me demandez qui est FOUAD de MADRID (MESSAGE 3-SMS 11.11.02)
C'est quelqu'un qui m'a aidé quand je dormais dans la rue à Madrid. Il m'a donné des vêtements.
J'avais ses coordonnées et donné les miennes pour être informé sur les possibilités de régularisation.

S.I. Le message 7 depuis 33609716134
C'est la personne en France qui m'a donné le numéro de HAMZA, dont j'ai oublié le nom, afin que je puisse trouver un logement en Belgique

S.I. Le message 9 SMS 29.12.03 envoyé par 0495 457201
Je ne sais plus

Le message 10 est un message de Cathelijne, la femme de OMAR

Les messages 12 et 13, de 0485518949 sont des messages d'excuses de HAFZA qui a rencontré un autre homme que moi.

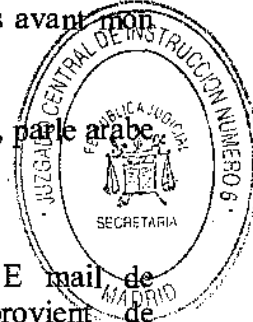
COPIE CERTIFIEE
28 NOV 2004
INFP

Suite n° 9 au Procès Verbal

Le message 17 dd 16.04.2004 depuis le numéro 0474 833725 est un message de ABDERRAHIM soit l'étudiant qui est venu dormir chez moi durant 25 jours et qui est venu chercher ses vêtements 2 jours avant mon arrestation..

S.I. ABDERRAHIM n'a pas de logement et dort n'importe où.

S.I. 28 ans environ, mince, 1.65 m à 1.70, cheveux assez courts, parle arabe et se débrouille en français, il fume et est basané, habillé classe .



Vous me dites que le message 18 SMS avec l'adresse E mail de kishkmohammed@yahoo.com est envoyé le 24.05.04 provient de 393297123349.

Je précise que c'est possible que le message provient d'un numéro différent que le message 1 parce que je pense avoir entendu que MOHAMED avait pu perdre son gsm.

S.I. 21264947464 dont vous me dites qu'il est un numéro entrant et sortant le 01.06.04 sur mon gsm est un numéro de ABDERRAHIM que je n'avais d'abord pas reconnu et qui m'a dit être ami de RACHID qui doit venir en Belgique.

Je ne connais pas ABDERRAHIM et ne l'ai jamais vu.

S.I. Les textes internet en langue arabe trouvés chez moi sont des textes de sujets qui m'intéressent, soit le retour de JESUS sur terre, les signes du dernier jour du monde. Qui sont les CHIITES. Un texte sur le JIHAD.

Il n'y a rien de spécial, des textes comme des documentaires, accessibles à chacun.

Vous me demandez pourquoi j'ai un testament ?

C'est normal selon la religion musulmane quiconque a des dettes envers quelqu'un doit écrire un testament afin de faire savoir à qui on doit de l'argent.

Vous me demandez si c'est le seul but. Si ce n'est pas parce que je comptais mourir.

C'est le seul but, je ne comptais pas mourir.

Je ne suis pas un kamikaze. Si c'était pour mourir en kamikaze, je n'aurais pas utilisé les mêmes mots dans mon testament.

S.I. Je n'ai pas des vidéos avec des martyrs et des kamikazes chez moi. J'ai des cassettes documentaires sur la guerre de Tchétchénie ou Afghanistan.

S.I. Je n'ai jamais été en Italie.

S.I. J'ai trouvé l'appartement 45 Van Schoor, soit la pièce où je dors par l'intermédiaire de AMINE le Tunisien, photo 8.

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
H.K.
INFP DONT WIM
128

Suite n° 10 au Procès Verbal

Je connaissais AMINE et Abderrahim en même temps et c'est Abderrahim qui m'a prévenu que Amine désirait partager son logement.

Vous me demandez qui est venu dormir chez moi et que j'ai donc accueilli. Je vous ai déjà déclaré :

ABDERRAHIM que je reconnais sur la photographie que vous me présentez (NDR OUCHAOU Abderrahim) a logé avec moi dans la même pièce que moi durant 3 mois. Ce n'est pas lui qui a oublié ses vêtements chez moi et qui est étudiant et dont je vous ai donné la description.



TAOUFIK est venu le dernier mois soit le mois de mai, **HASSAN, 28 ans**, est venu il y a 4 mois ou 4 mois ½ et est parti il y a 3 mois

J'ai du lui donner de l'argent pour qu'il parte.

RACHID, 26 ans est venu seul, de France, la dernière semaine avant mon arrestation et est resté 2 jours,

ABDELHAMID, 26 ou 27 ans, est venu le lendemain du départ de RACHID et est resté 3 jours

S.I. Il n'y a pas eu de SAID. Je pense que TAOUFIK a confondu RACHID avec SAID.

ABDELHAMID porte une casquette, c'est l'homme de la photo 6.

S.I. ABDELHAMID est parti sans que je sache où. Il m'a dit qu'il allait voyager.

Je ne l'ai accompagné nulle part pour son départ.

Concernant RACHID, il doit encore être ici mais j'ignore où.

SUSPENDONS L'AUDITION DE 18.20 H A 18.35 H, PERMETTONS A RAY D'EFFECTUER SES PRIERES.

S.I. Rachid et Abdelhamid ne se connaissent pas. C'est moi qui les ai présentés l'un à l'autre.

Vous me faites lecture de passage de la déclaration de Taoufik CHAKIR (NDR PV 105587/04 dd 08.06.04).

Je confirme que je les ai mis en présence, Abdelhamid, Rachid et Taoufik.

Je précise que c'est Rachid qui est parti avant Abdelhamid.

Que Taoufik priait avec nous.

Je ne suis pas d'accord avec les commentaires relatifs aux comportements discrets de Abdelhamid et Rachid appelé SAID. Ils avaient un comportement tout à fait normal.

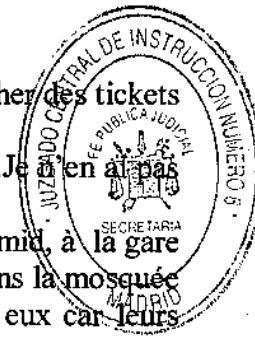
Je confirme que Taoufik m'a informé de ce que Rachid l'avait appelé mais il n'y avait rien de spécial.

Je n'ai pas remarqué que Abdelhamid et Rachid avaient l'habitude de couper leur gsm et en extraire la carte.

Selon moi Taoufik se trompe entre Rachid et Abdelhamid car c'est Abdelhamid qui porte la casquette et que c'est Rachid que Taoufik appelle SAID qui est parti le premier.

COPIE CERTIFIEE

20 OCT 2004
HKK
BOITE
MIM



Je conteste formellement avoir dit à Taoufik que j'ai été chercher des tickets d'avion avec ABDELHAMID.

Je n'ai pas été chercher de billets d'avion avec qui que ce soit. Je n'en ai pas parlé.

J'ai été avec eux, une fois avec Rachid, une fois avec Abdelhamid, à la gare du Nord en passant, pour aller à la gare du Midi, pour prier dans la mosquée à la rue Stalingrad mosquée AL TAWHID. Je quittais avant eux car leurs prières, celles du voyageur, étaient plus longues que les miennes.

Taoufik ne m'a pas fait ces remarques relatives au comportement de Abdelhamid et Rachid.

Vous me faites lecture de passage de la déclaration de Taoufik CHAKIR chez le Magistrat Instructeur en date du 08.06.04, passage relatif au fait que Mourad aurait conduit Abdelhamid à la gare du Nord car il devait aller à l'aéroport pour prendre l'avion.

J'ai conduit Abdelhamid à la gare du Nord mais Abdelhamid ne m'a pas parlé d'avion ni d'aéroport. Peut être en a-t-il parlé à Taoufik mais moi je ne suis pas au courant.

SAID et ABDELHAMID parlent marocain.

ABDELHAMID et SAID n'ont pas eu de comportement suspect.

S.I. Selon moi, ABDELHAMID est en France.

S.I. Abdelhafid est la personne qui m'a présenté, par hasard TAOUFIK, après la prière dans un café, rue de Stalingrad, et qui était l'intermédiaire d'avec MOHAMED de BARCELONE qui arriverait et pouvait éventuellement dormir chez moi. Abdelhafid avait donné mon numéro gsm à Mohamed de Barcelone.

Vous me présentez des photographies et je vous désigne Abdelhafid. (NDR KARBACHE Abdelhafid).

Le nom de KARBACHE m'est inconnu.

Je précise que c'est lui qui m'avait donné l'argent pour le commerce de soutien gorge.

S.I. L'homme de la photo 9 n'est pas ABDELHAFID. C'est ABDELKADER, nom inconnu. Je ne le connais que de la mosquée.

Vous me faites lecture de la page 3 de l'audition de CHAKIR Taoufik chez le Juge d'Instruction, relative à des faux papiers, de mon départ vers l'Angleterre et du commerce d'ordinateurs.

J'ai parlé à Taoufik d'un projet à moi relatif à des faux papiers français ou autres qui m'auraient permis d'aller en Angleterre.

Je n'ai pas parlé de 20 jours mais dans ma tête il était prévu que je partais 15 ou 20 jours après que j'ai les faux papiers.

En été il y a plus de mouvements et c'était propice à ce que je puisse me dissimuler.

COPIE CERTIFIEE
23 06 2004
INSTR. BOITE 1111
FIR.101

Suite n° 12 au Procès Verbal

Je vous rappelle que j'avais dit à ABDELLATIF en Angleterre que je voulais venir dans ce pays.
Il est exact que je vivais de travaux de peintures mais pas de vente d'ordinateurs.
Je n'en ai jamais vendu. Le seul que je devais vendre est celui que j'ai acheté.

Vous me demandez si je n'étais pas barbu auparavant et si tel est le cas pourquoi et quand j'ai coupé ma barbe et donc changé ma physionomie ?

Oui j'étais barbu avant et ai coupé car cela m'empêchait de trouver du travail et cela ne m'avantageait pas. On me prenait pour un terroriste. Je l'ai coupée il y a 8 mois.

Vous me demandez pour quelle raison je fais de la musculation et du jogging et depuis quand ?

J'aime le sport et c'est pour être en forme.

J'en fais depuis mon enfance. J'ai fait du foot, de la natation et maintenant du body.

Vous me faites savoir que conformément à l'article 57 du Code d'instruction criminelle je peux obtenir gratuitement une copie du procès-verbal de mon audition.

- Je demande expressément cette copie que vous me remettiez, ma signature valant récépissé

- Vous me donnez lecture et traduction de ma présente déclaration comme suite à mon souhait

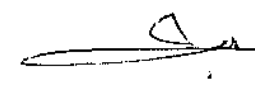
- Je n'ai aucune modification, complément ou correction à apporter à la déclaration

Lecture et traduction faite, persiste et signe, ce 11.06.04, à 20.35 heures.

L'INTERPRETE

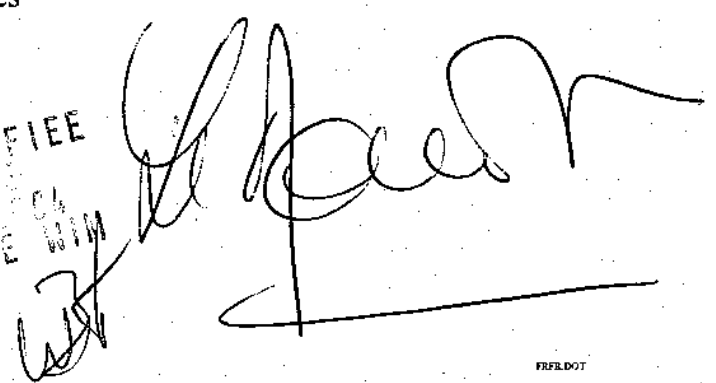
RAY Mohamed

 H.K.



DONT ACTE,
Clos le 11.06.04 à 20.35 heures

COTIS CERTIFIEE
20.06.04
INPP DONTA WIM



81805



RAY
MOHAMED
14 de julio de 2001



SECRETARIA DE ESTADO DE
ASUNTOS PENITENCIARIOS
Dirección General de II.PP.
DOCUMENTO DE IDENTIDAD INTERIOR

APELLIDOS: RAY
NOMBRE: MOHAMED
FECHA DE NACIMIENTO: 09.05.82
LUGAR: BAHIA DE LA VISTA
NIS:

FIRMA DEL TITULAR.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM



Photographie Journal
"le Soir"

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

[Signature]

LEXIQUE

RAY

ADUHI 17 MEH

Écrivez le mot qui ne va pas.

a. ranger / nettoyer / couper / dormir / laver

dormir

b. le brouillard / le soleil / la promenade / la neige / le vent

la promenade

c. un kilo d'oranges / un litre de lait / une tranche de pâté / cent grammes de fromage / un bouquet de fleurs

un bouquet de fleurs

d. conduire / arriver / voyager / apprendre / prendre le train

conduire

e. rarement / lentement / souvent / quelqu'un / toujours

quelqu'un

f. un coca-cola / une voiture / un dentiste / un chapeau / une pomme

un dentiste

g. aimer / choisir / punir / préférer / adorer

punir

GRAMMAIRE

Cochez la bonne réponse.

1. Je ☒ fais
Il ☐ fais
Vous ☐ fais

8. Elles partons ☐
partez ☐
partent ☒

2. Je ☐ présentes
Tu ☒ présentes
Il ☐ présentes

9. Je ☐ arrives
J' ☐ arrives
Tu ☒ arrives

3. Vous finis ☐
finissez ☒
finissent ☐

10. Tu comprends ☒
comprend ☐
comprenons ☐

4. Ils apprennent ☐
apprenons ☐
apprennent ☒

11. Nous ☒ dormons
Vous ☒ dormons
Ils ☐ dormons

5. Il conduit ☐
conduisent ☐
conduit ☒

12. Tu ☐ sort
On ☒ sort
Ils ☐ sort

6. Je vais ☒
vas ☐
va ☐

13. Nous choisissez ☐
choisissent ☐
choisissons ☒

7. Je ☐ veut
Tu ☐ veut
Il ☒ veut

14. Vous pouvons ☐
pouvez ☒
pouvoir ☐

CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
DONT WIM

PHOTO 6



PHOTO 7



PHOTO 8

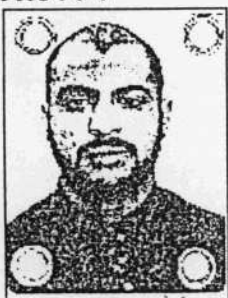


PHOTO 9



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
20 OCT 2004
INPP DONTÉ WIM

[Signature]

PHOTO 1



PHOTO 2



PHOTO 3



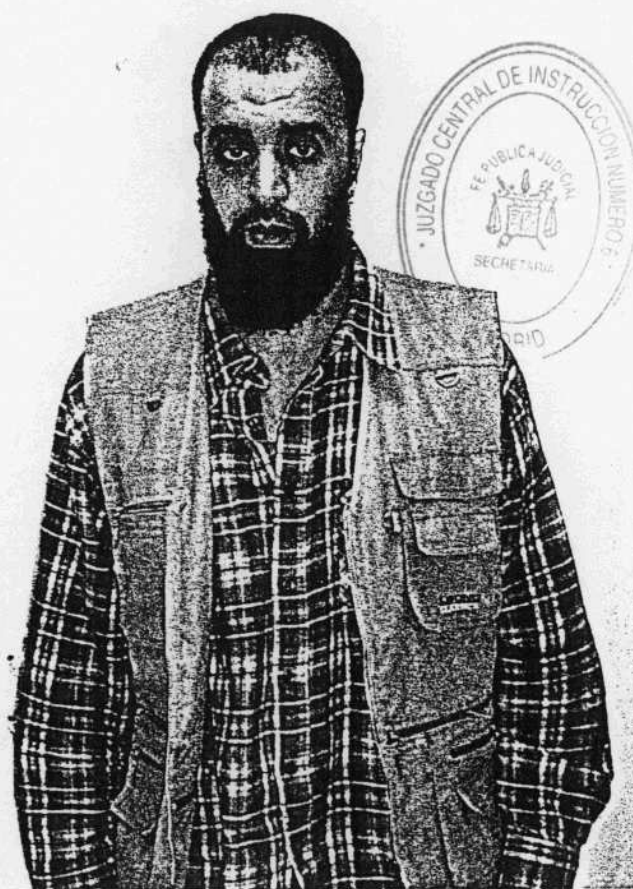
PHOTO 4



PHOTO 5

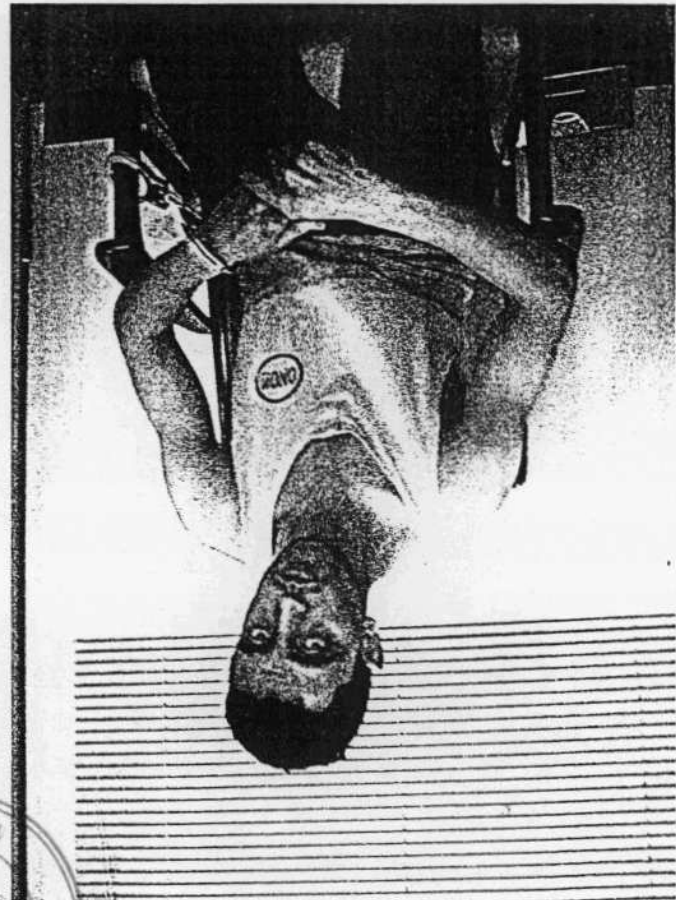


COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM
[Signature]

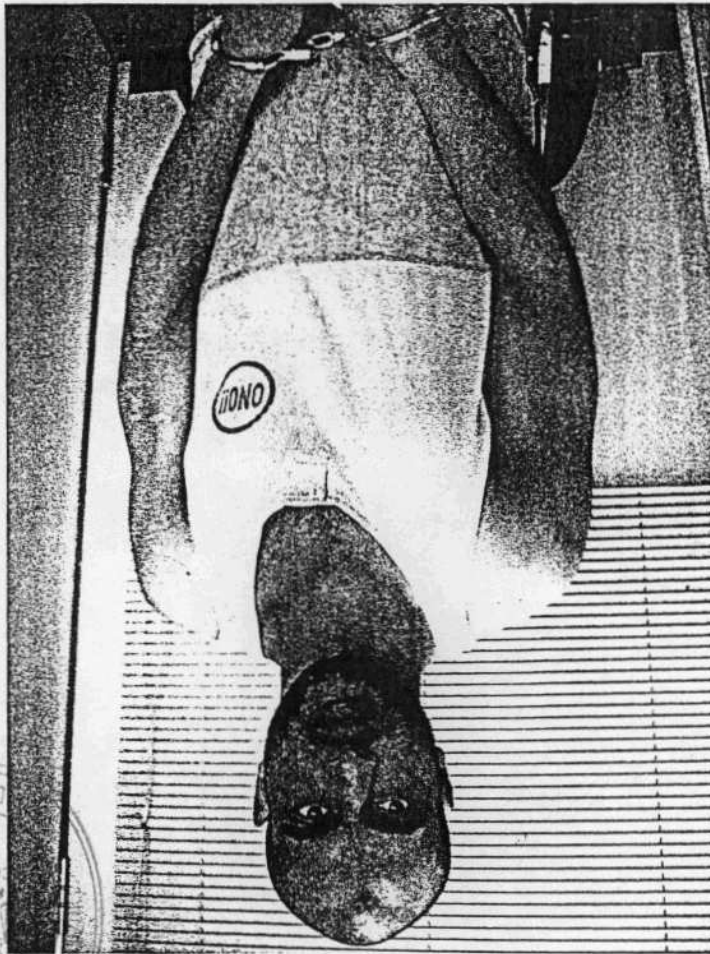


COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM
[Signature]

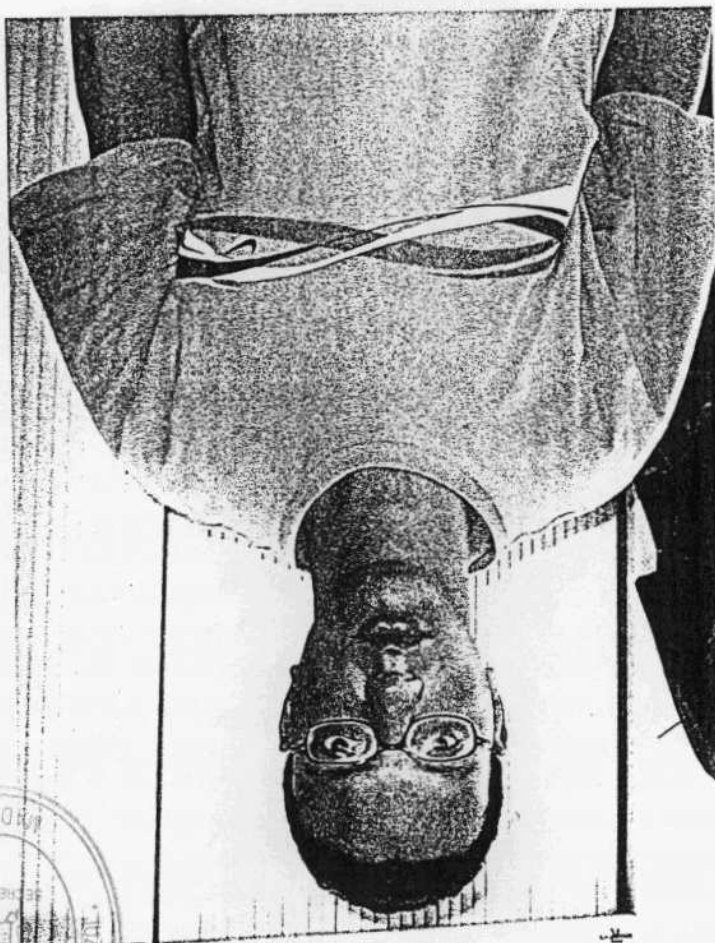
COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM



[Handwritten signature]
COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
MIM BONTE MIM



COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INFP BONTE MIN



POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

Référence laboratoire Bruxelles : CLA/2950/2004

Copie DR3 et DR6 SJA Bruxelles

N° Ind.: 11366/04

PRO JUSTITIA



N° PV.: 212650/04

Sect.: LABORATOIRE

N° Not.: **BR.35.98.009964/2002**

Date : 14/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN

En date du : 08/06/04 dossier : 01/03-24

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Recherches indiciaires
(Dactyloscopie)
(Transmission messages postalisés)
Renseignements

Copie(s):

DR3 et DR6 SJA Bruxelles

Réf. LAB cla2950/04

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
20
LIPP
COPIE WIM
WIM



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

Laboratoire de Police Technique
et Scientifique

L'an deux mille quatre, le quatorze du mois de juin à 15 heures

Nous, **COUCKE Laurent**,

Commissaire, Officier de police judiciaire auxiliaire de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, exposons nous être rendu ce mardi 08 juin 2004 vers 05 heures, en compagnie de nos collègues, les Inspecteurs principaux *Jean BOONE*, *Laurent SCHOOVAERTS*, *Michel NOWAK*, *Pascal LAMBERT* et l'Inspecteur *Alexandre ROLOT*, ainsi que des membres des DR3 et 6 du SJA de Bruxelles, à l'habitation située rue Van Schoor 45 à Schaerbeek, dans le cadre des faits dont question ci-avant, aux fins de rechercher tout élément indiciaire utile à l'enquête.

- Recherches dactyloscopiques -

Dans la pièce située au premier étage de l'habitation et dans laquelle les deux targets ont été interceptés par les membres du POSA, nous avons procédé à un examen dactyloscopique.

Cet examen nous a permis de découvrir et de relever plusieurs traces papillaires exploitables, à savoir :

- quatre sur la face intérieure de la vitre du meuble tv (21/ED/A/1-2-3-4) ;
- une sur une boîte « Ricola » dans le meuble tv (21/ED/A/5) ;
- une sur un verre découvert dans l'armoire du coin cuisine (21/ED/A/6) ;
- une sur un autre verre découvert dans cette armoire (21/ED/A/7) ;
- cinq sur un troisième verre découvert dans cette armoire (21/ED/A/8-9-10-11-12) ;
- une sur un quatrième verre découvert dans cette armoire (21/ED/A/13) ;
- deux sur la glace située au-dessus de l'évier (21/ED/B/14-15) ;
- cinq sur la face intérieure de la vitre du battant droit de la fenêtre (21/ED/B/16-17-18-19-20) ;
- une sur la face inférieure d'un livre en arabe (21/ED/C/21) ;
- deux sur la face inférieure d'un autre livre en arabe (21/ED/C/22-23) ;
- une sur la face supérieure de cet autre livre en arabe (21/ED/C/24) ;
- une sur la face extérieure de la porte d'entrée de la pièce (21/ED/D/25) ;
- trois sur la face intérieure de la porte d'entrée de la pièce (21/ED/D/26-27-28).

- Recherches dactyloscopiques complémentaires -

Au laboratoire, notre collègue, l'Assistant *Mohamed MASSAOUDI*, a procédé à l'examen dactyloscopique des différentes pièces à conviction



Police

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

Laboratoire de Police Technique
et Scientifique

découvertes sur les lieux et ramenées en nos locaux, à l'aide de poudre et de vapeurs de cyanoacrylate.

Cet examen a permis de découvrir plusieurs traces papillaires exploitables, à savoir :

- neuf sur les pièces à conviction n° 45/21/C/38 – diverses photographies (21/ED/labo/29-37) ;
- deux sur la pièce à conviction n° 45/21/A/6 – un verre (21/ED/labo/38-39) ;
- trois sur la pièce à conviction n° 45/21/A/5 – une bouteille d'eau Cristaline (21/ED/labo/40-41-42) ;
- une sur une table en bois (21/ED/labo/43).

Au laboratoire, notre collègue, l'Inspecteur Principal Marc BULINCKX, a procédé à l'examen dactyloscopique des différentes pièces à conviction découvertes sur les lieux et ramenées en nos locaux, à l'aide d'une solution de ninhydrine.

Cet examen a permis de découvrir plusieurs traces papillaires exploitables, à savoir :

- PAC 45/21/C/22/A (10 traces) :
→ Folder « Les copains d'abord » : traces n° 21/ED/labo/44-49 ;
→ Folder « test d'évaluation 11 – 15 » : traces n° 21/ED/labo/50-53.
- PAC 45/21/D/33 (1 trace) :
→ Certificat italien de légalisation pour le travail : trace n° 21/ED/labo/54.
- PAC 45/21/C/33 (3 traces) :
→ Folder de huit pages : traces n° 21/ED/labo/55-57.
- PAC 45/21/C/8 (8 traces) :
→ Folder « test d'auto-évaluation 6-10 » : traces n° 21/ED/labo/58-61.
→ Folder [www.showthread] de 4 pages : traces n° 21/ED/labo/62-65.
- PAC 45/21/C/26 (36 traces) :
→ Folder [www.showthread] de 7 pages : traces n° 21/ED/labo/66-67.
→ Folder [www.showthread] de 2 pages (drapeau USA) : traces n° 21/ED/labo/68-70.
→ Folder [www.showthread] de 13 pages : traces n° 21/ED/labo/71-72.
→ Folder [www.daralhayat] de 6 pages : traces n° 21/ED/labo/73-74.
→ Folder [www.tawhed] de 30 pages : traces n° 21/ED/labo/75-79.
→ Livre de petit format muni d'une couverture sur laquelle est représenté un char : traces n° 21/ED/labo/80-83.
→ Livre de format A4 muni d'une couverture avec une bordure verte : traces n° 21/ED/labo/84-87.
→ Folder de 45 pages : traces n° 21/ED/labo/88-93.
→ Folder de 50 pages : traces n° 21/ED/labo/94-101.

**Police**

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
Arrondissement Bruxelles

*Laboratoire de Police Technique
et Scientifique*

- Transmission au SIJ -

L'ensemble des traces découvertes ont été photographiées en grandeur nature et ces photographies ont ensuite été transmises au Service d'Identification Judiciaire pour recherches et comparaisons.



- Réponse du SIJ -

Le résultat des recherches de ce Service fera l'objet d'un procès-verbal subséquent distinct.

- Dépôt au Greffe -

Toutes les pièces à conviction examinées au laboratoire seront déposées au Greffe du Tribunal Correctionnel de Bruxelles et ce dépôt fera l'objet d'un procès-verbal subséquent distinct rédigé par notre collègue, l'INPP *Pascal LAMBERT*.

Pour les besoins de l'enquête, la pièce à conviction n° 45/21/C/38 (diverses photographies) a toutefois été remise ce mercredi 09 juin 2004 aux collègues de la DR6 du SJA de Bruxelles, qui lui donnera toute destination opportune.

La table en bois dont question ci-avant a été restituée au propriétaire de l'habitation sise rue Van Schoor 45.

Nous transmettons une copie de présent procès-verbal à nos collègues de la DR6 et de la DR3 du SJA de Bruxelles.

Dont acte, clos ce 15 juin 2004 à 10 heures 30.

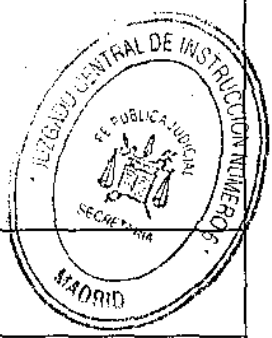
COTIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
INPP ECRIE WIN
[Signature]

44

81818

COPIE DR3

POLICE FEDERALE Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA) BRUXELLES  Police				URGENT - DETENU	
Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17				N° Ind.: 11906/04	
				PRO JUSTITIA	
N° PV.: 213295/04		Sect.: Serious Crime Squad		N° Not.: BR.35.98.009964/2002	
Date: 15/06/04	Aud.: -	Ann.: 3	Perq.: -	PROCES-VERBAL SUBSEQUENT	
<u>A charge de / Au sujet:</u> - SHIHAB (30/10/74) IZEVENSTRAAT, 58 MAASEIK (MAASEIK) - GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN (et autres)				Suite aux devoirs prescrits verbalement par : Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN En date du : 15/06/04 dossier : 01/03-24	
<u>plainte de / Préjudicié:</u>				<u>Transmis à:</u> Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN BRUXELLES, Le Directeur judiciaire Glenn AUDENAERT,	
<u>Objet(s)</u> Renseignements (Info Casier Parquet)				<u>Copie(s):</u>	
				Réf. LAB - DIRJU: -	
<u>Fait(s):</u> - Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat					



COPIE CERTIFIEE

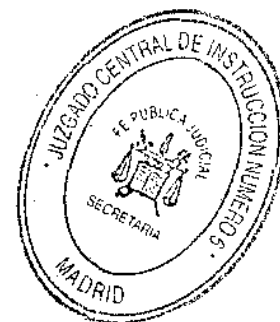
20 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Suite n° 1 au Procès Verbal n°213295/2004
Dossier n°01/03 – J.I. monsieur Daniel Fransen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03

POLICE FEDERALE
 Service Judiciaire
 d'Arrondissement



Police
 BRUXELLES



L'an deux mille quatre,
 le mardi quinze du mois de juin à quatorze heures quarante-cinq,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, portons à la connaissance de monsieur le Magistrat Instructeur que sur base de nos recherches auprès du casier parquet, il ressort que le dénommé **MOHAMED RAY** alias **MOURAD** est connu pour les faits suivants et sous les identités suivantes.

SOIT-DISANT IDENTITE	NOTICES
Mohamed RAY Né à Ramallah Né le 9 mai 1981	BR.35.98.9964/02 Dos. 01/03 de monsieur le J.I. Daniel Fransen, soit le présent dossier
Mourad CHABAROU alias kalid omar alias mourad omar Né à Warhin en ALGERIE Né le 11 mai 1980	BR.11.12.11413/01

Joignons en annexes (3 pages), la demande adressée au casier Parquet – annexes 3 – ainsi que la réponse – annexes 1 et 2 – qui nous a été retournée ce 14 juin 2004.

DONT ACTE.

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

14.JUN.2004 10:45

BUR. CASIER 32 2 5087197

NR.880

P.2

81820

BUR. CASIER

Jun 14 2004

Pagina : 1

Register nr : 726156

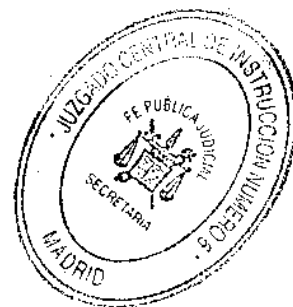
Naam : RAY

Geb.plaats : Ramallah

Voornaam : Mohamed

Geb.datum : 09/05/1981

Notitie nr.	Datum aank Mag.	Cod Dat.	besl.	Besl.	Waarde	A
BR35.98.9964-02	09/12/2002	FPF	35C	10/06/2004	ONDER J24 -1/03	A



COPIE CERTIFIEE
20 OCT 2004
INFP BONTE WIM

Annex 1 en PV 213295/04

BUR. CASIER

Jun 14 2004

Pagina : 1

Register nr : 579013

Naam : CHABAROU

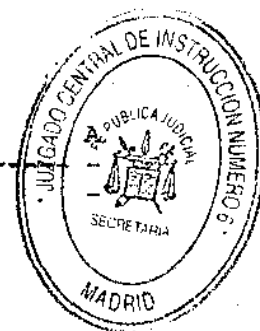
Geb. plaats : Warhin (Algérie)

alias kalid omar alias mourad omar

Voornaam : Mourad

Geb. datum : 11/05/1980

Notitie nr.	Datum aank Mag.	Cod	Dat. besl.	Besl.	Waarde
BR11.12.11413-01	22/03/2001 BOR3	11A	16/05/2001	VS	15m + 3m



COPIE CERTIFIEE

COPIE

23 JUN 2004

INPP BONTE WIM

A. 11.12.11413 235/04

BUR. CASIER RU DR 6 OAG

Service Judiciaire d'Arrondissement - Bruxelles

Division de recherches 6 - Groupe 5

81822



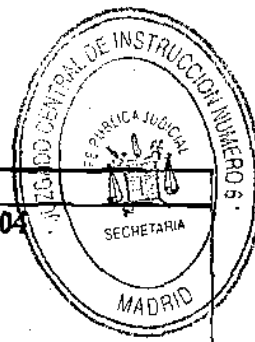
Police

A l'attention du CASIER PARQUET

Tél 02/507.73.46

FAX : 02/507.70.97

SJA BRUXELLES
SECTION CRIME - DR 6



Votre référence	Notre Référence	Date
	Dossier n°01/03 - J.L. monsieur Daniel Fransen Notice n° BR.35.98.009964/2002 Notice n°FED.35.97.19/03	10 juin 2004

Votre correspondant	Tél.	Fax.	GSM E-Mail
Nicolas Debrulle	02/223.94.47	02/223.94.77	ndebrulle@yahoo.com

TRES URGENT SECURITE PUBLIQUE EN CAUSE

SUJET : Demande de renseignements

Madame,
Monsieur,

Demandons au service concerné du Parquet de bien vouloir effectuer des recherches concernant la personne utilisant les différentes identités reprises ci-dessous, d'avoir l'obligeance de nous dire si cette personne est connue et si oui, pour quels faits.

De bien vouloir nous dire si elle est connue en tant que suspect ou plaignant.

✓	Mohamed <u>RAY</u> Né le 09 mai 1981 à Ramallah Nationalité palestinienne
X	Alias Mohamed <u>RAY</u> Né le 09 mai 1982
X	Alias Omar <u>KALID</u> Né le 5 novembre 1978
✓	Alias Mourad <u>CHABAROU</u> Né le 11 mai 1980 à Safi Nationalité marocaine

Nicolas Debrulle
Inspecteur Principal
OPJ APR

COPIE CERTIFIEE
20 JUN 2004
INPP DUNTE WIM

Ce document comprend 1 page, y compris ce feuillet.

(45)

DR3

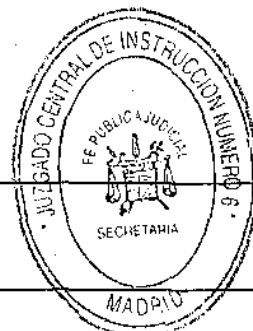
POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES



N° Ind.: 12151/04

**PRO
JUSTITIA**

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 213625/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Nol.: BR.35.98.009964/2002

Date: 18/06/04

Aud.: -

App.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier : 01/03

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Renseignements (concernant 0472/67.55.86)

Renseignements (comparaison écoutes - zoller)

Copie(s):

RÉF. LAB : -

DIRJU: -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP DONT NIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
le dix-huit du mois de mai à 09.00 heures,

Nous, **Luc NIJS**,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, ~~auxiliaire de~~
Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de ~~Bruxelles~~,
exposons avoir procédé à une comparaison entre les interceptions des
communications avec le numéro d'appel **0472/67.55.86** (attribué à
ABDUL HAMEED Omer) et les résultats des observations
transmises par les différents opérateurs de téléphonie.



*
* *

Information

Exposons qu'en date du 31.05.2004 ce numéro d'appel a été mis sous
écoute. Il s'agit du numéro d'appel attribué à **ABDUL HAMEED**
Omer, déjà qualifié.

Précisons qu'en date du 28.05.2004, le numéro d'appel attribué à son
épouse, **DEVRIENDT Catelijne**, a fait l'objet d'une mise sous
écoute vu qu'il s'agissait d'un numéro d'appel commun avec les deux
numéros d'appel ciblés initialement (**0477/62.12.56** et **0486/47.26.16**).

Suite au changement d'opérateur de l'abonné (PROXIMUS vers
BASE), les premières communications ont été enregistrées en date du
01.06.2004.

Exposons que nous disposons des résultats de l'observation
(ZOLLER) du numéro d'appel concerné qu'à partir du 03.06.2004
jusqu'au 08.06.2004.

*
* *

GSM(s) utilisé(s)

En ce qui concerne le(s) Gsm(s) utilisé(s), entre le 03.06.2004 et le
08.06.2004, nous constatons que l'utilisateur du numéro d'appel
0472/67.55.86 a utilisé le même Gsm, à savoir celui avec le code
IMEI **449125410692780**.

En date du 03.06.2004, entre 15h33 et 15h41, l'utilisateur du numéro
d'appel en question a utilisé un autre Gsm pour effectuer 3
communications avec celui-ci. Le Gsm utilisé est celui correspondant
au Code IMEI **351351806776190**. Il s'agit du Gsm lié principalement

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INFP BONTE WIM

au numéro d'appel **0486/47.26.16** attribué et utilisé par **KHALED Hazem**, déjà qualifié.

Nous remarquons qu'en date du 03.06.2004, plusieurs communications ont été enregistrées entre **KHALED Hazem** et **ABDUL HAMEED Omer A** 12h46, les utilisateurs des numéros d'appel en question, ont été localisés dans les mêmes environs, à savoir dans les environs de l'avenue Henri Jaspar, à 1060 St-Gilles.

Nous constatons qu'à 18h30, les numéros d'appel **0472/67.55.86** et **0486/47.26.16** sont de nouveau utilisés avec leur Gsm habituel.

Nous pouvons en déduire que **KHALED Hazem** et **ABDUL HAMEED Omer** se trouvaient ensemble en date du 03.06.2004, vers 15h40, et que ce dernier a utilisé le Gsm de **KHALED Hazem** en vue d'effectuer quelques communications.

*
* *

Communications

Entre le 03.06.2004, à 09h24, et le 08.06.2004, à 09h05, 171 appels ont été enregistrés, y compris les SMS, les tentatives d'appel et les déviations vers la messagerie du numéro **0472/67.55.86**.

Les contacts les plus importants sont :

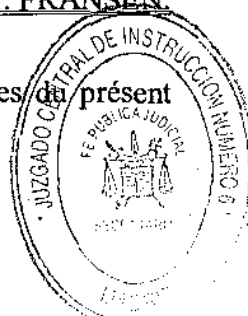
- **KHALED Hazem (0486/47.26.16)** : 30
13 appels entrants et 17 sortants ;
- **DEVRIENDT Catelijne (0476/32.93.58)** – son épouse : 27
18 appels entrants et 9 sortants ;
- **ABU OMAR Rateb (0472/71.33.79)** : 25
11 appels entrants et 14 appels sortants ;
- **0472/32.58.44** : 24
24 appels sortants ;
- **RAY Mohamed, alias MOURAD (0477/62.12.56)** : 7
tous sortants ;

Parmi les contacts étrangers, nous relevons les numéros d'appel suivants :

- 0096253745764 : 2 appels entrants
- 0096253978040 : 2 appels entrants
- 0096277000161 : 5 SMS entrants
- 0096279000023 : 2 SMS entrants
- 00966505309718 : 1 appel entrant
- 0096277340451 : 1 SMS sortant
- 0096277855490 : 1 appel sortant

COPIE CERTIFIEE
23 06 2004
INFP DONT NIM

En ce qui concerne les contacts avec les autres protagonistes du présent dossier, nous relevons :



- 3 appels entrants de **Merwan**, ainsi qu'un appel sortant
- 2 appels sortants vers **AL TAHRAWI Mohyedine**

Précisons que l'interception des communications des divers numéros d'appel a établi que beaucoup de communications ont été faites à partir de Phone-shops, tant des appels de la part de **ABDUL HAMEED Omer**, que des personnes qui l'ont contacté. L'intéressé a également utilisé le numéro d'appel de son épouse, notamment pour contacter le soit disant **MOURAD**.

*
* *

Communications enregistrées

Rappelons que les premières communications ont été enregistrées en date du 01.06.2004.

Nous ne disposons pas des résultats de l'observation (ZOLLER) des communications entre le 31.05.2004 et le 02.06.2004 (inclus).

De ce fait, il nous est impossible de comparer les communications enregistrées (heure, durée, numéro d'appel de l'interlocuteur,...) avec les résultats transmis par les opérateurs de téléphonie.

En ce qui concerne les communications enregistrées en dates du 01.06.2004 et 02.06.2004, nous référons à nos procès-verbaux 212025/04 dd. 02.06.04 et 212231/04 dd. 04.06.04.

Exposons avoir repris ci-dessous, un résumé des communications enregistrées en présence continue de divers collègues et d'interprètes.

Les dates, heures et durées des communications relevées par nos collègues ont été comparées avec les résultats transmis par les opérateurs de téléphonie.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons repris :

1 ^{ère} colonne	: date et heure de l'appel ;
2 ^{ème} colonne	: numéro d'appel de l'appelant ;
3 ^{ème} et 4 ^{ème} colonne	: les localisation des antennes ayant relayé les communications en ce qui concerne l'APPELANT, respectivement l'antenne de relais au début de la communication (3 ^{ème}) et à la fin de la communication (4 ^{ème}) ;
5 ^{ème} colonne	: numéro d'appel de l'appelé ;
6 ^{ème} et 7 ^{ème} colonne	: Cfr 3 ^{ème} et 4 ^{ème} colonne, mais en ce qui concerne l'APPELÉ ;
8 ^{ème} colonne	: durée de l'appel.

COPIE CERTIFIEE
26 06 2004
INPP BONTE WIM
FRANSEN

[Signature]

Suite n° 4 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Date et heure	Appelant	A First Cell	A Last Cell	Appelé	B First Cell	B Last Cell	Sec
3/06/2004 9:24	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Place Bara 1060 St-Gilles	Place Bara 1060 St-Gilles	53
Un homme contacte son épouse et demande de lui re-sonner.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86.							
3/06/2004 9:27	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Place Bara 1060 St-Gilles	Place Bara 1060 St-Gilles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	78
Une conversation intime entre un homme et son épouse. Elle lui dit qu'elle viendra dîner chez lui se soir.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0476/329358.							
3/06/2004 9:52	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	102
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 10:22	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	71
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 10:54	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	«Suoads» (0472328544)			17
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 10:57	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	KHALED Hazem (0486472616)	av H Jaspas 1060 St-Gilles	av H Jaspas 1060 St-Gilles	22
Un certain ABOU NADI appelle le numéro 0486/47.26.16, attribué à KHALED Hazem. Ce dernier se trouve au CPAS. ABOU sonne avec un numéro BASE et demande de lui rappeler sur son ancien numéro. Dès que l'utilisateur du numéro 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) a fini au CPAS il lui résonnera.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 11:02	KHALED Hazem (0486472616)	36361	36361	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av P Deschanel 1030 Schaerbeek	av P Deschanel 1030 Schaerbeek	10
L'utilisateur du numéro 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) appelle ABOU NADI et demande à celui-ci de lui rappeler car il n'a presque plus d'unités.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 11:02	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av P Deschanel 1030 Schaerbeek	Pl de la Reine 1030 Schaerbeek	KHALED Hazem (0486472616)	36361	36361	103
ABOU NADI appelle le numéro 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) qui dit qu'il y avait beaucoup de monde au CPAS et qu'il a pris un nouveau rendez-vous jeudi prochain. ABOU NADI est dans le bus et il va à l'école. L'utilisateur du numéro 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) viendra à l'école aussi.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 11:19	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	av H Jaspas 1060 St-Gilles	«Suoads» (0472328544)			101
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 11:27	0096253745764			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspas 1060 St-Gilles	av H Jaspas 1060 St-Gilles	274
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 12:32	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspas 1060 St-Gilles	av H Jaspas 1060 St-Gilles	«Suoads» (0472328544)			49
Cette communication n'a pas été enregistrée.							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite n° 5 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

3/06/2004 12:33	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	76
Communication concernant un rendez-vous près de la Porte de Hall, à l'arrêt du bus 48.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 12:43	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	«Sucade» (0472328544)			144
Cette communication n'était pas enregistrée.							
3/06/2004 12:43	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	36401	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			3
Cette tentative de communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 12:44	KHALED Hazem (0486472616)	rue Haute 1000 Bruxelles	36401	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			3
Cette tentative de communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 12:46	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	KHALED Hazem (0486472616)	rue Haute 1000 Bruxelles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	95
Il s'agit d'une dispute au sujet d'internet. Le reste de la communication concerne le rendez-vous à la porte de Halle dont question lors de la communication de 12:33:24.							
Les intéressés se cherchent et se trouvent dans le parc de la Porte de Hal au niveau de la fontaine.							
Cette communication n'a pas été enregistrée sur le numéro d'appel 0472/67.55.86, mais sur le 0486/47.26.16.							
3/06/2004 13:56	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue de la Vierge Noire 1000 Bruxelles	rue du Finistere 1000 Bruxelles	«Sucade» (0472328544)			268
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 15:33	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue du Finistere 1000 Bruxelles	rue du Finistere 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	rue du Rempt des Moines 1000 Bruxelles	Place Bara 1060 St-Gilles	35
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 15:37	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue du Finistere 1000 Bruxelles	rue du Finistere 1000 Bruxelles	«Sucade» (0472328544)			202
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 15:39	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av F Malherbe 1070 Anderlecht	av F Malherbe 1070 Anderlecht	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			32
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 15:41	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue du Finistere 1000 Bruxelles	rue du Finistere 1000 Bruxelles	1933			28
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 18:30	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABU OMAR Rateb (0472713379)	Place Bara 1060 St-Gilles	Place Bara 1060 St-Gilles	10
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 18:31	003224265241			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	85
Cette communication n'a pas été enregistrée.							
3/06/2004 18:36	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	0472810021			15
L'utilisateur du numéro d'appel de <u>ABDUL HAMEED Omer</u> appelle un homme (accent égyptien) et demande si il s'agit du téléphone de "ABDELRAHMANE". Après une réponse positive de l'intéressé, l'appelant se présente comme le nommé "Majdi". Ils semblent se connaître.							
La conversation est interrompue après quelques secondes.							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE LIM

Suite n° 6 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

REMARQUE

Il appert qu'à 21h58, une communication aurait été interceptée du numéro d'appel de **KHALED Hazem** vers celui de **ABDUL HAMEED Omer** au cours de laquelle l'appelant demande à son interlocuteur comment il fallait mettre le sigle « @ » pour les adresses e-mail. L'interlocuteur en question dit qu'il mange avec sa femme.

Cette conversation ne figure pas dans les résultats transmis par l'opérateur de téléphonie en ce qui concerne les appels entrants et sortants des numéros d'appel de **ABDUL HAMEED** et de **KHALED Hazem**.

3/06/2004 23 01	0096253978040			Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			14

Accès à la boîte à message d'un certain **Omar MENADI** ou **MOUNADI** ou **ENNADI**.

4/06/2004 10 01	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS

Ce message SMS n'a pas été enregistré.

4/06/2004 10 46	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av L Bertrand 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	1933			70

Consultation de sa messagerie où un message dit : "OMAR, can you call me ?".

4/06/2004 10 48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	KHALED Hazem (0486472616)			5

Tentative d'appel, pas de communication.

4/06/2004 10 51	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av L Bertrand 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	«Suoud» (0472328544)			112

Communication sortante avec un femme (accent marocain). Ils discutent sur un mariage.

4/06/2004 10 56	025021128			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Lehon 1030 Schaerbeek	Bd Ansapach 1000 Bruxelles	68

Cette communication n'a pas été enregistrée.

4/06/2004 11 12	0475417124			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	36561	36561	109

Communication en anglais avec un prénommé **Paul** en rapport avec une école. Ensuite, ce dernier dit que le meilleur temps pour aller chercher le visa est mercredi prochain.

L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (**ABDUL HAMEED Omer**) demande si **Paul** est en congé, à quoi ce dernier répond par la positive.

Paul demande si son interlocuteur a vu son ami. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (**ABDUL HAMEED Omer**) déclare qu'il l'a vu hier. Il pense qu'il va partir fin du mois, mais ne sait pas exactement quel jour.

4/06/2004 11 23	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	159

Ils vont se voir au même endroit que hier.

L'utilisateur du numéro d'appel de **KHALED Hazem** n'est pas encore prêt. Son interlocuteur se trouve en rue, pas loin de l'endroit où ils se sont vus hier. En attendant le rendez-vous, ce dernier se rend vers un internet-shop. L'utilisateur du numéro de **KHALED Hazem** lui explique où ce shop se trouve.

4/06/2004 11 28	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	25

Communication entre les mêmes personnes que l'appel de 11h22. Un d'eux se trouve au shop, au deuxième étage.

4/06/2004 11 42	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Place Bara 1060 St-Gilles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	80

Il s'agit d'un problème d'argent. Elle a besoin de 20 Euros et n'a plus d'argent.

Elle dit qu'elle va à la mer ce soir pour dormir.

Il est possible qu'il va dormir chez un ami.

4/06/2004 11 48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av H Jaspar 1060 St-Gilles	av H Jaspar 1060 St-Gilles	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	39

L'appelant fixe un rendez-vous dans la rue parce qu'il n'a pas beaucoup de temps.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 7 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

4/06/2004 11:53	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 11:54	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	3636	3636	KHALED Hazem (0486472616)			3
Pas de communication enregistrée.							
4/06/2004 12:58	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			AL TAHRAWI Mohyeddine (0477491595)	Offerandestraat 2060 Antwerpen	Offerandestraat 2060 Antwerpen	292
L'appelant demande à son interlocuteur où il a étudié le russe. MOHIÉ lui répond : à "stratov". Ensuite l'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) passe un ami d'Iran au téléphone qui parle le russe pendant quelques minutes. Ensuite, la conversation porte sur de diplômes, d'écoles, etc...							
4/06/2004 15:19	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	KHALED Hazem (0486472616)			49
L'appel est dévié vers la messagerie et l'appelant lui laisse le message qu'il attend son appel et qu'il se trouve dans un café près de "chez Casia".							
4/06/2004 17:49	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			«Suoud» (0472328544)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 17:51	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	ABU OMAR Rateb (0472713379)	rue Frumhy 4630 Tignée	rue Frumhy 4630 Tignée	56
L'appelant dit qu'il a contacté l'homme de l'assurance et qu'ils ont rendez-vous avec lui lundi, à 15h00, après l'école.							
4/06/2004 18:25	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Place Bara 1060 St-Gilles	Place Bara 1060 St-Gilles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Albert 1190 Forest	Place Albert 1190 Forest	26
L'utilisateur du numéro d'appel 0476/32.93.58 (DEVRIENDT Catelijne) contacte le numéro de son époux, 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer), et lui explique les deux conversations qu'elle a eu avec un certain Mohamed. Son époux lui demande de lui envoyer le numéro d'appel de Mohamed par SMS.							
4/06/2004 18:26	0476545499			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Albert 1190 Forest	Place Albert 1190 Forest	50
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) reçoit un appel d'un certain Mohamed. Un rendez-vous est fixé pour lundi prochain, à 17h00.							
4/06/2004 18:27	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 18:48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 18:55	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Montgomery 1150 Bruxelles	Pl Montgomery 1150 Bruxelles	29
Appel non identifié avec un bruit de fond musical (musique orientale).							
4/06/2004 18:56	KHALED Hazem (0486472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	128
Un rendez-vous est fixé, entre eux, à 19h45, pour aller courir « dans le jardin ». Un des correspondants dit à son interlocuteur qu'il doit se réconcilier avec sa femme.							
4/06/2004 18:59	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			«Suoud» (0472328544)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite n° 8 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

4/06/2004 19:19	0096277000161			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 19:48	0096277000161			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 19:50	KHALED Hazem (0486472616)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	36
L'appelant demande à son interlocuteur d'aller voir si Kathleen est là et de lui demander où est « Omer ». L'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 répond qu'il l'a déjà fait plusieurs fois mais que personne ne répond.							
4/06/2004 20:48	Merwan (0485463079)	Leffingestraat 8400 Oostende	Leffingestraat 8400 Oostende	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			310
L'appelant est nommé " MERWAN " par son interlocuteur. MERWAN se trouverait à Ostende, selon ses dires. Les paroles de chacun n'ont pas pu être distinguées au stade actuel de l'enquête. Lors de cette conversation, il est question : - d'un voyage le 26 du mois; - qu'une personne a réservé et en possession du ticket; - qu'au début de la conversation cette personne n'était pas encore décidée à 100 %, mais à la fin elle l'était irrévérablement; - de conduire "l'aviation" Il est également question d'une Kathleen qui serait à la mer, à Ostende, pour réfléchir. Il fallait que MERWAN dise à Kathleen qu'il a parlé avec Omar, qu'Omar lui a raconté l'histoire et qu'il voulait savoir où elle était. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) a demandé à MERWAN de le recontacter par après.							
4/06/2004 21:41	0096279000023			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 21:41	0096279000023			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 21:41	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 21:46	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 21:49	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 21:59	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	«Suoud» (0472328544)			22
Entre 21h48 et 22h59, huit appels sans contenu ont été enregistrés.							
4/06/2004 22:11	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	3014	3014	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	84
Pas d'enregistrement.							
4/06/2004 22:27	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	«Suoud» (0472328544)			1
Pas d'enregistrement.							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 9 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

4/06/2004 22.41	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	43
Pas d'enregistrement.							
4/06/2004 22.59	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	«Suocad» (0472328544)			2
Pas d'enregistrement.							
4/06/2004 23.01	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av L Bertrand 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	«Suocad» (0472328544)			123
<i>Appel vers une femme qui se trouve dans une cérémonie de mariage. Elle est très occupée et ne peut pas discuter avec lui. L'appelant insiste et dit qu'il retéléphoner vers 02h30 - 03h00.</i>							
4/06/2004 23.30	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
4/06/2004 23.45	KHALED Hazem (0486472616)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			3
Pas d'enregistrement.							
4/06/2004 23.46	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	KHALED Hazem (0486472616)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	31
<i>Appel du numéro 0486/47.26.16 (KHALED Hazem), vers le numéro d'appel 0472/67.55.86, censé être utilisé par ABDUL HAMEED Omer.</i> <i>L'appelant demande où son interlocuteur se trouve. Celui-ci répond qu'il se trouve près d'un parc. A la question (du dernier) de savoir si l'appelant vient, il répond par la négative; il fait trop mauvais.</i> <i>L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il y va et son correspondant demande de remettre son bonjour à tout le monde. Ce dernier (l'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 (KHALED Hazem), va prendre le tram et rentrer à la maison.</i>							
5/06/2004 4.06	0475161616			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
5/06/2004 8.56	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	0472391241			34
Tentative d'appel. Pas de communication.							
5/06/2004 8.57	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	PI Gén Meiser 1030 Schaerbeek	0472391241			6
<i>Message en langue arabe. Aucun détail n'est enregistré.</i> <i>Résumé du message : « Salutation, je suis Omar, j'ai eu un message de vous, j'ai essayé de vous contacter. Vous êtes occupé, j'essaye encore. Au revoir.</i>							
5/06/2004 9.05	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av P Deschanel 1030 Schaerbeek	«Suocad» (0472328544)			79
Tentative d'appel. Pas de communication.							
5/06/2004 10.48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	42
<i>Il s'agit d'une communication pour se rencontrer et pour aller boire un café. Un des interlocuteurs annonce qu'il se trouve à la gare du nord. L'autre répond qu'il arrive.</i>							
5/06/2004 10.50	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	Bd Anspach 1000 Bruxelles	«Suocad» (0472328544)			43
<i>Communication déviée vers la messagerie.</i> <i>L'appelant dit "alors tu me fermes le gsm au nez... je voulais te réveiller..."</i>							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM
 FELIJNDOT

Suite n° 10 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

5/06/2004 11:02	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	31
Communication pour aller boire un verre. Ce dernier dit qu'il n'est pas disponible avant 30 minutes. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) répond que c'est en ordre et qu'il se trouve actuellement dans les environs de la gare du midi.							
5/06/2004 11:10	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	rue Brogniez 1070 Anderlecht	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	50
Pas de communication enregistrée.							
5/06/2004 11:56	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	rue Brogniez 1070 Anderlecht	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	45
Contact avec un certain Rateb, qui se trouverait devant la porte. Ils se donnent rendez-vous pour un café.							
5/06/2004 13:18	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	0472810021			21
L'appelant demande à son interlocuteur de venir.							
5/06/2004 13:34	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	MOURAD (047621256)			85
Abou Khaled s'informe par rapport aux appareils (pc et autres) Mourad dit que c'est ok pour le pc mais pas pour la caméra. Abou Khaled dit qu'un pc se trouve chez lui et l'autre chez un copain "Mourad" dit qu'il est au sport jusque 14.30 heures Après le sport, il rentre chez lui. Abou Khaled doit lui téléphoner et ils feront un rendez vous avec l'acheteur du pc.							
5/06/2004 14:23	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	rue Brogniez 1070 Anderlecht	«Sourad» (0472328544)			180
Communication vers le numéro d'appel 0472/32.85.44, soit une certaine "SOURAD". Ils parlent des enfants.							
5/06/2004 14:28	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	rue Brogniez 1070 Anderlecht	«Sourad» (0472328544)			28
Contact avec « SOURAD ». Il lui demande pourquoi elle ne répond pas, et si elle a donné le téléphone aux enfants....							
5/06/2004 14:29	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	«Sourad» (0472328544)			2
Pas de communication enregistrée.							
5/06/2004 15:11	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Morjau 1070 Anderlecht	rue Morjau 1070 Anderlecht	0472810021			14
L'utilisateur du numéro d'appel de ABDUL HAMEED parle avec Abdel Rahmane pour lui rappeler le rendez-vous à 16h15 à la porte de la mosquée d'Al Kouba.							
5/06/2004 15:21	022152896			Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			37
Appel entrant du numéro 02/215.28.96 (Phone-Shop, rue du Pavillon, 99, à 1030 Schaerbeek Schaerbeek), lui laissant un message en disant qu'il l'a attendu de 14 : 30 Hrs à 15 : 15 Hrs.							
5/06/2004 15:47	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Bara 1060 St-Gilles	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	MOURAD (047621256)			71
L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) lui dit qu'il a essayé de l'appeler et lui a laissé un message. L'appelant lui répond qu'il faisait des courses. L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) dit qu'il est à Schaerbeek chez un ami. L'appelant lui dit qu'il voudrait venir avec un ami en voiture pour voir l'appareil. Ils se donnent rendez-vous à la porte de la Mosquée de AL Kouba à 16 : 15 Hrs.							
5/06/2004 16:05	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	0472810021			40
Il appelle le nommé Abdel Rahmane pour lui rappeler le rendez-vous à 16h15 à la mosquée Al Kouba. Abdel Rahmane lui dit qu'un prénomné Majdi lui avait dit qu'il devait partir de chez l'appelant à 16h15 et non pas déjà être à la mosquée. Il ajoute qu'il va arriver.							
5/06/2004 16:34	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Lehon 1030 Schaerbeek	Place Lehon 1030 Schaerbeek	26
Rateb demande à l'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) où ils se trouvent. Il lui répond que lui, Majdi et le jeune sont en route et qu'ils font faire une course (chercher du yaourt. Majdi sait quel yaourt choisir)							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 11 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

5/06/2004 16:55	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	40
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) contacte le numéro 0472/71.33.79, attribué à ABU OMAR Rateb pour lui dire qu'il arrive avec les autres chez lui, qu'ils sont en chemin.							
5/06/2004 16:56	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	rue S Bolivar 1000 Bruxelles	KHALED Hazem (0486472616)	3636	3636	64
Ce dernier dit qu'il est à l'Internet du marocain qui se trouve à la porte de Hal. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il est à la gare du Nord. L'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) dit qu'il rappellera quand il aura fini.							
5/06/2004 17:32	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Bara 1060 St-Gilles	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	MOURAD (0477621256)			114
L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) rappelle pour s'excuser du comportement de MERWAN . L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) n'en faisait pas un problème. Il connaissait bien les Egyptiens, il en a connu en France. L'appelant voulait que son interlocuteur soit désagréable avec MERWAN . L'appelant lui avait déjà passé un savon une fois que son correspondant (l'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 - MOURAD) était parti. L'utilisateur du numéro 0477/62.12.56 dit qu'il a pris le n° de téléphone de MERWAN mais qu'il ne pense pas qu'il va l'appeler, il ajoute qu'il ne sait pas comment faire avec la vente ou l'achat. Si quelque chose ne lui plaît pas, il n'a qu'à le dire, c'est tout. Ils se mettent d'accord qu'ils passent le dimanche chez l'appelant pour faire la prière de midi chez lui, puis sortir ensemble.							
5/06/2004 17:56	00966505309718			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	179
Appel entrant, venant du numéro 0096277000161, d'un certain Mustapha . La communication porte entre autre sur une certaine OM IMAD qui est restée trois jours à la Medine et qui partira demain vers la Mecque. Il est également question d'envoyer quelque chose par e-Mail.							
5/06/2004 18:28	KHALED Hazem (0486472616)	3636	3636	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	26
L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il est dans une cabine au midi et qu'il est avec quelqu'un. Il à l'appelant qu'il le rappellera.							
5/06/2004 19:46	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Bara 1060 St-Gilles	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	KHALED Hazem (0486472616)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	rue Brogniez 1070 Anderlecht	209
L'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) demande à l'appelant s'il s'est réconcilié avec sa femme. Il lui répond que non. Il demande à l'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 où il se trouve. Celui-ci lui répond qu'il est à la chaussée de Mons chez un prénommé Ziad . L'appelant lui dit de dire à Ziad qu'il est très fâché sur lui parce qu'il l'a appelé plusieurs fois, sans que Ziad lui réponde. L'appelant (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il a une réunion avec un député qui veut être candidat aux élections et qu'il a promis d'être là.							
5/06/2004 20:01	0484638355	rue Brogniez 1070 Anderlecht	rue Brogniez 1070 Anderlecht	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue de Namur 1000 Bruxelles	rue du Collège 1050 Ixelles	160
Appel entrant, venant du numéro d'appel 0484/63.83.55 (Prepaid) L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il est fâché sur son interlocuteur car il lui a laissé plusieurs messages et il ne lui a pas répondu. L'interlocuteur s'excuse. L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il est à IXELLES. La discussion se base uniquement sur le fait que l'appelé est vraiment fâché.							
5/06/2004 20:23	0096277000161			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
5/06/2004 20:39	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0096277340451			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
5/06/2004 20:42	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	0472391241			105
Il appelle une femme en disant : « Bonjour, je suis Omar Abdel hamid, Omar Alnadi ». L'appelant dit à la femme qu'il la rappelle suite au message qu'elle lui a laissé. La dame dit s'être trompée de numéro.							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 12 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

5/06/2004 20:46	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	av L. Bertrand 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	52
La femme dit qu'elle vient d'arriver à la maison. L'homme dit qu'il sera à la maison dans une heure.							
5/06/2004 20:47	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
5/06/2004 21:40	KHALED Hazem (0486472616)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	rue Brogniez 1070 Anderlecht	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	62
L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) lui dit qu'il est toujours avec la personne du Parlement qui est candidate pour le poste de député. L'appelant lui demande si le candidat est du Nord ou du Sud. Il lui répond qu'il est du Centre, du groupe de (incompréhensible). Ils rigolent. L'appelant lui dit que c'est certain parce qu'il est candidat aux élections. L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) lui dit qu'il a changé maintenant, qu'il est devenu (incompréhensible). L'appelant lui répond que c'est mieux ainsi car il n'y a pas d'espoir avec eux.							
6/06/2004 11:06	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Kesterheide 1755 Dilbeek	Kesterheide 1755 Dilbeek	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			93
Appel entrant, venant du numéro de son épouse. Cet appel a été dévié vers la messagerie. Son épouse dit qu'elle a entendu son nouveau nom sur le répondeur, c'est-à-dire Omer ENNADI. La conversation porte ensuite sur une grande paella en famille.							
6/06/2004 11:09	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	1933			145
Consultation de la messagerie; 2 messages.							
6/06/2004 11:20	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	122
Rateb se trouve au café et va au marché. Il a besoin d'une heure pour faire ses affaires.							
6/06/2004 12:13	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	21
Concernant un rendez-vous.							
6/06/2004 12:20	KHALED Hazem (0494468805)			Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	80
Appel entrant, venant du numéro d'appel 0494/46.88.05. Il s'agit d'un second numéro d'appel au nom de KHALED Hazem. L'appelant commence à chanter...							
6/06/2004 12:24	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	MOURAD (047621256)			145
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) reporte le rendez-vous qui était prévu après la prière, pour le soir. Il doit promener un group de jeunes à l'abattoir et ensuite il a rendez-vous avec quelqu'un suite une chose urgente. L'appelant lui demande combien de photos son interlocuteur possède. Il répond quatre. L'appelant dit avoir besoin d'un scanner et ils fixent un rendez-vous à la chaussée d'Haecht pour y scanner.							
6/06/2004 12:26	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Kesterheide 1755 Dilbeek	Kesterheide 1755 Dilbeek	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			6
L'appel est dévié vers la messagerie.							
6/06/2004 12:27	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	Kesterheide 1755 Dilbeek	Kesterheide 1755 Dilbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	326
Il se parlent concernant la paella. L'homme dit qu'il a un rendez-vous avec Ziad ce soir, pour le travail. Ils vont partir hors de Bruxelles, chez un Syrien qui a des vêtements de 2 ^{ème} main à Asse. Ils ont rendez-vous à 19h00 pour un travail dans une petite usine. Elle demande si Ziad a une voiture. Il répond par la négative, ils vont en train. Il compte la voir vers 22h - 23h.							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE LIM

[Signature]

Suite n° 13 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

6/06/2004 13.13	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Quai au Bois 1000 Bruxelles	Quai au Bois 1000 Bruxelles	«Soudo» (0472328544)		2
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/32.85.44. (Selon les communications du 05.06.2004, il s'agirait d'une certaine SOURAD) Pas de communication.						
6/06/2004 13.14	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Quai au Bois 1000 Bruxelles	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	9
Un rendez-vous est fixé dans 10 minutes.						
6/06/2004 13.33	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	32
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/71.33.79, attribué à ABU OMAR Rateb. L'appelant demande sa position et dit qu'il est sans sous. Il demande 20 Euros, qu'il va rembourser plus tard. Rateb se trouve près du Phone-Shop.						
6/06/2004 14.15	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Bara 1060 St-Gilles	20
Ils demandent la position. Rateb se trouve devant l'établissement, l'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) est dans la même rue.						
6/06/2004 14.23	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av F Malherbe 1070 Anderlecht	55
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/71.33.79, attribué à ABU OMAR Rateb. Rateb se trouve sur le bus, aux alentours de l'abattoir; pas la rue avec les fruits et légumes... non plus les voitures... quartier plus vieux...						
6/06/2004 14.44	KHALED Hazem (0486.472616)	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	Pte rue des Brigittines 1000 Bruxelles	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	70
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) marche en rue et est avec un copain. Il se trouve à Saint-Guidon. Dyab lui a téléphoné. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) le contactera dans 1h - 1h30.						
6/06/2004 14.48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Place Bara 1060 St-Gilles	rue Brogniez 1070 Anderlecht	«Soudo» (0472328544)		121
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/32.85.44. (il s'agirait d'une certaine SOURAD) Il demande pourquoi elle lui raccroche au nez. Elle dit que c'est à cause d'un panne de batterie. Il lui dit qu'il avait besoin de la caméra et de la vidéo pour deux jours. Puis il dit qu'il n'en a plus besoin, car c'est remis.						
6/06/2004 14.51	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Brogniez 1070 Anderlecht	rue Brogniez 1070 Anderlecht	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	25
L'appelant demande un paquet de cigarettes.						
6/06/2004 16.46	0473911044			Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)		35
Cette communication n'est pas enregistrée						
6/06/2004 16.47	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	1933		83
Consultation de sa messagerie. L'appelant se présente comme MOURAD. L'appelant dit qu'il a un rendez-vous à 20h00 et qu'il voulait lui voir pour terminer le travail avant.						
6/06/2004 16.52	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	Place Lehon 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	1
Pas de communication.						
6/06/2004 17.48	0096277000161			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.						
6/06/2004 17.49	0096277000161			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Boulevard 1210 St-Josse-ten-N	SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.						

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 14 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

6/06/2004 17:55	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue du Brabant 1210 Bruxelles	rue du Brabant 1210 Bruxelles	0096277855490			48
<i>Il s'agit d'une conversation peu cohérente.</i> <i>La conversation porte sur la voix de l'appelant. L'utilisateur du numéro d'appel dit qu'il recontactera son interlocuteur d'une cabine car il y avait quelque chose d'important.</i>							
6/06/2004 18:06	KHALED Hazem (0486472616)	3636	3636	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av L. Bertrand 1030 Schaerbeek	Pl de la Reine 1030 Schaerbeek	126
<i>L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande ce que Ziad a raconté hier après le coup de fil. Ensuite il dit se trouver à Schaerbeek; il a été courir.</i> <i>L'appelant se trouvait Place Anneessens.</i> <i>L'utilisateur du numéro 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit que MOURAD lui avait téléphoné pour rentrer quelques photos au moyen d'un scanner sur internet.</i> <i>Ils se verront vers 20h.</i>							
6/06/2004 19:08	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
6/06/2004 19:12	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
6/06/2004 20:00	0096253978040			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue de la Colonne 1080 Molenbeek-St-J	av des Arts 1000 Bruxelles	274
<i>L'appelante nomme son interlocuteur par le nom "ABOU AHMAD" concernant l'argent promis, elle en a besoin pour les frais ménagers.</i> <i>L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande des nouvelles des enfants.</i> <i>La conversation porte également sur le frère de l'appelante, qui serait "sorti" et qu'il avait pris un avocat.</i> <i>L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il en reparleront quand il viendra. L'appelante demande s'il était toujours décidé pour le 26. Son interlocuteur a confirmé.</i>							
6/06/2004 20:07	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Bd Bischoffsheim 1000 Bruxelles	Pl de la Reine 1030 Schaerbeek	eSuadly (0472328544)			125
<i>L'appelée se trouve au Quick, à la gare du Nord.</i> <i>Son interlocuteur se trouvait rue de Brabant; il était avec Rateb.</i> <i>L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) la recontactera demain. Ils verront s'ils savent se rencontrer.</i>							
6/06/2004 20:19	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
6/06/2004 20:21	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
6/06/2004 20:23	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			SMS
Ce message SMS n'a pas été enregistré.							
6/06/2004 21:36	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	40
<i>Elle dit qu'elle vient de rentrer. Il se trouve dans le petit parc et elle va le rejoindre. Il dit que ce n'est pas la peine. Elle dit qu'elle va se changer quand même et qu'elle va le rejoindre.</i>							
6/06/2004 21:38	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			4
Pas d'enregistrement.							
6/06/2004 21:39	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	82
<i>L'appelant demande des nouvelles de Rateb. Ce dernier dit qu'il était au téléphone avec la Jordanie.</i>							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite n° 15 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

6/06/2004 22:02	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek				58
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) contacte le numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD). Il dit avoir reçu son message, mais il était en dehors de Bruxelles. Son interlocuteur lui dit que ce n'est pas grave, qu'il rappellera demain. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il est libre à n'importe quelle heure et confirme le nombre de photos. Son interlocuteur répond : 4 et demande combien de temps il faut. L'appelant dit une demie heure à une heure. Il s'agit de grandes photos.							
6/06/2004 22:04	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	KHALED Hazem (0486472616)	3636		48
L'appelant s'excuse auprès de son interlocuteur pour son retard. L'appelant est dans un par près de sa maison et demande à l'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 (KHALED Hazem) s'il a été à Anneessens. Celui-ci répond par la négative.							
6/06/2004 22:07	Merwan (0485463079)	Albert Promenade 8400 Oostende	Voorhavenlaan 8400 Oostende	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	Pl Gén Meiser 1030 Schaerbeek	490
Merwan lui demande de ses nouvelles. Il veut être l'intermédiaire entre son interlocuteur et sa femme. L'utilisateur du numéro d'appel dit qu'il se trouve au parc avec sa femme et demande s'il est vraiment parti. Sur différentes question de 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer), Merwan répond qu'il habite avec les jeunes, aussi avec MORTADA, que Mohamed est parti et qu'il cherche une maison en dehors d'Oostende, près de son travail. Merwan explique qu'il va changer de numéro. Merwan explique qu'avec sa copine ça ne va pas tellement et il demande à son interlocuteur de lui trouver une femme. Merwan explique qu'il en a vite marre et qu'il veut une voiture super de luxe. Il ne veut plus une femme avec des papiers, mais une comme lui. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande si Merwan prenait de la drogue. Celui-ci a répondu qu'il buvait deux bières, qu'il était tout seul à la mer, qu'il voulait se marier à al palestinienne puisque c'était plus de garantie. Son interlocuteur promet de lui trouver une femme. Merwan lui demandait s'il avait compris. L'interlocuteur répondait que oui. Merwan dit que le mariage est un grand risque. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) répond qu'il comprend et qu'ils verront, ils arrangeront les choses comme il faut. Merwan dit qu'il passera peut-être le weekend prochain. Merwan veut acheter un satellite. Son interlocuteur lui dit qu'il en a un à vendre. Il lui en trouvera un. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) lui demande de remettre le bonjour à MORTADE et aux autres. Merwan demande quand il sera seul pour lui retéléphoner. Son interlocuteur dit qu'il rappellera et garde son numéro pour ce soir. Merwan insiste pour chercher une femme. Merwan n'aime pas avoir un numéro, mais veut avoir plusieurs numéros. Son interlocuteur lui a dit de garder celui-là ce soir, qu'il va lui rappeler pour dire si le satellite est prêt. Merwan lui a dit de ne pas tarder car il veut aller dormir tôt; il a du travail demain. Merwan lui demande s'il vient cette semaine ou pas. Son interlocuteur répond qu'il ne sait pas. Son interlocuteur répond qu'il ne sait pas, qu'il avait un projet en(incompréhensible)							
6/06/2004 23:01	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av. L. Bertrand 1030 Schaerbeek	av. J. Stobbaerts 1030 Schaerbeek	Merwan (0485463079)	Ernest Feysplein 8400 Oostende	Zeedijk 8400 Oostende	650
Merwan explique que la situation est merdique. Il a essayé de contacter le type pour acheter le récepteur satellite, mais il ne l'a pas trouvé. Merwan demande à son interlocuteur de quoi au sujet de sa voiture, qu'il doit chercher pour lui. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit c'est la voiture que j'ai. Merwan dit c'est la voiture que j'ai et ajoute c'est la voiture que nous avons. Son interlocuteur demande quelle voiture? Merwan dit la vieille voiture que nous avons. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande s'il l'a encore. Merwan répond que oui. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande si ça n'a pas marché et Merwan confirme. Son interlocuteur propose de téléphoner et d'intervenir. Merwan accepte et qu'il doit dire que le moteur est cassé. La conversation continue sur le sujet de voitures. Merwan dit qu'il lui avait expliqué ce qui s'était passé avec Houssam à qui il avait trouvé un voiture. Son interlocuteur lui dit que le véhicule dont il parlait était une belge. Merwan dit qu'il ne sait pas s'il continue avec l'histoire des papiers ou il trouve une excuse pour partir. Son interlocuteur lui dit de rester. Il n'y a pas de sentiments dans le commerce. Il demande à Merwan s'il a bu. Merwan répond que oui, mais qu'il n'est pas ivre. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) demande à Merwan de travailler sur les deux côtés : Oostende et Bruxelles et qu'il lui trouvera deux ou trois voitures en réserve. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit à Merwan de trouver des voitures pour faire fonctionner son commerce, surtout des vieilles voitures.							

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

7/06/2004 8.15	025021128			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av de la Porte de Hal 1000 Bruxelles	Place Albert 1190 Forest	125
Appel entrant, venant du numéro 02/502.11.28 (non identifié). Communication incompréhensible.							
7/06/2004 10.17	KHALED Hazem (0486472616)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest		33
L'appelant se trouve où il y a des guichets. Ils vont se rencontrer.							
7/06/2004 10.40	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	KHALED Hazem (0486472616)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	80
L'appelant se trouve au GB. Il a un break de 2 heures à l'école et il demande si son interlocuteur veut un sandwich. Il va lui en apporter un.							
7/06/2004 11.08	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	KHALED Hazem (0486472616)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	12
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il arrive. Son interlocuteur lui dit qu'il l'attend.							
7/06/2004 13.05	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	022152708			113
Appel sortant, vers le numéro d'appel 02/215.27.08, attribué à "Steunpunt voor sociaal-cultureel werk", rue Gallait, 86, à 1030 Schaerbeek Schaerbeek.							
L'appelant veut parler à Mme FRANCIS. Conversation concernant un meeting au Canada.							
7/06/2004 13.07	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	KHALED Hazem (0486472616)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	21
Un des deux interlocuteurs se trouve à la porte principale. L'autre arrive dans 5 minutes.							
7/06/2004 13.09	KHALED Hazem (0486472616)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	15
L'appelant téléphone pour confirmer qu'il est toujours à la porte principale et qu'il viendra chercher un papier.							
7/06/2004 13.10	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	«Suoud» (0472328544)			23
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/32.85.44. (il s'agirait d'une certaine SOURAD).							
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) se trouve à l'arrêt de bus.							
7/06/2004 13.22	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	«Suoud» (0472328544)			43
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/32.85.44. (il s'agirait d'une certaine SOURAD).							
L'appelant laisse un message personnel sur la messagerie de la femme.							
7/06/2004 13.41	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	ABU OMAR Rateb (0472713379)	Place Bara 1060 St-Gilles	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	130
L'appelant est à l'école et a presque fini. Rateb lui dit qu'il ira à Rotterdam et qu'il reviendra encore aujourd'hui. Son interlocuteur veut aller avec, mais il a un congrès et ne sait finalement pas aller avec.							
Rateb doit aller se présenter au Ministère concernant ses papiers. Un certain ISA viendra l'informer après la troisième prière.							
7/06/2004 14.06	0473911348			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	88
Appel entrant, venant du numéro 0473/91.13.48. Il est question de prendre des photos et d'aller courir dans le parc.							
7/06/2004 14.16	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	av du Globe 1190 Forest	0498992660			138
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0498/99.26.60 (non identifié).							
Conversation concernant le contrôle technique et les réparations éventuelles.							
7/06/2004 14.30	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av du Globe 1190 Forest	rue Egide Van Ophem 1180 Uccle	SALAMA Zyad 0476493378)	rue de Binche 6200 Chatelet	rue de Binche 6200 Chatelet	201
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0476/49.33.78 (non identifié).							
Conversation concernant le contrôle technique.							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM

Suite n° 17 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

7/06/2004 14:48	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Marechal Joffre 1180 Uccle Uccle	rue Th Verhaegen 1060 St-Gilles	nSuada (0472328544)			158
Appel sortant, vers le numéro d'appel 0472/32.85.44 (il s'agirait d'une certaine SOURAD). L'appelant se trouve dans le bus et téléphone à une femme.							
7/06/2004 15:20	025021128			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	ADMIN BXL Capit 1050 Ixelles	rue de Namur 1050 Bruxelles	133
Une dame s'exprimant en arabe et en français fait savoir à son interlocuteur qu'elle l'aime. Elle dit également qu'elle aurait rencontré Omar.							
7/06/2004 15:26	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	ADMIN BXL Capit 1050 Ixelles	ADMIN BXL Capit 1050 Ixelles	MOURAD (0477621256)			42
L'appelant demande à son interlocuteur de l'attendre dans le parc.							
7/06/2004 15:29	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	MOURAD (0477621256)			32
L'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) va attendre son interlocuteur dans un cybercafé appartenant à un certain Zoubir. Il est demandé à l'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (MOURAD) de se loguer sur le système.							
7/06/2004 16:11	ABU OMAR Rateb (0472713379)	Baron de Vironin 1700 Dilbeek	RING O exit 11 1702 Dilbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av Louise 1050 Ixelles	av Louise 1050 Ixelles	96
Les intéressés s'arrangent pour partir à deux vers Hollande ce soir, entre 20:30 Hrs et 21:00 Hrs. Ils devraient revenir vers la Belgique cette nuit. L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit qu'il donnera des leçons aujourd'hui entre 17 Hrs à 19:30 Hrs							
7/06/2004 19:14	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	av de Roovere 1080 Molenbeek-St-J	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	38
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) dit à son interlocuteur qu'il a presque fini de donner cours. Ces cours seraient organisés à son domicile. Son interlocuteur répond qu'il est dans un café. Ils se mettent d'accord, l'appelant devra aller chercher l'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) à son domicile. A proximité du domicile, il sonnera sur le portable afin d'informer son ami, lequel viendra vers lui							
7/06/2004 19:38	ABU OMAR Rateb (0472713379)	av Chazal 1030 Schaerbeek	av Chazal 1030 Schaerbeek	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	av J Stobbaerts 1030 Schaerbeek	36
Rateb sonne pour l'informer qu'il est devant chez lui et qu'il attend.							
7/06/2004 20:09	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	rue Mojau 1070 Anderlecht	rue V Rauster 1070 Anderlecht	DEVRIENDT Catelijne (0476329358)			48
ABDUL HAMEED Omer informe sa compagne qu'il va se rendre à Rotterdam avec un ami pour chercher une voiture. Il ajoute qu'il sera de retour ce soir, vers 22h30 ou 23h00.							
7/06/2004 20:33	0096253745764			Mail ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			21
Appel entrant, venant du numéro d'appel 0096253745764. Cet appel est dévié vers sa messagerie.							
8/06/2004 0:02	022451417			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)	PAYS-BAS	PAYS-BAS	275
L'utilisateur du numéro d'appel 0472/67.55.86 (ABDUL HAMEED Omer) annonce à son épouse qu'il ne rentrera pas avant demain midi.							
8/06/2004 0:13	Pas de CLI			Mail ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			6
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0:14	Pas de CLI			Mail ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			155
Pas d'enregistrement.							

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTÉ WIM

Suite n° 18 au Procès Verbal n° 213625/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

8/06/2004 0.18	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0486191933			37
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.19	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0486191933			30
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.33	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0486191933			29
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.35	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0484017002			20
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.35	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0486191933			20
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.43	022450173			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			149
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 0.46	022450173			ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			125
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 8.27	ABED Mourtada (0484754021)	Leffingestraat 84001	Leffingestraat 84001	Mali ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			5
Pas d'enregistrement.							
8/06/2004 9.05	ABDUL HAMEED Omer (0472675586)			0486191933			121
Pas d'enregistrement.							

*
* *

Renseignements

Il appert que les contacts principaux sont **KHALED Hazem**, **DEVRIENDT Catelijne** (son épouse), **ABU OMAR Rateb** et une certaine **Souad** ou **Sourad**.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE LIM
FELMEREN

Exposons que les numéros d'appel suivants ne sont pas identifiés.



- 022152708
- 024265241
- 022450173
- 022451417
- 025021128
- 0472391241
- 0472810021
- 0473911044
- 0473911348
- 0475161616
- 0475417124
- 0476545499
- 0484017002
- 0484638355
- 0498992660

- 0096253745764
- 0096253978040
- 0096277000161
- 0096277340451
- 0096277855490
- 0096279000023
- 00966505309718

*
* *

Annexe

Joignons au présent, un tableau (3 pages) reprenant les appels enregistrés avec le numéro **0472/67.55.86**, ceci pour la période du 03.06.2004 au 08.06.2004.

Il s'agit d'un tableau établi sur base des résultats transmis par les divers opérateurs de téléphonie.

Dont acte, clos le 18.06.2004.

COPIE CERTIFIEE

20 JUN 2004
1877 1507E 1111

Handwritten signature

COPIE

PR3

46

81843

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES

**Police**

URGENT - DETENU

N° Ind.: 12155/04

PRO JUSTITIASquare Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 213629/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: BR.35.98.009964/2002

Date : 18/06/04

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENTA charge de / Au sujet:

- SHIHAB (30/10/74)
- IZEVENSTRAAT, 58
- MAASEIK (MAASEIK)
- GROUPE ISLAMIQUE COMBATTANT MAROCAIN

(et autres)

Suite aux devoirs prescrits verbalement par :
Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
En date du : 18/06/04 dossier : 01/03-24Transmis à:Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire

Glenn AUDENAERT, -

Sur plainte de / Préjudicié:Objet(s)

Saisie (trois GSM perquisition RAY MOHAMED)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

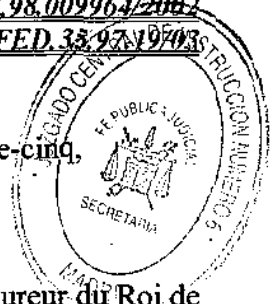
COPIE CERTIFIEE

28 06 2004
INPP

PR

Copie DR 3

Suite n° 1 au Procès Verbal n° 213629/2004
Dossier n° 01/03 - J.L. monsieur Daniel Franssen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03



POLICE FEDERALE
Service Judiciaire
d'Arrondissement



Police
BRUXELLES

L'an deux mille quatre,
le vendredi dix-huit du mois de juin à onze heures quarante-cinq,

Nous, **Nicolas Debrulle**,

Inspecteur principal, O.P.J., auxiliaire de monsieur le procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, portons à la connaissance de monsieur le Magistrat Instructeur de ce qui suit :

1. SAISIE :

Exposons que, dans le cadre de l'affaire mieux rappelée en page de garde, nous avons saisi en nos bureaux trois GSM trouvés lors de la perquisition de la pièce tenant lieu d'appartement au soit-disant **Mohamed RAY** alias **Mourad**.

2. INFORMATION

1./ Le GSM de marque **Motorola**, modèle MC-2, de teinte Grise - sans carte SIM - a été analysé par nos collègues du CCU **Maurice Massoz** assisté de **Wim LEIN**¹.

Cet appareil porte le numéro IMEI 449656/07/709613/7, il se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil et correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même.

2./ Le GSM de marque **Nokia**, modèle 7210 de teinte bleue ainsi que la carte SIM se trouvant à l'intérieur de l'appareil ont été analysés par nos collègues du CCU **Wim Lein** assisté de **Maurice MASSOZ**².

Cet appareil porte le numéro IMEI 352522/00/325324/9, il se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil et correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même.

De l'analyse de la carte SIM trouvée dans l'appareil, il ressort que le numéro d'appel (0478/416.955) a été établi par les logiciels d'examen, du CCU.

3./ Le GSM de marque **Nokia**, modèle 3310 de teinte grise ainsi que la carte SIM se trouvant à l'intérieur de l'appareil ont été analysés par nos collègues du CCU **Wim Lein** assisté de **Maurice MASSOZ**³.

¹ Cfr. PV 212610/04, analyse du GSM **Motorola**, sg. **Maurice Massoz**, dd. 8 juin 04.

² Cfr. PV 212609/04, analyse du GSM **Nokia**, modèle 7210, attribué à **Chakir Taoufik**, sg. **Wim Lein**, dd. 8 juin 04.

³ Cfr. PV 212903/04, analyse du GSM **Nokia**, modèle 3310, attribué à **Mohamed RAY**, sg. **Wim Lein**, dd. 11 juin 04.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
100P
WIM

Copie DR 3

81845

Suite n° 2 au Procès Verbal n°213629/2004
Dossier n°01/03 – J.L. monsieur Daniel Fransen
Notice n° BR.35.98.009964/2002
Notice n° FED.35.97.19/03

Cet appareil porte le numéro IMEI 350103/80/530883/8, il se trouve inscrit sur une étiquette à l'intérieur de l'appareil et correspond en ce cas au numéro donné par l'appareil lui-même.

Le numéro d'appel 0477/621.256 nous a été communiqué par Proximus.
Ce numéro d'appel a été utilisé par Mourad⁴.



Ces trois appareils ont été trouvés lors de la visite domiciliaire de l'appartement du soit-disant Mohamed Ray alias **MOURAD**⁵.

Ils avaient été emportés par notre collègue **Luc Nijs**, après avoir fait l'objet d'un premier examen sur le lieu même de la perquisition, par nos collègues du Laboratoire de la police technique et scientifique⁶.

RAPPEL :

Exposons nous être rendu ce 8 juin 2004 vers 5 heures, en compagnie de nos collègues, le Commissaire **Jean-Michel Le Moine**, les inspecteurs principaux **Luc Nijs**, et **Dimitri Rauw** de la DR6 ainsi que nos collègues de la DR3, **Jamal DOUIDAR** et **Christophe Purnelle** à l'habitation située rue Van Schoor 45 à 1030 Schaerbeek, afin d'y effectuer une perquisition⁷ dans le cadre du présent dossier.

Lors de cet acte, nous avons été chargé par le Commissaire **Jean-Michel Le Moine** de la gestion des pièces à conviction.

Dès lors, nous avons déjà établi une première liste des objets qui ont été emportés pour les besoins de l'enquête, objets que ont été saisis en nos bureaux⁸.

DONT ACTE.

⁴ Cfr PV 212653/04, aud. Mohamed Ray alias Mourad, sg. Jean-Michel Le Moine, dd. 8 juin 2004.

⁵ Cfr. PV 212598/04, sg. Jean-Michel Le Moine, dd. 8 juin 2004.

⁶ Cfr. PV 212599/04, sg. Laurent Coucke, dd. 8 juin 2004.

⁷ Cfr. PV 212598/04, Op. Cit.

⁸ Cfr. PV 212643/04, sg. n debrulle, dd. 8 juin 2004.

COPIE CERTIFIEE
23 OCT 2004
INFP GSCITE WIN
1.86

42

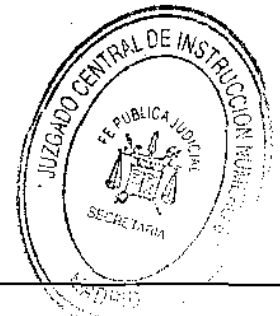
8184632
DR3

POLICE FEDERALE
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

BRUXELLES



Police



N° Ind.: 12271/04

PRO JUSTITIA

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES
Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: 213753/04

Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: **BR.35.98.009964/2002**

Date: **18/06/04**

Aud.: -

Ann.: -

Perq.: -

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT

A charge de / Au sujet:

- OUABOUR ABDALLAH (22/04/74)

- BOULOUDO KHALID (30/10/74)

(et autres)

Dossier : **01/03**

Suite au PV N°:

dd.:

Service de Police:

Suite au B.C.S. N°:

Transmis à:

Monsieur le Juge d'Instruction (24) Daniel FRANSEN
BRUXELLES,

Le Directeur judiciaire,

Glenn AUDENAERT,

Sur plainte de / Préjudicié:

Objet(s)

Renseignements (évaluation et synthèse des écoutes)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Association de malfaiteurs
- Faux commis dans les cartes d'identité, passeports et titres de voyage
- Crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat

COPIE CERTIFIEE

23 OCT 2004

1877 BOUTE NIM

POLICE FEDERALE



Service Judiciaire
 Arrondissement

BRUXELLES

DR 6

L'an deux mille quatre,
 le dix-huit du mois de juin à 10.00 heures,

Inspecteur principal, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de
 Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles
 exposons avoir procédé à une évaluation des interceptions des
 communications des différents numéros d'appel.



*
 * *

1. Evolution des interceptions

T1 et T2

En date du 27.05.2004, les numéros d'appel 0477/62.12.56
 (T1) et 0486/47.26.16 (T2) ont été mis sous écoute.

T3, T4 et T5

Suite aux communications interceptées dans la soirée du 27.05.2004, 3
 autres numéros d'appel ont été mis sous écoute, à savoir :

- 0476/32.93.58 (T3)
- 0485/31.01.73 (T4)
- 02/736.42.49 (T5)

L'interception des communications avec les 3 derniers
 numéros a débuté en date du 29.05.2004.

Le numéro d'appel 0476/32.93.58 (T3) était un numéro commun de
 T1 et T2. Lors des communications avec ces derniers, T3 avait
 communiqué les numéros d'appel 0485/31.01.73 (T4) et 02/736.42.49
 (T5).

L'interception des communications avec les numéros d'appel
 0485/31.01.73 (T4) et 02/736.42.49 (T5) a établi qu'hormis des appel
 d'ordre familial, ces numéros étaient contactés en vue de la location
 d'un appartement.

Aucun lien direct n'avait été établi entre T4, soit T5 et les autres
 Targets (T1, T2 et T3).

L'interception des communications avec les numéros
 d'appel 0485/31.01.73 (T4) et 02/736.42.49 (T5) a été
 clôturée en date du 03.06.2004.

CORIE CERTIFIEE

28 OCT 2004
 INPP BOITE WIM

Suite n° 2 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN.

T3 Bis

Au cours d'une communication du 29.05.2004, à 15h00, entre l'utilisateur du numéro d'appel **0476/32.93.58 (T3)** et le numéro **0472/67.55.86 (T3 Bis)**, la femme utilisant le numéro d'appel **0476/32.93.58 (T3)** appelait

Le titulaire du numéro d'appel **0476/32.93.58 (T3)** était **DEVRIENDT Catelijne**, mais il s'est avéré que son numéro d'appel était régulièrement utilisé par un homme, en l'occurrence son époux, **ABDUL HAMEED Omer**.

Le titulaire du numéro d'appel **0472/67.55.86 (T3 Bis)** est **ABDUL HAMEED Omer**. L'intéressé est également l'utilisateur du numéro en question.

L'interception des communications avec le numéro d'appel **0472/67.55.86 (T3 Bis)** a débuté en date du 31.05.2004.

T6

Lors d'une communication entre le numéro d'appel **0477/62.12.56 (T1)** et le numéro **0479/98.61.43 (T6)**, il était notamment question d'un rendez-vous chez ce dernier en date du 27.06.2004, d'un « commerce » qui serait prêt et d'un « chemin » qui était « tracé ».

L'utilisateur du numéro d'appel **0479/98.61.43 (T6)** était nommé « **ABOU ASSEM** » par son interlocuteur (T1).

L'interception des communications avec le numéro d'appel **0479/98.61.43 (T6)** a débuté en date du 02.06.2004.

Il s'est avéré que ce numéro d'appel était attribué à une société distribuant des cartes SIM servant de relais (déviateur).

La mix sous écoute a été interrompue en date du 03.06.2004.

T6 Bis

En date du 02.06.2004, à 11h33, un message d'un certain **MOHIÉ** a été enregistré sur le numéro d'appel **0472/67.55.86 (T3 Bis)**, provenant du numéro **0477/49.15.95 (T6 Bis)**. Ce numéro **0477/49.15.95** est une carte abonnée auprès de l'opérateur BASE, au nom de **AL TAHRAWI Mohyeddine**. Ce dernier disait se trouver à Bruxelles et il voulait rencontrer **ABDUL HAMEED Omer**.

L'interception des communications du numéro d'appel **0477/49.15.95 (T6 Bis)** a débuté en date du 03.06.2004.

COPIE CERTIFIEE

23 06 2004

INFP COPIE WIN

T8

En date du 01.06.2004, à 16h38, un inconnu utilisant le numéro d'appel **0479/90.06.63 (T8)** a contacté le numéro **0477/62.12.56 (T1)**. L'appelant signalait qu'il allait le rejoindre. L'utilisateur du numéro **0477/62.12.56 (T1)** a répondu qu'il l'attendrait en bas.



L'interception des communications avec le numéro d'appel **0479/90.06.63 (T8)** a débuté en soirée du 05.06.2004.

Le titulaire du numéro d'appel **0479/90.06.63** était la société « THE PHONE COMPANY ». Il s'agit d'une société qui distribue des cartes de téléphone servant de relais.

Vu ce qui précède, l'interception des communications a été clôturée en date du 08.06.2004.

T9

Dans la soirée du 04.06.2004, plusieurs communications ont été enregistrées du numéro d'appel **0478/41.69.55 (T9)** vers le numéro **0477/62.12.56 (T1)**. Des communications, il s'est avéré que l'utilisateur du numéro d'appel **0478/41.69.55 (T9)** était probablement un co-locataire, soit une fréquentation du soit disant **MOURAD (T1)**.

L'interception des communications faites avec le numéro d'appel **0478/41.69.55 (T9)** a débuté en date du 07.06.2004.

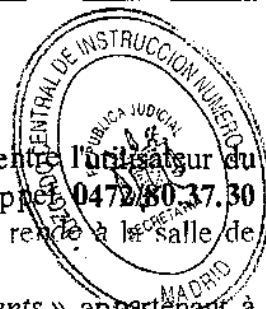
L'appelant était nommé **TOUFIK** par son interlocuteur.

.../...

COPIE CERTIFIEE
28 JUN 2004
10:00:00
FELIX DO WIM

Suite n° 4 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

T10



Au cours d'une conversation du 04.06.2004, à 12h11, entre l'utilisateur du numéro d'appel 0477/62.12.56 (T1) et le numéro d'appel 0472/80.37.30 (T10), il était question du fait que l'appelant (T10) se rende à la salle de sport pour rencontrer le son-chant MOURAD (T1).

Il appert, selon cette communication, que des « vêtements » appartenant à l'appelant se trouvaient chez MOURAD. Lors d'interceptions antérieures de différentes communications, il était également question d'un commerce de « vêtements ».

Lors d'une communication du 01.06.2004, à 18h38, entre un certain ABOU ASSEM (utilisant le numéro 0479/98.61.43) et le numéro d'appel de MOURAD, ce dernier avait dit que vers le 22 juin, le commerce serait prêt chez lui. (Cfr. notre Pv 212022/04 dd. 02.06.04)

Vu le contexte de plusieurs conversations, il n'était pas exclu que le mot « vêtement » soit un langage codé.

L'interception des communications avec le numéro d'appel 0472/80.37.30 (T10) a débuté en soirée du 04.06.2004.

T11

Par la Sûreté d'Etat, nous avons été informé du fait que MOURAD (T1) pourrait être le nommé BEN NACEUR Lamine.

Suite à ce qui précède, son numéro d'appel a été mis sous écoute.

L'interception des communications avec le numéro d'appel utilisé par BEN NACEUR, à savoir le 0497/21.46.65 (T11), a débuté en soirée du 04.06.2004.

T12

En date du 04.06.2004, à 20h48, une conversation avait été interceptée venant du numéro d'appel 0485/46.30.79 (T12), vers le numéro d'appel 0472/67.55.86 (T3 Bis). L'utilisateur du numéro d'appel 0485/46.30.79 (T12) se faisait nommer « MERWAN ».

Lors de cette communication, il était question d'un voyage prévu le 26 du mois; voyage pour lequel OMAR (T3 Bis) aurait déjà réservé et pour lequel il serait en possession d'un ticket. Après quelques hésitations, OMAR (T3 Bis) semblait avoir pris la décision définitive pour le voyage.

Le titulaire du numéro d'appel 0485/46.30.79 était le nommé BAZ Samir.

En date du 05.06.2004, l'interception des communications avec le numéro d'appel 0485/46.30.79 a débuté.

COPIE CERTIFIEE
28 OCT 2004
INSP. MONTI ALM
1.2/11

*
* *

2. Identification des utilisateurs
des différents numéros d'appel



Exposons que lors de l'interception des communications les interlocuteurs se sont fait appeler par plusieurs surnoms ou diminutifs, souvent précédé par le préfixe « ABOU », qui signifie « père de ».

Suite aux perquisitions et interpellations du 08.06.2004, l'utilisateur de la plupart des numéros d'appel sous écoute, a été identifié, à savoir :

- 0477/62.12.56 (T1) : (surnommé MOURAD) = RAY Mohamed, alias CHABAROU Mourad.
- 0486/47.26.16 (T2) : KHALED Hazem (= titulaire du numéro en question)
- 0476/32.93.58 (T3) : DEVRIENDT Catelijne (= titulaire du numéro en question). Son époux, ABDUL HAMEED Omer fait également usage de son numéro d'appel.
- 0485/31.01.73 (T4) : M'RABET Oualid
- 02/736.42.49 (T5) : la famille EL YOUSSEFI - AKRABCHOU
- 0472/67.55.86 (T3 Bis) : ABDUL HAMEED Omer
- 0479/98.61.43 (T6) : numéro d'appel de relais (EUROPTTELL)
- 0477/49.15.95 (T6 Bis) : AL TAHRAWI Mohyeddine
- 0479/90.06.63 (T8) : numéro d'appel de relais (The Phone Company)
- 0478/41.69.55 (T9) : CHAKIR Taoufik
- 0472/80.37.30 (T10) : pas identifié
- 0497/21.46.65 (T11) : BEN NACEUR Lamine
- 0485/46.30.79 (T12) : le titulaire du numéro d'appel est le nommé BAZ Samir, mais l'enquête a établi que ce numéro d'appel est probablement utilisé par le nommé ABO HACHYEH Marwan.

*
* *

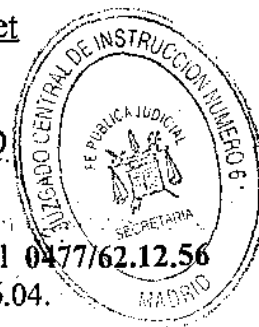
COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
INFP CONTÉ WIM
FBI/SDOT

Suite n° 6 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN

3. Evaluation des écoutes par Target

T1 – RAY Mohamed, alias MOURAD

Exposons que la comparaison entre les conclusions tirées des résultats de l'observation (ZOLLER) du numéro d'appel **0477/62.12.56 (T1)**, fait l'objet de notre procès-verbal 213298/04 dd. 10.06.04.



Rappelons que l'intéressé aurait eu une communication avec le dénommé **RABEI OSMAN SAYED Ahmed** au cours de laquelle il était question de préparatifs d'un attentat. Il aurait été question d'un « dernier voyage », précédé d'une réunion à Paris avec d'autres personnes. (Cfr Procès-verbal 108950/04 dd. 26.05.2004, signé Pierre FAYT)

Lors des écoutes, les informations ci-dessus semblent être confirmées.

Lors d'un appel du 29.05.2004, à 20h15, **MOURAD** est contacté par un certain **SAKHER** se trouvant en France.

MOURAD faisait notamment état de « laver les vêtements » (*ce qui pourrait signifier selon l'interprète "se sacrifier"*), qu'il (**MOURAD**) aura fini dans 20 jours et que **SAKHER** figurera dans les futurs cassettes.

SAKHER avait également dit que « **MOHAMMED** l'égyptien » lui avait annoncé que **MOURAD** passerait « ici », en l'occurrence en France.

(Cfr. notre Procès Verbal n°211846/04 dd. 31.05.04)

Un nouveau numéro de « **MOHAMMED** l'égyptien » serait le 00392971233493.

Il appert dans la téléphonie en rapport avec le numéro d'appel **0477/62.12.56 (T1)**, que ce numéro a été en contact SMS avec le numéro d'appel italien 00393297123349, plus précisément en date du 24.05.2004, à 14h17.

Le numéro d'appel de **SAKHER** serait le 0033613915621.

En date du 29.05.2004, à 19h45, un SMS a été enregistré du numéro 393207659984 vers le 0477/62.12.56 (T1), mentionnant l'adresse e-mail : kishkmohammed@yahoo.com. Il s'agit de l'adresse du nommé **RABEI OSMAN SAYED Ahmed**.

COPIE CERTIFIEE
28 09 2004
INAP BOUTE NIM

S.
J.

En rapport avec le numéro d'appel de MOURAD (T1), nous retenons également les communications suivantes :

F
n

Concernant un ordinateur...

En date du 29.05.2004, 3 communications entrantes ont été enregistrées vers

0476/32.93.58 (T3) et du numéro d'appel 3046414900.

L'enquête a établi que l'appelant est plus que probablement **ABDUL HAMEED Omer**. Ce dernier devait réceptionner un ordinateur de MOURAD. Il semblait être inquiet concernant « l'histoire de l'ordinateur » et il n'était pas très convaincu de la personne à qui appartenait cet ordinateur. (Cfr. notre Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04)



al

Le numéro d'appel 3046414900 serait une carte SIM grecque. Une observation a été demandée en vue d'obtenir les localisations, les IMEIs, ainsi que les contacts de l'utilisateur de la carte de téléphone grecque.

IS
ès

En date du 31.05.2004, à 21h53, une communication est enregistrée entre le numéro d'appel 0476/32.93.58 (T3) et celui de MOURAD (T1). Il semblerait que l'appelant ne soit autre que **ABDUL HAMEED Omer**.

L'appelant (T3 - **ABDUL HAMEED Omer**) avait demandé ce qui était arrivé au PC. Dans cette même communication, il a été question d'un **Sakher** qui ne l'avait pas appelé, de deux personnes qui seraient parties de chez MOURAD et d'une autre personne qui serait restée.

o
it
ir

Rappelons à ce sujet la déclaration de **CHAKIR Taoufik**, le co-locataire de MOURAD, qui a confirmé le séjour de deux personnes à l'appartement de MOURAD (T1).

n

Cette communication portait également sur un travail dans une bibliothèque / librairie et de « faire entrer des livres ».

el
o

De nombreuses autres communications ont été enregistrées relatives à un ordinateur, le type, le prix, ... principalement avec **ABDUL HAMEED Omer**.

La liste des communications au cours desquelles il est question d'ordinateur, est reprise dans notre procès-verbal 212384/04 dd. 06.06.2004 (suite n° 2 et 3).

u

*

s

Concernant ABDELLATIF de Londres...

e

Un certain ABDELLATIF qui dit se trouver à Londres, a contacté (de son gsm) le numéro 0477/62.12.56 (MURAD), en date du 29.05.2004, à 14h48.

Lors de cette communication il est question de la « FOI (en DIEU) » de ABDELLATIF.

Quelques minutes après cette appel, un second appel entrant (sur le numéro du soi-disant MOURAD) est enregistré entre ceux-ci.

Lors du dernier appel, MOURAD a parlé de se rendre à Londres d'ici peu, pour faire bouger les choses.

COPIE CERTIFIEE
20 06 2004
10111 10111 WPM

Suite n° 8 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN

Il était également question d'un certain **RACHID**, duquel **ABDELLATIF** voulait obtenir le numéro de téléphone. Ce dernier aurait des difficultés en ce moment. (Cfr. notre Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04)

Quant au **Rachid**, il est à noter qu'en date du 05.06.2004, à 22h23, une communication est venue être enregistrée vers le numéro d'appel **MOURAD (T1)**, venant du numéro 21260809759. Il apparaît que ce numéro d'appel était utilisé par un certain **Rachid** dont **Mourad** était surpris d'entendre qu'il était au Maroc. **Mourad** lui a demandé de venir, mais il semblerait qu'il y avait un problème... (Cfr. notre Procès Verbal n°212384/04 dd. 06.06.04)

Au stade actuel de l'enquête, nous ignorons s'il s'agit du même **Rachid**.

*

Concernant « MOHAMMED de Barcelone »...

MOURAD (T1) a reçu 2 communications d'une personne se présentant sous ce (sur)nom, à savoir le 29.05.2004, à 23h23 et à 23h26. (Cfr. notre Procès Verbal n°211833/04 dd. 29.05.04)

L'appelant, « **MOHAMMED** de Barcelone », avait contacté le numéro d'appel de **MOURAD** à la demande d'un certain **OMAR**. L'appelant aurait été contacté par un certain **ABDELHAFID** qui lui avait demandé de venir en Belgique.

Il était question du fait que « **MOHAMMED** de Barcelone » viendrait en Belgique et qu'il pourrait arriver pour mercredi.

Les appels précités émanent respectivement des numéros d'appel 0478/78.27.08 et 0473/96.66.52, tous attribués à la société **VENTELO** (distributeur de cartes de téléphone servant de relais).

*

Concernant « HASSAN de ALLEMAGNE »...

En date du 31.05.2004, à 17h03, un appel entrant a été enregistré, venant du numéro **4976136151**. (Cfr. notre Procès Verbal n°211932/04 dd. 01.06.04)

Il était question du fait que le travail n'allait pas du tout, surtout les derniers jours.

MOURAD s'excusait auprès de **Hassan**, apparemment pour quelque chose à quoi il ne savait pas satisfaire au niveau du travail.

Il lui disait que les circonstances étaient difficiles ces derniers jours.

*

.../...

COPIE CERTIFIEE
 28 OCT 2004
 INPP BONTE MIM.

Handwritten signature

Suite n° 9 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Concernant un commerce qui serait prêt le 22 juin...

En date du 01.06.2004, à 22h35, **MOURAD (T1)** a reçu un appel provenant du numéro **0479/98.61.43** (EUROPTTEL). (Cfr. notre Procès Verbal n° 213022/04 dd. 02.06.04)



juin, d'un commerce qui sera prêt le 22 juin chez **MOURAD** et d'un ami que **MOURAD** doit recontacter pour lui donner « la AMANA ». Il est également question de **Hassan** d'Allemagne, d'un « chemin à suivre » et d'une « route qui est tracée ».

En ce qui concerne le **Hassan** d'Allemagne, il est à noter qu'en date du 31.05.2004, à 17h03, un appel entrant avait été enregistré, venant du numéro 4976136151, utilisé par un certain **Hassan**.

*

Concernant un travail...

En date du 02.06.2004, à 15h40, **MOURAD (T1)** a reçu un appel provenant du numéro d'appel **0498/94.44.56** (IRIS NET). L'utilisateur du numéro en question s'est fait appeler « **ABOU SALIM** ». (Cfr. notre Procès Verbal n° 212228/04 dd. 03.06.04)

*

Concernant les vêtements d'un certain ABDERRAHIM...

En date du 04.06.2004, à 12h11, **MOURAD (T1)** a reçu un appel provenant du numéro d'appel **0472/80.37.30**, utilisé par un certain **ABDERRAHIM**. Ce dernier avait demandé s'il pouvait venir chercher les vêtements qu'il avait oublié chez lui. (Cfr. notre Procès Verbal n° 212373/04 dd. 05.06.04)

RAY Mohamed, alias **CHABAROU** Mourad (T1), a déclaré qu'un numéro d'appel de l'intéressé serait le **0474/83.37.25**. (Cfr suite n°9 du Procès-verbal 213054/04, signé Jean-Michel LE MOINE).

Il ne s'agirait pas de **OUCHAOU** Abderahim, qui a été interpellé en date du 08.06.2004.

En date du 07.06.2004, à 14h31, un appel entrant est enregistré sur le gsm de **MOURAD (T1)**, provenant du numéro d'appel **0473/91.13.48** (attribué à la société BELCA), utilisé par un certain **Abderrahim**. (Cfr. notre Procès Verbal n° 213023/04 dd. 08.06.04)

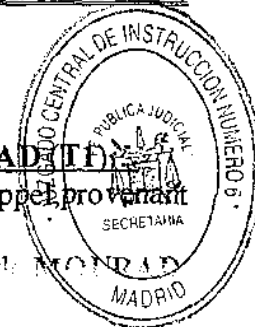
MOURAD avait dit qu'il allait donner quelque chose à quelqu'un.

Abderrahim a dit qu'il n'avait pas le temps de passer vendredi passé à 13h15 pour venir chercher ses affaires. Il disait se trouver dans la téléboutique à côté du café où ils allaient de rencontrer tout de suite.

Vu ce qu'il précède, il semble s'agir du même **Abderrahim** dont question dans l'appel du 04.06.2004, à 12h11.

COPIE CERTIFIEE
25 OCT 2004
INFP - DEPT. JUM
HUELFO

Suite n° 10 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.



Concernant un certain **Mohamed** qui avait besoin de **MOURAD (T1)**.

En date du 04.06.2004, à 19h11, **MOURAD (T1)** a reçu un appel provenant du numéro d'appel **0475/74.75.88** (The Phone Company).

(Cfr. notre Procès Verbal n°212373/04 dd. 05.06.04)

Concernant des photos à scanner...

Lors des communications du 06.06.2004, à 12h24 et à 22h02, entre **ABDUL HAMEED Omer** et **MOURAD (T1)** il était question de scanner des photos qui sembleraient être en possession de **MOURAD**. (Cfr. notre Procès Verbal n°212521/04 dd. 07.06.04)

Un rendez-vous était initialement fixé pour la date du 06.06.2004, à la chaussée de Haecht. Ensuite ce rendez-vous sera remis pour le lendemain.

En date du 07.06.2004, plusieurs communications sont enregistrées entre **ABDUL HAMEED Omer** et **MOURAD (T1)** au cours desquelles il était question du cybercafé d'un certain **Zoubir**. (Cfr. notre Procès Verbal n°213023/04 dd. 09.06.04)

T2. - KHALED Hazem

L'exploitation des résultats de l'observation du numéro d'appel **0486/47.26.16 (T2)**, utilisé par **KHALED Hazem**, entre le 01.05.2004 et le 09.06.2004, a établi que ce numéro d'appel a été en contact avec les numéros suivants :

- **0477/62.12.56 (T1) - RAY Mohamed**, alias **CHABAROU Mourad**: 1 appel sortant, en date du 24.05.2004, à 22h09
- **0476/32.93.58 (T3) - DEVRIENDT Catelijne / ABDUL HAMEED Omer** : 5 appels entrants
- **0472/67.55.86 (T3 Bis) - ABDUL HAMEED Omer** : 16 appels entrants et 36 appels sortants
- **0485/31.01.73 (T4) - M'RABET Oualid** : 6 appels entrants en date du 25.05.2004, entre 19h15 et 22h07. Trois appels sont d'une durée de maximum 3 secondes.
- **02/736.42.49 (T5) - EL YOUSSEFI Benyagoub** : 1 appel sortant, en date du 23.05.2004, à 21h27.

Aucun appel n'a été enregistré avec les autres numéros d'appel sous écoute.

COPIE CERTIFIEE

23 OCT 2004
ANPP BONTE WIM

Suite n° 11 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

Attirons l'attention sur les communications entre **KHALED Hazem** et les numéros d'appel 0485/31.01.73 (T4) – M'RABET Oualid et 02/736.42.49 (T5) – **EL YOUSSEFI Benyagoub**.



que le contact principal de **KHALED Hazem** est le nomme **ABU HAMEED Omer**. La plupart des contact entre ceux-ci cadrent dans les activités sur l'Internet, soit de leurs études. Il semblerait qu'ils fréquentent la même école.

En ce qui concerne les autres communications enregistrées, nous retenons un appel entrant du 05.06.2004, à 19h55, provenant du numéro d'appel 0486/32.29.94, attribué à **ABOU JARAD Mohamed**. Lors de cette communication, l'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 dit à l'appelant qu'il a une bonne nouvelle pour lui, à savoir que le Roi Abdullah est à Bruxelles cette semaine.

L'appelant traite le roi de « fils de pute » ; ils rigolent ensemble du Roi. L'utilisateur du numéro d'appel 0486/47.26.16 lui dit en rigolant que le jour où le Roi arrivera il lui téléphonera. (Cfr. notre Procès Verbal n°212385/04 dd. 06.06.04)

Compte tenu des éléments en notre possession jusqu'à ce jour, nous ne relevons pas d'autres communications pertinentes avec le numéro 0486/47.26.16 (T2).

T3 – DEVRIENDT Catelijne

En ce qui concerne les contacts avec les autres protagonistes du présent dossier, nous relevons :

- 2 contacts avec le numéro d'appel de **MOURAD (T1)**, à savoir en date du 29.05.2004, à 10h28, et 31.05.2004, à 21h53 ;
- 1 contact avec **AL TAHRAWI Mohyeddine (T6 Bis)**, en date du 04.06.2004, à 9h14

Ces communications ont vraisemblablement été faites par l'époux de celle-ci, à savoir **ABDUL HAMEED Omer**.

La plupart des appels avec le numéro 0476/32.93.58 (T3) sont des communications avec le numéro de **ABDUL HAMEED Omer**.

T3 Bis – ABDUL HAMEED Omer

La comparaison entre les communications enregistrées et le résultats de l'observation (ZOLLER) du numéro d'appel 0472/67.55.86 (T3 Bis), fait l'objet de notre procès-verbal 213625/04 dd. 16.06.04.

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

Suite n° 12 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.I. FRANSEN

T4 – M'RABET Oualid

Hormis les appels entre M'RABET Oualid et KHALED Hazem, nous n'avons découvert aucun lien direct avec les autres protagonistes du présent dossier.

la location d'un appartement.

Rappelons également que lors de la consultation de sa messagerie en date du 05.06.2004, à 01h48, nous avons pu constater la présence d'un message d'un certain « WALEED » (phonétiquement) y laissé en date du 25.05.04, à 21h34. L'appelant (WALEED) demandait à HAZEM de lui téléphoner aujourd'hui... (Cfr. notre Procès Verbal n°212374/04 dd. 05.06.04)

T5 – EL YOUSSEFI Benyagoub

L'interception des communications avec ce numéro d'appel a été interrompue vu qu'il s'agissait principalement de communications d'ordre familial, soit dans le cadre de la location d'un appartement.

Il appert que la famille EL YOUSSEFI avait un appartement à louer.

Hormis un appel entre KHALED Hazem et le numéro de EL YOUSSEFI, nous n'avons au stade actuel de l'enquête, découvert aucun lien direct avec les autres protagonistes dans le présent dossier.

T6 – EUROPTELL

Le numéro d'appel 0479/98.61.43 est un numéro d'appel (relais), appartenant à la société EUROPTELL.

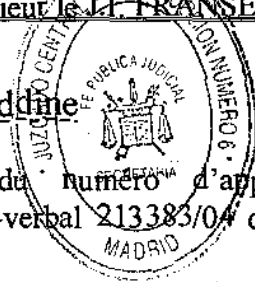
Les communications enregistrés n'ont pas été exploitées.

Hormis la communication avec le numéro d'appel 0477/62.12.56 (T1), en date du 01.06.2004, à 18h38, ce numéro d'appel n'apparaît pas dans les résultats transmis par les opérateurs de téléphonie.

.../...

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 28 OCT 2004
 INPP BONTE WIM

[Signature]



T6 Bis - AL TAHRAWI Mohyedine

L'exploitation des résultats de l'observation du numéro d'appel **0477/49.15.95 (T6 Bis)** fait l'objet de notre procès-verbal 213383/04 dd. 16.06.2004.

Rappelons qu'une communication a été enregistrée entre **ABDUL HAMEED Omer** et **AL TAHRAWI**.

Les autres communications avec le numéro d'appel de **AL TAHRAWI** sont principalement des communications avec des proches de l'intéressé.

Il est à noter que le nommé **ABU OMAR** Rateb, déjà qualifié, est un contact commun de **ABDUL HAMEED Omer** et **AL TAHRAWI**.

T8 - The Phone Company

Vu que le titulaire du numéro d'appel **0479/90.06.63** est une société qui fournit des cartes de téléphone servant de relais (The Phone Company), il ne nous semblait pas opportun d'exploiter les communications enregistrées. Il s'agissait d'un ensemble de communications en différentes langues étrangères.

T9 - CHAKIR Taoufik

Il s'agit du co-locataire de **RAY** Mohamed alias **MOURAD**.

Aucune communication n'a été enregistrée avec ce numéro d'appel. Nous ne sommes pas en possession des résultats de l'observation du numéro d'appel **0478/41.69.55**, utilisé par **CHAKIR Taoufik**.

T10 - un certain ABDERRAHIM

L'utilisateur du numéro d'appel **0472/80.37.30 (T10)** est régulièrement nommé **ABDERRAHIM**, lors des communications enregistrées.

Rappelons qu'en date du 04.06.2004, à 12h11, **MOURAD (T1)** avait reçu un appel provenant du numéro d'appel **0472/80.37.30 (T10)** concernant des vêtements qu' **ABDERRAHIM** aurait oublié chez lui. (Cfr. notre Procès Verbal n°212373/04 dd. 05.06.04)

En date du 05.06.2004, à 11h53, **Abderrahim** a contacté le numéro d'appel **0472/81.17.26**, utilisé par un certain **Khaled**. (Cfr. notre Procès Verbal n°212389/04 dd. 06.06.04)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BOITE WTM
[Signature]

Suite n° 14 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04, se. Luc NUIS.

Dossier 01/03 de Monsieur le J. PRANSEN

Le 06.06.2004, à 20h11, l'utilisateur du numéro d'appel 0472/80.37.30 (T10) s'est présenté comme étant **ZAKI ABDELRAHIM** (phonétiquement). Il appert qu'il se trouvait devant la porte d'une femme utilisant le numéro d'appel 0476/36.32.19.

0473/97.81.29, attribué à un certain **SARNOWSKI** Gustave, déjà qualifié.

D'autres contacts du numéro d'appel 0472/80.37.30 (T10) sont :

- 0475/25.55.31
- 0499/37.71.57

Les contacts étrangers des numéros en question, sont : 21256740328 (utilisé par une certaine **AMAL**) et 21261000021.

Nous ne disposons pas de tous les résultats de l'observation du numéro d'appel 0472/80.37.30 (T10). De ce fait, nous n'avons pu comparer les communications enregistrées avec les résultats transmis par les opérateurs de téléphonie.

T11 – BEN NACEUR Lamine

Au stade actuel de l'enquête, l'exploitation des communications enregistrées avec le numéro d'appel 0497/21.46.65 (T11), ne nous permet pas d'établir un lien direct avec les autres protagonistes dans le présent dossier.

Rappelons que **BEN NACEUR** a été le locataire de l'appartement de **RAY Mohamed (T1)** et que le nommé **OÜCHAOU Abderahim** (qui a été interpellé en date du 08.06.2004 au domicile de **BEN NACEUR**) aurait également logé chez **RAY Mohamed**, alias **CHABAROU Mourad**.

T12 – ABO HACHYEH Marwan

Exposons que nous ne sommes pas en possession des observations du numéro d'appel 0485/46.30.79.

La plupart des numéros d'appel ne sont pas identifiés lors des écoutes.

L'exploitation des communications enregistrées fera l'objet d'un procès-verbal distinct.

*

* *

COPIE CERTIFIEE
CONFIRMEE
28 OCT 2004
INFP BONNE WIM

FILIPKDOT

Suite n° 15 au Procès Verbal n° 213753/04 dd. 18.06.04. sé. Luc NIJS.
Dossier 01/03 de Monsieur le J.L. FRANSEN.

4. Remarque

Exposons qu'au moment de la rédaction du présent procès-verbal, nous ne disposons pas de tous les résultats des observations des différents numéros d'appel.

nombreux numéros d'appel restent à identifier auprès de divers opérateurs de téléphonie.

Dont acte, clos le 21.06.2004

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
28 OCT 2004
INPP BONTE WIM